# LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

50 CENTS

Vol. LXXIV — No 238 | Nuageux, possibilité d'une averse. Max.: 12. Demain: beau **(détail page 31)** | Montréal, samedi 15 octobre 1983 | Côte-Nord - Abitibi - Gaspésie, **60 cents**; Nouveau-Brunswick, **65 cents**; Îles-de-la-Madeleine, **90 cents**



LOCATION NOMA inc. L'AutoBail
les professionnels de la location d'automobiles
15,949 rue Sherbrooke, Mtl. 642-2220


## culture et société

### Les prix du Québec 1983

Le gouvernement québécois vient de décerner les Prix du Québec 1983, une tradition qui remonte à 1922. Les lauréats primés pour l'ensemble de leur oeuvre sont Pierre Dansereau (Prix Marie-Victorin) en sciences, Maurice Blackburn (prix Albert-Tessier) pour le cinéma, Michel Brunet (prix Léon-Gérin) en sciences humaines, Marcelle Ferron (prix Paul-Emile Borduas) en arts visuels, Gilles Vigneault (prix Denise-Pelletier) en arts d'interprétation et Gaston Miron (prix Athanase-David) en littérature. Dans des entrevues au DEVOIR, les lauréats précisent les grandes lignes de leur carrière et se laissent aller à quelques réflexions. Michel Brunet affirme avoir eu raison avant tous les autres, Maurice Blackburn confie ne pas avoir un ego trop développé et Gilles Vigneault indique la nécessité de se connaître soi-même. De son côté, Marcelle Ferron clame n'avoir rien appris dans la vie et Gaston Miron déclare que la poésie est toujours en avant. Quant à Pierre Dansereau, il émerge comme un farouche individualiste. **Page 17**

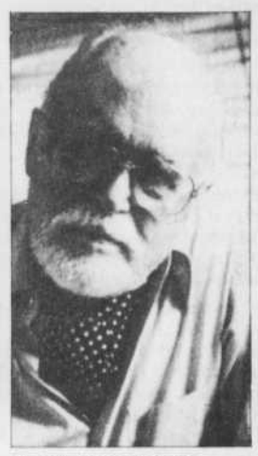

Gilles Vigneault


Michel Brunet


Marcelle Ferron


Pierre Dansereau


Gaston Miron


Maurice Blackburn

## Gérard-D. Lévesque prévient les délégués au congrès libéral:

# Seul un parti uni peut vaincre le PQ

### *Des applaudissements clairsemés accueillent l'hommage à Claude Ryan*

**par Pierre O'Neill**

QUÉBEC — Dès l'ouverture du congrès de leadership du Parti libéral du Québec, hier au Colisée de Québec, le chef intérimaire, M. Gérard D. Lévesque, a lancé un appel à l'unité et rendu hommage à l'ancien chef, M. Claude Ryan.

Entre la joie des vainqueurs et la tristesse des vaincus, M. Lévesque a demandé aux délégués de se rallier demain au choix du nouveau chef. Ils les a prévenus de ne pas s'illusionner, de ne pas espérer reprendre le pouvoir aux prochaines élections s'ils ne savent pas former, d'ici là, un parti uni.« Il ne faut ni triomphalisme, ni d'amertune, mais seulement une ferme détermination à travailler ensemble dans l'unité et la loyauté avec le nouveau chef; une même volonté à défendre jusqu'à la victoire finale les valeurs et les grandes orientations du parti ».

Puis, il a souhaité à son successeur la même collaboration que les militants lui ont accordé tout au long de son mandat à la direction intérimaire. « Le chef que vous élirez demain sera le futur premier ministre du Québec et, comme vous, je me rallierai à celui que vous choisirez. Il faut que le parti soit uni derrière son chef. J'espère que vous saurez tous respecter les sentiments des autres et que, dans la victoire ou la défaite, vous démontrerez de la grandeur d'âme, du respect des intérêts du parti et du Québec tout entier ».

Auparavant, le chef intérimaire du PLQ avait rendu hommage à M. Claude Ryan, et plus particulièrement « aux qualités intellectuelles et morales de cet homme exceptionnel. M. Lévesque a ensuite rappelé que M. Ryan avait aidé le parti à mieux définir la position constitutionnelle du parti au sein du fédéralisme canadien. Il a souligné que « cet homme d'idées » avait produit plus de documents d'orientations politiques que tous les autres chefs du parti. Il l'a enfin déclaré aux militants sceptiques qu'ils étaient redevables à Claude Ryan « qui a conduit les forces fédéralistes à l'éclatante victoire référendaire de mai 1980 ». Les congressistes ont respectueusement écouté le chef intérimaire rendre cet hommage à M. Ryan mais les applaudissements furent parsemés et timorés.

Cette première journée du congrès de leadership a été marquée par une très faible participation des militants libéraux. À l'ouverture, hier après-midi, il n'y avait qu'une poignée de délégués dans les gradins et sur le parquet de l'enceinte. Une journée terne comme la campagne qui l'a précédée mais qui a donné lieu à deux incidents dignes de mention. Pendant la nuit, les organisateurs de M. Bourassa s'étaient introduits au Colisée pour pendre des affi-

**Voir page 16: Congrès**


Ce n'était peut-être pas l'euphorie, mais ses partisans ont néanmoins bruyamment acclamé l'ancien premier ministre Robert Bourassa au Colisée de Québec hier. **Autres informations en page 2.** (Photolaser CP)

### *Loi 57 ultra vires*

# *Québec porte le jugement en Cour suprême*

QUEBEC (D'après PC) — Le Québec portera devant la Cour suprême du Canada le jugement rendu cette semaine par la Cour d'appel du Québec visant à mettre en cause la constitutionnnalité de la loi 57 sur la fiscalité municipale et, ainsi, à refuser le droit de plafonner les taxes scolaires perçues par les commissions scolaires.

La Cour suprême sera saisie le 9 novembre de la permission d'en appeler de cette cause dans laquelle le gouvernement du Québec fera face aux requérants que sont The Greater Hull School Board, Lakeshore School Board, Lennoxville District School Board, The Greater Quebec School Board, The Protestant School Board of Greater Montreal, The School Trustees for the Municipality of Laurentienne, Quebec Association of Protestant School Board.

Le Québec a fait connaître sa décision par voie de communiqué émanant du ministère de l'Education.

Rappelons que le jugement de 30 pages avait été rendu par les juges Kaufman et Malouf, de la Cour d'appel du Québec, alors qu'un troisième magistrat, le juge Vallerand, avait plutôt exprimé sa dissidence.


Des infirmiers du détachement américain de la force multinationale tentent de renverser une jeep pour dégager le corps d'un marine blessé par un franc-tireur. À l'arrière-plan, un véhicule blindé protège les sauveteurs. Mais le blessé devait mourir avant d'arriver à l'hôpital. **Nos informations en page 5.** (Photolaser AP)

### *Français au travail et dans le commerce*

# Le rejet demeure toujours massif chez les anglophones

**par Jean-Pierre Proulx**

Les Anglo-Québécois s'opposent encore massivement à la Charte de la langue française et en particulier à deux de ses objectifs fondamentaux: la francisation de la langue du travail de même que celle du commerce. Plus de 70 % sont toujours contre.

Chez les francophones, on reste largement fidèle aux objectifs de la Charte mais on observe très nettement des signes d'effritement du consensus antérieur sur certaines de ses modalités importantes, notamment en matière d'affichage.

En 1979, 20 % seulement des anglophones étaient d'accord à ce qu'au Québec, le français soit la langue du travail; ils sont maintenant 26 %. Au sein de la main-d'oeuvre anglophone, 26 % sont aussi d'accord avec la francisation mais ils étaient 29 % en 1979.

Chez les allophones, la tendance est à la hausse mais c'est encore une minorité qui est favorable au français, langue du travail: 49 % maintenant contre 43 % en 1979. Chez les travailleurs allophones, la majorité (51 %) est cependant dorénavant prête à oeuvrer en français.

Aujourd'hui, 20 % seulement des anglophones et 35 % des allophones sont d'accord pour qu'au Québec, « le français soit la langue du commerce ». On ne dispose pas cependant de données comparatives pour 1979.

Voilà quelques-uns des points saillants du sondage mené en mars dernier auprès de 1,417 Québécois pour le compte du Conseil de la langue française. L'échantillon comprenait 730 francophones, 413 anglophones et 274 allophones. Les comparaisons avec l'année 1979 sont faites à partir d'un sondage analogue mené en 1979 par le Conseil sur « la langue des commerces et des services publics ».

Le sondage publié hier est le même dont LE DEVOIR rendait compte mercredi, révélant en primeur que depuis 1979 la faveur des francophones pour l'affichage unilingue est passé de 66 % à 48 %.

Autre changement significatif de l'opinion des francophones: 20 % étaient en 1979 d'avis que « le français ne se prête pas aux exigences de la technique moderne »; 42 % partagent maintenant

**Voir page 16: Anglophones**

### *Une situation préoccupante pour la SNA*

# Les USA menacent d'interdire l'amiante

**par Michel Nadeau**

Devant la menace de l'Agence pour la protection de l'environnement (EPA) de bannir l'utilisation de l'amiante dans la fabrication de plusieurs produits aux Etats-Unis, le président de la Société nationale de l'amiante (SNA), M. Daniel Perlstein a déclaré, hier, qu'il s'agit là d'une question « très préoccupante » mais dont le règlement prendra encore plusieurs années.

L'enjeu économique n'en demeure pas moins important puisqu'environ 250,000 des 826,000 tonnes (30 %) de minerai extrait au Québec ont pris le chemin des Etats-Unis, l'an passé.

« Il s'agit là d'une belle bataille qui pourrait durer cinq ou six ans. Nous espérons en venir à un règlement satisfaisant comme ce fut le cas en Europe », a ajouté M. Perlstein, qui croit qu'il y a un lien entre la menace de l'EPA et le dossier des pluies acides, soulevé par le gouvernement canandien.

« En amenant à cette étape-ci, un an avant les élections présidentielles, le problème de l'amiante, les dirigeants américains peuvent alors ennuyer le lobby canadien des pluies acides. »

Il y a deux semaines, M. Perlstein a participé à une rencontre avec les autorités de l'Agence pour la protection de l'environnement à Washington. Des représentants des entreprises manufacturières américaines étaient également présents. Celles-ci emploient de 10,000 à 12,000 personnes.

« On nous a alors informé d'un projet d'interdiction des produits utilisant des quantités importantes d'amiante comme les tuyaux d'amiante ciment et les tuiles d'amiante-vinyle... Ils invoquent leur loi sur les produits toxiques en affirmant que l'amniante est un produit « cancérigène certain ». Or, nous allons soutenir que l'Agence outrepassse sa juridiction car son rôle est de protéger le public. Une fois transformés, les produits en amiante ne sont plus dangereux. L'étape de la fabrication relève d'un autre organisme qui, lui, vient de demander la norme de cinq fibres, un taux pas facile à atteindre mais néanmoins acceptable ».

« Il faut aussi se rappeler qu'il s'agit là d'un avis préliminaire d'un organisme américain. Il devra y avoir audition, enquête, recours devant les tribunaux, des mesures qui prendront au moins cinq ou six ans. En attendant, les gouvernements du Canada et du Québec pourront faire valoir notre point de vue. »

Un haut fonctionnaire de la section commerciale du ministère canadien

**Voir page 16: Amiante**


Daniel Perlstein


**Illustrations de Monique Mercier**




**RACONTAGES de LOUIS CARON**

**En vente dans toutes les librairies à 12,95 $**

BORÉAL EXPRESS

*Un sondage et . . .une carte du ciel comme points d'appui*

# La tenue d'un improbable deuxième tour de scrutin entretient l'espoir de Paradis et Johnson

**par Bernard Descôteaux**

QUÉBEC — La tenue d'un improbable deuxième tour de scrutin aujourd'hui demeurait la seule parcelle d'espoir animant encore les candidats au leadership libéral Daniel Johnson et Pierre Paradis, alors que s'ouvrait, hier après-midi à Québec, le congrès qui choisira un successeur à M. Claude Ryan.

Les deux candidats ont fait part de cet espoir hier matin, s'appuyant, pour s'encourager, sur les résultats, dans le cas de M. Johnson, d'un sondage publié hier par *Le Soleil* et sur rien de moins, dans le cas de M. Paradis, qu'une carte du ciel qui lui serait favorable . . .

Cet espoir n'est qu'illusion, estime-t-on cependant dans le camp Robert Bourassa où l'on croit, somme toute, que l'élection de l'ancien premier ministre n'est qu'une formalité. Il s'agit maintenant de voir qui, de M. Paradis ou de M. Johnson, terminera deuxième . . . loin derrière M. Bourassa.

Aucune alliance entre les deux candidats n'a été négociée, ni discutée, ont expliqué MM. Paradis et Johnson. Toutefois, leurs organisateurs reconnaissent qu'une telle alliance est implicite et qu'elle se réalisera le moment venu. D'ailleurs, les deux organisations ont, depuis la fin de la sélection des délégués, centré leurs efforts sur le maraudage des délégués Bourassa, observant une trêve tacite entre elles.

La réalisation de tels espoirs apparaît bien improbable, toutefois, tant la force de l'ancien premier ministre Robert Bourassa est considérable. Une fois complété le choix des 2,852 délégués, le camp Bourassa se voyait concéder une majorité absolue par ses deux adversaires, même si on rejetait la prétention qu'il eût fait élire 2,364 délégués.

Les organisations Paradis et Johnson ont tout fait pour réduire la majorité de M. Bourassa. M. Paradis dit avoir rencontré entre 1,000 et 1,200 partisans Bourassa. Un collaborateur de M. Paradis, M. Marc Turcot, souligne que les jeunes délégués, puis les femmes déléguées, ont semblé particulièrement sensibles aux arguments de son candidat.

M. Johnson ne veut pas, pour sa part, dire combien il a rencontré de délégués. Il souligne cependant savoir bien calculer et se dit convaincu qu'il sera le deuxième au premier tour, étant ainsi assuré d'être du deuxième tour. Il dit avoir le sentiment que les militants veulent pouvoir « comparer les candidats jusqu'à la dernière minute », et donc qu'ils se réserveront une deuxième chance par un deuxième tour.

Ce deuxième tour sera fonction, estime l'organisateur en chef de M. Johnson, du résultat du maraudage fait par M. Paradis auprès des délégués pro-Bourassa. Tout dépendra aussi de l'attitude des « indécis », de ces délégués qui auront pu être influencés, au cours de la nuit de vendredi à samedi, par les organisations respectives des candidats ou par la performance de ceux-ci, ce matin, lorsqu'ils feront leur dernier discours. Selon l'organisation Johnson, 15 % des délégués peuvent être ainsi qualifiés d'« indécis ». Des observateurs estiment cependant à environ 1 % seulement la proportion d'indécis.

Dans le camp Johnson, on misait beaucoup, pour influencer les indécis, sur les résultats du sondage réalisé par la firme Sorecom pour le compte du *Soleil*. On y apprenait que M. Robert Bourassa recevait l'appui de 45 % des Québécois alors que M. Daniel Johnson obtenait 31 % contre 8 % pour M. Pierre Paradis.

Dans le camp Paradis, on n'a accordé aucune importance à ce résultat, soulignant que ce sont les délégués et non les Québécois en général qui élisent le chef du Parti libéral. M. Johnson y voyait une confirmation du discours qu'il tient depuis trois mois, puisque le sondage révélait aussi qu'il était le premier choix de 45 % des personnes interrogées disant avoir l'intention de voter pour le Parti québécois. Selon lui, il faut au Parti libéral un chef capable d'élargir l'électorat du parti, et donc d'aller marauder l'électorat péquiste, ce que, selon le sondage, il serait capable de réaliser.

Ce sondage n'aura aucune influence, croit par ailleurs l'organisateur de M. Bourassa, M. Marc-Yvan Côté. Le « 31 % » obtenu par M. Johnson vient d'un appui massif des anglophones d'une part, et procède d'autre part d'une confusion entre Daniel et son frère, le ministre péquiste Pierre-Marc, croit-il.

« On peut diviser par deux, si bien que sa popularité réelle n'est que de 16 % », de dire M. Côté.

Le résultat important de ce sondage est l'appui donné à M. Bourassa par 62 % de Québécois ayant l'intention de voter libéral, alors que M. Johnson ne recueille l'appui que de 26 % de cette catégorie d'électeurs. Selon M. Côté, cela est beaucoup plus proche de la réalité.

M. Côté est très confiant de voir son candidat remporter la victoire; il laisse entendre qu'il devrait recueillir, dès le premier tour. pas moins de 2,000 voix. Sur les 2,364 délégués élus sur des listes Bourassa, un certain nombre d'« infiltrés » a été repéré, reconnaît-il, soulignant que le maraudage a joué dans les deux sens et que le nombre de délégués pro-Bourassa reste assez stable.Il s'attend, par contre, à ce qu'environ 200 délégués ne se présentent pas au congrès.

Toutes les mesures sont prises par les organisateurs Bourassa pour protéger leur monde. Hier, ils étaient accueillis dans les hôtels par leurs chefs d'équipe. Une douzaine de suites d'hospitalité réparties dans différents hôtels de la capitale devaient permettre d'entretenir leur fidélité, en soirée et au cours de la nuit. Sur le plancher du congrès, entre 800 et 1,000 partisans Bourassa ont, par ailleurs, pour tâche d'entourer leurs délégués. À ce nombre, il faut ajouter les partisans qui travaillent dans les hôtels ou les comités d'organisation extérieurs au congrès.

En comparaison, les camps Paradis et Johnson ont environ 500 ou 600 partisans affectés à des tâches d'organisation. Ils ont aussi la moitié moins de suites d'hospitalité. Sur le plancher du congrès, la disproportion entre les candidats était aussi visible à l'oeil nu. Les délégués et partisans entourant M. Bourassa, reconnaissables à leurs casquettes blanches, étaient plus nombreux à eux seuls que ceux de MM. Johnson et Paradis réunis. Les partisans du premier étaient reconnaissables au coeur rouge qu'ils agitaient, alors que ceux du second se fondaient malheureusement dans le décor du Colisée. Vêtus de « t-shirts » rouges, ils se confondaient avec les fauteuils rouges de l'amphithéâtre.

# Malgré la réticence ontarienne, Mulroney dote son comité électoral national d'une direction francophone distincte

**par Paule des Rivières**

OTTAWA — Malgré quelques réticences ontariennes, le chef du Parti conservateur, M. Brian Mulroney, a décidé d'ajouter une direction francophone au comité national chargé de préparer la prochaine campagne électorale. Ainsi, à moins d'un imprévu, M. Mulroney annoncera dans quelques jours que M. Jean Bazin fera équipe avec M. Norm Atkin.

Ce dernier est l'un des piliers de l'organisation du Parti conservateur en Ontario et l'un des rares personnages à avoir obtenu un poste-clé dans l'organigramme de M. Mulroney, malgré qu'il ne soit pas un proche du chef. M. Atkin, cependant, a une expérience d'organisation que M. Mulroney jugeait plus transcendante que les critiques auxquelles cette nomination l'a exposé.

M. Atkin n'était pas personnellement contre l'idée de partager la direction du comité avec un conservateur francophone, mais son ouverture n'a pas trouvé un écho similaire partout à Toronto; c'est ce qui explique que jusqu'à la dernière minute, il était question de laisser tomber le président francophone et de se contenter d'un agent de liaison ou, selon les termes d'un porte-parole du parti à Montréal, d'un « pepsi de service ».

En nommant M. Bazin au comité national, M. Mulroney s'assure, par ailleurs, de la présence d'un de ses amis de longue date que M. Joe Clark avait d'ailleurs nommé conseiller spécial lors de son bref séjour à la tête du pays, dans un effort pour faire la paix avec le camp de M. Mulroney.

Et, pour mieux combattre M. Trudeau sur son propre terrain idéologique, les conservateurs soulignent que M. Bazin n'est pas seulement l'interlocuteur des Québécois mais de l'ensemble des Canadiens français. Après tout, le Franco-Manitobain le plus célèbre ces temps-ci, Me Roger Bilodeau, qui est indirectement à la source d'une entente entre le gouvernement et les Franco-Manitobains, ne songe-t-il pas très sérieusement à être candidat conservateur aux prochaines élections ?

Plus prosaïquement, il s'agit de partager un pouvoir que l'Ontario a tout naturellement conservé pendant de longues années.

Le comité national chapeautera 10 comités provinciaux dont la composition sera annoncée la semaine prochaine. Pour le Québec, il est certain que M. Rodrigue Pageau, un des organisateurs de toujours de M. Mulroney, y occupera un poste important, et que des gens comme MM. Pierre-Claude Nolin, Robert Brunet et Bernard Roy ne seront pas loin. Pour calmer le clan des supporteurs de M. Clark au dernier congrès, par ailleurs, il est probable que M. Mario Beaulieu soit invité à intégrer l'équipe.

Au Québec, où un seul des 75 comtés représentés à Ottawa est conservateur, soit celui de Joliette qu'occupe M. Roch LaSalle, le terrain est « vierge ». C'est dire que la principale tâche du comité sera de recruter des candidats qui convaincront les électeurs québécois d'abandonner les libéraux. Et même si « cela va de soi », si on considère que les sondages sont favorables à M. Mulroney au point où, d'après un porte-parole du parti, « on pourrait s'endormir sous nos couvertes et se réveiller au lendemain de l'élection, au pouvoir », il reste que l'organisation conservatrice au Québec est balbutiante.

Il s'agira donc de trouver des candidats de renom et la chasse est déjà commencée. L'ancien ministre de l'Union nationale et candidat conservateur aux dernières élections, M. Marcel Masse, devait d'ailleurs « prendre le café avec le patron » avant-hier, au cours d'un passage à Ottawa à l'occasion du party d'huîtres de sa compagnie, Lavallin. Un orage a retardé son départ et le rendez-vous fut reporté, mais plusieurs pensent à lui, qui se dit « disponible ».



Brian Mulroney

Pour M. Nolin, que M. Mulroney a chargé récemment d'enquêter sur l'état de l'organisation conservatrice au Québec, il est évident que les éventuels candidats ne sont pas prêts à sortir de leur tanière, parce que l'élection n'est pas arrivée. Le gouvernement pourrait annoncer qu'il en appelle au peuple l'automne prochain, ou même au printemps. Mais cela dit, personne n'écarte complètement des élections-surprise, conscient du caractère imprévisible du premier ministre.

Au Parti conservateur, c'est M. Mulroney qui approuvera chacun des candidats de son parti. Pour l'instant, il a ordonné un gel des assemblées de mise en candidature, le temps de bien prendre la situation en main.

## Le congrès en bref

### ■ *Le baseball dans les jambes*

QUÉBEC (PC) — Comme s'ils n'avaient pas déjà suffisamment de difficulté à susciter l'intérêt autour d'un congrès dont on connaît d'avance la conclusion, les militants du PLQ doivent aussi faire face à la concurrence des séries mondiales de baseball. Les organisateurs du congrès se rongent les ongles en espérant que la quatrième partie des séries mondiales entre Philadelphie et Baltimore ne viendra pas chevaucher le vote ou à tout le moins l'annonce des résultats de celui-ci. Si le match de baseball se déroule bien et qu'il se termine après les neufs manches réglementaires, si la pluie ne vient pas le retarder, tout ira pour le mieux aux yeux des libéraux. Le match doit commencer normalement à midi 30, tandis que le vote au congrès débutera vers 15 h 30. Le match est télévisé en direct au Québec par le réseau anglophone CTV et le réseau francophone TVA. Les réseaux anglais et français de Radio-Canada diffuseront en direct la convention libérale. Le congrès se trouve donc pratiquement « encerclé » par les séries mondiales puisque les discours des trois candidats doivent avoir lieu à 11 h aujourd'hui, soit 90 minutes avant le début du match.

### ■ *Un non-candidat remarqué*

Celui qui aurait pu être dans la course au leadership, M. Raymomd Garneau, qui fut ministre des Finances dans le cabinet Bourassa et préside aujourd'hui aux destinées de la Banque d'épargne de la cité et du district de Montréal, s'est présenté au congrès dès les premiers instants et est allé serrer la main de M. Robert Bourassa.

### ■ *« Y'a pas changé ! »*

Plusieurs huées ont été entendues pendant que le candidat Robert Bourassa répondait aux questions des délégués. Des partisans de M. Daniel Johnson criaient notamment : « Y'a pas changé. »

# Les comités de parents disent oui au démembrement de la CECM

**par Jean-Pierre Proulx**

L'assemblée générale des présidents et des délégués des comités d'école de la CECM a donné son aval, jeudi soir, à l'hypothèse envisagée dans le cadre de la loi 40 de créer dans l'île de Montréal des commissions scolaires linguistiques regroupant entre 20,000 et 30,000 élèves chacune.

Ce faisant, les comités d'école disent oui au partage territorial de la CECM en trois nouvelles commissions scolaires sans compter la commission scolaire confessionnelle, réduite, pour des motifs d'ordre constitutionnel, au territoire de la ville de Montréal en 1867, soit en gros le centre-ville actuel.

Exactement 80 des 165 comités d'école du secteur français de la CECM étaient représentés à cette assemblée (le secteur anglais fait cavalier seul dans le dossier de la loi 40). La proposition sur le découpage territorial a été adoptée par 81 voix contre 30 et 11 abstentions.

Il y a un an, le Comité central de parents de la CECM avait consulté ses membres là-dessus dans un sondage auprès de 5,000 d'entre eux : 45 % avaient répondu qu'il devrait y avoir « une seule » commission scolaire sur le territoire actuel de la CECM, 37 % avaient dit qu'il devrait y avoir « plusieurs commissions scolaires regroupant chacune de 30 à 40 écoles » et 17 % n'avaient pas pu ou su répondre. Chez les parents membres des comités d'école, 51 % s'étaient prononcés en faveur de l'intégrité du terriotire actuel de la commission et 39 % pour son morcellement.

*Les pluies acides et le protectionnisme au centre des entretiens*

# Quatrième rencontre trimestrielle MacEachen-Schultz à Halifax, demain

WASHINGTON (d'après AFP et CP) — Pour la quatrième fois en un an, les chefs de la diplomatie américaine et canadienne, MM. George Shultz et Allan Mac Eachen, vont s'efforcer, demain et lundi, à Halifax, d'aplanir les différends qui continuent d'empoisonner les relations entre leurs pays.

Il s'agit surtout du problème des pluies acides, principal sujet de discorde entre Washington et Ottawa, mais aussi de divers contentieux économiques et commerciaux, portant notamment sur les investissements américains au Canada, le protectionnisme, l'uranium, le bois, les transports et la pêche.

Les deux ministres étaient convenus, en octobre 1982, à Ottawa, de se réunir quatre fois par an afin d'améliorer les rapports américano-canadiens.

Depuis lors, affirme-t-on à Washington, des progrès importants ont été réalisés. On admet toutefois que les bonnes intentions manifestées par les deux parties n'ont pas résolu tous les problèmes.

Les sujets de friction entre les États-Unis et le Canada, pour mineurs qu'ils paraissent, sont symptômatiques des rapports de voisinage difficiles depuis trois ans entre les deux pays.

De source diplomatique canadienne à Washington, on souligne que le gouvernement canadien est « très déçu » par le manque de progrès enregistré au cours des derniers mois sur la question des pluies acides.

Le directeur de l'Agence américaine pour la protection de l'environnement (EPA), M. William Ruckelshaus, s'était engagé, il y a six mois, à prendre des mesures urgentes pour chercher une solution au problème, « mais pratiquement rien n'a encore été fait », a déclaré un diplomate canadien, qui a requis l'anonymat.

Demain, M. Ruckelshaus doit signer avec le ministre canadien de l'Environnement, M. Charles Caccia, un protocole sur le contrôle des niveaux de pollution par le phosphore dans les Grands Lacs.

Les pluies acides, qui auraient déjà ravagé plus de 40,000 lacs et de nombreuses forêts au Canada, sont provoquées par la dispersion dans l'air de milliers de tonnes de produits polluants provenant des usines d'électricité thermique du Nord-Est des États-Unis. Ces pluies contiennent des quantités importantes de dioxide de sulfure.

Le gouvernement canadien a proposé que les deux États prennent des mesures pour réduire de 50 % les émanations polluantes, mais aucun accord n'a pu être encore obtenu, notamment en raison du coût très élevé (au moins $2 milliards) de ce projet.

Toujours sur le plan bilatéral, le Canada se plaint des mesures restrictives des États-Unis sur les exportations d'acier et de ciment et des efforts des clients américains pour réduire le prix du gaz naturel à l'importation. En contrepartie, les autorités américaines ont relâché la réglementation visant les camionneurs canadiens et abandonné le projet d'une surtaxe sur les produits forestiers exportés par la Colombie-Britannique.

Après avoir discuté, demain, des problèmes bilatéraux, MM. MacEachen et Shultz s'intéresseront lundi aux grands dossiers de politique internationale (relations Est-Ouest, désarmement, Proche-Orient, Amérique centrale).

Le premier ministre Pierre Trudeau s'est récemment déclaré préoccupé par la dégradation des relations entre les États-Unis et l'URSS, critiquant la « diplomatie du mégaphone » à laquelle se livrent, selon lui, Washington et Moscou, a encore indiqué le diplomate canadien.

À la veille de sa tournée en Syrie, en Jordanie, en Égypte, en Israël et au Liban, M. MacEachen entend faire le point avec le secrétaire d'État des efforts américains en vue de régler la crise au Liban et de relancer le processus de paix dans la région.

On indique, enfin, de source canadienne à Washington que le gouvernement Trudeau attache une très haute importance aux négociations américano-soviétiques sur les euromissiles.

guérin
l'éditeur qui édite

**MATHÉMATIQUE SOLEIL**
*Madeleine Drolet/Hélène Rochette*
Première secondaire:
☐ manuel de l'élève
-ISBN-2-7601-0946-1 - 530 p. **14,95$**
☐ guide du maître
534 pages — **29,95$**
Deuxième secondaire:
cahier 1 — **5,00$**
cahier 2 — **5,00$**
(à paraître sous peu)
Approuvé par le M.E.Q.

En vente dans toutes les librairies




Cette collection couvrira les programmes d'études de la mathématique au secondaire, premier et deuxième cycles. Pour chacun des niveux, il y aura un manuel pour l'élève et un guide du maître.
Livre de l'élève (premier et deuxième secondaires)
La collection Mathématique Soleil intègre les différentes notions enseignées par des mises en situation simples et pertinentes, établit des liens entre ces notions, les autres disciplines et la vie courante. L'ensemble des exercices favorise des activités de synthèse par la mathématisation de situations et par la résolution de problèmes. Cesmanuels sont conformes en tous points au nouveau programme.

guérin éditeur limitée
4501 Drolet
Montréal H2T 2G2
Tél.: (514)842-3481

En vente dans les librairies:
4560 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 849-1112
Station Métro-Longueuil, Longueuil, Québec, Tél.: (514) 677-6525
168 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, Québec, Tél.: (514) 861-5647
4440 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 843-6241

le 3fait le4

les annonces classées 286-1200

**BATEAU EN CO-PROPRIÉTÉ**
**BAHAMAS-FLORIDE**
Luxueux catamaran Trawler de 42' par 20', accommode 10 personnes. Tout le confort d'une maison. Compris dans l'offre; un voilier type laser, planche à voile, chaloupe à moteur pour plongée ou pêche en mer, etc... Possibilité de 7 à 13 actionnaires, 5 semaines ou plus par an assurées.
**Prix de base: $9,000.**
**Appeler à 1-562-9670**

☐ **Diplômés du cegep *professionnel***
☐ **Technologues et techniciens sur le marché du travail**

**BACCALAURÉATS EN TECHNOLOGIE**
- Baccalauréat en technologie de la construction civile
- Baccalauréat en technologie de l'électricité
- Baccalauréat en technologie de la mécanique
- Baccalauréat en technologie de la production automatisée

Ces quatre programmes sont offerts à temps complet et à temps partiel

**CERTIFICATS DE PREMIER CYCLE UNIVERSITAIRE**
- Certificat en gestion de la construction
- Certificat en méthodes et pratiques de la construction
- Certificat en assurance de la qualité
- Certificat en technologie du soudage

Ces programmes sont offerts à temps partiel

**CONDITIONS GÉNÉRALES D'ADMISSION**
Détenir un diplôme d'études collégiales professionnelles (DEC) en techniques physiques ou un diplôme jugé équivalent.
OU
Posséder des connaissances appropriées, une expérience jugée pertinente et être âgé d'au moins vingt-deux ans.

Certains de ces programmes exigent une formation en mathématiques équivalente à celle des cours de niveau collégial MAT. 102, MAT. 103, MAT. 203.

Pour plus de détails sur les conditions d'admission ou pour soumettre une demande, prière de s'adresser au:

**Bureau du registraire**
**École de technologie supérieure**
**180 est, rue Sainte-Catherine**
**Montréal, Québec**
**H2X 1K9**
**Téléphone: (514) 397-3599**

Date limite pour soumettre une demande d'admission:
**Session hiver 1984**
à temps complet et à temps partiel: 1er novembre 1983
**Session automne 1984**
à temps complet: 1er mars 1984
à temps partiel: 1er juin 1984

Université du Québec
**École de technologie supérieure**

*Les tarifs augmenteront de 6% le 1er janvier à Montréal*

# Le gouvernement stabilise les quote-parts des sources de financement du transport en commun

**par Angèle Dagenais**

Tout en payant encore presque 45 % ($316 millions) de la note, le gouvernement du Québec apportera deux modifications importantes à sa politique de financement du transport en commun dans la région de Montréal dès janvier 1984.

Le ministre du Transport du Québec, M. Michel Clair, annonçait en effet hier qu'il stabiliserait les quote-part des trois « partenaires » du transport en commun pour les cinq prochaines années à: 33 % pour les usagers, 22 % pour les municipalités et 44 % pour le gouvernement. Ces nouveaux paramètres permettront, affirme le ministre, de rééquilibrer le financement du transport en mettant un frein à « l'effondrement » de la quote-part des municipalités et incitera celles-ci à être plus vigilantes quant à l'accroissement des coûts de transport qu'elles autorisent. « Les municipalités ne pourront plus refiler l'augmentation de la facture aux deux autres partenaires, usagers et gouvernement, sans absorber aussi leur part ».

Par ailleurs le gouvernement provincial réduira dès janvier les subventions spécifiques qu'il accorde aux compagnies de transport qui vendent des laissez-passer mensuels. Ce programme de subventions conçu à l'origine pour inciter les compagnies à autoriser des laissez-passer a atteint ses objectifs, a expliqué le ministre, de sorte que le gouvernement peut maintenant réduire de 110 % à 100 % le paiement de la différence entre ce que l'usager défraie pour sa carte mensuelle et ce qu'il paierait normalement avec des billets réguliers. L'incitatif de 10 % n'a plus sa raison d'être, a-t-il expliqué.

La carte CAM de l'île de Montréal est la moins coûteuse de toutes les cartes de transport mensuelles des grandes villes du pays. A Toronto, il en coûte $34,75, à Calgary, $31, à Vancouver, $30, etc. A Laval et sur la Rive-sud, la carte mensuelle coûte $25,50, tarif auquel se rajoute les $22,50 de la CAM pour les voyageurs de la banlieue qui travaillent à Montréal. Le gouvernement est toujours « très intéressé » par la carte interrive mais ne tient pas à « imposer ses solutions ». M. Clair a affirmé qu'il tranchera toutefois « quant il ne restera plus beaucoup d'hypothèses sur la table » si les trois compagnies de transport n'arrivent pas à s'entendre par la voie de la négociation.

Le président de la Compagnie de tranport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM), M. Lawrence Hanigan, a commenté la nouvelle politique en précisant qu'elle « se reflètera » dans le budget de la CTCUM qui sera rendu public lundi par le président de la CUM, M. Pierre Des Marais II. M. Hanigan a confirmé que les tarifs du transport subiront une augmentation de plus de 6 % pour les usagers le 1er janvier prochain, que l'achalandage de la CTCUM continue de baisser (il atteindra probablement 315 millions d'usagers à la fin de l'année alors que les prévisions étaient de 340 millions) et que la carte CAM a « plafonné » à environ 150 millions d'usagers par année, chiffre inférieur à ce qu'il était en 1981.

M. Hanigan a précisé que la réduction de 1 % de l'augmentation des dépenses souhaitée par le ministre Clair (de 7,8 % à 6,8 %) sera atteinte sans peine, « la CTCUM fera même beaucoup mieux que ça » en 1984, grâce à des compressions dans tous les secteurs et l'abandon des dessertes hors territoire.

## en bref...

### ■ *Policier assassiné*

OTTAWA (CP) — La police recherche toujours un individu qui a tiré à bout portant hier sur un policier de Nepean dans un restaurant du centre commercial Bayshore, en banlieue d'Ottawa. L'agent David William Utman, âgé de 38 ans, est décédé à l'hôpital une heure et demie après avoir reçu une balle de revolver dans la poitrine. Suivant les témoins, l'auteur du meurtre se serait approché du policier, qui sirotait un café, aurait entrepris de l'insulter pour des raisons incompréhensibles, puis aurait fait feu sur lui à deux reprises. Enfin, il a pris la fuite et s'est perdu dans la foule.

### ■ *Bébés phoques: le Canada répliquera*

OTTAWA (AFP) — Si la Communauté économique européenne maintient son embargo sur les peaux des bébés phoques, lequel est entré en vigueur pour deux ans à compter du 1er octobre, le Canada pourrait restreindre encore davantage les droits de pêche de la Communauté dans la zone canadienne des 200 milles, a déclaré hier le ministre canadien des Pêcheries, M. Pierre de Bané. Si les Européens ne modifient pas leur position, le Canada pourrait, au terme de l'entente en cours et qui expirera en 1985, imposer de nouveaux quotas de pêche.

### ■ *Pour réduire les pluies acides*

WASHINGTON (PC) — Le gouvernement des Etats-Unis vient d'implanter un programme exploratoire de deux ans dans une centrale de l'Indiana, qui vise à transformer les polluants qui causent les pluies acides en produits fertilisants agricoles avant même qu'ils ne s'échappent des centrales qui fonctionnent au charbon. L'environnement en serait dès lors protégé. Le système de purification des déchets à l'aide de rayons chargés d'électrons pourrait éliminer jusqu'à 90 % des grands polluants, soit le soufre et l'azote. Le programme coûtera $6.2 millions.

### ■ *Les dettes de John Crosbie*

OTTAWA (PC) — Des dépenses d'environ $1 million effectuées par M. John Crosbie, candidat malheureux au leadership du Parti conservateur en juin dernier, encore $200,000 resteraient à rembourser. Aussi ses partisans ont-ils organisé pour lundi une soirée à cette fin. S'y produiront entre autres la Playboy Playmate de l'année, Shannon Tweed, le pianiste et compositeur André Gagnon et la chanteuse Helen Reddy. La présence de Mme Tweed a indigné des féministes du parti.

### ■ *Quelle liberté d'expression ?*

WINNIPEG (PC) — La nouvelle Charte fédérale des droits et libertés affirme la liberté d'expression. Mais quelles sont les limites de celle-ci ? demandait hier le professeur Irwin Cotler, de l'Université McGill. La Cour suprême doit statuer sur 22 causes relatives à la Charte et, entre autres, interpréter le concept de « liberté d'expression ». Celle-ci autorise-t-elle la publication, par exemple, de littérature haineuse ? demande le professeur Cotler. Si oui, ajoute-t-il, les minorités visibles pourraient penser qu'elles se sont trompées en appuyant la Charte.

### ■ *Caucus des députés du PQ*

QUEBEC (PC) — Dans la foulée de l'assemblée tenue à Gatineau à la fin d'août par le conseil des députés péquistes, celui-ci aura une nouvelle séance, spéciale, les 31 octobre et 1er novembre à Jonquière. La séquence des sessions régionales du caucus veut favoriser le dialogue avec la population. C'est l'assemblée de Gatineau, houleuse à souhait, qui a commandé le processus de réflexion du cabinet Lévesque à Pointe-au-Pic, puis la création des deux grands comités de travail respectivement sur la question nationale et sur l'économie et l'emploi.

### ■ *Policaillerie, tout ça!*

Le Syndicat des fonctionnaires du gouvernement du Québec remet en question la décision récente du ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu d'ouvrir au public les bureaux des centres Travail Québec pendant les heures du repas du midi. Le gouvernement poursuit des « objectifs politiques », il veut « améliorer son image », clame le Syndicat.



L'ex-ministre manitobain, M. Joe Borowski, contestera la décision d'un tribunal de Régina qui a non seulement déclaré constitutionnels les avortements thérapeutiques au Canada mais qui lui a, en outre, imposé les frais de cour occasionné par son procès. Le slogan sur l'affiche déclare: « Tuez-la maintenant et ce sera un meurtre. Si vous l'aviez fait, il y a trois mois, on aurait parlé d'un avortement. » (Photolaser CP)

# Le Dr Joe Borowski poursuivra sa croisade jusqu'en Cour suprême

(D'après CP et PC) — Encouragé par l'arrêt de Régina, qui a confirmé la légalité des avortements thérapeutiques au Canada, les avocats du Dr Henry Morgentaler ont décidé hier de surseoir à leur intention de contester la constitutionnalité des lois canadiennes sur l'avortement.

Les avocats du Dr Morgentaler et des six membres du personnel de sa clinique de Winipeg, tous accusés d'avoir conspiré pour effectuer des avortements illégaux, ont néanmoins l'intention de s'en prendre éventuellement à l'article 251 du Code criminel à un moment indéterminé de leur procès. Me Greg Brodsky et Me David Margolis, qui représentent les accusés, ont l'intention de « réduire en poussière » cet article du code criminel qui ne respecte pas, à leur avis, les dispositions de la Charte canadienne des droits.

Me Brodsky a déclaré hier devant le juge Kris Stefanson, de Winnipeg, que le jugement de Régina sur l'absence de droits juridiques des foetus « faisait avancer grandement la cause de ses clients ». Cette décision, a-t-il ajouté, a aussi porté un dur coup au principal adversaire des avortements, M. Joe Borowski, qui avait plaidé à Régina que le foetus avait les droits de toute personne juridique.

L'article 251 du Code criminel déclare illégaux tous les avortements qui n'ont pas été approuvés par le comité thérapeutique d'un hôpital reconnu. Ces comités exigent généralement qu'on leur fasse la preuve d'une menace sérieuse à la santé de la mère si la grossesse n'est pas interrompue. Me Brodsky a précisé que cet article du Code criminel ne respecte pas les dispositions de la Charte des droits sur la sécurité physique des personnes parce que, notamment, les comités thérapeutiques dont il est fait mention n'existent pas dans tous les hôpitaux. Les femmes aux prises avec une grossesse non désirée ou problématique doivent alors franchir d'importantes distances et effectuer souvent des dépenses supérieures à leurs moyens pour obtenir cette permission d'un hôpital reconnu.

De plus, a soutenu Me Brodsky, la sécurité des personnes est matière de droits civils, lesquels relèvent des juridictions provinciales et non des lois fédérales comme le Code criminel.

Le juge Stefanson a déclaré pour sa part qu'il décidera d'ici mercredi prochain s'il citera le Dr Morgentaler et ses aides à leur procès. L'enquête préliminaire réclamée par la Couronne vise à déterminer s'il y a suffisamment de preuves pour citer les accusés à leur procès. La Couronne entend démontrer l'intention criminelle des accusés d'enfreindre les lois sur l'avortement. Elle a fait témoigner sept femmes qui ont raconté comment s'est déroulé leur avortement, grâce notamment à une pompe révolutionnaire mise au point par le Dr Morgentaler, qui a été imitée depuis ailleurs dans le monde.

La défense a pour sa part soutenu que la Couronne n'avait pas présenté un échantillon de témoins représentatif des cas traités à la clinique de Winipeg. Dans chaque cas, a-t-elle néanmoins plaidé, il y avait urgence médicale, notamment pour la santé et l'équilibre mental des patientes.

Le Dr Morgentaler a ajouté pour sa part que le jugement de Régina ne modifierait en rien, toutefois, la situation actuelle des femmes canadiennes qui veulent obtenir un avortement, ce qui est à son avis à peu près impossible dans plusieurs régions du Canada à cause de l'absence de comités thérapeutiques dans de nombreux hôpitaux.

*Les dépenses plafonnent*

# Le consommateur est toujours aussi morose et inquiet

OTTAWA (PC) — Les consommateurs ont dépensé moins en août que durant le mois de juillet, ce qui donne du poids aux prédictions selon lesquelles la vague de dépenses durant les six premiers mois de l'année ne se renouvellera pas dans le semestre courant.

Les ventes au détail (en données corrigées des variations saisonnières) ont diminué de 1.6 pour cent en août pour se replier à $8.8 milliards, notait Statistique Canada hier.

Il y a quelques jours, le Conference Board of Canada disait que la confiance des consommateurs pourrait bien fléchir dans les prochains mois. Elle fondait sa conclusion sur un sondage d'opinion des consommateurs mené en juillet.

Pour sa part, Statistique Canada a averti à plusieurs reprises que le chômage élevé et persistant conjugué à la lente croissance des salaires avaient réduit le montant d'argent dont les consommateurs disposaient pour leurs dépenses.

Toutefois, en chiffres non désaisonnalisés, les ventes effectuées au mois d'août étaient toujours de 11.2 pour cent supérieures à celles d'il y a un an, ce qui donnait aux commerçants un gain réel de plus de cinq pour cent une fois l'inflation prise en compte.

La baisse de la taxe de vente en Ontario sur les meubles et l'électroménager a pris fin au début août. Mais les commerçants semblent avoir fait d'assez bonnes affaires à la rentrée des classes, au dire de Mel Fruitman, du Conseil canadien des détaillants.

Les commerçants misent à présent sur la neige et le froid... pour réchauffer les ventes de Noel, signale M. Fruitman. Il souligne que Noel compte beaucoup pour les boutiquiers: ils effectuent 20 pour cent de leurs ventes en novembre et décembre, sans compter qu'elles leur rapportent un pourcentage de profits plus élevé.

Toujours est-il qu'à Statistique Canada on n'a pu expliquer entièrement la décroissance des ventes — en données désaisonnalisées — au mois d'août, par rapport à juillet, ce qui est le premier recul d'un mois à l'autre depuis avril.

Peut-être est-ce dû au fait qu'août est un mois habituellement creux pour les ventes d'automobiles et juillet un bon mois pour les "spéciaux" d'été, estime un fonctionnaire de la Statistique.

Une baisse des ventes de voitures, qui comptent pour 26 pour cent de toutes les ventes au détail, et une chute des ventes dans les grands magasins qui interviennent pour 10 pc, ont été d'importants facteurs derrière le fléchissement général des ventes au détail.


Gouvernement du Québec
Ministère des Communications

Connaître les lois et règlements pour mieux connaître ses droits...



- **Charte des droits et libertés de la personne** EOQ 19261-7 2,75 $
- **Loi sur la protection du consommateur** EOQ 19690-7 7,50 $
- **Loi sur la protection de la jeunesse** EOQ 19742-6 4,50 $
- **Loi sur l'exercice des droits des personnes handicapées** EOQ 12595-5 2,75 $

Les textes des lois et règlement du Québec sont publiés séparément, en tirés à part, pour vous donner une information juridique sûre et précise. Les librairies de l'Éditeur officiel offrent un grand nombre de ces publications. Passez y faire votre choix!

**En vente à la librairie de l'Éditeur officiel du Québec :**
**Montréal**
Complexe Desjardins
Tél. 873-6101

**ou par commande postale à :**
Ministère des Communications
Case postale 1005
Québec (Québec) G1K 7B5

Paiement par chèque ou mandat-poste à l'ordre de **Les publications du Québec**

8657

Québec



UN SUCCÈS INCOMPARABLE! QUELLE RÉUSSITE SPECTACULAIRE!

**Les 126 résidences du Sanctuaire du Mont-Royal ont déjà été acquises par des acheteurs enthousiastes.**

Aussi, compte tenu d'une demande croissante de demeures de qualité de la part d'investisseurs avisés, nous sommes fiers d'annoncer l'ouverture officielle des ventes de la deuxième pyramide.

Habitas 1983




le sanctuaire du mont-royal

- 106 nouvelles résidences de prestige offrant la même qualité incomparable.
- Environnement toujours aussi spectaculaire: superbe boisé à dix minutes du centre-ville.
- 1 ch. à c. : à compter de 1 015 pi ca — Tous vendus.
- 2 ch. à c. : à compter de 1 315 pi ca — 126 500 $ et plus.
- 3 ch. à c. : à compter de 1 700 pi ca — 165 500 $ et plus.
- Penthouses : à compter de 2 360 pi ca — 360 000 $ et plus.
- Occupation : été 1984.

BUREAU DES VENTES: 6000 CHEMIN DEACON, MONTRÉAL, TÉL.: 738-6000. (De préférence sur rendez-vous)



CHAÎNE HUMAINE POUR LA PAIX



le 22 octobre
11h Carré Phillips

S'il vous est impossible de participer à la chaîne humaine, vous pouvez quand même envoyer vos dons au:

**Comité du vingt-deux octobre, 3625 rue Aylmer, Montréal 392-3008.**

# Le PLD protègera le siège de Tanaka

TOKYO (AFP) — Le parti libéral démocrate japonais (PLD, au pouvoir) a décidé hier de bloquer toute tentative de contraindre l'ex-premier ministre Kakuei Tanaka, reconnu coupable de corruption, à abandonner son siège de député.

Le comité exécutif du parti a décidé, en invoquant des problèmes constitutionnels, de s'opposer au dépôt éventuel devant l'assemblée générale de la Diète (parlement) de toute résolution de l'opposition exigeant que M. Tanaka se démette de ses fonctions de député.

M. Tanaka a été condamné mercredi à quatre ans de prison et 500 millions de yen (2,15 millions de dollars) d'amende pour avoir touché des pots-de-vin de la compagnie américaine Lockheed lorsqu'il était au pouvoir de 1972 à 1974. Il a fait appel et déclaré qu'il conserverait son siège jusqu'à ce que son innocence soit prouvée. Ayant dû démissionner du PLD en 1976 lors de son inculpation, il a continué depuis lors à siéger à la Diète en qualité d'indépendant et à contrôler la plus importante faction du PLD.

La décision des instances supérieures du PLD représente une victoire pour M. Tanaka, estiment les observateurs, en ce qu'elle lie théoriquement tous les membres du parti. Le PLD détient la majorité absolue dans les deux chambres de la Diète et une résolution de l'opposition n'aurait de chances d'être adoptée que si certains parlementaires du PLD, par exemple des membres des factions minoritaires notoirement hostiles à M. Tanaka, l'appuyaient.

Si cette analyse se confirmait, le grand gagnant serait le premier ministre, M. Yasuhiro Nakasone. Le verdict de culpabilité prononcé à l'encontre de M. Tanaka risquait en effet de le gêner considérablement, parce qu'il doit en grande partie à M. Tanaka son élection à la tête du parti en novembre dernier.

Ses partisans craignaient particulièrement la résurgence des luttes intestines dans le parti et éventuellement la dissolution forcée de la Chambre des représentants amenant des élections générales, en une période où le Japon s'apprête à recevoir trois visiteurs de marque, le chancelier d'Allemagne fédérale Helmut Kohl, le président des États-Unis Ronald Reagan et le secrétaire général du parti communiste chinois, M. Hu Yaobang.

# Le déploiement des euromissiles, plus grave crise depuis 45 (Moscou)

NATIONS UNIES (d'après AFP et Reuter) — Le numéro deux soviétique aux Nations unies, l'ambassadeur Richard Ovinnikov, a exprimé hier la conviction que les euromissiles de l'OTAN seraient déployés en Europe, et a affirmé que le monde traversait sa crise la plus grave depuis 1945.

Survenant peu après la publication du communiqué de la réunion ministérielle du Pacte de Varsovie, jugé modéré par les observateurs, les propos de ce vétéran de la diplomatie soviétique ont surpris par la sévérité du ton qu'il a employé. M. Ovinnikov tenait une conférence de presse hebdomadaire à l'ONU.

« Pour être réaliste, a-t-il dit, je pense qu'ils (les euromissiles) seront déployés, tout le monde devrait comprendre qu'ils seront déployés et qu'ensuite il y aura une réponse de l'Union soviétique. Nous devrions tous comprendre à quel point la situation est sérieuse et dangereuse ». Il a souligné que l'URSS n'était pas responsable de la situation et qu'elle ne ferait que « réagir si les États-Unis agissent ».

Interrogé sur la poursuite des négociations de Genève, M. Ovinnikov a déclaré que l'URSS n'avait pas abandonné ses efforts de paix. Mais il s'est refusé à indiquer quelle décision serait prise après le déploiement. « Elles seront annoncées à leur tour », a-t-il déclaré.

Les ministres des Affaires étrangères du Pacte , dans le communiqué publié quelques heures plus tôt, avaient estimé « essentiel » que se poursuivent ces négociations en posant toutefois pour condition la renonciation par les États-Unis et l'OTAN à leurs plans de déploiement.

Le diplomate soviétique a ensuite accusé les États-Unis de mener une politique qui est « une menace à la paix mondiale et à l'indépendance de nombreux pays ». La comparant au film *Rosemary's baby* (*Le bébé de Rosemary*), il a déclaré qu'elle était un « bébé adulte, qui a déjà commis un meurtre prémédité celui de la détente ».

M. Ovinnikov a ajouté que si Washington « poursuivait sa ligne le monde devra faire face à une guerre nucléaire ». Mais il a ajouté que l'URSS ne « désespérait pas » et qu'elle utiliserait aux mieux les Nations unies pour faire avancer ses nouvelles propositions de gel nucléaire et de condamnation de la guerre nucléaire.

La déclaration du Pacte de Varsovie sur les euromissiles est « plutôt brumeuse », estimait-on dans les milieux diplomatiques de l'OTAN.

Certains diplomates pensent que la déclaration s'adresse surtout aux milieux qui, en Occident, sont favorables au report du déploiement des engins américains.

On note le côté obscur d'un passage de la déclaration: « Dans les conditions où les États-Unis et leurs alliés de l'OTAN renonceront » au déploiement des euromissiles. Si cela veut dire « à la condition que », c'est inacceptable car il n'est pas question de renoncer au déploiement à moins que les négociations de Genève ne produisent un résultat concret d'ici décembre, ajoutait-on.

On prend acte de l'absence de menaces nouvelles dans la déclaration. « Elle est plus modérée dans son ton que les récentes déclarations soviétiques et semble avoir pour objectif d'obtenir, par exemple, un délai de six mois... Cela pourrait plaire à certains membres de l'Alliance atlantique moins résolus que d'autres », déclarait un diplomate.

D'autres pensent que la déclaration se veut un témoignage de la bonne foi des Soviétiques avant le début de la nouvelle vague de manifestations anti-nucléaires dans les pays de l'OTAN ce mois-ci.

Les États-Unis ont indiqué de leur côté que le communiqué du Pacte de Varsovie publié le jour même contient certains signes encourageants, même s'il souffre d'« ambiguïté » et ne représente aucun changement fondamental de la position soviétique aux négociations sur les euromissiles.

Le gouvernement américain a en particulier accueilli favorablement la suggestion, faite à l'issue de la réunion à Sofia des ministres des Affaires étrangères des sept pays du Pacte de Varsovie, que les négociations de Genève pourraient être poursuivies au-delà de la fin de l'année.

Des hauts responsables soviétiques avaient en effet menacé ces derniers jours de mettre fin aux négociations sur les euromissiles si les nouvelles fusées américaines (Pershing-2 et missiles de croisière) étaient déployées en Europe de l'Ouest à la fin de l'année, rappelle-t-on.

Sur le fond le gouvernement américain ne décèle dans ce communiqué « aucune évolution » de la position soviétique aux négociations de Genève et considère que Moscou continue de rechercher « un monopole » en matière de missiles nucléaires de moyenne portée, a ajouté le département d'État.

Dans ce contexte, le département d'État a à nouveau accusé l'URSS de « chercher à tromper » l'opinion publique « en prétendant avoir gelé » les déploiements de fusées SS-20. « En fait, les Soviétiques ont déployé plus de 100 SS-20 » depuis le début des négociations de Genève en novembre 1981 et continuent de menacer de prendre des « contre-mesures » si les missiles américains sont déployés en Europe, a-t-il souligné.

# Le départ surprise de Clark ne modifie pas la politique étrangère de Reagan

WASHINGTON (d'après Reuter et AFP) — Le départ de M. William Clark de son poste de conseiller du président en matière de sécurité nationale n'entraînera pas de changement de la politique étrangère américaine, de même que le rôle du secrétaire d'État, M. George Shultz, demeura inchangé.

« La politique étrangère est formulée dans le bureau ovale (du président Reagan). (M.) Clark était l'écho du président en matière de politique étrangère et quiconque lui succèdera en sera également l'écho », a déclaré Larry Speakes, porte-parole de la Maison-Blanche.

Aucune précision n'est donnée quant à la nomination d'un successeur de M. Clark, conservateur convaincu et l'un des collaborateurs les plus fidèles de M. Reagan, qui lui a confié jeudi le poste de secrétaire à l'Intérieur, en remplacement de M. James Watt.

Le porte-parole a également refusé de dire si M. Robert McFarlane, représentant du président au Proche-Orient et adjoint de M. Clark, était le mieux placé pour lui succéder. Le nom de Mme Jeane Kirkpatrick, déléguée aux Nations Unies, figure aussi parmi les candidats au poste de M. Clark.

Le bruit courait à Washington depuis quelque temps que M. Shultz n'était pas satisfait de son rôle, ayant le sentiment de jouer les seconds rôles face à M. Clark, confident de longue date du président et reflètant le malaise persistant entre les détenteurs successifs des deux postes-clé de la politique étrangère américaine autour du président.

M. Shultz est considéré comme plus pragmatique que M. Clark, conservateur endurci, qui a notamment poussé M. Reagan à adopter une attitude militaire intransigeante à l'égard de la guérilla de gauche en Amérique centrale, rappellent les observateurs.

Le départ de M. Clark de son poste à la Maisonèblanche — qui a provoqué la surprise dans les milieux politiques — pourrait par ailleurs améliorer les rapports entre les principaux collaborateurs du président. M. Clark a souvent eu maille à partir avec le secrétaire général, M. James Baker et avec son adjoint, M. Michael Deaver, beaucoup plus enclins à transiger avec l'opposition politique.

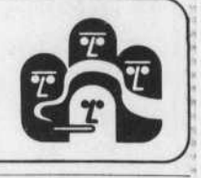
M. Zbigniew Brzezinski, qui avait occupé la même fonction que M. Clark dans l'administration Carter, a déclaré à la télévision que la continuité de la politique étrangère américaine allait souffrir du départ de M. Clark.

Certains sénateurs démocrates et républicains ont également critiqué la décision du président, qui trahit, selon eux, un manque de confiance en matière de politique étrangère, à un moment critique.

Par contre, plus préoccupées d'écologie que de diplomatie, les organisations liées à l'environnement ont déjà fait fait preuve d'une belle unanimité.

La nomination de M. Clark comme secrétaire à l'Intérieur en remplacement de M. Watt, « est une insulte pour l'environnement américain », a estimé le directeur de la Wilderness Society. Quant au directeur des Amis de la terre, M. Geoff Webb, il a déclaré que « M. clark n'en sait pas plus en ce qui concerne les parcs nationaux ou les espèces en voie de disparition que sur l'Angola ou le Zimbabwe ».

Le tabagisme menace votre santé



*MONSIEUR LE MINISTRE JEAN-LUC PÉPIN*

**SUCO EST PRÊT À NÉGOCIER**

Le gouvernement du Canada menace toujours de couper toutes les subventions au SUCO. Il s'agit d'une décision « ARBITRAIRE ET INJUSTE » selon l'AQOCI (Association québécoise des organismes de coopération internationale). Des dizaines d'organismes de coopération s'expriment contre cette décision, POURQUOI?

« Parce qu'au PÉROU, dans les bidonvilles de Lima, le manque total de services de base rend la vie très difficile pour la population. Or en vivant avec ces populations, j'ai vécu une occasion privilégiée, en appuyant dans un projet SUCO l'implantation d'une garderie populaire dans le bidonville de Huascar... Voir la réalité du tiers monde d'une manière concrète m'a permis de mieux me reconvaincre de l'importance de transformer plusieurs situations que nous vivons, d'un bord ou de l'autre de l'équateur, et du besoin mutuel de solidarité...''

***Micheline Moreau, ex coopérante au Pérou***

Le SUCO, avec l'AQOCI et le CCCI (Conseil canadien pour la coopération internationale) veulent négocier avec l'ACDI et le Ministre Pépin, pour la survie et le développement du travail de coopération et de solidarité internationale.

Si vous avez vous aussi une opinion sur le sujet, écrivez-la au **Ministre Pépin, MAE, Ottawa, à l'ACDI, 200 Promenade du Portage, Hull et au SUCO, 6839 rue Drolet, Montréal.**

Cette annonce est payée grâce à l'appui de plusieurs organismes et individus solidaires avec SUCO.

# Six morts et 250 arrestations jeudi lors des incidents au Chili

SANTIAGO (AFP) — Six personnes ont été tuées et 250 autres arrêtées jeudi au Chili, lors de la troisième et dernière journée du 6eme mouvement national de protestation contre le régime du général Augusto Pinochet, a-t-on appris hier à Santiago de source officielle.

On indique, de même source, qu'une dizaine de personnes ont été blessées, et 250 arrêtées dans tout le pays.

Parmi les morts figurent trois étudiants de 16 à 19 ans tués jeudi soir lorsque les carabiniers (police militaire) ont ouvert le feu pour disperser des manifestations dans les quartiers sud de Santiago.

Selon la police militaire, les trois étudiants ont été tués par des inconnus qui ont ouvert le feu d'une voiture en marche. Plusieurs radios de Santiago ont néanmoins cité des témoignages selon lesquels les jeunes gens auraient été tués par des policiers en uniforme.

Les trois autres morts sont un jeune homme victime d'une bombe lacrymogène à Concepcion (500 km au sud de Santiago), une femme de 23 ans, atteinte d'une balle dans la tête et décédée jeudi soir dans un hôpital de la capitale, et un carabinier assassiné à Santiago, alors qu'il montait la garde devant un bâtiment des forces armées.

Depuis le début du mouvement de protestation contre le régime militaire, le 11 mai, le bilan officiel des victimes civiles et policières s'élève à présent à 69.

Ce mouvement de protestation, qui a duré trois jours, était organisé par le Mouvement démocratique populaire (MDP, regroupant le parti communiste, une branche du parti socialiste et diverses organisations de gauche) et le Projet de développement national (Proden, regroupant des personnalités allant de la droite libérale à la gauche marxiste).

L'Alliance démocratique (AD, rassemblant des partis allant de la droite à certains courants du parti socialiste) n'avait pas officiellement donné son appui au mouvement, mais elle avait souligné « la légitimité du droit à manifester, seule manière pour le peuple de se faire entendre ». Jeudi, l'AD a « définitivement rompu » le dialogue qu'elle entretenait avec le gouvernement par l'intermédiaire du ministre de l'Intérieur, M. Sergio Onofre Jarpa.

« Nous envisageons de nouvelles manifestations avec les associations professionnelles, les syndicats, les étudiants et toute organisation sociale concernées par la situation politique et économique du pays », a déclaré hier M. Julio Subercaseaux, représentant des conservateurs au sein de l'Alliance.

# Important remaniement du cabinet sud-coréen

SÉOUL (Reuter) — Le président sud-coréen Chun Doo Hwan a nommé hier M. Chin Iee-Chong premier ministre dans le cadre d'un important remaniement ministériel à la suite de l'attentat de Rangoon dans lequel quatre ministres sud-coréens avaient trouvé la mort dimanche.

Un porte-parole de la présidence a précisé que ce remaniement concernait 12 des 22 membres du cabinet.

M. Chin Iee-Chong, président du parti démocratique de la justice, devient premier ministre en remplacement de M. Kim Sang-Hyup.

M. Shin Byong-Hyun, président de l'association des commerçants coréens, devient vice-premier ministre et ministre du Plan économique. M. Shin avait déjà été au Plan de septembre 1980 à janvier 1982.

M. Lee Won-Kyung, ancien ministre de l'Information et ministre des Sports dans le gouvernement sortant, devient ministre des Affaires étrangères.

L'attentat de dimanche avait tué Suh Suk-Joon, vice-premier ministre, Lee Bum-Suk, ministre des Affaires étrangères, Kim Dong-Whie, ministre du Commerce, et Suh Sang-Chul, ministre de l'Énergie.

Deux vice-ministres, MM. Kum Jin-Ho, au Commerce, et Choi Dong-Kyu à l'Énergie, deviennent ministres à part entière.

M. Kang Kyong-Shik, ministre des Finances dans le gouvernement sortant, devient secrétaire général de la présidence en remplacement de Hahm Pyong-Choon également décédé dans l'attentat de Rangoon.

Un quart de siècle d'ÉCRITURE

À l'occasion du Salon du livre de Montréal (où vous pourrez d'ailleurs visiter Le Devoir), nous publierons le samedi 5 novembre un cahier littéraire en collaboration avec l'équipe de la revue Liberté, qui fête son 25e anniversaire.

Il y aura entre autres des textes de François Ricard et Jacques Godbout.

Pour réserver un espace publicitaire, communiquez avec Jacqueline Avril au (514) 844-3361 avant le 28 octobre.

**LE DEVOIR**

le 3fait le4

les annonces classées 286-1200

**CIAL·SPÉCIAL·SPÉCIAL·SPÉ**

**Le congrès à la direction du Parti Libéral du Québec.**

**Michel Viens, Madame Solange Chaput-Rolland et toute l'équipe de journalistes de CKAC seront sur place durant tout le week-end pour vous décrire de minute en minute, les péripéties de ce congrès.**

**Le numéro 1 de l'information.**

CKAC 73

# Un marine tué dans une embuscade à Beyrouth

BEYROUTH (AFP) — Un 'marine' américain de la Force multinationale au Liban a été tué, hier matin, au cours d'échanges de tirs dans la région de l'aéroport international de Beyrouth.

Cependant, à Tripoli, capitale du Nord-Liban, les combats entre fondamentalistes musulmans et miliciens du parti communiste libanais (PCL, pro-soviétique) ont cessé, mais le conflit risque de dégénérer en un affrontement entre la Syrie et ses alliés, d'une part, et les Palestiniens loyalistes à M. Yasser Arafat, d'autre part.

Pour la première fois depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu le 26 septembre, un soldat américain a été tué hier. Le major Robert Jordan, porte-parole du contingent des 1,600 marines stationnés à Beyrouth, a annoncé qu'un sergent a été tué en fin de matinée, à proximité de l'aéroport international de Beyrouth, par un tireur embusqué. Une balle s'est logée dans sa poitrine alors qu'il circulait en jeep. Un peu plus tôt, un autre 'marine' avait été blessé dans le même secteur par un tireur isolé.

Depuis l'arrivée de la Force multinationale (États-Unis, France, Italie, Grande-Bretagne) au Liban, en septembre 1982, six marines ont été tués et 43 blessés.

Selon le major Jordan, la mort du marine est le résultat d'une action « délibérée ». Pendant toute la matinée d'hier, des rafales d'armes automatiques, ponctuées par l'explosion de roquettes, ont retenti dans la banlieue sud de Beyrouth, le long de l'aéroport.

Cette banlieue est contrôlée, depuis le début du mois de septembre par les miliciens du mouvement politico-militaire chiite Amal.

Le gouvernement américain s'est déclaré « attristé et préoccupé » mais a réaffirmé que les quelque 1.600 soldats américains de la force multinationale poursuivraient leur mission au Liban.

« Le fait que le cessez-le-feu continue de tenir (dans le Chouf) et que le processus de réconciliation nationale au Liban a commencé, montre que la force multinationale exerce une influence positive sur la situation au Liban », a déclaré le porte-parole du département d'État.

Les positions de l'armée libanaise à Souk el-Gharb, dans la montagne au sud-est de Beyrouth, ont d'autre part essuyé des rafales d'armes automatiques et reçu quelques obus, hier matin, a-t-on annoncé de sources militaires.

Après deux jours de violents combats qui ont fait 75 ou 87 tués, selon les sources, Tripoli était toujours sur pied de guerre hier, bien que les affrontements aient cessé depuis jeudi soir.

Les miliciens du parti communiste, qui ont eu à subir la plupart des pertes de ces derniers jours, ont évacué dans la nuit de jeudi à vendredi toutes leurs permanences à Tripoli, selon les correspondants dans la ville. Ces permanences, notamment le siège principal du parti, étaient assiégées depuis 72 heures par les miliciens fondamentalistes du Mouvement de l'unification islamique dirigé par le cheikh Said Chaaban. Un autre parti de gauche libanais, le parti syrien national social (PSNS), allié des communistes, a cependant refusé d'évacuer ses permanences.

Une force d'interposition de cent combattants, comprenant des loyalistes du mouvement palestinien Fatah, ainsi que des membres de l'Armée du Liban arabe (anciens dissidents de l'armée libanaise), a été mise en place à Tripoli qui est désormais pratiquement contrôlée par les miliciens fondamentalistes.

Le conflit risque de se greffer sur la crise syro-palestinienne. Le PCL, allié de la Syrie, et ancien allié du Fatah, a en effet accusé M. Yasser Arafat d'être personnellement responsable des combats de Tripoli. D'autre part, selon des sources policières, des renforts de combattants palestiniens dissidents sont arrivés jeudi soir dans la région de Tripoli. Les deux derniers camps palestiniens du Liban fidèles à M. Arafat se trouvent à l'entrée nord de Tripoli, rappelle-t-on.

Alors qu'une réunion préliminaire chargée de préparer le congrès de réconciliation nationale s'est tenue avec succès jeudi à beyrouth et a réussi à adopter un ordre du jour, les travaux du comité militaire quadripartite, chargé de consolider le cessez-le-feu, sont bloqués. Les représentants d'Amal et du parti socialiste progressiste de M. Walid Joumblatt ont en effet décidé de ne plus participer à ces réunions.

Cette décision a pour conséquence de rendre impossible la mise en place des 800 observateurs neutres grecs et italiens qui auraient dû se mettre en place sur les lignes de front dès l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 26 septembre. Il revient en effet au comité militaire de transmettre une recommandation au gouvernement qui pourra alors présenter une demande à Athènes et Rome.



M. Cecil Parkinson arrive à sa maison de Northaw (Hertfordshire) hier après avoir remis sa démission à Mme Thatcher à la suite du scandale causé par ses relations extra-conjugales avec sa secrétaire. (Photolaser AP)

# Les conservateurs respirent enfin après la démission de Parkinson

BLACKPOOL (AFP) — Le congrès du parti conservateur britannique a accueilli avec soulagement hier à Blackpool la démission de M. Cecil Parkinson, le ministre du Commerce et de l'Industrie, qui était traqué par la presse depuis la révélation voici une semaine de ses aventures extra-conjugales.

La lecture à la tribune d'un communiqué de Downing Street annonçant que Mme Margaret Thatcher avait accepté « à regret » la démission du ministre, a été accueillie par des applaudissements polis des quelque 5.000 délégués.

En fait, Mme Thatcher avait convoqué à 2 h du matin M. Cecil Parkinson, dès qu'elle avait été informée de la publication dans les dernières éditions du Times, des révélations de son ancienne secrétaire.

Puis, après quatre journées de vaudeville, le congrès a oublié les aventures extra-conjugales de M. Parkinson pour réserver une immense ovation au premier ministre, Mme Margaret Thatcher.

Pendant plus de huit minutes, les délégués debout ont acclamé leur leader, avant d'entonner le God Save The Queen, soutenu par l'organiste du Winter Gardens. Vêtue d'une robe bleu nuit sévère, Mme Thatcher, qui paraissait fatiguée et tendue depuis le début du congrès, a semblé retrouver enfin son énergie sous les vivats.

Dans un long discours, Mme Thatcher venait de résumer les grandes lignes de sa politique intérieure : lutte contre l'inflation, réforme des lois syndicales, vente au public des logements sociaux, renforcement de l'ordre et de la police, promotion d'une nouvelle technologie, effort de réduction des dépenses publiques et, si possible, des impôts.

Le premier ministre a également prêché le dialogue avec l'URSS, thème nouveau chez elle, tout en prônant la fermeté: déploiement des missiles de croisière et négociation sur la force de dissuasion britannique seulement au cas où les 2 superpuissances « réduiraient radicalement » leurs arsenaux stratégiques.

Mais Mme Thatcher a commencé par un hommage au grand absent de cette journée, M. Parkinson, dont elle venait d'accepter « à regret » la démission : « Nous ne pouvons pas oublier aujourd'hui l'homme qui a si brillamment organisé notre campagne électorale », a-t-elle dit sans nommer M. Parkinson, 52 ans, qui était président du parti jusqu'au mois dernier.

M. Parkinson, dont la secrétaire attend un enfant de lui, avait déjà quitté discrètement Blackpool avec son épouse par une porte de service de son hôtel. Pourtant, la veille, le congrès lui avait donné l'absolution en l'acclamant à son arrivée.

Mais il n'a pu résister hier aux déclarations au *Times* de sa secrétaire, Mlle Sara Keays, 36 ans. La jeune femme a révélé que M. Parkinson lui avait promis le mariage depuis 1979 et jusqu'en juillet dernier, et qu'il avait refusé d'informer Mme Thatcher de la situation jusqu'à la victoire électorale du 9 juin dernier.

L'affaire, qui fait les délices de la presse depuis huit jours, a fait du tort au parti, estimaient hier plusieurs dirigeants conservateurs. Certains délégués suggéraient même timidement que Mme Thatcher l'avait mal menée en donnant tout son soutien à M. Parkinson.

Pendant les 4 jours du congrès, les frasques de M. Parkinson ont relégué au second plan les débats politiques. L'épisode a tourné hier matin à la farce: M. Denis Thatcher, le mari du premier ministre, est allé inaugurer in extremis à la place de M. Parkinson l'héliport de Blackpool, pendant que des ouvriers dévissaient une plaque neuve à la gloire du ministre déchu.

Mardi, le ministre de l'Intérieur, M. Leon Brittan, avait annoncé un renforcement des peines pour les crimes à mains armées. Mercredi, le chancelier de l'Échiquier, M. Nigel Lawson, avait mis en garde les Britanniques contre des augmentations d'impôts s'il ne parvenait pas à réduire les dépenses publiques. Jeudi enfin, le ministre de l'Emploi, M. Norman Tebbit, avait annoncé la prochaine étape de la mise au pas des syndicats. Son collègue de la Santé, M. Norman Fowler, s'est défendu de vouloir démanteler le service national de santé, et le congrès a rejeté enfin une résolution réclamant l'arrêt total de toute immigration de couleur.

Mais, toute la semaine, les conservateurs n'ont en fait parlé que d'une seule chose: l'adultère, ses risques et ses charmes. Une déléguée d'un âge certain expliquait hier la chute de M. Parkinson en citant Shakespeare : « La furie de l'enfer n'égale pas celle d'une femme qui a été méprisée. »

# Israël: la crise s'aggrave encore

JERUSALEM (AFP) — Au lendemain de la démission du ministre des Finances, M. Yoram Aridor, la crise économique en Israel a atteint hier une ampleur inégalée.

Refroidis par une douche écossaise de quatre jours au cours desquels on leur a successivement annoncé une dévaluation de 23 % de leur monnaie, l'augmentation de 50 % du coût de la vie, la fin du système de l'indexation des salaires, la chute des valeurs bancaires et la « dollarisation » de leur pays, les Israéliens se sont une nouvelle fois précipités aux guichets des banques pour annuler leurs plans d'épargne, vider leurs comptes en shekels, et acheter des devises étrangères.

L'intervention peu convaincante jeudi soir à la télévision nationale du premier ministre, M. Yitzhak Shamir, n'a pas réussi à enrayer ce mouvement de panique.

Selon le quotidien *Maariv* le plan avorté de « dollarisation » d'Israël a provoqué à lui seul des pertes représentant des dizaines de millions de dollars pour les banques, le public préférant thésauriser ses avoirs en numéraire, alors que le shekel s'est encore dévalorisé d'un demi pour cent hier par rapport au dollar.

Cette crise de confiance, estime-t-on, devrait être encore amplifiée par la confusion politique à Jérusalem.

Divisé sur le choix d'un successeur à M. Aridor et sur la politique d'indemnisation des plus défavorisés, le cabinet va devoir aussi affronter la grogne de l'opinion et de l'opposition travailliste: fuite des capitaux, grèves, motion de censure.

La fermeture prolongée de la bourse des valeurs de Tel-Aviv, qui ne rouvrira pas ses portes dimanche contrairement aux prévisions, ne contribue pas à rassurer les esprits, pas plus que les plus récentes statistiques sur l'économie israélienne.

L'indice du coût de la vie de septembre, publié hier à Jérusalem, révèle que les prix ont grimpé de 9 % ce seul mois. C'est sans précédent depuis la création d'Israël en 1948.

L'inflation est actuellement au taux record de 131.1 % par année et devrait bientôt approcher 160 %, les experts prévoyant une nouvelle augmentation des prix de plus de 10 % pour le mois d'octobre.

D'autre part, le déficit extérieur de l'État hébreu s'est accru de 16 au cours des neufs premiers mois de 1983 par rapport à la période correspondante de l'année précédente et ses exportations ont connu une nouvelle régression.

Selon les calculs de prospective, la balance commerciale devrait accuser cette année un déficit de $5.2 milliards. Les réserves en devises étrangères du pays ont connu une véritable hémorragie puisqu'elles sont inférieures à $3 milliards.

Dès son discours d'investiture au parlement, M. Shamir a mis lundi l'accent sur la nécessité d'un changement de cap économique et l'adoption d'une politique d'austérité.

L'extravagant plan de dollarisation d'Israël de M. Aridor semble avoir épuisé le maigre capital de confiance dont jouissait encore le premier ministre auprès des Israéliens.

Sceptiques, blasés, ils s'attendaient au pire hier ne sachant pas si, à l'heure des choix, leur gouvernement a opté pour le freinage économique — avec toutes ses séquelles comme le chômage et la récession — ou pour la fuite en avant.

Symbole éloquent de cette situation, le ministère des Finances demeurait vacant, aucun candidat ne se pressant pour avancer sur un terrain aussi miné.

Dans ce contexte, M. Ezer Weizmann, figure politique éminemment respectée en Israël, apparaissait comme un éventuel « ultime recours » pour le Likoud à l'approche des élections municipales le mois prochain et à deux ans des élections législatives générales.

Mais ce recours, face à la popularité montante du parti travailliste, était lui-même compromis. Le parti nationaliste Tehya, qui constitue avec ses quatre députés un appoint indispensable à la coalition de M. Shamir, a en effet fait savoir qu'il s'oppose à l'entrée au gouvernement de l'ancien ministre de la Défense, connu pour ses positions modérées à propos des territoires occupés de Cisjordanie et Gaza.

# Sept annnées de camp pour Begun

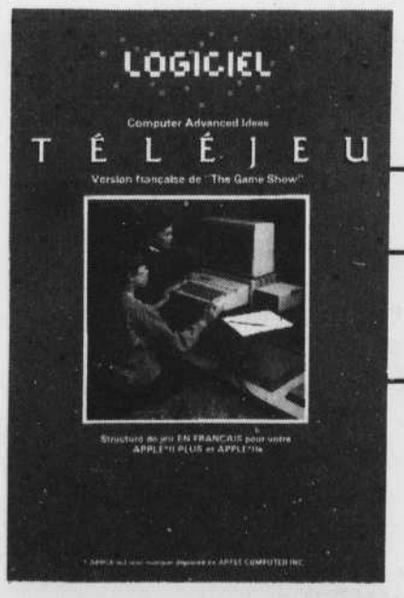
MOSCOU (AFP) — Le militant juif Yossif Begun a été condamné hier à la peine maximale, soit sept ans de camp assortis de cinq ans d'exil intérieur pour avoir, selon la cour, « perpétré des crimes contre l'État », a indiqué aux correspondants occidentaux un de ses amis.

Yossif Begun, un ingénieur en électronique de 52 ans, dont le procès s'est ouvert mercredi à Vladimir, à 300 km de Moscou, avait été arrêté en novembre dernier à Leningrad, rappelle-t-on. Il avait demandé pour la première fois à émigrer en 1971. Cette demande lui avait été refusée en raison de « dossiers secrets » dont il aurait eu connaissance. Après avoir perdu son emploi, il était condamné 6 ans plus tard pour « parasitisme » et condamné à un an d'exil en Sibérie. À peine avait-il purgé sa peine, qu'il fut de nouveau arrêté à Moscou et condamné cette fois à trois ans d'assignation à résidence pour défaut de « propiska » (autorisation de séjour).

DAYTONA BEACH
TOURAM
Avion, hôtel, accueil 7n. 409$, 14 n. 559$ +
VOYAGES
TRAVELAIDE LTÉE
LES PLUS BEAUX VOYAGES AUX MEILLEURS PRIX
845-8225 (Montréal) - 679-3777 (Longueuil) - 687-0880 (Laval)
(3) Permis du Québec

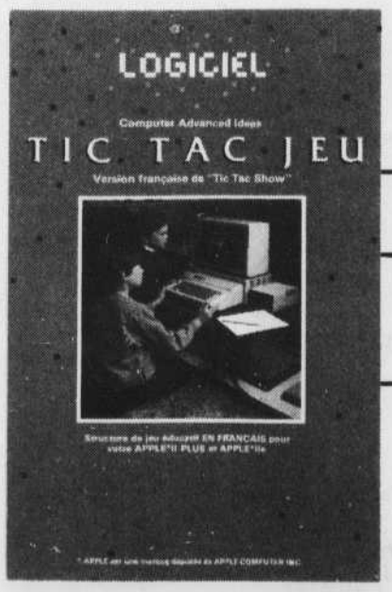
Célibataires...
Où fine gastronomie, célibataires et activités culturelles s'unissent en une réelle harmonie.
Cotisation annuelle: 75 $
Pour plus d'informations ou pour devenir membre, téléphonez au 253-0507
Les Amis d'Épicure

DÉVELOPPEZ CHEZ L'ENFANT LA VOLONTÉ D'APPRENDRE EN JOUANT.
Nos logiciels didactiques sont pédagogiquement conçus pour éduquer et instruire les enfants tout en les amusant.




TÉLÉJEU
LE JEU DES DEVINETTES

Un jeu principalement axé sur le vocabulaire. Huit sujets différents s'offrent à vous. Devinez la réponse à l'aide de mots-mystères et d'indices. En plus, vous pouvez créer vos propres sujets, donc faire de Téléjeu un remarquable instrument de travail. Tant pour l'élève que pour le professeur.




TIC TAC JEU
AMUSANT ET INSTRUCTIF

Son nom dit bien ce qu'il est. Pour gagner une case, il faut répondre à une question. Les questions portent sur des sujets très variés. Vous pouvez même créer ces sujets. Sérieux ou non, Tic Tac Jeu est un excellent auxiliaire pédagogique.




EDI-LOGO
INITIATION POUR ENFANTS À LA MICRO-INFORMATIQUE

EDI-LOGO est très facile à maîtriser... En quelques heures il permet à l'enfant ou à l'adulte, par le biais d'une sympathique petite tortue, de dessiner librement, d'écrire ou même d'apprendre à jouer de la musique!




LA CARTE PORTE-PAROLE facilite davantage l'apprentissage d'EDI-LOGO à l'enfant... son Apple LUI PARLE! La carte Porte-Parole est en effet tout à fait révolutionnaire! C'est un complément absolument parfait pour l'enfant qui ne sait pas encore lire couramment.

LOGICIEL
Le Nordais ■ Logiciel ■ Inc. 2550, chemin Bates, bureau 400, Montréal, Québec, H3S 1A7 (514) 738-8820



Le premier ministre du Canada s'est amusé à répondre aux questions des étudiants de l'école secondaire ontarienne de Strathroy hier. (PhotolaserCP)

# Pas question de New York, Trudeau viendra à Montréal

LONDON, Ontario (PC) — Le premier ministre Trudeau a nié, hier, qu'il soit dans ses intentions de déménager à New York pour y occuper un poste aux Nations-Unies, lorsqu'il quittera la scène politique canadienne.

Prenant la parole devant quelques centaines d'étudiants de l'université Western Ontario, M. Trudeau a affirmé que les responsables des spécurations voulant qu'il devienne le secrétaire général de l'ONU "sont des plus mal informés".

"Lorsque j'abandonnerai la politique, ce sera pour m'établir à Montréal, pas à New York", a-t-il déclaré.

Fidèle à son habitude, M. Trudeau n'a cependant voulu fournir aucun indice quant à ses plans de retraite. Il a soutenu que les rumeurs constantes à ce sujet lui sont avantageuses au point de vue partisan, sans élaborer davantage.

Disant citer un général grec, le premier ministre a lancé à son auditoire: "Tant et aussi longtemps qu'on parle de moi, c'est bon signe".

Plus tôt dans la journée, un homme d'âge moyen a été arrêté après avoir effectué un mouvement brusque en direction de M. Trudeau, après que celui-ci eut quitté son hôtel.

La police l'a entraîné avant qu'il ait pu atteindre le premier ministre.

Il semble que l'individu voulait porter à la connaissance de M. Trudeayu certains sujets de plaintes.

Selon l'inspecteur Robert McEllistrum, les policiers enquêtent sur ce qu'il a appelé "un petit incident". Aucune accusation n'a encore été portée.

Un agent de sécurité de l'hôtel a déclaré qu'"un homme avait tenté de parler au premier ministre".

M. Trudeau, qui se rendait rencontrer les journalistes du London Free Press, terminait vendredi sa tournée de deux jours du sud de l'Ontario.

*La commission MacDonald dans les Maritimes*

# Des omissions et des contradictions

HALIFAX (PC) — Tantôt stimulants, tantôt assommants, les trois jours d'audiences de la commission royale sur l'économie à Halifax ont permis d'en arriver à au moins une conclusion bien définie. Les habitants des provinces de l'Atlantique ont leurs problèmes économiques spécifiques, ancrés dans leur histoire et leur géographie propres, mais les solutions qu'ils proposent sont aussi diversifiées et contradictoires que celles des autres Canadiens.

C'est ce qu'a remarqué hier le président de la commission, M. Donald Macdonald, à l'issue de la dernière étape de cet organisme dans l'Est.

M. Macdonald a déclaré avoir entendu l'éventail le plus varié des suggestions venues de tous les points de l'échiquier politique. Malheureusement, selon lui, ces points de vue divergents se retrouvaient parfois au coeur d'un seul et même mémoire.

"Vous avez une retentissante dénonciation de l'intervention gouvernementale dans l'économie, qui se termine sur une série de demandes de fonds fédéraux pour la région", a-t-il noté.

M. Macdonald a attribué celle-ci à l'importante restructuration dont les pêcheries font présentement l'objet. Une fois terminés les trois jours d'audience, M. Macdonald s'est permis de contester un argument utilisé à plusieurs reprises par les intervenants de la Nouvelle-Ecosse, soit celui qui attribuait à la Confédération les difficultés économiques de cette province.

Les commissaires doivent maintenant former deux équipes distinctes qui tiendront des audiences à Thunder Bay et à Windsor, en Ontario, lundi prochain.


## ateliers

· d'arts · d'information · de vulgarisation

• dessin • couleur • photo • sculpture • vitrail • batik • tricot
• échecs • go • faire un film • théâtre • journalisme • tourisme
• économie • graphologie • anthropologie • sociologie
• mode de vie et maturité sereine • politique internationale
• écrire des chansons

**INSCRIPTIONS: du 24 oct. au 3 nov.**
***RENSEIGNEMENTS:* 849-8393, poste 740**

YMCA Centre-Ville Fondé en 1851

## ANGLAIS — FRANÇAIS

**PROGRAMME D'IMMERSION D'UNE SEMAINE**

Le collège de Bois-de-Boulogne offre des semaines d'immersion à l'intention des adultes désireux d'améliorer leur habileté à communiquer en anglais ou en français.

Le programme favorise un apprentissage en milieu authentique. Il comprend des cours en petits groupes, des ateliers et des activités socio-culturelles.

**Endroits:**

• **anglais:**
Auberge Hovey Manor ou Ripple Cove, à North Hatley, dans les Cantons de l'Est

• **français**
Auberge Handfield, à St-Marc-sur-le-Richelieu

**Dates:**
Les sessions ont lieu toute l'année, une fois par mois, pour chacune des 2 langues.

**Prochaines sessions:**

| • Français | • Anglais: |
|---|---|
| 13 au 18 novembre, 1983 | 20 au 25 novembre, 1983 |
| 15 au 20 janvier, 1984 | 22 au 27 janvier, 1984 |
| 12 au 17 février, 1984 | 19 au 24 février, 1984 |

**Frais:**
750 $, incluant les cours, les ateliers, le matériel pédagogique, les activités, l'hébergement en chambre simple et les repas.

**Inscription:**
En tout temps, sur rendez-vous

**Pour tout renseignement:**
Téléphoner au Service d'éducation des adultes, 332-3000 poste 399

**Collège de Bois-de-Boulogne**

Université du Québec à Trois-Rivières

1969-1984 Quinze ans seulement et pourtant...

**Session hiver 1984**

**Date limite d'admission: 1er novembre 1983**

**Études de 2e et 3e cycles**

**certificat de 2e cycle**
Sciences comptables

**maîtrises**
Biophysique
Chimie (1)
Éducation
Électronique de puissance
Études littéraires
Études québécoises
Philosophie
Physique
Sciences de l'activité physique
Sciences de l'énergie
Sciences de l'environnement
Sciences du loisir
Sciences des pâtes et papiers
Théologie (M.A. et M. Th.)

**doctorats**
Biophysique
Philosophie
Sciences de l'énergie

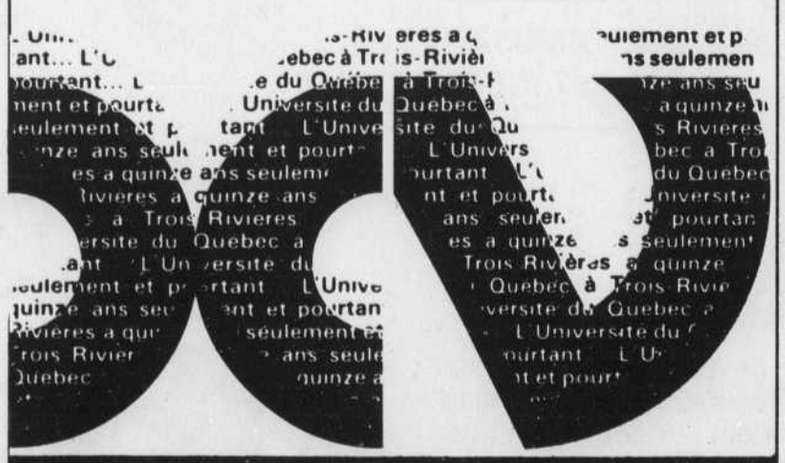
(1) Programme extensionné de l'UQAM

**Conditions d'admission**
**Au certificat et à la maîtrise:** détenir un baccalauréat ou l'équivalent avec une moyenne cumulative d'au moins 3.0 ou l'équivalent.

**Au doctorat:** détenir une maîtrise dans la discipline choisie ou l'équivalent.

**Renseignements**
Bureau du registraire
Université du Québec
à Trois-Rivières
C.P. 500, Trois-Rivières, Qué.,
G9A 5H7
Tél.: (819) 376-5454

**Aide financière**
L'Université du Québec à Trois-Rivières offre des bourses d'études et de recherche aux étudiants admis et inscrits à ses programmes de maîtrise ou de doctorat. L'Université propose également des postes d'auxiliaire d'enseignement et de recherche.
Renseignements: (819) 376-5308



## Cours d'informatique

| | |
|---|---|
| • Initiation à l'Informatique | 85 $ |
| • Introduction au langage basic | 100 $ |
| • Intro. au micro-ordinateur | 85 $ |
| • Intro. au langage fortran | 100 $ |
| • Intro. à l'informatique de gestion | 85 $ |

Les cours débutent le 7 novembre
Horaire de jour, de soir ou du samedi
3 h/période, session de 7 semaines
une personne par terminal

**CONFÉRENCES**

| | |
|---|---|
| • Qu'est-ce que le traitement de textes? | 25 $ |
| • Comment choisir un micro-ordinateur | 25 $ |

Les conférences seront données les samedi 19 nov. ou 26 nov. de 9h à 16h.

**INSCRIPTION:** du 24 oct. au 3 nov.
**RENSEIGNEMENTS:** 849-8393, poste 741

**Le centre d'éducation permanente**
1450 Stanley
Montréal, Quebec
H3A 2W6
Métro Peel, sortie Stanley

YMCA Centre-Ville Fondé en 1851

## maisons d'enseignement

*Compétence: Francine Gingras 844-3361*

**MAÎTRISE EN INFORMATIQUE DE GESTION**

Le département de mathématiques et d'informatique et le département des sciences administratives, en collaboration avec le département des sciences comptables, offriront à compter de janvier 1984 un programme de **maîtrise en informatique de gestion.**

Le programme vise à former des professionnels de haut niveau en informatique de gestion. Le programme d'étude permettra à l'étudiant d'acquérir les connaissances avancées des deux domaines: informatique et gestion. L'étudiant sera également amené à synthétiser ces deux types de connaissances et à les appliquer dans l'analyse, la conception, l'implantation et la gestion des systèmes d'information.

**CONDITIONS D'ADMISSION:**
Détenir un diplôme de premier cycle en informatique de gestion **ou** détenir un diplôme de premier cycle ou l'équivalent et deux années d'expérience en informatique de gestion.

Pour tout RENSEIGNEMENT SUPPLÉMENTAIRE, prière de communiquer avec la directrice du programme, madame Danielle Tremblay-Charbonneau au (514) 282-7092.

Les demandes d'admission au programme débutant en janvier 1984 devront parvenir **au plus tard le 1er novembre 1983** au:

**Service de l'admission, bureau du registraire**
**Université du Québec à Montréal**
**400 est, rue Ste-Catherine**
**Montréal (Québec) H3C 3P8**
**Tél.: (514) 282-3121**

Université du Québec à Montréal

## cégep

**(enseignement régulier, le jour)**

**Le 1er NOVEMBRE 1983**
**est la date limite pour présenter une demande d'admission pour la**

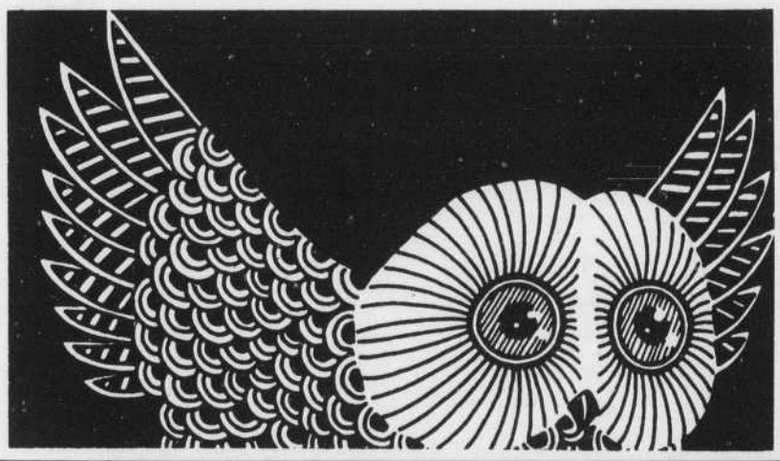
**SESSION «HIVER - 1984»**
**dans l'un des cégeps suivants:**

| | | |
|---|---|---|
| **Ahuntsic** | **Saint-Hyacinthe** | |
| **André-Laurendeau** | **Saint-Jean-sur-Richelieu** | |
| **Bois-de-Boulogne** | **Saint-Jérôme** | |
| **Drummondville** | **Saint-Laurent** | |
| **Édouard-Montpetit** | **Shawinigan** | |
| **Granby** | **Sherbrooke** | |
| **John Abbott** | **Sorel-Tracy** | |
| **Joliette** | **Trois-Rivières** | |
| **Lionel-Groulx** | **Valleyfield** | |
| **Maisonneuve** | **Vieux Montréal** | |
| **Montmorency** | **Institut de Technologie** | |
| **Rosemont** | **Agricole et Alimentaire** | |

Pour obtenir les formulaires, veuillez vous adresser à l'un de ces cégeps ou au:

SRAM

**service régional d'admission du montréal métropolitain**
Case postale 70,
Succursale Bourassa,
Montréal, Qué., H2C 3E7
Tél.: (514) 271-2454



**UQAM**
**SESSION D'HIVER 1984**
**ÉTUDES DE DEUXIÈME ET DE TROISIÈME CYCLES**

**Programmes de certificat**
- Météorologie★
- Thanatologie

**Programmes de maîtrise**
- Administration des affaires (MBA)★★
- Art dramatique
- Arts plastiques option éducation, option création★
- Biologie
- Chimie
- Communication★
- Économique
- Éducation
- Études des arts
- Études littéraires
- Géographie
- Gestion de projet★ (conjointement avec l'UQAC, l'UQTR et l'UQAH)
- Histoire
- Informatique de gestion
- Linguistique
- Mathématiques
- Philosophie
- Psychologie★
- Sciences de la terre
- Sciences de l'atmosphère (conjointement avec l'UQAC)
- Sciences de l'environnement
- Science politique
- Sciences religieuses
- Sexologie
- Sociologie

**Programmes de doctorat**
- Administration (conjointement avec McGill, Concordia et HEC)★
- Histoire
- Philosophie (extensionné de l'UQTR)
- Psychologie★
- Science politique
- Sémiologie★
- Sociologie

★ **Admission à l'automne seulement**
★★ **Admission pour l'été seulement: date limite le 15 décembre 1983**

DATE LIMITE DE PRÉSENTATION DES DEMANDES D'ADMISSION POUR LA SESSION D'HIVER 1984: 1er NOVEMBRE 1983

Renseignements et formulaires au:

**Service de l'admission, Bureau du registraire**
**Local R-750 du pavillon Hubert-Aquin**
**400 est, rue Ste-Catherine (coin St-Denis)**
**Téléphone: (514) 282-3121**

Université du Québec à Montréal

*Pour bientôt : une agence de valorisation de la recherche industrielle*

# Science et Technologie, un ministère en pleine expansion

par
Rodolphe Morissette

Le nouveau ministère sectoriel de la Science et de la Technologie, créé le 23 août dernier, prend de l'expansion. Son titulaire, M. Gilbert Paquette, veut accroître l'an prochain de 12 % son budget, actuellement à $21 millions, et porter son personnel de 62 à plus de 80 employés.

La nouvelle Loi favorisant le développement scientifique et technologique du Québec, adoptée le 23 juin par l'Assemblée nationale, transformait l'ancien ministère d'État au Développement culturel et scientifique en un ministère sectoriel de la Science et de la Technologie.

La même loi lui adjoignait un organisme existant, le Conseil de la science et de la



Gilbert Paquette

technologie, et créait un organisme nouveau : la Fondation pour le développement de la science et de la technologie, qui chapeaute désormais trois fonds de recherche spécialisés (existant déjà) respectivement en santé, en formation des chercheurs, en agriculture, pêcheries et alimentation.

Un deuxième volet de cette législation sera déposé en Chambre dans les semaines qui viennent. Il prévoit la création d'une Agence québécoise de valorisation industrielle de la recherche (AQVIR), chargée de prospecter les milieux de la recherche, d'identifier les projets innovateurs au plan industriel et de les soutenir financièrement pendant le processus d'innovation.

Le nouveau ministère a remplacé M. Gilles Bergeron par M. Camille Limoges au poste de sous-ministre en titre. M. Limoges était, jusqu'à son arrivée au gouvernement, il y a environ un an, comme adjoint de M. Bergeron, professeur d'histoire à l'Université de Montréal. Quant à M. Bergeron, il est rattaché au Conseil exécutif et ses responsabilités restent mal définies. M. Limoges aura bientôt un sous-ministre adjoint, qu'on est à recruter.

Le ministère comprend maintenant cinq directions générales. D'abord celle de l'administration et des communications, dirigée par M. Rafic Nammour, rapatrié du ministère de l'Environnement. Les quatre autres relèveront directement du futur sous-ministre adjoint. Les deux premières ont pour titulaire intérimaire M. Marcel Risi, qui était un des dirigeants du Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ). Il s'agit de la direction de l'informatique et de la micro-électronique, et de celle des sciences et technologies physiques.

MM. Pierre Coulombe et Camil Guy, qui étaient déjà au ministère de M. Paquette, assument respectivement la direction générale des sciences biomédicales et des biotechnologies, et celle des sciences de la santé, de l'emploi et de la culture scientifique. Cette dernière direction comprend le volet culturel et social des activités du ministère.

Par ailleurs, le ministère s'est donné un service d'analyse économique et de statistique, dirigé par M. Alain de Condé, qui vient de l'Industrie et du Commerce, et un petit service de relations extérieures (hors Québec : programmes de coopération), dont est responsable M. Roger Bertrand, autrefois du ministère de l'Aménagement.

Le cabinet politique du ministre est dirigé par M. Robert Loiselle, qui a quitté l'an dernier la direction du personnel de Radio-Québec. Les autres attachés politiques sont MM. Jean-Yves Duthel (relations avec la presse); Pierre Sormany, journaliste de métier et en l'occurrence conseiller scientifique; Alfred Cossette, issu de l'Office de planification et de développement, conseiller économique; Robert Therrien, ex-secrétaire de comté du ministre, et Roch Brisson, agent de liaison, auparavant adjoint du ministre Yves Bérubé à l'Énergie.

Un collaborateur du ministre a révélé au DEVOIR que M. Paquette a demandé au Conseil du trésor, pour l'année 1984-85, un personnel accru de 62 employés (actuellement) à quelque 80. Avec les organismes qui se rattachent au ministère, voilà qui représenterait environ 125 personnes. Le budget de l'embryon du ministère de la Science et de la Technologie en 1982-83 s'élevait à $2.6 millions. On a accordé au nouveau ministère $20.3 millions en 1983-84, dont $15 millions pour dépenses de transfert. Le ministre cherche à faire augmenter le montant global de 10 % à 12 % l'an prochain.

La création du nouveau ministère a fait disparaître le Bureau de la science et de la technologie (budget de fonctionnement de $2 millions). Par ailleurs, le Conseil de la science et de la technologie (budget de $424,200) est maintenant présidé par M. Maurice Labbé, qui a succédé à M. Michel Normandin, lequel prend un congé sans solde. M. Labbé arrive du Conseil des sciences du Canada, dont il était le directeur général. Le Conseil aura quatre employés permanents, en plus du président.

Quant à la nouvelle fondation-chapeau, son pdg n'est pas nommé encore. Le ministère prévoit qu'elle comptera une dizaine d'employés permanents. Enfin, la future Agence de valorisation industrielle de la recherche, que le gouvernement créera par une nouvelle loi d'ici Noël, administrera un budget de $10 millions, dont $9 millions serviront de capital de risque, la différence étant affectée aux dépenses de fonctionnement. L'organisme emploiera une vingtaine de personnes quand il aura atteint sa vitesse de croisière.

Enfin, le nouveau ministère vient de créer un autre organisme sous le nom de « Centre de diffusion des technologies de conception et de fabrication assistées par ordinateur ». Son pdg est M. Lucien-A. Dugré, qui était, jusqu'au 31 août dernier, le directeur général de l'École de technologie supérieure, affiliée au réseau de l'Université du Québec. M. Dugré a obtenu de l'École un congé sans solde de deux ans.

## À SURVEILLER

### Dimanche 16 octobre

En 1988 sera célébré le 250e anniversaire de l'arrivée des ancêtres Robillard au Québec. Toute personne concernée, issue d'une branche de Robillard, est priée de communiquer par écrit ses nom, adresse, numéro de téléphone et profession à M. J.-Albert Robillard, 8270, rue Hochelaga, Montréal, H1L 2L3. 487-6050.

■

L'Association démocratique des Français de l'étranger organise un couscous où vous pourrez rencontrer des Français du Québec. Rendez-vous à 11 h, à l'érablière *Au sous-bois, autoroute des cantons de l'Est, sortie 37. 733-8034.*

■

*Le Centre des arts pour la famille est un programme innovateur des plus passionnant, spécialement conçu pour les familles désireuses de participer avec d'autres à des activités artistiques, tels les beaux-arts, la musique, la danse et le théâtre. Les programmes débutent ce dimanche. Le centre Saydie Bronfman est situé au 5170, ch. de la Côte-Ste-Catherine. 739-2301.*

■

*À 17 h, à l'église Saint-Pierre-Apôtre, angle Dorchester et Visitation (métro Beaudry), l'Orchestre de chambre et l'ensemble vocal Arts-Québec présenteront la Messe allemande* de Schubert. Pour inf. : 524-3561.

■

Séance d'information du Forum des citoyens âgés de Montréal, intitulée « Quoi de neuf sur Logirente ». Rendez-vous à 13 h 30 au Forum, 1800, boul. Dorchester ouest, 4e étage, salle 417. 937-7405.

■

Journée d'ateliers sur le budget et la planification financière offerte par le Centre de gestion pour femmes. Cette rencontre intitulée « Les femmes et l'argent » aura lieu au 1355, boul. Dorchester ouest. 866-9941, poste 18 ou 35.

■

Le Club belgo-Canadien de Sabrevois, Inc., 2665, route 133 à Sabrevois, poursuit ses activités d'automne dans le cadre du 25e anniversaire. Il y aura rallye automobile ce dimanche. Inscription à 11 h au Club. À 18 h, souper et remise de trophées. 347-2167.

■

Toutes les anciennes élèves des Soeurs Grises de Montréal sont attendues à la réunion de leur amicale, ce dimanche, au 1185, rue St-Mathieu. Au programme-horaire de l'après-midi : inscription, célébration eucharistique avec Mgr Plourde, rencontre et souper. 277-1894 ou 279-3602.

### Lundi 17 octobre

De 20 h à 22 h, au 4100, av. de Vendôme, dans le cadre des « lundis de la foi », le Centre Leunis organise pour les 18-30 ans, une soirée de réflexion et d'échange sur le thème : « Pour Dieu, aimer c'est donner l'existence ». 481-2781 ou 487-5399; 484-7783 le soir.

■

Rencontre du Club des lecteurs de Longueuil sur l'oeuvre de Truman Capote et de Norman Mailer, « Le roman journalistique ». Rendez-vous à 19 h 30 au Centre culturel de Longueuil, 100, rue St-Laurent ouest. 670-1410.

■

La banque d'emplois Tremplin 13-18 tient à rappeler aux Lavallois que ses activités se poursuivent pendant l'année scolaire. Si vous avez besoin de jeunes pour divers travaux domestiques : 669-6123.

■

La Coop Alpha, centre pour les femmes, situé au 6260, rue Victoria, prépare une série d'ateliers gratuits pour aider les femmes à s'impliquer et leur présenter des façons créatives d'affronter le monde d'aujourd'hui. 739-1402.

■

Un cours spécialisé de jardinage floriculture-horticulture sera offert au Jardin botanique de Montréal dans le cadre de la formation professionnelle des adultes. On s'inscrit au Centre de la main-d'oeuvre, centre-sud, 2085, rue Union, 2e étage.

■

Le Centre de la pensée présente un séminaire en astrologie. L'objectif général est de rendre les participants aptes à interpréter la signification des cycles planétaires, individuel et générique. Pré-requis : avoir suivi un cours d'astrologie niveau II ou une connaissance approfondie des signes, planètes et maisons. Soirée d'information à 19 h 30, 3818, boul. St-Laurent. 849-8749.

■

assemblée mensuelle de la Fondation de Parkinson du Canada, chapitre de Montréal, à 19 h 30 au Centre de réadaptation Constance-Lethbridge, 7005, boul. de Maisonneuve ouest. 366-8939 ou 486-2116.

■

Séance de dépistage de problèmes visuels et auditifs au CLSC Longueuil-Ouest de 13 h à 16 h. 651-9830, poste 319.

■

Séance d'information pour les couples divorcés intitulée « Reflets et lumière » à St-Polycarpe, à 20 h à la sacristie de l'église. 265-3352 ou 455-6752.

■

Collecte de sang de la Croix-Rouge au Complexe Desjardins « Sur la place » de 10 h à 17 h; à Ville-Mont-Royal, Les Vacances Sunquest Ltée, 2405, ch. Duncan, de 14 h 30 à 20 h 30; et à Beloeil, Caisse populaire, sous-sol, 830, boul. Laurier, de 14 h 30 à 20 h 30.

### Mardi 18 octobre

À 19 h 30, au 5620, rue Darlington, salle 169, le service Incroyance et Foi et le Service de pastorale de l'U de M organisent une rencontre-débat avec Marie-Thérèse Bourque, animatrice en relations humaines, Guy Lapointe et Rémi Parent, professeurs à l'U de M. Le thème : « Vivre ou dire Jésus-Christ aujourd'hui? ». 735-1565 ou 343-6394.

■

Conférence de Rosanne Laflamme à l'auditorium de l'école Calixa-Lavallée, 4444, Henri-Bourassa est, à 19 h 30. 355-1881.

■

L'exposition de dessins sur toile et sur papier de François-Marie Bertrand se tient jusqu'au 4 novembre à la galerie d'art du Collège Édouard-Montpetit. La galerie est ouverte de 11 h à 14 h du lundi au vendredi et de 19 h à 21 h les mardis et mercredis. 679-2630.

■

L'Association d'iléostomie et de colostomie de Montréal offre une soirée d'information et d'entraide qui débutera à 20 h au sous-sol du presbytère St-Viateur, 183, rue Bloomfield, angle Laurier.

■

Rencontre de Philippines-Femmes à 19 h 30 au YMCA centre-ville, 1441, rue Drummond, 3e étage. 486-7315.

■

Vente spéciale de livres de la bibliothèque Fraser-Hickson, 4855, av. Kensington à compter de 18 h 30 dans l'auditorium.

■

Jusqu'au 27 octobre, la galerie Espace 7000 du Collège Marie-Victorin présente, en collaboration avec le consulat général de France, l'exposition « La Rochelle et le Nouveau Monde ». Rendez-vous au 7000, rue Marie-Victorin de 11 h à 15 h du lundi au vendredi.

■

Conférence intitulée « Les récifs coraliens » à 20 h à l'auditorium du Jardin botanique de Montréal, 4101, rue Sherbrooke est. Le professeur Pierre Drache, de l'Université de Paris, sera conférencier. 277-3892.

■

« Comment préparer son audition à la Régie du logement? », tel est le thème d'une rencontre qui se tiendra au local du Comité-Logement Rosemont à 19 h 30. Il faut s'inscrire au 727-6133.

■

Dans le cadre des mardis-midis de Notre-Dame, conférence de M. Richard Saint-Jean, coordonnateur des services professionnels cu CLSC Centre-Sud, intitulée « Un CLSC, c'est quoi ? ». Rendez-vous à midi 30 au 1560, rue Sherbrooke est.

■

Collecte de sang de la Croix-Rouge à Montréal, au Centre de formation professionnelle, 5205, rue Parthenais, de 9 h à 12 h 30; et à Montréal-Est, Centre civique, 11145, rue Notre-Dame est, de 10 h à 20 h 30.

### Mercredi 19 octobre

Conférence de Mme Pauline Goedike, handicapée visuelle, à 20 h au Centre de la pensée, 3818, boul. St-Laurent. Entrée : $5. 849-8749 après 14 h du lundi au jeudi.

■

Dîner-causerie du Réseau des femmes de carrière en compagnie de M. Del Foxton, à 17 h 30, au Mount Stephen Club, salon Élizabeth, 1440, rue Drummond. 875-0595.

■

Soirée de prière pour les vocations au Grand Séminaire de Montréal, 2065, rue Sherbrooke ouest, à 20 h. Une célébration eucharistique présidée par Mgr Ivanhoë Poirier, vicaire général et directeur de l'Office du clergé.

■

Le Mouvement action-chômage de Laval invite les chômeurs à des séances d'information sur la loi d'assurance-chômage. Rendez-vous à 14 h au CLSC du Marigot, 1351, boul. des Laurentides à Vimont. 668-9408.

■

Rencontre avec M. Jean-Pierre Dupuis, représentant d'une firme d'informatique, sur les micro-ordinateurs à la bibliothèque municipale de Brossard, à 20 h, au 3200, boul. Lapinière.

■

Concert Musiquam au studio Alfred-Laliberté de l'UQAM, 1455 rue St-Denis, à 20 h. Danielle Turgeon, clarinettiste, Louise-Andrée Baril, pianiste, Johanne Latreille, Mario Vendetti et Jean-François Viens interpréteront des oeuvres de Martinü, Marty, Lutoslawski, Bach, Friedman, Dionne et Molehof. Entrée libre.

■

Colloque « Mieux gérer pour le bien public » sur la productivité dans le secteur public, organisé par l'Institut national de productivité à l'hôtel Reine-Elizabeth.

■

Le premier Salon international de l'informatique, de la bureautique, de l'électronique et des communications se tient au Palais des congrès de Montréal, ces 19, 20 et 21 octobre.

■

M. François Barcelo donnera, au Collège Jean-de-Brébeuf, 5625, av. Decelles à 10 h 20, une causerie sur ses oeuvres et en particulier *Agenor, Agenor.*

■

Dans le cadre de sa pause du mercredi, programme mensuel mis sur pied à l'intention des dames francophones de la ville de Beaconsfield, la bibliothèque municipale recevra Mme Denise Bélanger-Rochon, présidente de la Fédération des femmes du Québec, à 9 h 15.

■

La faculté d'Éducation de l'Université de Sherbrooke reçoit M. Claude Lamontagne, conseiller pédagogique de l'Université de Montréal, qui parlera des styles cognitifs, à 16 h, à l'auditorium de la faculté d'Éducation.

■

Le Club des diplômés universitaires, organisme sans but lucratif pour universitaires célibataires, séparés, divorcés, invite ses membres et invités à sa rencontre hebdomadaire à 21 h, au bar « Entre-temps » du Centre Sheraton, angle Dorchester et Stanley. 340-1515.

■

L'Association des analystes financiers de Montréal reçoit, lors de son déjeuner-causerie à l'hôtel Reine-Elizabeth, M. Pierre Péladeau, président et chef de la direction de Québécor.

■

Collecte de sang de la Croix-Rouge à ville d'Anjou, église St-Conrad, 6956, rue Desormeaux, angle Chaumont, de 14 h 30 à 20 h 30; et à Boisbriand, Club Aramis, 592, Grande Côte, de 15 h à 20 h 30.

### Jeudi 20 octobre

Le ministre des Affaires sociales, M. Pierre-Marc Johnson, sera l'invité d'honneur du colloque de l'Institut national de productivité, dans le cadre d'un déjeuner-causerie qui aura lieu à compter de 11 h 45, à l'hôtel Reine-Elizabeth.

■

La paroisse Saint-Irénée de Montréal organise son bazar annuel, au sous-sol de l'église, 3030, rue Delisle, angle Atwater, face au métro Lionel-Groulx. Heures d'ouverture : de 13 h à 21 h ce jeudi, de 10 h à 20 h, le vendredi 21 et de 10 h à 18 h le samedi 22.

■

La Fondation culturelle troisième âge Jean-de-Brébeuf, en collaboration avec la Maison de la culture Côte-des-Neiges, vous convie à la première de deux causeries sur « La psychologie du vieillissement » avec Mme Catherine Simard. Rendez-vous au 5290, ch. de la Côte-des-Neiges. 342-1624.

■

Mme Sylvie Bédard-Gigantes, directrice du marketing pour Tourisme Canada, sera l'invitée au déjeuner-causerie en tourisme, module de gestion et intervention touristiques à l'UQAM, à l'hôtel de l'Institut, 3535, rue St-Denis, à midi. 282-8555.

■

Le Centre de relaxation Rive-Sud annonce son cours « Choc de la séparation », offert au couple face à la séparation ou au divorce. Le cours commence à 19 h ce jeudi. Pour inscription : 655-3545.

■

Exposition d'oeuvres d'art des anciens de l'Université Laval à l'université. Mme Marthe Valcourt, de l'Association des anciens, est responsable de l'événement qui se poursuivra jusqu'au 24. 656-3242.

■

Collecte de sang de la Croix-Rouge à St-Bruno-de-Montarville, Caisse populaire de St-Bruno, salle des Fondateurs, 1649, rue Montarville, de 14 h 30 à 20 h 30; à St-Constant, Caisse populaire de St-Constant, 159, rue Lasalle, de 15 h à 20 h 30.

### Vendredi 21 octobre

Le Club des diplômés universitaires invite tous les universitaires célibataires, séparés, divorcés à une danse qui aura lieu à l'hôtel Bonaventure, salle Westmount, à 20 h 30. Entrée : $5 pour les membres et $10 pour les non-membres. 340-1515.

■

Soirée de folklore à l'Expo-Théâtre à 19 h 30. Il y aura danses, chants et musique de groupes ethniques. Les bénéfices de cette soirée serviront à l'achat de vivres et de médicaments pour les enfants de Pologne. 255-5870.

■

Réunion mensuelle du groupe des Amis de l'Arche de Lanza del Vasto, apôtre de la non-violence; c'est à 19 h 30 au 5146, rue Rivard. 383-1683.

■

Le Centre interculturel Monchanin offre la troisième de quatre soirées consacrées à des visions différentes de la coopération internationale. À cette occasion, Kalpana Das, de Baharatavarsha (Inde), parlera de la « liberté des cultures et de la bonne vie ». Rendez-vous à 20 h au centre, 4917, rue St-Urbain. Entrée libre. 288-7229.

■

Collecte de sang de la Croix-Rouge, à ville de Laval, Carrefour Laval, de 14 h 30 à 20 h 30; et à St-Denis-sur-Richelieu, Club Optimiste, salle Yamaska, 186, rue Yamaska, de 15 h à 17 h et de 18 h 20 à 20 h 30.

### Samedi 22 octobre

De 9 h 30 à 16 h 30 au Grand Séminaire de Montréal, 2065, rue Sherbrooke ouest, le Centre canadien d'oecuménisme organise une journée d'étude sur le document « Baptême, eucharistie, ministère » qui fut au coeur des échanges lors de l'assemblée du Conseil oecuménique qui avait lieu à Vancouver l'été dernier. 937-9176.

■

La nouvelle paroisse orthodoxe Saint-Benoît-de-Nurcie (Église orthodoxe en Amérique) invite la population à ses offices chaque fin de semaine : vêpres à 19 h et liturgie le dimanche à midi 30, au 80, rue de Castelnau est. 472-6128.

■

À 21 h au café Hora du Café israélien, spectacle de la chanteuse israélienne Bracha Schlien, à 21 h, au YMHA-Snowdon, auditorium Samuel-Grover, 5480, rue Westbury. Entrée : $4. 733-2684.

■

Partie d'huîtres au Club belgo-canadien de Sabrevois, 1665, route 133 à Sabrevois. Rendez-vous de 19 h à 23 h. Il faut réserver à l'avance au 347-2157.

■

Marche pour la paix organisée par le Comité paix et désarmement et la Ligue des femmes du Québec, au square Dominion à 13 h.

■

Le Centre communautaire de loisir de la Côte-des-Neiges, 5347, ch. de la Côte-des-Neiges, offre une fin de semaine d'initiation au massage *shiatsu.* 733-1478.

■

Les Services aux étudiants du Collège de Maisonneuve vous convient à l'exposition « Art contemporain africain » qui se tiendra jusqu'au 28 octobre au jardin intérieur. 254-7131, poste 157.

CHAMBRE DES COMMUNES
CANADA

**COMITE SPECIAL SUR LES MINORITES VISIBLES**

Le Comité spécial sur la participation des minorités visibles à la société canadienne tiendra des séances publiques le mardi 18 octobre 1983.

**Hôtel du Parc**
**3625 Avenue du Parc**
**Montréal, P.Q.**

Les individus et organismes intéressés sont invités à venir entendre les témoignages. Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements en communiquant avec le greffier du Comité au (613) 992-3150, poste 210.

**Bob Daudlin**
Président

Norm Kelly — Gary McCauley — Hon. Steve Paproski
Laverne Lewycky — Gus Mitges — Michel Veillette

## La Cour suprême retire aux provinces un important pouvoir d'enquête (Robinson)

OTTAWA (CP) — Le député néo-démocrate Svend Robinson se dit préoccupé pour les provinces qui n'ont plus assez de latitude dans leurs enquêtes sur les informateurs de police, depuis le jugement rendu jeudi par la Cour suprême du Canada.

La Haute Cour a jugé que les policiers ne peuvent être forcés par un tribunal ou une commission d'enquête à révéler l'identité de leurs mouchards.

M. Robinson a rappelé hier que la constitution confère aux provinces l'administration de la justice; selon lui, toutefois, le verdict récent du plus haut tribunal du pays risque de limiter la capacité des provinces « d'enquêter sur un éventuel abus des services d'informateurs par la police ».

Rides?
Lifting naturel
271-7649
1064 ouest rue Laurier
Outremont

Même le dimanche...
l'impromptu
Cuisine française
Repas d'affaires
Table d'hôte tous les soirs
1265 o. rue bernard, outremont 270-2411

L'université d'un monde en changement,
la TÉLÉ-UNIVERSITÉ!

Vous voulez connaître vos droits et libertés?

La Télé-université vous propose un cours universitaire chez vous sur les droits et libertés de la personne.

LE CONTENU
Vous aurez l'occasion de prendre connaissance des fondements philosophiques, des importantes notions historiques et juridiques qui sous-tendent le concept de droits et libertés de la personne. La notion de discrimination y sera développée en se référant à l'acceptation généralisée qu'on lui accorde ici. Les conceptions diverses des droits et libertés qui prévalent dans le monde seront étudiées.

Parallèlement à ces notions théoriques et à ces aspects fondamentaux, le cours propose une méthode d'analyse strictement personnelle de vos valeurs et de vos comportements en rapport avec les droits et libertés.

L'ensemble de la démarche sera l'occasion pour chacun de situer ses valeurs personnelles face à celles que partage la collectivité.



Autres cours offerts par la Télé-université en:
- Psychologie
- Histoire du Québec
- Environnement
- Municipalité
- Géographie
- Santé
- Français
- Espagnol
- Etc.

La Télé-université vous offre les avantages suivants:
- cours à domicile
- pour tous les adultes
- partout au Québec
- inscription continue
- support pédagogique approprié
- à temps partiel

Télé-université
NOM:
ADRESSE:
CODE POSTAL: TÉL:
OCCUPATION: COURS:
Pour plus d'informations, retournez ce coupon à: (en lettres moulées)
Télé-université, 1819, boul. Dorchester Ouest, Montréal, QC, H3H 2P8 — ou — Télé-université, 214, avenue Saint-Sacrement, Québec, QC, G1N 4M6
ou téléphonez:
MONTRÉAL: 1-800-361-4342 (514) 935-7401
QUÉBEC: 1-800-463-4722 (418) 657-2262
D D

Université du Québec
Télé-université
Institution de formation à distance

# Carrières et professions

*Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes*

**Entreprise canadienne de communications désire recruter un ou une:**

## RECHERCHISTE

de langue française, pour collaborer à un projet d'émission de télévision. Disponibilité entière et immédiate (octobre-juin) essentielle. Formation universitaire et maîtrise de la langue anglaise exigées. L'expérience journalistique (télévision, radio, cinéma notamment) serait précieuse.

*Envoyer curriculum vitae au plus tard le lundi 17 octobre à:*

**Projet ABC**
**SDL Associates**
**Case 365, place d'Armes**
**Montréal, Québec**
**H2Y 3H1**

---

**HÔPITAL GÉNÉRAL CHALEUR**
recherche

## PHYSIOTHÉRAPEUTE
**(1 poste)**

Poste vacant pour physiothérapeute dans un hôpital général moderne de 250 lits. L'hôpital régional dispense des soins de médecine générale et de spécialité tels que l'orthopédie, la cardiologie, la médecine interne et la pédiatrie. Un accent spécial est mis sur l'équipe de réadaptation.

Bilingue de préférence (anglais et français)

Le salaire est en fonction de l'expérience et varie selon l'échelle provinciale des salaires.

*Faire demande par écrit au:*

**Directeur du Personnel**
**Hôpital Général Chaleur**
**Case postale "S"**
**Bathurst, N.-B.**
**E2A 4A4**

---

**NOTRE RUBRIQUE**

## CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été créée spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les institutions ou maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent **1.00$** la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité.

Le service de dossiers ne **coûte que huit dollars et** est strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à 48 heures avant parution. Pour suggestion, rédaction, montage...

***Téléphonez ou écrivez à:***

**LE DEVOIR**

**211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1**

*Compétence:*
**Micheline Turgeon, Rens.: 844-3361**

---

## ÉCOLE MAINMONIDE

recherche pour ses écoles élémentaires et secondaires des

## PROFESSEURS

**qualifiés** et **d'expérience** pour l'enseignement de **l'hébreu** et de **matières juives.**

Adresser curriculum vitae détaillé à:

**L'École Mainmonide**
**5615 Parc Haven**
**Côte St-Luc, Qué. H4W 1X3**

---

**Collège de l'Abitibi-Témiscamingue**

## PROFESSIONNEL NON-ENSEIGNANT

Le Collège de l'Abitibi-Témiscamingue requiert les services d'un professionnel dont les tâches seront réparties entre des fonctions d'**AIDE PÉDAGOGIQUE INDIVIDUEL** et de **CONSEILLER EN ORIENTATION** ou de **CONSEILLER EN FORMATION PROFESSIONNELLE** auprès des étudiants.

**Poste:** régulier temps complet.

**Rémunération:** entre 21,000 $ et 43,000 $ par année selon les qualifications et l'expérience.

**Qualifications exigées:**
Seules seront considérées les candidatures des personnes détenant au moins un diplôme terminal de premier cycle universitaire en orientation professionnelle ou une formation jugée équivalente.

*Les personnes intéressées à occuper ce poste sont priées de faire parvenir leur offre de service accompagnée d'un curriculum vitae le ou avant le* ***vendredi 28 octobre prochain à:***

**Poste de Professionnel**
**a/s Directeur des services pédagogiques**
**Collège de l'Abitibi-Témiscamingue**
**C.P. 1500**
**Rouyn, QC.**
**J9X 5E5**

---

## DÉPARTEMENT DES SCIENCES FONDAMENTALES
## PROFESSEUR D'INFORMATIQUE

**Le poste**
L'Université est à la recherche d'un professeur pouvant assurer de l'enseignement et effectuer de la recherche en informatique au sein d'une équipe de mathématiciens.

**Exigences**
Les candidats possèdent un doctorat en informatique ou dans un domaine connexe (avec expérience en informatique). Ils sont familiers avec les systèmes d'exploitation et la programmation interne des ordinateurs.

**Traitement**
Les conditions de travail sont règies par une convention collective. Le traitement est établi compte tenu des qualifications et de l'expérience.

**Entrée en fonction:** le 1er janvier 1984

**Date limite**
On a jusqu'au 28 octobre pour faire parvenir son offre de service au: Doyen de la gestion académique, Université du Québec à Chicoutimi, 555, boulevard de l'Université, Chicoutimi (Québec) G7H 2B1.

**Université du Québec à Chicoutimi**

---

## SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF(VE)

Une maison d'édition recherche un(e) secrétaire administratif(ve).

Sous la direction du directeur de l'édition, le (la) secrétaire administratif(ve) exécutera les tâches suivantes:

- organisation d'un secrétariat de direction;
- tenue de dossiers de production relatifs aux différents projets en cours;
- rédaction de rapports hebdomadaires et mensuels concernant le programme éditorial;
- rédaction de procès-verbaux;
- correspondance;
- relations avec les auteurs et les éditeurs;
- organisation de réunions.

Le ou la) candidat(e) recherché(e) [illegible] avoir au moins trois [illegible] périence comme secrétaire de direction, con[illegible]re la sténo et [illegible], faire preuve d'une parfaite maîtrise du français écrit et parlé, avoir une connaissance d'usage de l'anglais, posséder un diplôme de niveau collégial.

Nous offrons un salaire selon l'expérience et des avantages sociaux.

*Les candidats(es) intéressés(es) doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant* ***le 24 octobre 1983 au:***

**DOSSIER 1162**
**Le Devoir**
**C.P. 6033, Succ. Place d'Armes**
**Montréal, QC.**
**H2Y 3S6**

---

**CONCOURS NUMÉRO: C-1-83-03**
**"3ième concours"**

**LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DU BAS-SAINT-LAURENT RECHERCHE LES SERVICES D'UN:**

## DIRECTEUR DES SERVICES DE L'ENSEIGNEMENT

***(Concours également offert aux hommes et aux femmes)***

**EMPLOI:**
L'emploi comporte la responsabilité de la gestion (planification, organisation, direction, contrôle, évaluation) de l'ensemble des programmes d'enseignement et d'apprentissage et des ressources qui y sont affectées.

L'exercice de cet emploi comprend habituellement les programmes d'études, les moyens d'enseignement, la mesure et l'évaluation de l'apprentissage.

L'emploi porte généralement sur l'ensemble des programmes d'enseignement d'une commission scolaire ou d'une commission régionale.

**QUALIFICATIONS:**
— Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié;
— Huit (8) années d'expérience pertinente dont au moins trois (3) dans un emploi de cadre;
— Autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le Ministre de l'Éducation.

Cet emploi comporte notamment les responsabilités suivantes:
— Participer à l'élaboration des objectifs et des politiques de l'organisme;
— Définir les objectifs et les politiques propres aux services qu'il dirige, compte tenu des politiques et des objectifs généraux de l'organisme;
— Établir les programmes, la répartition des responsabilités et les standards et procédures de réalisation des programmes.

**RÉMUNÉRATION:**
Selon la politique en vigueur pour les Commissions scolaires.

Toute candidature accompagnée d'un Curriculum Vitae complet devra être parvenue à l'adresse suivante au plus tard le 4 novembre 1983.

**Commission scolaire régionale**
**du Bas-Saint-Laurent**
**320 Saint-Germain est**
**Rimouski G5L 1C2**
**a/s Le directeur général**

---

## IRSST

**Institut de recherche en santé et en sécurité du travail du Québec**

L'Institut de recherche en santé et en sécurité du travail du Québec a été constitué en corporation le 28 novembre 1980. L'Institut assume la responsabilité du développement, de la coordination et de l'exécution des activités de recherche pouvant contribuer à la réalisation des objectifs de la Loi sur la santé et la sécurité du travail et plus spécialement à l'identification et à l'élimination à la source des dangers pour la sécurité et l'intégrité physique des travailleurs.

## SECRÉTAIRE GÉNÉRAL(E)

**Fonctions:**
Sous l'autorité du Conseil d'administration et sous la responsabilité immédiate du directeur général, le secrétaire général remplit la fonction de secrétaire de la corporation. Il assume en outre le secrétariat du Conseil scientifique et de ses divers comités et la direction du programme de bourses et de subventions de l'Institut, assurant notamment à ce titre des communications régulières avec les chercheurs en formation. Le directeur général pourra lui confier d'autres responsabilités selon ses compétences particulières et les besoins de l'organisme.

De par son statut et ses fonctions, le secrétaire général est appelé à participer étroitement, en liaison avec le directeur général et le directeur scientifique, aux orientations des activités de l'Institut.

**Qualifications:**
Le candidat devra posséder un diplôme de deuxième ou de troisième cycle (ou faire état d'une formation jugée équivalente) dans l'une des disciplines des sciences de la santé, des sciences naturelles et génie ou des sciences humaines et un minimum de sept années d'expérience pertinente. Il devra avoir une bonne connaissance des milieux scientifiques et universitaires et démontrer un intérêt particulier pour le domaine de la santé et de la sécurité du travail. Une expérience de recherche dans ce domaine serait un atout important.

**Lieu de travail:**
I.R.S.S.T., 505 de Maisonneuve ouest, Montréal

**Traitement:**
Le traitement sera établi selon les qualifications et l'expérience compte tenu de la nature de la fonction.

**Date limite:**
Le 4 novembre 1983

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, en vous référant au numéro de concours 83-009 à:

**Institut de recherche en santé**
**et en sécurité du travail du Québec**
**Service des Ressources humaines**
**505, boulevard de Maisonneuve ouest**
**Montréal, Québec**
**H3A 3C2**

---

**Commission de la Fonction publique du Canada** / **Public Service Commission of Canada**

## Directeur des études, Collèges militaires canadiens

**Défense nationale**
**Kingston (Ontario)**
**Victoria**
**(Colombie-Britannique)**

**Nous cherchons** un directeur des études pour chacun des deux collèges militaires canadiens mentionnés ci-après. Le directeur des études est responsable de la formation d'étudiants de niveau universitaire en quête d'un diplôme répondant aux exigences de carrière dans les forces armées canadiennes. Son rôle sera l'équivalent de celui de recteur dans une université. Le candidat choisi pour chacun de ces collèges sera un universitaire doué de qualités de leadership et d'aptitudes en administration. Il aura pour tâches de planifier et de diriger le programme d'études, d'élaborer des politiques académiques ainsi que des normes s'appliquant aux professeurs et aux étudiants et de voir à leur application. Il sera également responsable du contenu du programme d'études et de recherches, ainsi que de la gestion et de la supervision du personnel affecté à l'enseignement et à la recherche.
**Vous cherchez** un poste pour lequel il faut un doctorat dans une discipline pertinente aux tâches décrites. Vous êtes reconnu au plan national comme universitaire possédant une connaissance étendue de plusieurs disciplines, notamment dans le secteur de l'éducation. La connaissance des lois et politiques s'appliquant aux collèges militaires canadiens sera considérée comme un atout. La connaissance de l'anglais et du français est essentielle; les titulaires des postes pourront au besoin bénéficier d'une formation linguistique.

### Royal Military College of Canada
### Kingston (Ontario)

Le Royal Military College of Canada est le plus ancien et le mieux connu des collèges militaires canadiens. Il est aussi celui qui compte présentement le plus grand nombre d'étudiants c'est-à-dire 800. Il offre un large éventail de cours en sciences et lettres mais il est particulièrement reconnu pour la qualité de ses cours de génie.
**Nous offrons** pour ce poste un traitement qui s'échelonne de 60 870 $ à 71 550 $ selon les titres de compétences et l'expérience.

### Royal Roads Military College
### Victoria (Colombie-Britannique)

Le Royal Roads Military College est établi à Victoria sur les rives du Pacifique; il compte à l'heure actuelle environ 200 étudiants. Il se spécialise dans les domaines de la physique et de l'océanographie, mais offre aussi des cours universitaires en science militaire et stratégique.
**Nous offrons** pour ce poste un traitement qui s'échelonne de 59 090 $ à 65 990 $ selon les titres de compétence et l'expérience.

**Adressez votre curriculum vitae et/ou votre demande d'emploi** en indiquant le numéro de référence 83-MC-EX-367 (49) et le collège qui vous intéresse, à :
E.C. Hunt (613) 992-4886
Commission de la Fonction publique du Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0M7

**Date limite :** le 15 novembre 1983
*This information is available in English by contacting the person mentioned above.*

**La Fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous** — Canada

---



## UNE ÉDUCATION SANS ÉGAL

Les Collèges militaires vous offrent une éducation sans égal, une bourse d'études avantageuse ainsi qu'une généreuse allocation mensuelle, tous les frais de scolarité, les livres et fournitures, la pension, l'habillement, l'équipement sportif . . . un emploi d'été garanti et même des vacances payées!

L'enseignement universitaire dispensé sur le campus des Collèges couvre, entre autres: génie, sciences, mathématiques, lettres.

La vie au Collège militaire est équilibrée en fonction d'un programme complet de formation d'officiers de carrière. Le curriculum comprend:
1 - formation universitaire
2 - conditionnement physique
3 - formation de chef

Pour plus de renseignements, visitez le centre de recrutement le plus près de chez vous, ou téléphonez à frais virés — vous nous trouverez dans les pages jaunes, sous la rubrique « Recrutement ».

**IMBATTABLE...LA VIE DANS LES FORCES**

**LES FORCES ARMÉES CANADIENNES** — Canada

**Postez à:**
**Directeur du recrutement et de la sélection, Quartier général de la Défense nationale, Ottawa, Ontario, K1A 0K2**

**J'aimerais obtenir plus de détails au sujet des carrières dans les Forces armées.**

NOM _____

AGE _____ TÉL _____

ADRESSE _____

_____ NIVEAU SCOLAIRE _____

# Les transporteurs aériens en ont assez de payer les frais de détention des illégaux

(D'après CP) — Les compagnies aériennes internationales qui desservent les ports d'entrée canadiens demandent à Ottawa de modifier la Loi sur l'immigration qui les oblige à payer les frais de détention des personnes sans statut débarquant au Canada.

C'est ce qui ressort d'une série de lettres adressées au ministre de l'Immigration, M. John Roberts, par tous les transporteurs qui se plaignent conjointement de devoir faire les frais des lenteurs administratives de l'immigration canadienne.

Il semble qu'Air Canada et CP Air pourraient dépenser jusqu'à $1 million par année pour couvrir les frais de détention d'immigrants illégaux au seul aéroport de Toronto. À Montréal, les compagnies estiment à $475,000 les sommes dépensées pour des cas similaires.

Le cas du Cingalais Yogasapanthar Murugesu est caractéristique, affirme Alitalia. La compagnie italienne a en effet payé plus de $30,000 — $100 par jour — au gouvernement fédéral pour cet individu détenu dès son arrivée au Canada au mois d'avril 1982. Murugesu doit être libéré bientôt sous un cautionnement de $5,000.

Les compagnies aériennes doivent assumer ces frais depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur l'immigration, en 1977, qui les tient responsables de vérifier au point de départ du passager qu'il a bien tous les documents nécessaires à son séjour dans le pays d'arrivée. Les compagnies rétorquent qu'il leur est impossible de savoir si le passager exigera d'être considéré comme réfugié à sa descente d'avion ou s'il sera arrêté par les autorités de l'immigration canadienne.

Un porte-parole du ministère, M. Len Westerberg, est formel : « Quelqu'un doit être responsable des accrocs à la loi canadienne. »

Entre 1982 et mars 1983, 1,300 personnes ont été détenues dans les locaux du ministère de l'Immigration à Mirabel tandis que 96 sont passées derrière les barreaux du centre de détention Parthenais à Montréal.

# La réglementation des embarcations devrait être le fait de l'Environnement

**par Louis-Gilles Francoeur**

La Fédération pour la protection de l'environnement des lacs (FAPEL) estime que le ministère de l'Environnement doit réglementer les embarcations à moteurs sur les lacs en s'inspirant de ses propres lois, plutôt que de s'en remettre dans ce domaine aux lois administrées par le ministère des Affaire municipales.

Telle est la position officielle exprimée par cette fédération dans une lettre que sa présidente, Mme Hélène-Louise Élie, a fait parvenir dernièrement au ministre de l'Environnement, M. Adrien Ouellette. La FAPEL réagissait à une décision de la Cour supérieure qui invalidait en septembre l'article 413 du Code municipal et le règlement sur le contrôle des embarcations à moteur adopté par une municipalité de l'Estrie.

Selon la FAPEL, en confiant aux municipalités et aux lois municipales le soin de régir les embarcations à moteurs sur les lacs du Québec, le gouvernement a ignoré « complètement les raisons premières qui ont amené les associations pour la protection des lacs à réagir contre les embarcations motorisées et à lutter pour obtenir un règlement dont l'esprit vise à protéger l'environnement ». L'article 413 du Code municipal donnait en effet aux municipalités le pouvoir de réglementer dans ce domaine pour prévenir les accidents et assurer la sécurité et le confort des usagers.

Après avoir été déclaré *ultra vires*, cet article du Code municipal doit essentiellement être remplacé par un « règlement-cadre sur les embarcations motorisées, formulé et adopté par le ministère de l'Environnement » même si, depuis, le gouvernement du Québec a décidé d'en appeler de la décision de la Cour supérieure, estime la FAPEL.

La Loi de l'environnement, rappelle cette fédération, donne à ce ministère le pouvoir de « prohiber ou limiter l'utilisation, pour des fins de plaisance, des rivières ou des lacs par des embarcations à moteur, afin de protéger la qualité de l'environnement ». Cet organisme écrit à M. Ouellette qu'il est « grand temps » que son ministère assume pleinement ses responsabilités dans ce domaine.

# Des milliers de Montréalais attendus à la Journée internationale pour la paix

**par Angèle Dagenais**

Des Montréalais participeront à la quinzaine de la paix, qui a commencé mercredi dernier, et en particulier lors de la Journée internationale pour la paix fixée au 22 octobre. En effet, le comité organisateur de ces événements, qui regroupe plus de 60 groupes populaires appuyant le désarmement, prévoit que des milliers de Montréalais participeront à cette campagne d'information et de sensibilisation, « la mieux rodée dans l'histoire du pacifisme à Montréal ».

Une longue chaîne humaine formée pour encercler les consulats américain et soviétique ainsi que le quartier général du Parti libéral du Canada (PLC) est prévue pour le 22 octobre ainsi qu'une Marche pour la paix dans les rues de la métropole, celle-ci organisée par le Mouvement québécois pour la paix. La chaîne humaine doit compter au moins 3,000 personnes, estiment les responsables, pour relier la place Desjardins (consulat américain) à la rue du Musée (consulat soviétique) en passant par les rues Peel et Sainte-Catherine (PLC). Le point de ralliement des manifestants se fera au square Phillips vers 11 h. Suivra, à 13 h, une projection de films et, à 15 h, un spectacle à la salle Marie-Gérin-Lajoie de l'UQAM.

Mais la quinzaine pour la paix débute une semaine plus tôt, dès demain, avec un blitz d'information à chaque station de métro et dans les quartiers de Montréal. Des milliers de tracts seront distribués expliquant les dangers de l'escalade américaine et soviétique, la « monstruosité d'un conflit nucléaire » et le fait que le Canada participe directement à l'effort de guerre occidental par le biais de ses 250 industries d'armement et ses politiques permettant aux Américains de mettre à l'essai leur missile de croisière dans le Nord de l'Alberta.

Des journées de « désobéissance civile » sont prévues les 24 et 25 octobre au bureau du ministère de la Défense du Canada, situé au coin des rues Bishop et Sainte-Catherine, ainsi qu'aux deux consultats déjà mentionnés. La désobéissance civile, dans ce cas-ci, vise essentiellement à bloquer le fonctionnement normal des activités de ces édifices; un entraînement à la non-violence est obligatoire pour participer à ces journées (renseignements : 392-3008).

Le 26 octobre à 20 h, une vingtaine d'artistes québécois participeront à un spectacle, au Spectrum, intitulé « Passeport pour la paix ». Il s'agit d'un grand show « super emballant », d'affirmer la comédienne Sophie Faucher, qui mettra en vedette notamment Chantal Beaupré, Belgazou, Renée Claude, Raoul Duguay, des comédiens, des musiciens, des clowns, des enfants, etc. Le chanteur français Claude Nougaro, qui doit donner un spectacle à Montréal à la fin d'octobre au théâtre Saint-Denis, a promis, d'après Sophie Faucher, d'assister à ce spectacle des artistes montréalais. Le prix d'entrée a été fixé à $5.

Enfin, un colloque sur le désarmement se tiendra du 28 au 30 octobre à l'université McGill avec conférenciers, ateliers, activités dramatiques, cinéma, garderie, etc.

# *Carrières et professions*

*Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes*

**Institution privée à Montréal**
recherche

**PROFESSEUR EN SCIENCES RELIGIEUSES**
**pour le niveau secondaire**

**Exigences:**
- Baccalauréat en théologie;
- Brevet d'enseignement;
- Expérience au secondaire

*Faire parvenir votre curriculum vitae à:*

**C.P. 577**
**Montréal, Qué. H3X 3T7**

---

**Importante société canadienne**
**spécialisée dans la traduction et l'interprétation**
recherche pour la région de Montréal des

**INTERPRÈTES**
**dans toutes les langues**

Pour travail en collaboration avec des sociétés gouvernementales.

Temps partiel — horaires flexibles

Rémunération intéressante

*Prière de faire parvenir curriculum vitae au:*

**DOSSIER 1161**
**Le Devoir**
**C.P. 6033, Succ. Place d'Armes**
**Montréal, QC. H2Y 3S6**

---

Librairie Ulysse
**1208 St-Denis, Montréal**
**H2X 3J5**

nous sommes à la recherche d'un(e)

**LIBRAIRE**

- ***ayant une formation universitaire;***
- ***ayant effectué de nombreux voyages hors du continent;***
- ***apte à offrir un service de premier ordre au public ainsi qu'à la clientèle institutionnelle et commerciale;***
- ***bilingue***

*Prière de faire parvenir votre curriculum vitae par la poste.*

*La seule librairie du voyage*

---

L'Entraide universitaire mondiale du Canada (E.U.M.C.)

**Secrétaire Administrative**

L'Entraide Universitaire Mondiale du Canada, un organisme de coopération internationale à but non lucratif, est à la recherche d'une secrétaire administrative pour son bureau régional de Montréal.

**Fonctions:**
— Réception, diffusion de renseignements
— dactylographie, classement
— comptabilité sommaire
— support administratif dans le suivi des différents dossiers de l'organisme

**Qualifications:**
— Être bilingue
— dactylographie anglais-français
— une connaissance du milieu universitaire serait un atout.

*Prière d'envoyer votre c.v. à:*

**Josée Lafleur**
**EUMC**
**1650 Sherbrooke ouest**
**Montréal, Qué.**
**H3H 1C9**
**Tél.: (514) 937-3457**

---



musée régional de rimouski

**Réouverture de concours**

**DIRECTEUR-DIRECTRICE**

Logé dans un édifice historique, le Musée régional de Rimouski oeuvre principalement dans les arts visuels. Accrédité par la Direction des musées privés du Québec et reconnu comme centre national d'expositions par les Musées nationaux du Canada, il reçoit des expositions itinérantes nationales et internationales, en plus des expositions d'artistes et d'artisans régionaux.

**FONCTIONS**
- Planifie, organise et dirige les activités muséologiques et para-muséologiques.
- **Voit à la gestion administrative.**

**CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ:**
Diplôme en arts visuels ou en histoire de l'art, connaissances en muséologie, diplôme en administration ou expérience pertinente en administration de musée.

**TRAITEMENT:**
Selon la compétence.

Toute candidature demeurera confidentielle.

Les personnes intéressées à poser leur candidature sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant 17:00 heures, le 29 octobre 1983 à l'adresse suivante:

**Comité de sélection**
**Le Musée régional de Rimouski**
**35 Saint-Germain ouest**
**Rimouski, Québec G5L 4B4**

---

École des Hautes Études Commerciales — HEC

**RÉDACTEUR OU RÉDACTRICE**
**(poste temporaire à demi-temps)**

En collaboration avec la Directrice du service des relations publiques, la personne choisie sera appelée à rédiger divers documents d'information, messages publicitaires, etc. De plus, elle sera responsable de la rédaction d'un journal mensuel interne.

**Qualifications:**
- connaissance et maîtrise approfondie de la langue française;
- expérience pertinente dans un domaine relié aux fonctions;
- disponibilité selon les besoins;
- connaissance de l'anglais souhaitable.

Le traitement du titulaire sera établi en fonction de ses qualifications et expérience. La période initiale d'emploi prévue est d'environ un an, avec possibilité de renouvellement.

Les personnes intéressées feront parvenir leur curriculum vitae avant le 28 octobre au

**Directeur du service du personnel**
**5255, avenue Decelles**
**Montréal, H3T 1V6**
**Tél.: 343-4424**

---

le 3fait le4

**les annonces classées 286-1200**

---

DIRECTEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION
(Service des bibliothèques)

SOMMAIRE DE LA FONCTION

Sous l'autorité du directeur général du service des bibliothèques le directeur de la bibliothèque des sciences de l'éducation planifie, organise, dirige et contrôle les activités liées au développement et à l'exploitation des ressources documentaires dans les domaines de l'éducation, de la psychologie et de l'anthropologie (une douzaine d'employés).

PRINCIPALES TÂCHES

Gérer les différents services de la bibliothèque des sciences de l'éducation (prêt, référence, prêt entre bibliothèques, centre de documentation).

Mettre au point, appliquer et contrôler les politiques et pratiques concernant la formation documentaire et l'information aux usagers (départements, professeurs et étudiants).

Procéder à l'évaluation des collections avec les différentes personnes concernées, élaborer et contrôler l'application des politiques de développement des collections, préparer le cas échéant, des demandes de subventions auprès des organismes pertinents.

Prévoir et superviser la mise en place des mécanismes nécessaires en vue de l'implication des fonctions automatisées et revoir l'aménagement des bibliothèques.

QUALIFICATIONS REQUISES

Le candidat devra posséder un diplôme universitaire en bibliothéconomie et cinq (5) années d'expérience pertinente. Un diplôme universitaire dans une des disciplines de la bibliothèque est souhaitable.

TRAITEMENT

Selon les qualifications et l'échelle des salaires des cadres de l'Université du Québec à Montréal.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae complet doivent parvenir au service du personnel SOUS PLI CONFIDENTIEL à l'attention du directeur du service du personnel **avant le mardi, 25 octobre 1983 à 17 heures**, bureau 5900, pavillon Carre Phillips, 1193, Place Phillips, Montréal, Québec H3C 3P8.

Université du Québec à Montréal

---

**CONSEILLER(ÈRE) EN ÉDUCATION DES ADULTES**

**Tâches:**
— Produire des programmes de formation et de perfectionnement professionnels dans le domaine agro-alimentaire;
— Expérimenter — mettre à l'essai — les programmes élaborés;
— Réviser et mettre à jour des programmes déjà existants;
— Participer à l'évaluation des activités éducatives offertes aux adultes.

**Exigences:**

Connaître les techniques de développement de programmes de formation et avoir déjà réalisé des travaux dans le domaine relié aux tâches ci-haut décrites.

**Endroit:**

Institut de Technologie agricole et alimentaire de St-Hyacinthe.

**Nature et durée du contrat:**

Occasionnel, à temps plein, 6 mois avec possibilité de renouvellement.

**Date d'entrée en fonction:** 1er novembre 1983

S'inscrire au Centre de la Main-d'Oeuvre du Québec, à St-Hyacinthe.

Envoyer curriculum et diplôme à:

**Service aux Adultes**
**a/s Francine Sansoucy**
**3230 rue Sicotte**
**St-Hyacinthe, QC. J2S 2M2**

**au plus tard le 21 octobre 1983**

---

FAITES LE MAINTENANT

RECEVEZ
LE DEVOIR À DOMICILE
PAR CAMELOTS

COMPOSEZ

**à Montréal: 332-3891**
**à Québec: 687-2022**

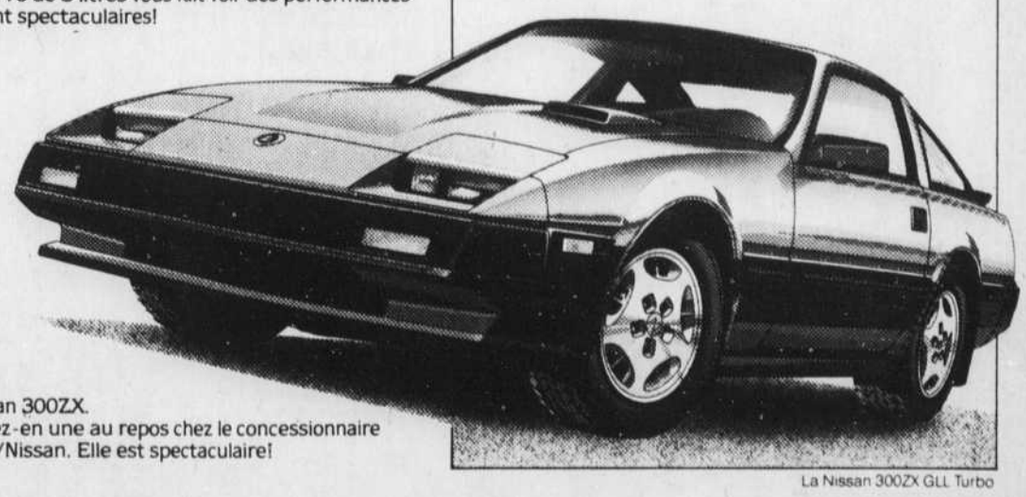
pour les régions dont les indicatifs régionaux sont les suivants vous composez sans frais:

**514: 1-800-361-6059**
**418: 1-800-463-4748**
**819: 1-800-361-5699**
**613: 1-800-361-5699**

---

**SPECTACULAIRE!**

Même au repos la nouvelle Nissan 300ZX est spectaculaire. Grâce à sa nouvelle forme aérodynamique, elle fend littéralement l'air tout en affichant une tenue de route extraordinaire. De la Coupé Sport de base, qui n'a rien d'ordinaire, à la superbe GLL ou GLL Turbo, la 300ZX...ça bouge en grand! Mais c'est en plein vol qu'on peut vraiment apprécier la 300ZX: son nouveau moteur V6 de 3 litres vous fait voir des performances vraiment spectaculaires!



La Nissan 300ZX.
Attrapez-en une au repos chez le concessionnaire Datsun/Nissan. Elle est spectaculaire!

La Nissan 300ZX GLL Turbo

QUEL PLAISIR DE CONDUIRE 300ZX
ÇA BOUGE EN GRAND C'EST NISSAN

NISSAN

# L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

## TORONTO

### L'indice perd 6.2

Les cours se sont tassés dans un marché modéré vendredi à la Bourse de Toronto. L'indice composé a terminé la journée en recul de 6.3 à 2,480.7.

Le volume des échanges s'est inscrit en hausse à 7.44 millions d'actions, au regard de 6.43 millions le jour précédent.

Il y avait peu de nouvelles positives pour redresser le marché, notent les analystes.

Parmi les valeurs industrielles, Nova Alberta A perd 1-8 à $6 3-4, Bell Enterprises 1-8 à $29 5-8, Alcan Aluminium 3-8 à $46 7-8, Imperial Oil A 1-2 à $37 3-4 et Thomson Newspapers A 1-4 à $35 1-2.

Brinco Ltd gagne cinq cents à $3.15, Keg Restaurants A cinq cents à $4.75, Rothman's Pall Mall 1-2 à $46 1-2 et Warrington huit cents à $1.20.

Dans les titres miniers, Teck Corp. B cède 1-2 à $11 3-4, Goldlund 15 cents à 82 cents et Barrick Resources un cent à $2. Atlantic Coast Copper gagne cinq cents à $2.10 et Campbell Red Lake Mines 3-4 $30.

Du côté des compagnies pétrolières, Gulfstream Resources abandonne cinq cents à $1.03, Ranger Oil 1-8 à $12 1-2 et Omega Hydrocarbons 1-8 à $11 7-8. Pennant Resources monte de deux cents à 70 cents, Asamera Inc. de 1-8 à $12 3-8 et Penn West Pete de 24 cents à $1.75.

**Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE**

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| A G F M | 285 | $10¼ | 10¼ | 10¼ | +1/2 |
| AMCA Int | 4800 | $23 | 22¼ | 22¼ | — 1/2 |
| Abitibi | 8400 | 59½ | 59¼ | 59¼ | + 1/4 |
| Abitibi w | 4850 | 260 | 256 | 258 | + 5 |
| Abti Price | 115 | $24 | 24 | 24 | |
| Abitibi 10 | 100 | $50¼ | 50¼ | 50¼ | + ¼ |
| Adanac M o | 4001 | 53 | 50 | 50 | — 5 |
| Agassiz o | 7901 | 184 | 182 | 184 | + 4 |
| Agnico E | 5605 | $17½ | 16¾ | 17¼ | + ¼ |
| Agra B f | 1500 | $6½ | 6½ | 6½ | + ½ |
| Albany o | 1300 | 114 | 114 | 114 | |
| Alt Energy | 67885 | $20¼ | 20 | 20⅛ | |
| Alt Enr A | 2100 | $32⅜ | 32 | 32 | — ½ |
| Alta Nat | z50 | $25¼ | 25¼ | 25¼ | |
| Alcan | 77682 | $47½ | 46¼ | 46⅝ | — ⅜ |
| Alcan w | 3000 | $19¼ | 18⅞ | 19 | |
| Algo Cent | 1100 | 188 | 187 | 188 | |
| Algoma St | 27122 | $31½ | 31 | 31¼ | |
| Alum A | 5700 | $26⅜ | 26⅜ | 26⅜ | + ⅛ |
| Alum 1st o | 500 | $25½ | 25⅛ | 25½ | + ⅛ |
| Alum B | see below | | | | |
| Am Eagle o | 10100 | 233 | 230 | 233 | + 3 |
| Am Leduc | 4000 | 28 | 28 | 28 | + ½ |
| Andrs WA f | 300 | $28⅛ | 28⅛ | 28⅛ | + ⅛ |
| Ang CT 290 | 1000 | $29 | 29 | 29 | + ¼ |
| Ang CT 315 | 200 | $31 | 31 | 31 | |
| Ang UDev o | 2200 | 130 | 130 | 130 | |
| Arbor A | 800 | $9 | 9 | 9 | — ¼ |
| Arbor B f | 500 | $9 | 9 | 9 | — ⅛ |
| Argus | z32 | $8¼ | 8¼ | 8¼ | |
| Argus B pr | z10 | $26½ | 26½ | 26½ | |
| Argus C pr | z160 | $25 | 25 | 25 | |
| Argyll A f | 300 | 255 | 255 | 255 | —10 |
| Asamera | 91585 | $12⅛ | 12¼ | 12⅜ | + ⅛ |
| Asbestos | 297 | $11⅛ | 11⅛ | 11⅛ | |
| Astral f | 1400 | $7½ | 7½ | 7½ | |
| Atco I f | 500 | $8¼ | 8¼ | 8¼ | |
| Atco II | 24000 | $8¼ | 8 | 8¼ | + ¼ |
| Atco 11½ | 3500 | $33⅛ | 31¾ | 31¾ | |
| Atl C Cap | 87000 | 210 | 208 | 210 | + 5 |
| Atlantis o | 12000 | 87 | 82 | 82 | — 3 |
| Atlas Yk o | 27800 | 41 | 39 | 41 | + 1 |
| Atlas w | 4000 | 3 | 3 | 3 | |
| Augmitto o | 900 | 160 | 160 | 160 | + 5 |
| Aur Res o | 1500 | 86 | 85 | 86 | — 1 |
| BC Sugar A | 3829 | $23 | 22¾ | 22⅞ | + ⅛ |
| BP Ref B | 450 | $13⅞ | 13¾ | 13⅞ | — ⅛ |
| BP Res | 460 | $23½ | 23⅜ | 23½ | + ⅛ |
| Bachelor o | 4100 | $7⅝ | 7½ | 7½ | — ⅛ |
| Banister C | 200 | $6¾ | 6¾ | 6¾ | |
| Bank BC | 428 | $15½ | 15⅜ | 15⅜ | |
| Bk BC 228 | 850 | $23¾ | 23¼ | 23¾ | + ¼ |
| Bk BC 222 | 600 | $25¼ | 25 | 25¼ | + ¼ |
| Bank Mtl | 43593 | $27⅜ | 26⅞ | 26⅞ | — ⅜ |
| Bk Mtl 285 | 5145 | $35 | 34⅝ | 34¾ | — ⅛ |
| Bk Mtl 250 | 4780 | $31¼ | 31 | 31¼ | |
| Bk Mtl w | 48700 | $8⅛ | 7⅞ | 7⅞ | — ⅛ |
| Bank N S | 32478 | $44¾ | 44½ | 44⅝ | |
| Bankeno o | 1857 | 430 | 425 | 425 | — 5 |
| Barrick | 82825 | 205 | 196 | 200 | — 1 |
| Basic o f | 500 | 28 | 28 | 28 | — 2 |
| Beauty C o | 10500 | 225 | 225 | 225 | — 5 |
| Becker B p | z25 | $19¾ | 19¾ | 19¾ | |
| Bell Ent | 84095 | $29⅞ | 29⅝ | 29⅝ | — ⅛ |
| Bell C pr | 670 | $28½ | 28½ | 28½ | |
| Bell 1.80 | 300 | $22¼ | 22¼ | 22¼ | + ¼ |
| Bell 1.96 | 100 | $35½ | 35½ | 35½ | |
| Bell 2.05 | 1125 | $29⅝ | 29⅝ | 29¾ | |
| Bell 2.70 | 10350 | $33¾ | 33½ | 33¾ | + ⅛ |
| Black Phot | 3800 | $15⅜ | 15½ | 15¾ | + ¼ |
| Bikdom o | 2600 | 455 | 440 | 440 | —15 |
| Blake Res o | 11034 | 25 | 23 | 23 | — 2 |
| Blueskv | 7800 | 460 | 460 | 460 | |
| Bombdr A | 200 | $16½ | 16½ | 16½ | |
| Bombdr B f | 100 | $15⅜ | 15⅜ | 15⅜ | + ⅛ |
| Bonanza R | 13175 | 390 | 370 | 385 | —15 |
| Bow Valv | 19808 | $25¼ | 24⅝ | 24⅞ | — ⅜ |
| Bow Vlv 205 | 4250 | $32¾ | 32½ | 32½ | — ⅛ |
| Bow Vlv R | 1214 | $8½ | 8⅜ | 8½ | + ⅛ |
| Bralor Res | 400 | $7 | 7 | 7 | + ⅛ |
| Bralor 8.75 | 2675 | $24⅜ | 24⅛ | 24¼ | |
| Bramalea | 13400 | $12⅜ | 12⅜ | 12⅜ | — ⅛ |
| Brscade p | 8850 | 40⅞ | 40⅞ | 40⅞ | + ⅛ |
| Brascan A | 7175 | $37 | 36 | 36⅛ | — ⅛ |
| Brscn 1981 | 17775 | $27 | 26¾ | 26¾ | |
| Brkwater o | 27000 | $9½ | 9¼ | 9⅜ | + ⅛ |
| Brenda M | 5000 | $17¼ | 17¼ | 17¼ | — ¼ |
| Bright A | 200 | $23¼ | 23¼ | 23¼ | + ¼ |
| Brinco | 252118 | 315 | 305 | 315 | + 5 |
| Brinco p | z33 | 415 | 415 | 415 | |
| BCFP | 9544 | $12¼ | 12⅛ | 12⅛ | |
| BCFP pr | 200 | $31 | 30¾ | 31 | + ½ |
| BC Res | 30443 | 345 | 335 | 340 | — 5 |
| BC Res p | 9300 | $28½ | 28 | 28¼ | |
| BC Phone | 8179 | $20⅞ | 20½ | 20⅝ | + ⅛ |
| BCPh 4¼ p | 150 | $46¼ | 46¼ | 46¼ | + 2¼ |
| BCPh 4.84 | z80 | $12½ | 12½ | 12½ | |
| BCPh 5.15 | z25 | $51 | 51 | 51 | |
| BCPh 6.80 | 100 | $17⅞ | 17⅞ | 17⅞ | — ⅛ |
| BCP 7.04 p | 400 | $18 | 18 | 18 | |
| BCP 10.16 p | 374 | $26 | 26 | 26 | |
| BCP 11.24 p | 900 | $29¾ | 29⅜ | 29¾ | + ⅛ |
| Broulan | 333 | 128 | 127 | 128 | |
| Brunswk | 16205 | $18½ | 17⅝ | 18½ | + ⅛ |
| CAE | 5100 | $14 | 13¾ | 13⅞ | — ⅛ |
| CCL B f | 3400 | $17 | 16¾ | 16⅞ | — ⅛ |

## MONTRÉAL

### Clôture en baisse

Les cours ont clôturé en baisse vendredi au terme d'une semaine généralement pessimiste, et huit des onze grands secteurs du marché ont cédé du terrain.

L'indice composé a terminé la séance en retrait de 0.80 à 422.25. Un important volume d'affaires a été traité: 1,150,833 actions comparativement à 853,464 le jour précédent.

Les pétrolières cèdent 5.89 à 625.65, les industrielles 0.98 à 444.09, les services publics 0.52 à 317.22, les papetières 0.27 à 209.30 et les bancaires 0.25 à 480.91.

Warrington, vedette des industrielles, est en hausse de sept cents à $1.20 et 63,500 actions changent de main. Placer, mineure la plus active, est stationnaire à $22 1-2 dans un volume de 2,800 actions.

Au total 73 titres sont en hausse, 77 en baisse et 65 inchangés.

Banque de Montréal perd 1-2 à $27, Imperial Oil A 3-8 à $37 3-4, Noranda 1-4 à $25 3-8, Télémétropole B 1-4 à $23 1-4, Bell 1-8 à $29 5-8, Gulf Canada 1-8 à $18 3-8 et Total Petroleum 1-8 à $14 1-8. Mais Long Lac Minerals gagne 1-2 à $30 7-8, Alcan 3-8 à $47, Moore Corp. 1-4 à $56 3-4, Brascan A 1-8 à $41 et TransCanada Pipelines 1-8 à $28 1-4. Sullivan Mines est stable à $5 3-8.

**Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE**

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| Agnico E | 400 | $17½ | 17⅛ | 17⅛ | + ¼ |
| Aiguebelle | 600 | $10⅝ | 10⅝ | 10⅝ | — ⅛ |
| Alta energ | 2800 | $20¼ | 20 | 20¼ | |
| Alcan Alu | 27010 | $47½ | 46¾ | 47 | + ⅜ |
| Alcan Wt | 1000 | $19¼ | 19 | 19 | + ⅛ |
| Algoma St | 8000 | $31½ | 31½ | 31½ | — ½ |
| AMCA int | 6000 | $23 | 22¾ | 22⅞ | — ⅛ |
| tAstral Bl | 400 | $7½ | 7½ | 7½ | — ⅛ |
| B C Forst | 1500 | $12¼ | 12¼ | 12¼ | + ⅛ |
| BC Phone | 6215 | $20⅞ | 20½ | 20⅝ | + ½ |
| BPres Can | 300 | $23¼ | 23¼ | 23¼ | + ¼ |
| Bank NS | 1700 | $44¾ | 44⅜ | 44⅝ | + ⅛ |
| Baue Cont | 1200 | $12½ | 12⅜ | 12⅜ | — ⅛ |
| Bq Mercn | 280 | $17¾ | 17¼ | 17¼ | — ¼ |
| Baue Mtl | 45707 | $27⅜ | 27 | 27 | — ½ |
| BMO 2.85 | 3400 | $35 | 34⅞ | 34⅞ | |
| BMO $2.50 | 1350 | $31⅜ | 31 | 31 | — ⅜ |
| BMO Wts | 2500 | $8⅛ | 8 | 8 | — ⅛ |
| Bq Epargy | 531 | $18⅜ | 18⅜ | 18⅜ | |
| BqEp 2.62 | 650 | $27 | 27 | 27 | |
| Baue Nat | 50406 | $12⅝ | 12⅜ | 12⅝ | + ¼ |
| Bq Nat B | 200 | $31 | 31 | 31 | |
| Bq Royale | 16107 | $32⅞ | 32⅝ | 32⅞ | |
| Bq Rv Wt | 1600 | 57¾ | 7⅝ | 7⅝ | |
| BaRv 1.45 | 2567 | $17¼ | 17¼ | 17¼ | |
| BaRv 2.75 | 1537 | $33¾ | 33⅜ | 33⅝ | — ⅛ |
| tBomb A | 730 | $16½ | 16⅜ | 16½ | |
| tBomb B | 300 | $15¾ | 15½ | 15½ | — ¼ |
| Bow Val | 9700 | $24⅜ | 24¼ | 24¾ | — ⅛ |
| BowVl 2.05 | 950 | $23¾ | 23½ | 23½ | — ¼ |
| Brascade | 27062 | 541 | 41 | 41 | + ½ |
| Brascan A | 1450 | $36¾ | 36¼ | 36¼ | — ⅜ |
| Brunswick | 300 | $17¾ | 17¼ | 17¼ | + ¼ |
| CAE Ind | 1900 | $13⅞ | 13⅞ | 13⅞ | + ⅛ |
| Cad Frvw | 300 | $8¼ | 8½ | 8¼ | + ⅛ |
| Cmpbel Sp | 100 | $15⅝ | 15⅝ | 15⅝ | |
| tCampeau | 2400 | $16¼ | 16⅛ | 16¾ | + ⅜ |
| CmpeauWt | 200 | $5 | 5 | 5 | + 15 |
| tCDC | 510 | $8⅜ | 8⅜ | 8⅜ | + ⅛ |
| CDC Pr B | z5 | $102 | 102 | 102 | — ¼ |
| CDC 1980 | 2400 | $15½ | 15⅜ | 15⅜ | — ⅛ |
| C South R | 230 | $260 | 246 | 260 | + 10 |
| C Imp Bk | 11651 | $31 | 30⅝ | 30¾ | + ⅛ |
| CtBQ 3.562 | 800 | $31¼ | 30¼ | 31¼ | + ⅛ |
| CtBq wt | 200 | $10¾ | 10¼ | 10¾ | — ⅛ |
| GP Ltee | 3813 | $50 | 49¼ | 49¾ | — ⅛ |
| Can Tire A | z50 | $59½ | 59¼ | 59¼ | —1⅜ |
| tC Tire A | 310 | $57¾ | 57½ | 57⅝ | + ⅛ |
| tC Utilit A | 900 | $12⅞ | 12¾ | 12⅞ | + ⅛ |
| C Util Wt | 1000 | 380 | 380 | 380 | + 5 |
| Canron A | 100 | $14 | 14 | 14 | |
| Carena | 1600 | $43 | 43 | 43 | —1 |
| Carl Ok | 650 | $23½ | 23 | 23½ | — ¼ |
| Cascades | 1000 | $8⅛ | 8 | 8⅛ | + ⅛ |
| Celanese | 1450 | $12¼ | 12¼ | 12¼ | |
| Central Tr | 700 | $12¼ | 12 | 12 | |
| CimL PrE | 825 | $13½ | 13¼ | 13½ | + ¼ |
| Cim L 1.17 | 5600 | $16 | 15¾ | 16 | + ¼ |
| Cominco | 125 | $58¾ | 58¾ | 58¾ | — ⅛ |
| Comin3.25 | 100 | $29 | 29 | 29 | — ⅛ |
| Comterm | 4305 | $10¼ | 10 | 10¼ | + ⅛ |
| C Bath A | 2425 | $23⅛ | 22⅞ | 22⅞ | — ⅛ |
| C Gas Wt | 1000 | 385 | 385 | 385 | + 5 |
| Daon Dvlp | 1200 | 160 | 156 | 160 | —2 |
| Denison | 200 | $44¼ | 43¾ | 43¾ | — ⅜ |
| Dome Cda | 40750 | $5⅞ | 5⅞ | 5⅞ | — ⅛ |
| Dome Mns | 100 | $16½ | 16½ | 16½ | + ¼ |
| Dome Pet | 9565 | $5⅛ | 490 | 495 | —5 |
| DomP Wt | 1000 | 8 | 8 | 8 | + ½ |
| Domtex | 24954 | $18¾ | 18½ | 18¾ | + ½ |
| Domtar | 355 | $27⅝ | 27⅝ | 27⅝ | — ⅛ |
| Donohue | 200 | $21¾ | 21¾ | 21¾ | |
| Donohue a | 240 | $14⅞ | 14⅞ | 14⅞ | |
| DrMcC A | z94 | $7⅛ | 7⅛ | 7⅛ | — ⅛ |
| Ent Bell | 51035 | $29⅞ | 29⅜ | 29⅜ | — ⅛ |
| EnBell1.80 | 400 | $22¾ | 22 | 22¾ | + ⅛ |
| EnBell2.05 | 900 | $29¼ | 29⅛ | 29¼ | |
| EnBell2.70 | 1300 | $33¾ | 33¼ | 33⅜ | + ⅛ |
| Entrep CP | 10458 | $23½ | 23⅛ | 23¼ | — ⅛ |
| Epitek Int | 2000 | 98 | 95 | 95 | —2 |
| FCA Inter | 400 | $18⅞ | 18¾ | 18¾ | — ⅛ |
| Falcn Cap | 200 | $17¾ | 17¾ | 17¾ | + ⅛ |
| Fulcrum | 196 | $17 | 17 | 17 | — ½ |
| Gaz Metr | 6650 | $7⅛ | 7¼ | 7⅜ | + ⅛ |
| Gaz 15 | 2000 | $30⅝ | 30½ | 30⅝ | |
| Genstar | 2100 | $29 | 28¾ | 29 | + ¼ |
| Gold A | 6200 | $7 | 6⅞ | 7 | + ¼ |
| GoldWt | 5900 | 286 | 280 | 286 | + 6 |
| Guard prA | 200 | $6¾ | 6¾ | 6¾ | |
| Gulf Can | 35762 | $18½ | 18¼ | 18⅜ | — ⅛ |
| Hawker | z55 | $17 | 17 | 17 | — ⅛ |
| Hir Walkr | 3325 | $26⅜ | 26⅛ | 26¼ | — ⅛ |
| H Wlkr D | 10820 | $25⅞ | 25⅞ | 25⅞ | |
| H Wlkr E | 3080 | $28¾ | 28½ | 28¾ | — ⅛ |
| Husky Oil | 7100 | $11⅜ | 11¼ | 11¼ | — ⅛ |
| Imasco ltd | 3530 | $32⅜ | 32½ | 32⅝ | + ¼ |
| Imasco pB | 400 | $65 | 65 | 65 | + ¼ |
| Imp Oil A | 27268 | $38⅛ | 37¾ | 37¾ | — ⅜ |
| Inco Ltd | 2650 | $19¾ | 19½ | 19¾ | |
| Inco Wts | 200 | $8⅜ | 8⅜ | 8⅜ | — ⅛ |
| Inlnd NG | z60 | $15¾ | 15⅜ | 15⅜ | — ⅜ |
| IBM | 85 | $165 | 162¾ | 162¾ | —2⅜ |
| Inter Pipe | 1343 | $30½ | 30 | 30½ | + ⅛ |
| Int Rock | z100 | 35 | 35 | 35 | —5 |
| Invaco A | 600 | $16¾ | 16¾ | 16¾ | |
| Ivaco 2.00 | 300 | $27 | 26½ | 27 | — ½ |
| Janock | 800 | $13¼ | 13 | 13 | — ¼ |
| Kiena | 100 | $21¾ | 21¾ | 21¾ | + ¼ |
| Labatt | 11250 | $22⅞ | 22½ | 22⅞ | — ¼ |
| Lanpar T. | 1500 | $5¾ | 5½ | 5½ | — ⅜ |
| tLaVrdy a | 1727 | 400 | 375 | 400 | + 5 |
| LvryRt | 40801 | 2 | ½ | ½ | |
| Loblaw | 320 | $14¾ | 14¼ | 14⅜ | — ⅜ |
| McM Bldl | 655 | $28⅞ | 28¾ | 28¾ | + ⅛ |
| C Marconi | 200 | $25 | 25 | 25 | — ¼ |
| tMarit Tel | 100 | $34 | 34 | 34 | — ⅛ |
| Mass Fer | 491 | 5⅝ | 6¼ | 6¼ | |
| Merland | 5900 | $6¾ | 6⅝ | 6¼ | |
| Merland a | 100 | $20 | 20 | 20 | + ⅛ |
| Min Loc | 600 | $30⅞ | 30¾ | 30⅞ | + ⅛ |
| Mitel Corp | 1380 | $17⅜ | 17¼ | 17¼ | — ⅛ |
| tMolson A | 8322 | $20¾ | 20⅛ | 20¼ | + ⅛ |
| Molson B | 200 | $18¾ | 18¾ | 18¾ | — ⅛ |
| tMonenc a | 100 | $10¾ | 10¾ | 10¾ | + ⅛ |
| MTrustc A | 1500 | $12½ | 12¼ | 12¼ | — ½ |
| Moore | 14745 | $56⅞ | 56⅝ | 56¾ | + ¼ |
| Nabu | 2700 | 400 | 385 | 400 | + 10 |
| NB Tel | z98 | $27 | 27 | 27 | |
| NfldLiht A | 200 | $27⅞ | 27⅞ | 27⅞ | |
| NfldL 5.12 | 500 | $5½ | 5½ | 5½ | + ½ |
| NfldL 9p | 8800 | $9¼ | 9 | 9¼ | + ¼ |
| NfldL 9.84 | 200 | $10 | 10 | 10 | |
| Nfld 14¼ | 2875 | $12⅜ | 12⅜ | 12⅜ | — ⅛ |
| Nfld Wt | 970 | $13⅜ | 13⅜ | 13⅜ | |
| Noranda | 29615 | $25⅛ | 25 | 25¼ | — ¼ |
| Noran pA | 40 | $106 | 106 | 106 | — ½ |
| Norcen En | 1560 | $38½ | 37½ | 37½ | + ¾ |
| Normick | 350 | $10¼ | 10¼ | 10¼ | |
| Nor Tel | 7592 | $53⅞ | 53¾ | 53¾ | + ¼ |
| tNova Alt | 12233 | $6⅞ | 6¾ | 6¾ | — ⅛ |
| Nova 12 | 500 | $33 | 33 | 33 | — ½ |
| tOsha A | 2000 | $31 | 30¾ | 31 | |
| Placer Dv | 2800 | $22⅝ | 22¼ | 22½ | |
| PlacerDwt | 200 | $7¾ | 7¾ | 7¾ | + ¼ |
| tPowr Cr | 1550 | $18¾ | 18¾ | 18¾ | — ⅛ |
| Prnor Gr | 300 | $8 | 7½ | 8 | |
| Proantic | 3510 | 240 | 235 | 235 | + 5 |
| Provigo | 1211 | $14¾ | 14¾ | 14¾ | — ⅛ |
| Que Tel | z259 | $28 | 27¾ | 28 | + ½ |
| Quebecor | 100 | $29¾ | 29¾ | 29¾ | |
| Rio Algom | 1000 | $18 | 18 | 18 | — ⅛ |
| tRolind A | 2500 | $10⅜ | 10⅜ | 10⅜ | + ⅛ |
| Ry Trco A | 1653 | $27 | 26⅞ | 26⅞ | — ⅛ |
| Ry Trco B | z6 | $26⅜ | 26⅜ | 26⅜ | + ⅛ |
| Sceptre | 200 | $6½ | 6½ | 6½ | + ⅛ |
| Seagram | 2150 | $44¼ | 44 | 44⅛ | + ⅛ |
| Sensormat | 200 | $6¼ | 6¼ | 6¼ | — ⅛ |
| Shell Can | 1150 | $26⅝ | 26½ | 26⅝ | — ⅛ |
| SherW 7 | z3 | $41 | 41 | 41 | + ¾ |
| tSSears A | 1486 | $11 | 11 | 11 | |
| Southam | z50 | $46¾ | 46¾ | 46¾ | |
| tSparCap | 10400 | 49 | 48 | 49 | —2 |
| tSteinb A | 18016 | $29¾ | 29½ | 29¾ | + ⅛ |
| uStbgPrU | 100 | $27¼ | 27¼ | 27¼ | |
| Stelco A | 700 | $29 | 28¾ | 28¾ | |
| Stelco Wts | z50 | $7⅛ | 7¼ | 7⅛ | — ⅛ |
| Sullvn.Min | 2250 | $5⅜ | 5¼ | 5⅜ | |
| Systm.pr i | 200 | $5½ | 5½ | 5½ | — ¼ |
| TIE teleco | 900 | $10¾ | 10½ | 10⅝ | — ½ |
| tTel Mt B | 27500 | $23½ | 23¼ | 23¼ | — ¼ |
| Texaco | 1448 | $37¼ | 36¾ | 37¼ | — ½ |
| Tor Dm Bk | 25773 | $18½ | 17¾ | 17½ | |
| TDm 1.83 | 1000 | $20¾ | 20¼ | 20⅜ | |
| TrDm 2.37 | 100 | $25¾ | 25¾ | 25¾ | + ¼ |
| Total Pete | 700 | $14⅛ | 14⅛ | 14⅛ | — ⅛ |
| Tot Pet pr | 300 | $33⅞ | 33¾ | 33¾ | — ¼ |
| TrAlta A | 500 | $21½ | 21½ | 21½ | — ¼ |
| TrAlta pO | 350 | $21⅜ | 21⅜ | 21⅜ | |
| TrnsAlta.9 | 1700 | $25½ | 25 | 25⅛ | |
| TrCan Pi | 23501 | $28¼ | 28⅛ | 28¼ | + ⅛ |
| TCda rs A | 3000 | 325 | 315 | 325 | —25 |
| Uniges A | z37 | 155 | 155 | 155 | |
| Union Gas | 1000 | $10⅛ | 10⅛ | 10⅛ | — ⅛ |
| Versa.PrA | z50 | $13 | 13 | 13 | — ¼ |
| Walwyn | 1000 | $5⅞ | 5⅞ | 5⅞ | |
| Warnton | 63500 | 120 | 112 | 120 | + 7 |
| Webb Knp | z62 | 275 | 275 | 275 | + 40 |
| Westburne | 2500 | $15¾ | 15⅜ | 15¾ | — ⅛ |
| Wcst Trn | 3380 | $15 | 14⅞ | 15 | |
| Westmin | 1000 | $15¾ | 15¾ | 15¾ | — ¾ |
| **Junior Mines Oils** | | | | | |
| Abcourt | 100 | 176 | 176 | 176 | —4 |
| Bakertalc | 1500 | 55 | 53 | 55 | +7 |
| Bateman | 7250 | 11 | 11 | 11 | |
| Belchasse | 700 | 75 | 75 | 75 | |
| Borelis Ex | 100 | $19⅜ | 19⅜ | 19⅜ | —1⅜ |
| Bronsan | 1500 | 47 | 47 | 47 | + 1½ |
| Cons. I Rs | 550 | 210 | 210 | 210 | + 10 |
| C Imp.wt | 3500 | 65 | 65 | 65 | |
| C.Imp. 10 | 1800 | 315 | 315 | 315 | + 15 |
| Dufresnoy | 1200 | 105 | 100 | 100 | —5 |
| Dumagmi | 1000 | $5¼ | 5¼ | 5¼ | + ⅛ |
| Dumont | 4000 | 26 | 26 | 26 | |
| Dyna Mn | 2000 | 20 | 20 | 20 | |
| Explo Que | z300 | 35 | 35 | 35 | —8 |
| Goldex ltd | 500 | 90 | 90 | 90 | + 15 |
| Lynx Exp | 7700 | 137 | 120 | 137 | + 19 |
| Massval | 30000 | 16 | 16 | 16 | + 1 |
| Mid Canad | 1000 | 55 | 55 | 55 | + 5 |
| Miscoch | 149700 | 170 | 158 | 158 | —12 |
| NA RareM | 5000 | 16½ | 16½ | 16½ | + ½ |
| Queenstn | 500 | 265 | 260 | 265 | |
| Talisman | 4600 | 49 | 46 | 49 | —1 |
| Unergie | 3000 | 20 | 20 | 20 | |
| Wrightbr | 500 | 125 | 125 | 125 | |

### L'or et l'argent

■ L'once d'or en devise canadienne était cotée hier à la clôture des marchés à $490.77 (offre) et $498.48 (demande) par la Fiducie Guardian, un courtier de métaux précieux et de devises étrangères. L'once d'argent était cotée quant à elle à $12.73 (offre) et $13.01 (demande).

■ Voici les cours de l'once (Troy) d'or à la fermeture des principaux marchés mondiaux, hier, en dollars US avec, entre parenthèses, les cours de la veille:

**Londres:** $398.50 ($397.75)
**Paris:** $401.14 ($399.58)
**Francfort:** $402.02 ($395.99)
**Zurich:** $398.50 ($398.30)
**Hong Kong:** fermé ($399.25)

## DIVIDENDES

Dividendes de société déclarés vendredi, trimestriels sauf indication contraire.

**Dominion Stores Ltd**: 25 cents, payable le 15 déc. aux inscrits le 18 novembre.

**Hayes-Dana Ltd**: 12 cents ou un div.-action, 30 déc., 2 déc.

**Kelly Douglas and Co. Ltd**: A, 17.5 cents, 30 nov., 4 nov.

**Tenneco Inc.**: 70 cents US, 13 déc., 4 nov.

**Unican Security Systems Ltd**: *correction*: dividende semestriel et non pas annuel comme rapporté erronément jeudi.

## OBLIGATIONS

Les cours étaient à la hausse et les affaires légères cette semaine, dans le marché canadien des obligations.

Le court terme a monté d'un huitième de point, vendredi, tandis que le long terme gagnait trois huitièmes. Le moyen terme de même que les obligations des provinces et des sociétés, ont cédé un quart de point.

L'argent au jour le jour rapportait 9⅞.

Les bons du trésor à trois mois se traitaient à 9.23 % au lieu de 9.20 %, la semaine dernière, et ceux à six mois se négociaient à 9.35 % contre 9.26 %.

**INVESTISSEZ AVEC MESURE: ANNONCEZ DANS LE DEVOIR**

## NEW YORK

### Modeste hausse

La Bourse de New York a évolué irrégulièrement et dans des écarts étroits vendredi.

L'indice préliminaire des industrielles s'est établi à 1,262.19, en hausse de 0.82 point. Quelque 72 millions d'actions ont été échangées.

Les investisseurs n'ont pas réagi à des statistiques économiques favorables mais ont davantage tenu compte de la récente progression des taux d'intérêt hors banque. Les ventes bénéficiaires ont particulièrement affecté les valeurs vedette avant le plus bénéficié des hausses récentes.

Le nombre des baisses a dépassé celui des hausses: 776 contre 731. 428 titres étaient inchangés.

Grace Co. a cédé 1 3-4 à 46 1-4; Getty Oil a perdu 1 3-4 à 70 3-4; Texas Instruments a chuté de 1 1-2 à 120 1-2. Merck a gagné 2 à 103 1-4; Esmark a monté de 1 3-4 à 84; Walt Disney a progressé de 1 1-4 à 63.

Parmi les titres canadiens, Dome Mines perd 1-8 à $13 1-4, Genstar 3-8 à $23 1-4 et Ranger Oil 1-4 à $10 1-8. Gulf Oil gagne 7-8 à $46 et Alcan 1-2 à $38 1-4.

**Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE**

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| ACF In | 64 403 | 50¼ | 50⅛ | 50⅛ | |
| AMF | 784 | 18 | 17½ | 17⅝ | + ⅛ |
| AMRCp | 40 6122 | 27⅞ | 26¾ | 27 | — ⅜ |
| ASA | 180 | 56⅝ | 56 | 56⅛ | + ½ |
| Alcan | 1038 | 35¼ | 37⅜ | 38⅛ | + ¾ |
| Alleg Cp | 14 157 | 45⅜ | 44¾ | 45 | — ⅛ |
| Alg Int | 189 | 32⅞ | 32⅝ | 32¾ | + ⅛ |
| AlldCp | 9 1790 | 56⅛ | 55 | 55¼ | — ¼ |
| Allis Ch | 46 | 16¾ | 16⅝ | 16⅝ | |
| Alcoa | 774 | 45½ | 44⅜ | 45½ | + ¾ |
| Amax | 722 | 24⅞ | 24¼ | 24½ | — ¼ |
| AmHes | 13 898 | 31¼ | 30½ | 30¾ | — ¼ |
| ABrand | 8 305 | 56⅜ | 55 | 55¼ | — ¼ |
| A Bdcst | 11 675 | 61⅜ | 61⅜ | 61⅜ | + ¼ |
| Am Can | 334 | 42¾ | 42⅛ | 42½ | + ⅜ |
| AEI Pw | 10 1560 | 18⅞ | 18½ | 18¾ | |
| AExp | 11 3106 | 38½ | 37¾ | 38⅛ | — ¼ |
| AGnCp | 7 704 | 21⅞ | 21⅝ | 21⅞ | |
| AHome | 14 1051 | 51⅛ | 50¾ | 50⅞ | |
| AmMot | 1610 | 8⅞ | 8½ | 8⅝ | + ⅛ |
| ATT | 8 15552 | 65¼ | 64 | 65 | — ¾ |
| Ampln | 30 881 | 107¾ | 106½ | 106½ | —1½ |
| Armco | 427 | 19¾ | 19½ | 19⅝ | |
| ArmstR | 8 6 | 33⅞ | 33¾ | 33⅞ | + ⅛ |
| Arm Wln | 16 146 | 28⅛ | 27¾ | 28⅛ | + ⅜ |
| Asarco | 477 | 33¾ | 33¼ | 33½ | — ¼ |
| AtlRich | 7 3229 | 47¼ | 46⅞ | 47⅛ | + ⅛ |
| Avco Cp | 10 1210 | 34⅝ | 33½ | 34⅝ | + ⅜ |
| Avco pf | 69 | 70¼ | 67½ | 70¼ | + ¼ |
| Avnet | 30 200 | 44 | 43¼ | 43¼ | — ½ |
| Avon | 10 10259 | 25¼ | 24⅞ | 24⅞ | + ⅛ |
| Axia | 58 27 | 22⅜ | 22⅛ | 22⅛ | — ⅛ |
| Bkrintl | 386 | 21 | 20⅝ | 21 | + ¼ |
| BaldwU | 677 | 3⅛ | 3 | 3 | — ⅛ |
| BaxtTr | 20 804 | 58¼ | 58 | 58⅛ | — ¼ |
| Bel How | 10 240 | 23⅝ | 22⅞ | 23⅛ | |
| BellCan | 423 | 24⅜ | 24⅛ | 24⅛ | + ⅛ |
| Benfi Cp | 11 558 | 33½ | 33 | 33½ | + ⅜ |
| Beth Stl | 489 | 24⅜ | 24 | 24⅛ | + ⅛ |
| Black D | 1010 | 25¼ | 25⅜ | 25½ | — ¼ |
| Boeing | 11 2558 | 40⅝ | 39¾ | 40 | — ⅜ |
| Bois Cas | 29 232 | 43 | 42¼ | 43 | + ⅜ |
| Borden | 10 307 | 58½ | 58 | 58¼ | — ¼ |
| BorgWa | 14 446 | 51⅜ | 50 | 51 | + ⅛ |
| Bos Ed | 8 63 | 27⅜ | 27⅛ | 27⅜ | |
| BristM | 16 1146 | 44⅞ | 44¼ | 44⅝ | — ⅛ |
| BritPt | 10 6 | 25⅜ | 25⅜ | 25⅜ | — ⅛ |
| Brnswk | 3059 | 51½ | 51⅛ | 51¼ | — ⅛ |
| Bucy Er | 332 | 15⅞ | 15½ | 15½ | — ¼ |
| Burl Ind | 17 384 | 31¼ | 30¾ | 31⅛ | — ⅛ |
| Burrgh | 24 904 | 53½ | 53 | 53⅜ | + ⅛ |
| CBS | 13 2580 | 79¾ | 78 | 78⅜ | + ⅜ |
| CCX | 20 | 8⅞ | 8½ | 8½ | — ⅜ |
| CPC Int | 9 277 | 40 | 39⅝ | 39⅝ | — ¼ |
| CSX | 11 399 | 73⅜ | 72⅜ | 72½ | —1⅛ |
| Calihn | 25 81 | 21⅜ | 20¾ | 21⅜ | + ⅜ |
| CRLk | 257 | 23¼ | 23⅜ | 23⅜ | + ⅛ |
| Camp Sp | 11 323 | 57⅛ | 57½ | 57⅜ | + ⅜ |
| Cdn Pac | 313 | 40⅞ | 40¼ | 40½ |

*Entente franco-québécoise sur la commercialisation des vins*

# Plusieurs nouveaux vins accèdent au marché québécois

**par André Bouthillier**

*Correspondance particulière*

PARIS — Les consommateurs québécois pourront désormais acheter une plus grande variété de vins de table français dans les épiceries, dépanneurs et succursales de la Société des Alcool du Québec (SAQ). Ainsi, d'ici à Noël, une première cargaison de vin en vrac, équivalente à 450,000 caisses, sera expédiée des principales régions vinicoles de l'Hexagone. On évalue ces contrats d'achat à $20 millions.

Un accord à cet effet a été signé cette semaine en France par le représentant de huit des douze compagnies vinicoles privées du Québec et des producteurs de vins français, en présence du ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, M. Rodrigue Biron.

C'est la première fois que Québec autorise des producteurs de vin québécois indépendants à importer des quantités aussi importantes de vin. Le gouvernement provincial répond ainsi favorablement à une demande du premier ministre français, M. Pierre Mauroy, qui, lors de la visite de M. René Lévesque en juin dernier, avait souhaité l'élargissement de l'accès des vins français au marché québécois (en échange du contrat de Pechiney, estimait-on hier à Paris).

Pour satisfaire la France, Québec a récemment amendé la loi sur la SAQ de façon à permettre aux compagnies privées d'importer des vins étrangers sans aucune restriction. Auparavant, des vins importés ne pouvaient dépasser 30 % de leur production, ce qui ne leur permettait pas d'attirer la clientèle de bons vins. Qualifiée d'« historique » par le président de la Société de promotion des vins du Québec, M. Laurent Vives, l'entente prévoit:

- l'achat par les sept signataires québécois d'environ 45,000 hectolitres (la consommation totale de vin au Québec atteint 700,000 hl). Transportée en vrac par bateau, cette première quantité sera ensuite embouteillée au Québec. En incluant les autres achats à venir, les représentants des compagnies pensent doubler leur nombre d'employés au cours des prochaines années, soit de 600 à 1,200;
- les accords de commercialisation entre les idustriels québécois et leurs homologues français en vue d'exporter conjointement leurs produits sur le marché prometteur des États-Unis;
- des investissements français, sous forme de capital-action, dans les compagnies vinicoles du Québec. Un capital-action français dans une des sept compagnies québécoise frisera même les 50 %;
- la visite au Québec, cet hiver, de la ministre du Commerce extérieur de France, Mme Edith Cresson, pour étudier la possibilité d'accroître cette opération industrielle.

L'intérêt de la France dans ce dossier s'explique facilement. Depuis quelque temps, les producteurs de vins français sont victimes d'une concurrence extrêmement dynamique des Italiens en Europe mais surtout aux États-Unis. Dans ce dernier pays, l'importation des vins français est passée de 30 % à 15 %. Or, le marché américain représente la nouvelle « terre promise » du marché du vin: les experts estiment en effet que la consommation per capita devrait s'accroître de 9 % à 15 % d'ici à trois ans seulement (en Italie, elle a atteint 100 litres). Et sans doute plus encore si l'on tient compte que l'état de New-York (40 millions d'habitants) devrait prochainement ouvrir toutes grandes les portes de son marché aux vins étrangers.

De plus, par l'entente signée cette semaine, les Français renforcent leur présence au Québec où la consommation per capita est passée de 6 à 12 litres en quelques années, et devrait passer à 15 litres d'ici trois à quatre ans, a expliqué hier le ministre Biron en conférence de presse donné pour l'occasion à la résidence du délégué général du Québec à Paris.

Pour le Québec, d'autre part, cette entente vient briser le monopole détenu par la SAQ et laisse entrevoir de grandes possibilités pour l'industrie vinicole du Québec, a expliqué hier au DEVOIR M. Vives, également représentant des vins Verdi. « Pour la première fois, la SAQ nous permet d'exporter. Notre expansion sera donc considérable » assure-t-il. Déjà, au cours de cette semaine, la compagnie Bright's a contracté deux accords de commercialisation. Le premier, d'une durée de cinq ans, lui permettra d'embouteiller cinq marques de vins de la maison Producteur de la Loire, l'un des plus grands viniculteurs de cette région. De plus, le contractant québécois pourrait mettre en marché deux des cinq marques du producteur français sous ses propres appellations. Une affaire de $2 millions sur cinq ans, estime M. Jean-Claude Lord, son vice-président. En échange, Producteur de la Loire détiendra environ 10% du capital-action de la compagnie Brights.

La seconde entente a été signée avec la maison Dulong, de Bordeaux, qui assure Bright's (ventes de $ 17 millions) d'un approvisionnement de qualité. De cet accord naîtra le 7 novembre, un nouveau vin, « Le villageois », lequel sera embouteillé dans la nouvelle usine de Bright's à Saint-Joseph-du-Lac, inaugurée il y a quelques jours seulement.

Par ailleurs, M. Biron n'a pas voulu dire si cette entente globale avait aussi pour but de compenser les Français pour la « défaite » encaissée par Aerospatiale dans le dossier de l'implantation d'une usine d'hélicoptères au Québec. Ce contrat, on le sait, a été décroché par la compagnie américaine Bell Hélicopters même si Aerospatiale détient actuellement la plus grande part du marché canadien des hélicoptères.

« J'ai rencontré les dirigeants de Aérospatiale au cours de ma visite de cinq jours, je leur ai tout de même dit de venir s'établir au Québec » a déclaré le ministre.

Avant de quitter la France, cet après-midi, M. Biron devait rencontrer les dirigeants de la compagnie Alsthom-Atlantique, partenaire-associé (30 %) avec la Société générale de financement dans Marine Industries, pour discuter du développement d'une nouvelle turbine destinée aux frégates. Un contrat potentiel de $50 millions.

# Provigo propose un gel des salaires

La division Côte-des-Neiges de Provigo a présenté, hier aux représentants de ses quelque 2,000 employés de nouvelles propositions dont la plus importante est un gel des salaires pour deux ans. Auparavant, la compagnie désirait réduire les salaires du personnel des 45 anciens supermarchés Dominion, touché par cette négociation.

Signalons que les 198 autres supermarchés Provigo au Québec ne participent pas au renouvellement de la convention collective du local 500 de l'Union des employés de commerce. Quelques unités seulement sont en négociation ailleurs au Québec.

«Nous avons présenté une trentaine de modifications mais le gel des salaires est la plus importante », a déclaré au DEVOIR le négociateur patronal, M. Guy Bérard. La division Côte-des-Neiges regroupe tous les supermarchés de Provigo dans la région de Montréal. L'entreprise possède deux autres divisions, à Québec et Chicoutimi, qui fonctionnent de façon autonome.

Le syndicat désire la garantie de travail et de salaire pour le personnel régulier, soit 1,000 employés.

# au jour le jour

## ■ *Un nouveau magazine*

« Les emplois du Québec » est une nouvelle publication bimensuelle qui paraîtra aujourd'hui dans les kiosques. Vendu au prix de $2.50, ce magazine d'une centaine de pages renferme plus de 2,000 offres d'emplois. Fait à signaler, les employeurs peuvent annoncer gratuitement dans la publication qui est destinée à tous ceux qui cherchent du travail ou désirent réorienter leur carrière. L'éditeur est M. Jacques Therrien alors que Mme Lucette Leclerc occupe le poste de rédactrice en chef.

## ■ *L'Ontario perd $500 millions*

Le gouvernement ontarien a payé $49.77 pour chacune des 13 millions d'actions de la compagnie Suncor acquises en octobre 1981. Or, ces titres ne valent plus aujourd'hui que $15 chacun, selon le leader de l'Opposition à Queen's Park qui a effectivement payé ce prix la semaine dernière pour un achat symbolique de 10 actions. La valeur du placement du gouvernement de M. Bill Davis aurait ainsi fondu de $650 millions à $195 millions. Le premier ministre ontarien a rétorqué que le prix de $15 ne reflétait pas la valeur réelle de Suncor.

## ■ *Non à la cote des villes*

L'Union des municipalités du Québec n'est pas du tout d'accord avec l'analyse financière préparée par la firme Canadian Bond Rating Service qui vient de publier des cotes de crédit pour les 100 villes les plus importantes du Québec. Cette évaluation entraînerait des frais supplémentaires pour les villes moins bien cotées, estiment l'UMQ. On signale que jamais une municipalité n'a fait défaut de remboursement, que les emprunts sont tamisés par des organismes provinciaux et que le crédit municipal est garanti par la capacité fiscale des contribuables.

## ■ *En raccourci*

Un lecteur propose à la Bourse de Montréal de donner une série de cours à ceux qui voudraient éventuellement acheter les « reçus de dépôts », accompagnés « d'unités » pour 83, 84 et 85 de **Louvem.** Il faut reconnaître que cette émission n'est pas facile à comprendre...Les ventes de riz Dainty ont un peu baissé car les revenus semestriels de la firme montréalaise **MRRM Inc.** ont baissé de $17.6 millions à $16.4 millions. Les profits demeurent à la hausse à $2.41 contre $2.12 pour les six premiers mois de 1982...Les actions de **Sensormatic,** une firme montréalaise spécialisée dans l'équipement de surveillance électronique des magasins, vient d'inscrire ses titres à la bourse de Toronto. L'entreprise est le principal actionnaire de First Choice...La **production industrielle** a progressé de 1.5 % aux États-Unis au cours du mois de septembre...Les gens d'affaires séjournant dans les hôtels **Howard Johnson** peuvent maintenant mériter des « superpoints » qui donnent droit à des cadeaux comme au temps des timbres Pinky...**Ciments Canada Lafarge** vient de conclure une entente avec plusieurs actionnaires minoritaires de sa filiale à 74 %, Standard Industries. Par un échange d'actions, Lafarge veut accroître son contrôle dans cette compagnie torontoise.

**Michel Nadeau**

*La radiotéléphonie cellulaire*

# Cantel propose un réseau transcanadien

**par Claude Turcotte**

Cantel, un groupe formé par Télémédia de Montréal, Rogers Telecommunications de Toronto et First City de Vancouver s'est conformé à une demande du ministère fédéral des Communications et espère obtenir bientôt un service radiotéléphonique cellulaire dans 23 villes canadiennes de l'Atlantique au Pacifique.

Cantel existe depuis un an et a dépensé $1 million pour des études techniques, de marketing et la préparation de documents à soumettre au gouvernement central en vue d'abord de l'obtention de permis pour 17 régions.

Mais après la réception d'une première série de d'offres au printemps, le ministère des Communications s'est ravisé et a demandé aux entrepreneurs soumissionnaires de préparer une nouvelle demande couvrant l'ensemble des régions, ce qui a été fait cette semaine.

Cantel comprend toujours ses trois principaux actionnaires, mais en plus deux petites entreprises, Celtel de Hamilton et Time Cellular d'Ottawa, qui n'avaient pas la capacité de répondre seules à la demande du gouvernement. Pour cette deuxième soumission, ses concurrents sont les mêmes qu'au premier essai, c'est-à-dire Roam Telecommunications d'Ottawa (le Groupe SNC en est l'un des actionnaires), CNCP Cellular et Motorola Canada.

L'obtention d'un permis ne sera qu'une première étape à franchir, puisqu'il faudra ensuite faire concurrence aux compagnies de téléphone qui automatiquement auront un permis pour le même territoire. Le service radiotéléphonique cellulaire sera donc offert par deux distributeurs, mais dans les deux cas ce service sera relié au réseau téléphonique ordinaire.

Cantel devrait investir environ $15 millions dans les trois premières années et au delà de $100 millions après cinq ans. La mise en service pourrait commencer 18 mois après la livraison du permis. Il y a en outre un potentiel très intéressant sur le marché international. Cantel est déjà lié à Novatel qui est à la fine pointe de la technologie dans la radiotéléphonie cellulaire grâce entre autres à des relations étroites avec la compagnie gouvernementale de téléphone de l'Alberta qui oeuvre dans ce domaine depuis 10 ans et a déjà 23,000 appareils en service.

Chez Cantel, on est convaincu que la radiotéléphonie cellulaire ouvre « une nouvelle frontière électronique », c'est-à-dire la possibilité de nouvelles fréquences, de plus de 660 canaux dans une cellule. Une cellule est un territoire pouvant varier de un à douze kilomètres de diamètre dans lequel les usagers en position d'arrêt ou en déplacement d'une cellule à l'autre (en auto par exemple) peuvent communiquer au moyen d'un appareil semblable au téléphone, mais sans fil, de sorte que la communication est transmise par l'intermédiaire d'une antenne (il y en a une par cellule).

Ces antennes sont reliées au réseau ordinaire de téléphone. La qualité de la communication sera comparable à celle du téléphone ou de la radio. Advenant que Cantel ou une autre firme autre qu'une compagnie de téléphone obtienne le permis, il faudrait néanmoins une entente entre la détentrice du permis et la cie de téléphone qui sera en même temps une concurrente puisqu'elle offrira elle aussi le service de radiotéléphonie cellulaire. A cet égard, M. de Gaspé Beaubien est convaincu qu'il faudra une intervention du CRTC pour faire en sorte que les droits de tous soient respectés.

Si Cantel obtient le permis (l'annonce devrait être faite par le gouvernement avant Noël) son objectif sera d'abord la clientèle industrielle, c'est-à-dire les entreprises, les professionnels, les média, etc... Au fur et à mesure que le service s'étendra on pourra penser offrir le même service au grand public, mais à des taux beaucoup plus bas.

Pour le moment, on estime que l'achat d'un appareil portatif dans une auto ou même sur une personne pourrait coûter près de $2,000. En location, il faudra sans doute calculer de $75 par mois, plus un certain tarif pour chaque appel.

Une propriété vous attend...

739-2553

GRATUIT
1 mois sur 14 mois
2 mois sur 18 mois

1½ à 5½
- taxes, électricité, chauffage
- cuisinière, réfrigérateur
- stationnement
- conciergerie
- buanderie
- ascenseurs
- appartement repeint
- parquetterie
- à l'épreuve du feu
- à proximité de centre d'achats et transport public

PLACE NORTHCREST
6225-6260 Northcrest
Côte-des-Neiges

GRATUIT:
1 mois sur 14 mois
2 mois sur 18 mois

1½, 2½, 3½, 4½
meublés/non meublés
*Inclus:*
- chauffage, électricité
- air climatisé
- appartement repeint
- tapis mur à mur
- cuisinière, réfrigérateur
- piscine, sauna
- salle d'exercices, terrasse
- stationnement
- sécurité, moniteur vidéo
- intercom
- système anti-vol

AU CENTRE-VILLE
À PROXIMITÉ DE CENTRE D'ACHAT ET STATION DE MÉTRO

931-7271
CHATEAU LINCOLN
1950, avenue Lincoln

LE SIEUR LAFONTAINE
1075, rue Sherbrooke est
CONDOMINIUMS NEUFS À LOUER
- 1, 2, 3 chambres et maisonnette
- tapis mur à mur
- air climatisé
- foyer naturel et balcon logia
- intercom, moniteur vidéo
- stationnement intérieur
- piscine, bain tourbillon, saunas
- à proximité du parc Lafontaine et station de métro
- possibilité bail de plus d'un an

523-5917

LE FLEUVE SAUVAGE DANS VOTRE JARDIN.



LES·VERRIÈRES·SUR·LE·FLEUVE
CONDOMINIUM · ILE DES SOEURS

PROJET LUXUEUX À PRIX ABORDABLES

COMPAREZ, SINON VOUS LE REGRETTEREZ!

Bureau de vente
70 rue Berlioz, Ile des Soeurs
Tél.: 769-4524
heures d'ouverture: 12 h à 19 h

1 chambre à coucher à partir de $58,000.
2 chambres à coucher à partir de $87,000.

Occupation juillet 1984.



LE CENTRE-VILLE À VOTRE PORTE.

MAÎTRISE EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES (MBA)

Le département des sciences administratives de l'**Université du Québec à Montréal** offre à des gestionnaires d'expérience un programme novateur de maîtrise en administration des affaires (MBA).

DURÉE: 12 MOIS, EN 3 SESSIONS

Première session à temps plein, début mi-avril—fin août. Deuxième et troisième sessions à temps plein ou à temps partiel.

ORIENTATION:
Apprentissage des théories et des techniques de gestion nécessaires aux cadres supérieurs. Développement des qualités cliniques du gestionnaire. Stratégie de haute direction.

CONDITIONS D'ADMISSION:
Détenir un diplôme de 1er cycle, avec résultats supérieurs, **et posséder au moins quatre années d'expérience administrative** ou avoir acquis une expérience de gestion jugée très exceptionnelle par le comité de sélection.

Pour tout renseignement supplémentaire, prière de communiquer avec le directeur du programme, **M. Robert Sheitoyan, Ph.D. au (514) 282-4274.**

Les demandes d'admission au programme débutant le 16 avril 1984 devront parvenir au bureau du registraire **le plus tôt possible et au plus tard le 15 décembre 1983.**

**Service de l'admission**
**Bureau du registraire**
**Université du Québec à Montréal**
**400 est, rue Ste-Catherine**
**Montréal (Québec) H3C 3P8**
**Tél.: (514) 282-3121**

Université du Québec à Montréal

Donnez un cadeau UNICEF à un ami et aidez un enfant.



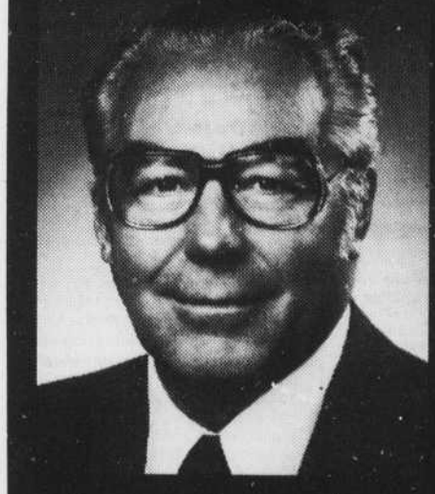
Pour obtenir notre catalogue gratuitement, composez sans frais: 1-800-268-6362. Demandez le téléphoniste 508.

unicef

N'ATTENDEZ PAS D'ETRE LE DERNIER DE LA FILE! COMMANDEZ MAINTENANT VOTRE BEAUJOLAIS NOUVEAU!
ETS LORON ET FILS - FRANCE

office des grands crus inc.
4555 rue Old Orchard, Montréal
TÉL: (514) 484-7353 484-4418

LE RELAIS DE VOS AFFAIRES



« En province, l'Auberge des Gouverneurs, mon premier choix. J'y retrouve un personnel empressé et un service de qualité. »

GUY BERNIER
President, Federation des Caisses Populaires Desjardins de Montreal et de l'Ouest du Quebec.

AUBERGE DES GOUVERNEURS
Reservations sans frais: 1-800-463-2820

PASSEZ UN NOËL EN OR!

20 LINGOTS D'OR À GAGNER!
VALEUR DE PLUS DE 15 000 $*

1 gagnant minimum par succursale: tirages le 15 décembre
Grand tirage le 22 décembre 1983

certificats de DÉPÔT GARANTI doublement avantageux

12% (5 ans)
Intérêt annuel
Dépôt minimum 1 000 $

10% (18 mois)
Intérêt annuel
Dépôt minimum 1 000 $

• Taux sujets à confirmation

- 1 chance de gagner par dépôt de 1 000 $ pour 1 ou 2 ans
- 2 chances de gagner par dépôt de 1 000 $ pour 3, 4 ou 5 ans

• Les dépôts garantis d'épargne-retraite et les obligations d'épargne du Canada sont aussi admissibles au concours.

Date limite 10 décembre 1983. Détails aux succursales.

Hull:
120, Promenade du Portage,
771-3227

NOUVELLE SUCCURSALE: VILLE MONT-ROYAL: CENTRE ROCKLAND, 341-1414

TRUST GÉNÉRAL
Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

Montant maximum garanti: 60 000 $ par client

*La valeur de l'or est conforme à celle qui avait cours le 28 septembre 1983.

## REMERCIEMENTS



**PÈRE ÉMILE LEGAULT**

La Province canadienne des Pères de Sainte-Croix ainsi que les membres de la famille Legault adressent leurs plus sincères remerciements à tous ceux qui leur ont exprimé leur sympathie lors du décès du père Émile Legault, c.s.c.
Aux nombreux représentants tant gouvernementaux et religieux que des milieux artistiques et journalistiques qui nous ont fait parvenir des témoignages, nous exprimons notre reconnaissance. Nos remerciements vont aussi spécialement aux milliers de citoyens et de croyants qui se sont joints à nous pour célébrer notre espérance chrétienne lors des funérailles du père Émile Legault, c.s.c.

# les annonces classées 286-1200

- **Pour insérer votre annonce, 2 façons de le faire: par téléphone du lundi au vendredi de 9h. à 16h30; par courrier: c.p. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl H2Y 3S6**
- **Heure de tombée: 13h. la veille de la parution.**
- **Les rabais: informez-vous des taux dégressifs sur les annonces classées régulières et des tarifs avantageux des annonces encadrées.**

### ■ Ameublement

MOBILIER de salon neuf, comprenant fauteuil 3 places, causeuse, tissus peasely, beige et brun, Scotchguard. Valeur $650, pour $425. 937-7652 entre 9h-17h et 19h-22h. 17-10-83

MOBILIER de salle à manger style Jacobin, 9 morceaux, table extensible, pied en torsade, 2 fauteuils avec banquettes en cuir, 4 chaises avec banquettes en cuir, buffet, vaissellier, valeur 30,000$, sacrifierait 6,500$. 273-0166. 17-10-83

### ■ Antiquités

ENSEMBLE de salle à diner 1876 canadien avec dressoir et vaisselier. 694-4230 après 18h. 20-10-83

POUR collectionneurs seulement. Antiquités québécoises en pin, horloge grand-père I. Twist, lit à baldaquin, huche à pin, etc. piano forte 1750. Antiquaires s'abstenir. 844-6279. 17-10-83

le 3fait le4

les annonces classées 286-1200

### ■ Antiquités

BAIGNOIRES antiques retapées. Couleurs au choix. Monsieur Baignoire, 336-1133. 18-10-83

### ■ Appartements/Logements

OUTREMONT. Superbe et spacieux 1½, prox. UdeM. 275$/mois tout compris. 739-0993. 20-10-83

COURT TERME, meublés, superbe app. maison, tout inclus, 6 à 12 mois. Troc-Vacances, 875-2577. 24-10-83

OUTREMONT. 6½ meublé et équipé. Du 1er déc. au 1er avril 450$/mois. 271-5994 (entre 11h et 15h). 24-10-83

COIN DOLLARD et Lajoie, 8 pièces de luxe, à sous-louer vers déc. 83. 273-6956. 17-10-83

C.D.N., beau duplex, bas, 6½, chauffé, balcons, ensoleillé, tranquille. Préférences adultes 738-1467. 17-10-83

CHRISTOPHE-COLOMB, près de Mont-Royal, 5½, $400/mois, chauffage et électricité non compris, 521-0810 après 12h. 17-10-83

OUTREMONT près Laurier, bas duplex, 5½, salle de lavage, garage. 276-7589 après 19h. 17-10-83

N.D.G. — Duplex élégant, éclairé et spacieux, quelques pas métro et écoles, 3 c.c., appareils ménagers, 1½ s.b., tapis, jardin, garage, $900. chauffé. 486-1711, 849-5125. 24-10-83

ÉDOUARD MONTPETIT, 4½, 3½, chauffé. 731-1512 soir, 737-6572 jour. 24-10-83

ANJOU. Maison de ville 1981, 3 chambres, 1½ s.b., foyer, 2 garages, bail d'un ou deux ans. $635. 844-4174, 672-2119. 17-10-83

N.D.G. — Bas duplex, 6½, foyer, boiseries, calme, très propre. $650. chauffé. 484-2084. 17-10-83

ÉDOUARD MONTPETIT coin Gatineau, 3½, frais peint, grandes fenêtres, possibilité de garage, $330./mois. 488-0625. 17-10-83

C.D.N. — Fendall, près Univ., haut duplex, 7½, 2 c.c., chauffé, garage, libre 1er nov. 738-3984. 17-10-83

SOUS-LOCATION, janv. à juin ou juil. 84, Outremont, 5½, meublé. Tél.: 272-8313 ou 282-6193. 17-10-83

IMMEUBLE DE PRESTIGE. 2 c.c., salle à manger fermée, foyer, cuisine ultra moderne avec Jenn-Air, compacteur, broyeur, lave-vaisselle, frigo, laveuse/sécheuse, micro-ondes, tapis mur à mur, draperies, 1,200$/mois. Références. Le jour: 273-8881; le soir: 627-4170. 21-10-83

NOUVEAU DÉVELOPPEMENT, 8½, 3 s.b., 800$., 3½, 360$. 524-9313 ou 288-4241. 18-10-83

4½, condominium 1981, meublé, équipé, 5300 Place Garland, 6e étage (Décarie/Van Horne), 1er nov.-30 avril. 700$. Références. Tél.: 739-9501. 17-10-83

VIEUX-MONTRÉAL. 1100 pi.², mur de briques, poutre de bois, tapis, foyers, appareils ménagers, bain tourbillon, 750$/mois. 849-4062. 17-10-83

OUTREMONT de l'Épée près de Lajoie, bas de triplex 6½, décoré, calme, emplacement auto libre 1er déc. 500$/mois non-chauffé. Références 271-5374, 274-1978. 17-10-83

AHUNTSIC, beau secteur, métro, 5½, bas duplex rénové, jardin, 550$/mois. Après 18h. 387-8371. 17-10-83

OUTREMONT, 4½ et penthouse, chauffé, moderne, ascenseur, intercom, frigo, cuisinière, ménage fait. 272-0351, 761-6439. 01-11-83

C.D.N. 4½, Ridgewood, semi-meublé, chauffé, garage intérieur si désiré, libre 1er déc. 737-0657. 20-10-83

APP. LUXUEUX. Très grand 5½ complètement rénové. Plafond élevé, très éclairé, avec terrasse et puit de lumière. Tapis de couleur au choix du locataire. 600$/mois. 4225 St-Denis. 844-3261. 17-10-83

PRÈS MÉTRO VILLA MARIA, duplex 8½, plus sous-sol, 2 s.b., chauffé, garage, grand jardin. 481-8288. 17-10-83

OUTREMONT, coin Bernard et Dollard, grand 5½, chauffé, eau chaude, dans immeuble de classe, cuisinière et réfrigérateur, 675$. 272-5961. J.N.O.

FACE U. de M. — Haut duplex, 7½, rue tranquille, cuisine rénovée, prix à discuter. 737-4362. 17-10-83

GRAND LUXE. Calme. Appartement 2 étages, 8 pièces, 4 ç.c. rénové, près Carré St-Louis, chauffé, autres commodités. 850$/mois. 288-5903 (entre midi et 18h); en matinée 845-9011. 18-10-83

RUE LAVAL près Carré St-Louis, 7½ entièrement rénové. 725$/mois + chauffage. 521-4798. 22-10-83

CENTRE — Bas triplex, spacieux, 8½, équipé, rénové, victorien, baywindows, varatane, proche Berri. Soir 845-5623. 17-10-83

### ■ Appartements/Logements demandés

GRAND 3½ meublé, tout fourni, déc. 83 et janv. 84, préfère centre-ville pour couple montréalais habitant à l'étranger. 684-3123, 849-6541. 17-10-83

### ■ Appartements à sous-louer

ILE-DES-SOEURS. Grand 4½, $507/mois, tranquille, libre le 1er déc. 767-3881, 670-5700. 17-10-83

### ■ Autos à vendre

AUDI 5+5 1981, air, garantie 2 ans, stéréo, 430-0964. 17-10-83

FIAT 128, 79, 48,000 km, impeccable, 2,500$, soir: 659-6303. 20-10-83

### ■ Bureaux à louer

BUREAUX professionnels, 1,500 pi.², refaits à neuf, près métro Laurier. 844-3663, 256-7227. 29-10-83

### ■ Chalets à louer

LAC GUINDON, 35 min. de Mtl, très grand chalet, très propre, 4 c.c., 2 s.b., foyer, 331-4679, 331-0263. 17-10-83

Région Drummondville. Chalet à louer à coût mensuel minimal en échange de travaux d'entretien. 739-0900. 17-10-83

BORD LAC ORFORD. Vue saisissante sur montagne, ski de fond et alpin, 3 chambres, cheminée pierres, lave-vaisselle. Tél. weekend 1-297-3098, sem. 463-1370. 17-10-83

ORFORD (Cantons de l'Est) — 12 déc./1er fév., 3 chambres, tout confort (moquette, foyer, lave-vaisselle, etc.), $1,600 tout compris. Sem.: 676-6144, weekend: 1-297-3086. 18-10-83

### ■ Chalets à vendre

ST-DONAT, chalet hiver/été, foyer, grand terrain au prix de l'évaluation municipale. André Gorski 382-8000, 733-7532. TRUST GÉNÉRAL COURTIER. 17-10-83

ST-DAMIEN DE BRANDON, chalet hiver/été, 4½, chauffage électrique, poêle c. lente, grand terrain boisé, sports d'hiver. $25,000. 332-1987. 17-10-83

### ■ Commerces à vendre

COMMERCE d'encadrements, excellente réputation, prix raisonnable. Tél. jour 866-7186, soir 274-0521. 22-10-83

### ■ Condominium à louer

ST-LAMBERT, condominium 7½, $750, site tranquille, très bien situé, construction récente, tapis mur à mur, foyer, garage, patio. 766-3504, 465-0230, 363-4294. 17-10-83

### ■ Condominium à vendre

GRAND STUDIO de luxe fait à l'ancienne, rue St-Paul, Vieux Montréal. André Gorski 382-8000, 733-7532. TRUST GÉNÉRAL COURTIER. 17-10-83

### ■ Copropriétés à vendre

COPROPRIÉTAIRES recherchés, logement 7½, secteur centre-ville, non restauré, très bon état, $29,000. 341-4920. 17-10-83

CHERCHE 2 partenaires pour achat en copropriété, secteur Centre-Ville. 521-2624. 17-10-83

APPARTEMENT CHARMANT, 1350 p.c., dans immeuble historique "La Caserne". Poutres et mur intérieurs en brique d'origine. Foyer naturel. Raisonnable. Mme L. Mercier 735-2681, 279-9404. TRUST ROYAL COURTIER. 17-10-83

OUTREMONT, Bernard coin McEachran, grand 5½, 1400 pi.², ascenseurs, parfaite condition, garage. Lyse DesRosiers. 866-3737, 271-6674. Société Immobilière J.D.R. Inc. 17-10-83

OUTREMONT: 5½, co-propriété dans triplex, partiellement rénové. Rue Querbes près Laurier. 276-6840. 02-11-83

OUTREMONT, 2 étages d'un triplex sur Champagneur entre Van Horne et Lajoie. Un seul acheteur désiré. Prix $80,000. Appelez le soir 495-3948. 24-10-83

405 PRINCE ARTHUR ouest. Immeuble de pierres grises, construction 1900-1, excellent état, 3½ en copropriété indivise, appr. 500 pi.², 25,000$, comptant: 7,500$. Charges mensuelles approximatives: hypoth., chauffage, taxe foncière, assurances, entretien: 300$, salle de lavage au s.s. renseignements: 277-5954. J.N.O.

### ■ Cours

COURS DE MATHÉMATIQUES
— Rattrapage, recyclage.
— Préparation aux examens.
— Niveaux secondaire et collégial.
— Professeur qualifié.
— Pédagogue d'expérience.
**276-9632** 17-10-83

PROF. d'origine française donnerait cours privés de français, tous niveaux plus conversation. 738-7755. 17-10-83

### ■ Déménagement

CONSEILLER en petits et gros déménagements. Jean-Paul 676-0730. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances. Téléphone 253-4374, J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps déménagements. Spécialité cuisinière, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275. J.N.O.

A BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

### ■ Demandes d'emploi

SECRÉTAIRE particulier, comptabilité et correspondance, tenue soignée et ordonnée, effectuerait tous travaux de bureau, ex-capitaine de l'armée. André Carle 524-8520. 17-10-83

### ■ Divers

**Monsieur Baignoire®**
**Faites ré-émailler vos baignoires sur place ou en atelier.**
Bidets, tuiles, etc. Procédé européen d'origine. Toutes teintes. Fini grand lustre.
Estimation: **336-1133.**
Si occupé: **336-4945.**
17-10-83

**Faites réparer vos horloges à sonnerie**
Travail très soigné et garanti. Longue expérience.
**671-1530** 17-10-83

CAUSE DÉPART EUROPE. Tout doit être vendu (meubles pins, divers). Samedi 15 — Dimanche 16. 10h à 14h. 5976 Terrebonne NDG. 17-10-83

BILLET D'AVION, Montréal-Paris, $235. ou à négocier. Départ 12 nov. Tél. 465-1678. 20-10-83

### ■ Échanges

ÉCHANGERAIS maison unifamiliale à Outremont contre appartement ou maison d'au moins 2 c.c. à Paris ou les environs (du côté de Versailles) de janv. à juil. 1984. 739-6728. 17-10-83

### ■ Encans

**VENTE AUX ENCHÈRES**
**MARDI 18 OCTOBRE À 20H.**
**legor de St-Hippolyte**
*commissaire-priseur*
**BIJOUS ANCIENS ET MODERNES. PIERRES PRÉCIEUSES ET SEMI-PRÉCIEUSES.**
75 lots dont: bagues, broches, bracelets en or 18K, en particulier belle ensemble collier et bracelet français en or 18K et diamants; plusieurs belles pierres précieuses, breloques, etc.
Exposition les 17 et 18 oct. de 10h à 18h.
Expert: **Georges Delrue**
Catalogue disponible sur demande
**HÔTEL DES ENCANS DE MONTRÉAL**
**4521 boul. St-Laurent**
**(au nord du boul. Mont-Royal**
**Tél.: 849-2505**
17-10-83

### ■ Divers

*Cartes du Ciel*
*Le parfait cadeau d'anniversaire*
*Pour un calcul précis par ordinateur et une analyse détaillée (près de 20 pages) d'une CARTE DU CIEL ASTROLOGIQUE*
Faites parvenir une adresse de retour avec:
NOM, DATE DE NAISSANCE,
HEURE DE NAISSANCE A.M. ou P.M.,
VILLE ET PROVINCE DE NAISSANCE
PRIX: 22,00$
PAYABLE SUR LIVRAISON
**Poster à: CARTES DU CIEL, enr. C.P. 144 succ. Delorimier, Montréal, QC H2H 2N6**
17-10-83

### ■ Offres d'emploi

**SECRÉTAIRE AU SERVICE DES COMMUNICATIONS**

**Exigences:**
— DEC en secrétariat (dactylo, sténo);
— Excellente maîtrise de la langue française: grammaire et orthographe;
— Bonne maîtrise de la langue anglaise;
— Entregent;
— Diplomatie et discrétion.

Ce poste fait appel à beaucoup d'initiative.
Le candidat ou la candidate que nous recherchons aura l'occasion d'être formé(e) sur place, entre autre, à faire de la correction d'épreuves pour deux publications.
Salaire décidé en fonction de l'expérience et des qualifications.
Prière d'envoyer votre c.v. à: **L'Association des Courtiers d'Assurances de la Province de Québec, Service des Communications, 300 rue Léo-Parizeau, bureau 801, Montréal, Qué. H2W 2N1.**
**N.B.:** Il est inutile d'appeler. 17-10-83

### ■ Garages à louer

OUTREMONT, angle Déom et Côte Ste-Catherine 50$/mois chauffé. Yves. Jour: 873-2862. Soir: 340-9682. 20-10-83

### ■ Gardiennes demandées

RECHERCHE personne pour garder jeunes enfants de 15h à 20h, quartier Parc St-Viateur. Téléphonez 277-5682 après 18h. Références exigées. 17-10-83

PERSONNE d'un certain âge pour garder un enfant de 2 ans, facilement disponible soir et fin de semaine, secteur Centre-Ville. 849-5091 entre 10h a.m. et 4h p.m. 17-10-83

QUÉBEC, Haute-Ville, enfant 6 mois, 5 jours/semaine. (418) 688-1902. 18-10-83

### ■ Hébergement

MAISON STE-URSULE au coeur du Vieux-Québec. Chambres avec cuisine. Prix réduits: $15. et plus. Rés. (418) 694-9794. 14-11-83

### ■ Livres

CÉDERAIS "Vie de Charles de Gaulle" en 3 volumes reliés. 482-7784. 17-10-83

### ■ Locaux commerciaux à louer

LOCAL COMMERCIAL pour entrepôt. 4000 pi² à sous-louer, 4200 boul. St-Laurent, 7e étage; contactez Mike ou Albert 382-0410. 20-10-83

CHERRIER ET ST-HUBERT. 3½ entièrement rénové. Disponible imm. pour local commercial. 500$/mois. 525-2728, 523-4315. 25-10-83

### ■ Maisons à louer

**Janvier, juillet ou plus,** site magnifique et paisible, 10 min. Lac Champlain, 30 min. Jay Peak, monumentale brique, 1840, rénovée, 2 étages, 4 c. c., 2 s.b., atelier-studio, lave-vaisselle, laveuse-sécheuse, congélateur, foyer, meublée possible. 500$/mois.
**1-248-4104 ou 274-1043.**
17-10-83

STE-ANNE-DES-LACS, 5 pièces, foyer, 6 rue des Érables, près pentes de ski. 729-6413. 17-10-83

ESTÉREL. Vue spectaculaire sur lac Masson, 3 c.c., cheminée, 1½ s.b., tout équipé. 738-4043, 1-228-2895. (Sur demande chalet peut être vendu). 17-10-83

PLATEAU, sur 2 étages, entièrement rénovée: atelier, bureau, 3 c.c., etc., sauna, foyer, éclairage exceptionnel, cour fermée aménagée, $800. 521-4369. J.N.O.

ST-ANTOINE SUR RICHELIEU. Bord de l'eau et campagne. Dans belle maison ancienne, rénovée, divisée en 2 grandes ailes, $320. non chauffée. Tél. 1-787-3281 ou 768-6635 (bur.). 17-10-83

MONT ST-HILAIRE, cause de divorce, maison de luxe unifamiliale meublé on non. Jour: 521-5545 (Yvon) soir: 467-0385. 20-10-83

ST-LAURENT, cottage semi-détaché, cuisine rénovée, 3 chambres, salle à diner, garage, $700. 688-0316. 20-10-83

MAISON NEUVE "VICEROY", 3 chambres, dans beau boisé, rive-nord, 15 min. de Montréal, 1er déc. Références demandées. 477-0914 en soirée. 17-10-83

### ■ Offres d'emploi

**GRAPHISTE JR.**
**(avec créativité) pour mise en page.**
Un manufacturier de quincaillerie a besoin d'une personne faisant des montages rapides, propres et prêts pour l'imprimerie dans notre département de publicité.
Vous monterez des brochures, des catalogues, des feuilles d'instruction, etc.
Vous êtes: expérimenté(e), couramment bilingue, vous pouvez dactylographier et supporter la pression. Position offrant des possibilités d'avancement. Envoyer votre résumé avec vos exigences salariales au: **Dossier 103, Le Devoir, C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl., H2Y 3S6.** 17-10-83

PHARMACIEN(NE) partiel/régulier, 8-10h. Appelez M. Deladurantaye, lundi 641-1150. 17-10-83

L'ACADÉMIE MICHÈLE PROVOST INC., Collège privé mixte recherche pour un emploi à temps plein, téléphoniste-réceptionniste de préférence bilingue sachant travailler avec tact, dynamisme et ayant un contact facile et efficace avec le public et les étudiants. Pour plus de renseignements contactez la direction en téléphonant au 934-0596 de 9h à 17h. 17-10-83

### ■ Offre d'emploi

SECRÉTAIRE bilingue pour bureau d'avocats, sténo française et anglaise, min. 3 à 5 ans d'expérience, sem. 32h½, salaire discutable. Demandez P. Ladouceur 842-9741. 15-10-83

### ■ Professionnel

**TRADUCTION**
**Santerre et Guarragi**
générale, technique, commerciale
**Anglais-Français**
**Italien-Français**
**Rédaction - Révision**
***Prix avantageux***
**632-0659 - 768-8637**
17-10-83

### ■ Piano

Piano droit, remis à neuf, Emmerson. Parfait état, excellente sonorité. 522-4859 après 18h. 20-10-83

### ■ Propriétés à vendre

**OUTREMONT**
**MAISON D'ARCHITECTE DE GRAND CARACTÈRE**
11 pièces sur 3 étages, terrasse, jardin, double garage, entrée privée pour professionnel.
**Fernande Seguin**
**584-2001**
**467-1120**
**Montréal Trust Courtier**
17-10-83

EN COPROPRIÉTÉ DIVISE (CONDO)
**ST-LAURENT ET PRINCE-ARTHUR**
3 chambres à coucher, 2 étages (loft et pièces fermées) 2,000 pi.², sauna, salle de lavage, cour paysagée. Restauration faite par ébéniste. Design. 125,000$. **849-7428.** 17-10-83

ST-LAMBERT. URGENT! Cottage 76, très belle vue sur le parc, 3 s.b. Faut vendre! Prix réduit. S. Soulard 672-6450. Montréal Trust, courtier. 17-10-83

AHUNTSIC, bord de l'eau, terrain, 6,000 pi.² approx., cottage colonial exclusif, semi-détaché, condition impeccable. Prix demandé par agent d'immeuble 187,500$. Aubaine de propriétaire 169,000$. FAUT VENDRE! 381-6995. 18-10-83

SNOWDON, 4456 Circle Road. Maison ouverte dim. 2h à 4h. Cottage pour petite famille. Secteur de choix. Madeleine Lafrance 483-2770, 484-9716. Montréal Trust, courtier. 17-10-83

REPENTIGNY, Concept architectural unique, 9 pièces, 4 c.c., 2 s.b., salon, living, salle à manger, foyer, planchers et armoires de chêne, garage, piscine creusée, thermopompe. Vente privée. 160,000$. 581-2225. 17-10-83

OUTREMONT: 500 Champagneur, cottage, s/d, très ensoleillé, cuisine neuve (chêne), 3 c.c., boiseries, 2 solariums, jardin, garage. Lucile R. Mercier 735-2681, 279-9404. Trust Royal, courtier. 17-10-83

N.D.G. — 5756 N.D.G. Ave. Cottage semi-détaché, 4 chambres. M. Rappaport, 937-0351. Visite livre dimanche de 1:30/3:30. Montréal Trust, courtier. 17-10-83

LACOMBE, près UdeM. Magnifique duplex 2 x 8½, s.s., aménagé, grand jardin, 2 garages. Revenus 12,000$. Vente privée. 195,000$. 735-2096, 738-6804. 17-10-83

DUPLEX NDG 6½, 7½, foyers boiseries, garages, s.-s. fini, 135,000$. 486-4563. 20-10-83

FACE HAWKESBURY, 1200 pi. sur rivière Outaouais, maison style Breton 1979. 11 pièces, maison d'invités, grange, étable. 1-562-2483, (819) 242-9104. 20-10-83

STE-ANNE-DE-BEAUPRÉ, tricentenaire Normand, rénovée, 50 x 24, planchers et escalier chêne, vue sur le fleuve. H. Paquet 418-525-9198. Bédard courtier, 418-681-6326. 17-10-83

BELLE MAISON ancienne de 10 pièces, Ste-Pie de Bagot, 54,500$. 284-1979, 1-772-5781, 521-2424 ext. 2482. 17-10-83

ST-LAMBERT, 365 Hall, spacieux split-level, 4 chambres, foyer double, air climatisé, cuisine ultra-moderne, décor exclusif, grand terrain paysagé, $135,000. Privé. Visite libre dim. 1h à 5h. 465-1061. 17-10-83

OUTREMONT. OUVERT AUX VISITEURS. Dimanche 14h à 16h, 736 Rockland, cottage plein de charme. A. Lacoste. Le Permanent 337-5480. 17-10-83

### ■ Propriétés à vendre

Trust Royal Services immobiliers



**Sutton:** Belle maison circa 1840 située sur le chemin conduisant aux pentes de ski et à proximité de la ville de Sutton. 16 pièces, triple garage, piscine, paysagé, commercial. Idéal pour centre d'acceuil. $65,000. Financement disponible. **George Fischlin, 1-538-2781 ou 1-538-2549.**

**Glen Sutton:** Maison de ferme centenaire avec vue panoramique, piscine creusée, maison d'invités et une grange. Tout sur 80 acres. On demande $155,000. **Michael Romain, 1-293-6654** ou sans frais, **1-800-363-9267** poste **812B. Deane Blackwood, 1-538-3306** ou **1-538-2549.**

**Bedford:** Bungalow 3 chambres à coucher, situé dans un quartier résidentiel près du C.L.S.C. Foyer, terrain aménagé. **Lise Santerre, 1-248-7177.**

**Bromont:** $53,000. À Bromont près des pentes de ski. Chalet pittoresque avec vue panoramique en excellent état, 2 foyers, occupation immédiate. **Juliana Boyd, 1-263-4085 ou 1-263-7711.**

**West Bolton:** Belle maison neuve de 7 pièces, 2 salles de bain, cul de sac, vue. Taxes très basses et 177 acres dans la zone blanche. $160,000. **Len Koraen, 1-539-0732.**

**Proximité de Frontière Vermont,** lac Champlain, ski Sutton. Maison circa 1789 rénovée sur 10 acres. 3 granges, ateliers d'art et cuisine professionnelle. **Dolores Morris, 1-263-3589 ou 1-263-7711. Michael Romain, 1-293-6654** / sans frais, 1-800-363-9267 poste **812B.**

**175 Principale,**
**Domaine du Parc,**
**Cowansville. 263-7711** 17-10-83

### ■ Propriétés à vendre

**TRUST GÉNÉRAL**

**CENTRE-VILLE:** Condo 5½ style "LOFT" exécuté par ébéniste, 2 s. de bains, sauna, meubles Built-in, jardin. 125,000$. J. Poissant 735-6433.
**OUTREMONT:** Choix de cottages et duplex, prix variés de 139,000$ à 447,000$. Michèle Asselin 279-9803, 735-6433.
**OUTREMONT:** Résidence unique luxueuse, lumière extraordinaire, grandes pièces. Exclusif. Michèle Asselin 279-9803.
**OUTREMONT:** Près de l'U. de M. duplex impeccable 6½, 7½, 2 garages, idéal pour co-propriété. Michèle Asselin 279-9803.
**OUTREMONT:** Co-propriété 3 x 8½, 45,000$ chacun, 2 vacants 3x7½ rénovés 54,000$ chacun. P. Pétrucci 342-1039.
**OUTREMONT ADJ:** près U. de M., grand haut de duplex en co-propriété, beau secteur. 70,000$. J. Drouault 733-9753.
**OUTREMONT:** Excellent choix de co-propriétés à partir de 45,000$. Louise Vallois 733-6681.
**COURTIER**
17-10-83

Les Immeubles Charlevoix
COURTIER
Louise B. Paquet
418 435-6221

**ILES DE LA MADELEINE**



**DOMAINE AVEC VUE UNIQUE**
Endroit paisible, idéal pour artiste ou écrivain. Très belle maison de bois plus dépendances.
**Occasion exceptionnelle**



**BAIE ST-PAUL**
Chalet, 1½ étage, isolé, site exceptionnel, vue à la réputation de Charlevoix. À voir
18-10-83

### ■ Propriétés à vendre

AHUNTSIC cottage semi-détaché, 8 pièces, chauffage électrique, foyer, terrain paysagé, pas d'agent. 331-2156, 387-3656, 337-0203. 28-10-83

BORD DU FLEUVE, 8 pièces, foyer, garage, piscine creusée, Pointe-aux-Trembles, $135,000. Après 5h. 645-3307. Pas d'agent. 17-10-83

BROSSARD directement du propriétaire. Cottage split 4 c.c., 3 s.b., foyer dans salle de séjour, grand salon, salle à diner, Franklin dans s.s., 2 garages, porte électrique, piscine creusée, arbres fruitiers. Agents s'abstenir. 125,000$. 656-5043. 20-10-83

ST-BRUNO. Concept architectural unique. Aires ouvertes, spacieuses, ensoleillées. Toit cathédral, plafonds pin rouge de Californie, planchers chêne. 3 c.c., bureau, 3 séjours, 2½ s.b., 2 foyers. Terrain: 17,095 pi.². Vente privée. Prix: 196,000$ jour: 287-9646, soir et week-end: 653-4120. 20-10-83

A ST-ADOLPHE D'HOWARD, au coeur des Laurentides. Unique. Paysager. Tapis, stores, électro-ménagers. Chauffée électricité. Près du lac, des pentes de ski et de tous les services. 819-327-3448. 17-10-83

WESTMOUNT, cottage anglais, toit ardoise, 8½, 3½ toilettes, foyer, garage, $215,000., rue De Casson, nord de Sherbrooke, 3 min. du métro et d'école française. Aubaine! Tél. 931-8697 soir et weekends. 17-10-83

### Propriétés à revenus à vendre

LONGUEUIL. 4 édifices, béton, 48 app. Pas d'agent. 679-9107. 17-10-83

### ■ Société / Loisirs



**RENDEZ-VOUS...**
...est une agence de rencontre professionnelle. Une intervention discrète de notre part vous permettra de nouer des relations avec des gens sérieux. Nous servons exclusivement une clientèle distinguée. (Cadres, professionnels, femmes et hommes d'affaires).
Pour une brochure ou une consultation gratuite, téléphonez au: **282-0058**
**1117 ouest, rue Ste-Catherine**
**Suite 108, Heures de bureau:**
**1:00 PM à 8:30 PM**
18-10-83

**Pour les professionnels et hommes d'affaires,**
**UN CAPRICE...**
Celui de changer sa routine en changeant de bar.
De s'appliquer une thérapie anti-stress par un peu de sensualité de bon ton.
De vivre l'expérience d'attentions plus personnelles.
De parler, de regarder, d'écouter.
Et d'être bien.
**LE CAPRICE**
**4557, rue Saint-Denis**
**Métro Mont-Royal**
17-10-83

**ATTENTION!!!**
**UNIVERSITAIRES SEULS**
Le Club des Diplômés Universitaires de Montréal Inc. se révèle le plus populaire des clubs sociaux, créé pour des personnes de niveau d'études supérieures qui sont seules. Organisme bilingue, sans but lucratif, le Club s'attache à donner un cachet de distinction aux activités de loisirs des célibataires. C'est le club idéal pour les hommes et les femmes intelligents, mûrs qui aiment se rencontrer pour danser, faire de nouvelles connaissances, mais que décourage l'atmosphère des bars. Renseignements au sujet de nos différentes activités **340-1515.**
**CLUB DES DIPLÔMÉS UNIVERSITAIRES INC.**
17-10-83

### ■ Timbres et monnaies

**VENTE AUX ENCHÈRES**
**JEUDI 20 OCTOBRE à 19 H**
legor de St-Hippolyte
commissaire-priseur
**TIMBRES**
(300 lots, Canada et International)
Exposition: les 19 et 20 oct. de 10h à 19h
*Catalogue disponible sur demande*
**HOTEL DES ENCANS DE MONTRÉAL**
**4521 boul. St-Laurent**
(au nord du boul. Mont-Royal)
**tél.: 849-2505**
17-10-83

### ■ Villas à louer

FLORIDE. Près de Sarasota. Villa luxueuse. 3 c.c., 2 s.b., salle à diner, véranda, piscine et bain sauna tourbillon. Endroit paisible prox. de la baie. Location au mois. 1600$(CDN)/mois. Libre jusqu'au 15 janv. 84 et à partir du 15 mars 84. Photos disponibles. Références. 739-3714. 18-10-83


Formation-informatique

PUCE À L'OREILLE...

**Cours d'initiation à l'informatique**
- Sensibilisation, démystification, démonstration d'applications courantes
- Théorie et pratique
Session de trois heures: 15$

**Formation aux particuliers**
- Langages, applications, etc.
- Apprentissage par la pratique
- Un poste de travail par personne
Session de trois heures: 25$

**Centre d'accès**
- Location de postes de travail aux utilisateurs/trices autonomes
De 10h00 à 18h00, sur semaine
Session d'une heure: 5$

CRI Renseignements et inscription: (514)284-3256
Coopérative de Recherche et d'Information (CRI)
515psd, Rivière-des-Prairies/Montréal.
Métro Champs-de-Mars.

CARTES D'AFFAIRES

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
*entretien*
*industriel - commercial*
*résidentiel*
*Plus de 30 ans d'expérience*
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels • Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5. Tél. 934-0272
Télex 05-268656. Cable MARION
Télécopieur international Xerox 400

BELZILE, ST-JEAN
SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
PIERRE BARBEAU, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

Samson Bélair
Comptables agréés
Québec, Toronto, Vancouver, Sherbrooke, Kitchener, Gaspé, Hinton, Montréal, Calgary, Rimouski, Saint-Hyacinthe, Sept-Îles, Coaticook, Ottawa, Edmonton, Trois-Rivières, Gatineau, Matane, Amos

GAËTAN HOULE
HUISSIER
DE L'ÉTUDE JUNEAU & HOULE HUISSIERS
1870 De Lunebourg, Suite 10, Vimont, Laval, Qué. H7M 2A1
(514) 681-2248

HENRI JUNEAU
HUISSIER
DE L'ÉTUDE JUNEAU & HOULE HUISSIERS
1870 De Lunebourg, Suite 10, Vimont, Laval, Qué. H7M 2A1
(514) 681-2248

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE
en tête

*Circuits de Matthews et Morgan*

# Les Orioles prennent les devants

PHILADELPHIE (AP) — Les Orioles de Baltimore ont prouvé hier soir aux 65,792 spectateurs présents au Stade des Vétérans qu'ils possédaient d'excellentes ressources sur le banc et ils l'ont emporté 3-2 sur les Phillies de Philadelphie, lors du troisième match de la Série mondiale. Ils ont ainsi pris les devants 2-1.

C'est en effet un simple du réserviste Benny Ayala, après deux retraits à la septième manche, qui a créé l'égalité 2-2. Ayala a poussé Rick Dempsey au marbre. Ce dernier venait d'obtenir son deuxième double de la soirée et son troisième de la série.

Par la suite, Ayala a croisé le marbre avec le point de la victoire sur l'erreur du joueur d'arrêt-court Ivan DeJesus qui n'a pu saisir le dur roulant frappé par Dan Ford.

Le gaucher Steve Carlton avait accordé seulement trois coups sûrs avant d'entreprendre cette difficile septième manche. Sa seule erreur jusque-là avait été de donner un circuit à Ford. Il a néanmoins été débité du revers.

Les releveurs des Orioles ont également offert une superbe performance. Le vétéran Jim Palmer, qui en était à sa neuvième présence au monticule en Série mondiale, a succédé au partant Mike Flanagan à compter de la cinquième reprise. Il a oeuvré pendant deux manches pour mériter le triomphe.

Il a par contre eu besoin du support de Sammy Stewart et de Tippy Martinez. Ce dernier a lancé pendant la dernière manche, retirant les trois frappeurs à lui faire face pour préserver la victoire.

Stewart a également été très solide, n'accordant aucun coup sûr au cours des septième et huitième manche.

Mike Flanagan avait accordé seulement 10 circuits au cours des 125 manches pendant lesquelles il avait oeuvré cette saison.

Mais hier soir, il en a alloué deux au cours des quatre premières manches et les Phillies de Philadelphie en ont profité pour procurer une priorité de deux points au vétéran Steve Carlton.

Gary Matthews, qui d'autre ! a ouvert le pointage à la deuxième manche,en catapultant un changement de vitesse du gaucher des Orioles par-dessus la clôture du champ centre-gauche, à environ 400 pieds du marbre.

C'était la première fois que les Phillies parvenaient à inscrire un coup sûr avant la quatrième manche dans cette série.

Le vétéran Tony Perez, qui prenait la place de Pete Rose au premier coussin, a suivi avec un simple. Après les retraits de Garry Maddox et de Bo Diaz, Ivan DeJesus a réussi un simple dans la droite pour pousser Perez au troisième coussin. Flanagan a toutefois eu la veine d'avoir à affronter le lanceur Carlton et il a ainsi mis fin à la menace en le forçant à frapper un faible roulant.

Joe Morgan a entrepris la reprise suivante avec un circuit, son deuxième de la Série mondiale pour donner les devants 2-0 aux Phillies.

Les Orioles ont par contre raté une occasion en or de réduire leur déficit, à la quatrième manche.

Carlton a alors accordé son premier coup sûr de la soirée à John Shelby, le premier frappeur à lui faire face. Il a ensuite gratifié Dan Ford et Cal Ripken Jr. de passes gratuites consécutives pour remplir les sentiers.

Mais avec les buts remplis et aucun retrait, les Orioles ont échoué.

Eddie Murray a d'abord poursuivi sa léthargie en cognant une chandelle à l'avant-champ et Gary Roenicke s'est commis dans un double-jeu.

Dan Ford a rétrécit la marge à un seul point à la sixième manche, en propulsant une offrande de Carlton par-dessus la clôture de gauche.

**ORIOLES 3** — **PHILLIES 2**

| | pb | p | cs | pp | | pb | p | cs | pp |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Shelby cc | 4 | 0 | 2 | 0 | Morgan 2b | 3 | 1 | 1 | 1 |
| Ford cd | 3 | 1 | 1 | 1 | Lezcano cd | 4 | 0 | 1 | 0 |
| Ripken ac | 3 | 0 | 0 | 0 | Hayes cd | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Murray 1b | 4 | 0 | 0 | 0 | Schmidt 3b | 4 | 0 | 0 | 0 |
| Roenicke cg | 4 | 0 | 0 | 0 | Matthews cg | 3 | 1 | 1 | 1 |
| Dauer 2b | 4 | 0 | 0 | 0 | Perez 1b | 4 | 0 | 1 | 0 |
| Cruz 3b | 3 | 0 | 0 | 0 | Maddox cc | 4 | 0 | 0 | 0 |
| Dempsey r | 4 | 1 | 2 | 0 | Diaz r | 3 | 0 | 2 | 0 |
| Flanagan l | 1 | 0 | 0 | 0 | Rose fs | 1 | 0 | 0 | 0 |
| Singleton fs | 1 | 0 | 0 | 0 | DeJesus ac | 3 | 0 | 2 | 0 |
| Palmer l | 0 | 0 | 0 | 0 | Carlton l | 3 | 0 | 0 | 0 |
| Ayala fs | 1 | 1 | 1 | 1 | Holland l | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Stewart l | 1 | 0 | 0 | 0 | Virgil fs | 1 | 0 | 0 | 0 |
| TMartinez l | 0 | 0 | 0 | 0 | | | | | |
| Totals | 33 | 3 | 6 | 2 | Totals | 33 | 2 | 8 | 2 |

**Baltimore** 000 001 200— 3
**Philadelphia** 011 000 000— 2

Pproduit victorieux, aucun.

E—Cruz, Schmidt, DeJesus. DJ— Philadelphie 2. LSB—Baltimore 6, Phila-delphie 7. 2B—Dempsey 2. CIR—Matthews (1), Morgan (2), Ford (1).

| | ML | CS | P | PM | BB | RB |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Baltimore** | | | | | | |
| Flanagan | 4 | 6 | 2 | 2 | 1 | 1 |
| Palmer (G 1-0) | 2 | 2 | 0 | 0 | 1 | 1 |
| Stewart | 2 | 0 | 0 | 0 | 1 | 3 |
| T. Martinez (S 1) | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| **Philadelphia** | | | | | | |
| Carlton (P 0-1) | 6⅓ | 5 | 3 | 2 | 3 | 7 |
| Holland | 2⅓ | 1 | 0 | 0 | 0 | 4 |

WP—Palmer, Carlton. T—2.35. A—65,792.

*En droits de télévision*

# Carling O'Keefe verse $33 millions à la LCF

TORONTO (PC) — La Ligue canadienne de football a annoncé hier que la brasserie Carling O'Keefe avait versé $33 millions pour s'assurer les droits de télévision des matches de la LCF pour les trois prochaines années.

La même brasserie avait versé $15 millions pour les droits de télévision de la ligue pour les trois dernières saisons.

« Quand on me demande pourquoi nous avons accepté de payer autant pour les droits du football canadien, je réponds que 7.8 millions de téléspectateurs ont vu le match de la coupe Grey l'an dernier, a dit Rod McInnis, président de Carling O'Keefe. Je crois que c'est l'auditoire le plus considérable de toute l'histoire au Canada ».

Le commissaire Jake Gaudaur a mentionné que la ligue continuerait de présenter des matches le vendredi soir parce que cette formule s'est avérée très populaire.

L'an prochain, nous aurons au calendrier au moins 16 matches le vendredi soir, et possiblement 18 », a dit Gaudaur.

L'offre de Carling O'Keefe a été supérieure à celles d'une autre brasserie — Molson — ainsi que les réseaux de télévision CBC et CTV, et une organisation américaine nommée Sportsview.

« Je voudrais dire au nom du comité que nous sommes très heureux de la façon dont Carling O'Keefe a mené ses négociations afin de conserver ses droits de télévision, a dit Gaudaur. L'offre de Molson fut également défendue avec beaucoup d'énergie. »

Il y a trois ans, Carling O'Keefe avait également battu une autre brasserie — Labatt. L'offre de Carling O'Keefe avait alors été deux fois et demie supérieure à



Le commissaire Jake Gaudaur

celle de la brasserie rivale, qui cherchait à obtenir les droits de télévision contre $6 millions.

McInnis reconnaît qu'il s'agit là d'un montant important.

« Il faut cependant rappeler que Carling O'Keefe est propriétaire des Argonauts de Toronto, qui recevront un neuvième de cette somme. »

*Michel Goulet compte ses 5e et 6e buts de la saison*

# Les Nordiques arrachent une victoire 6-4 aux Devils

**par André Bellemare**

EAST RUTHERFORD, N.J. (PC) — Un but marqué par Michel Goulet à moins de deux minutes de la fin, son deuxième du match, a permis aux Nordiques d'arracher par la peau des dents une victoire de 6-4, hier soir, au New Jersey contre les Devils.

C'est une attaque à deux contre un en compagnie de Dale Hunter contre le défenseur Bob Lorimer qui a pavé la voie au but gagnant. Jusque là, il semblait bien qu'on allait encore se diriger, pour une deuxième fois en autant de soirs, vers du surtemps. Les Devils, qui ont livré une très belle lutte aux Québécois, avaient réussi à combler un déficit de deux buts en début de troisième période pour égaler le compte 4-4, et à forcer le jeu dans le territoire des Québécois jusqu'au but de Goulet. André Savard a compté le dernier but dans un filet abandonné.

Anton et Marian Stastny et Wilfrid Paiement ont compté les autres buts des vainqueurs. Chez les Devils, le jeune Jan Ludvig et le vétéran Phil Russell ont fourni une magnifique performance ce ne fut pas suffisant pour arrêter la machine québécoise.

Ron Low, un ancien Nordique, a brillé dans les buts des perdants. Chez les Nordiques, il s'agissait d'un premier gain pour le jeune Clint Malarchuk.

Les deux équipes ont été lentes à démarrer. Le premier vingt en a été un de dégourdissement des muscles et des jambes. Il a fallu une pénalité aux Devils pour permettre à Michel Goulet d'ouvrir le pointage à la fin de cette période. Le 5e but de la saison de l'ailier gauche des Québécois a été le seul de cet engagement. Il a été marqué sur une magnifique passe de Peter Stastny à Goulet posté juste devant le gardien des Devils. Les Nordiques ont dominé 10-7 dans les tirs dans ce « scrimmage » de première période.

Les choses devaient changer passablement à la reprise du jeu en période médiane : le jeu beaucoup plus ouvert a permis aux deux équipes d'enfiler cinq buts, dont trois par les hommes de Bergeron qui se sont retirés au vestiaire avec une priorité de deux buts, 4-2.

Mais un peu trop d'ardeur en fin de période a failli coûter cher encore une fois aux Québécois qui se sont laissés aller un peu côté discipline. Hunter et Savard ont mérité chacun une pénalité mineure en l'espace de 55 secondes. Jouant à trois contre cinq, les Nordiques ont résisté mais ils le doivent à Mel Bridgman qui a été pénalisé à 19:44, ce qui a empêché un but de son équipe, refusé par l'arbitre Bob Hall peu après l'infraction.

# Égalité en coupe Ryder

PALM BEACH GARDENS, Floride (AP) — Un birdie de cinq pieds calé par Calvin Peete a permis aux Américains de s'en tirer avec une égalité de 2-2 à l'issue de la première journée des compétitions de la coupe Ryder opposant les golfeurs américains aux européens.

Peete et Tom Kite, qui jouait en dépit de la maladie, ont gagné par deux trous d'avance et un à jouer aux dépens de l'Espagnol Severiano Ballesteros et du Britannique de 20 ans, Paul Way. Tom Watson et Ben Crenshaw ont remporté l'autre victoire américaine par 5 et 4 face aux Écossais Bernard Gallacher et Sandy Lyle.

Le Britanique Nick Faldo et l'Allemand de l'Ouest Bernhard Langer ont disposé de Lanny Watkins et Craig Stadler par 4 et 2, tandis que l'Espagnol Jose-Maria Canizares et l'Écossais Sam Torrance prenait la mesure de Ray Floyd et Bob Gilder par 4 et 3.

# Jerry Martin plaide coupable

KANSAS CITY (AP) — Le voltigeur Jerry Martin a plaidé coupable hier à une accusation de tentative de possession de stupéfiants, un délit mineur entraînant un maximum d'un an de prison et une amende de $5,000 . Il devenait le troisième joueur des Royals de Kansas City en deux jours à se reconnaitre coupable du même méfait, après Willie Wilson et Willie Aikens. Âgé de 34 ans, Martin a passé la plus grande partie de la saison sur la liste des joueurs blessés. Il a admis avoir tenté d'acheter plus d'un gramme de cocaine

Comme ses deux coéquipiers, il a accepté de collaborer avec la Justice et a reçu l'assurance que le gouvernement américain ne déposerait pas d'accusations supplémentaires contre lui.

Wilson et Aikens s'en sont tirés jeudi avec une amende de $5,000 . Le procès de Martin aura lieu le 17 novembre.

# Leconte surprend Lendl

SIDNEY (AP) — Le Français Henri Leconte a causé une grande surprise en éliminant le numéro deux mondial, Ivan Lendl, en ronde quart-de-finale des championnats intérieurs d'Australie. Leconte, 20 ans, a éliminé le Tchécoslovaque 6-3, 3-6, 7-5. C'était la deuxième fois de suite qu'il disposait de Lendl. Il affrontera aujourd'hui en demi-finale l'Australien Paul McNamee, vainqueur de l'Américain Peter Rennert par 6-1, 6-2. L'autre demi-finale opposera le favori John McEnroe, qui a sorti l'Australien John Fitzgerald 6-2, 6-2, et son compatriote américain Chip Hooper, vainqueur d'un autre Australien, le vétéran John Alexander, par 6-4, 6-3.

# Du baseball à Vancouver?

VANCOUVER (PC) — Murray Pezim, un homme d'affaires local, a confirmé qu'il tentait d'implanter une concession de baseball majeur à Vancouver.

« Nous sommes actifs depuis plusieurs mois et nous cherchons à amener ici une concession déjà existante. Nous avons discuté avec deux formations qui ne présentent pas de risques de poursuites légales », a-t-il déclaré.

Pezim a confirmé que les Indians de Cleveland étaient l'une d'entre elles et que les Twins du Minnesota pourraient être l'autre. Le groupe Pattison, en tant que propriétaire des Canadians de Vancouver, une équipe mineure de calibre AAA, détient cependant les droits territoriaux et travaille depuis quatre ans à installer une formation majeure à Vancouver.

## HOCKEY

### Ligue Nationale

**Jeudi**
Boston 4, Montréal 2
Québec 4, Harford 4
Rangers NY 4, Washington 3
St-Louis 7, Los Angeles 4
Philadelphie 4, Winnipeg 3
**Hier**
Québec au New Jersey
Pittsburgh à Washington
**Ce soir**
Vancouver à Montréal
Buffalo à Boston
Philadelphie à Islanders NY
Hartford à Pittsburgh
Chicago à Toronto
Edmonton à Calgary
Rangers NY à St-Louis
Winnipeg au Minnesota
Detroit à Los Angeles
**Dimanche**
Islanders NY à Buffalo
Québec à Washington
Philadelphie à Rangers NY
Toronto au New Jersey
Minnesota à Chicago
Calgary à Edmonton

**Les meneurs**
(Parties d'hier non comprises)

| | b | a | pts |
|---|---|---|---|
| Gretzky, Edm | 6 | 7 | 13 |
| Goulet, Qué | 4 | 8 | 12 |
| Tanti, Van | 7 | 4 | 11 |
| P. Stastny, Qué | 1 | 9 | 10 |
| Federko, StL | 4 | 5 | 9 |
| Kurri, Edm | 3 | 6 | 9 |
| Deblois, Win | 5 | 3 | 8 |
| Hunter, Qué | 5 | 3 | 8 |
| Pettersson, StL | 3 | 5 | 8 |
| Sundstrom, Van | 3 | 5 | 8 |
| Boschman, Win | 2 | 6 | 8 |
| Maxwell, Min | 0 | 8 | 8 |
| Bossy, Isl | 5 | 2 | 7 |
| Lafleur, Mtl | 4 | 3 | 7 |
| Arniel, Win | 3 | 4 | 7 |
| Bourque, Bos | 3 | 4 | 7 |
| Mullen, StL | 2 | 5 | 7 |
| Dunlop, Stl | | | |

avec deux buts chacun mais

### Ligue Majeure du Québec

**Jeudi**
Longueuil 10, Chicoutimi 3
**Hier**
Québec à Drummondville
Trois-Rivières à Granby
Chicoutimi à Shawinigan
Laval à St-Jean
Hull à Verdun
**Dimanche**
St-Jean à Chicoutimi
Longueuil à Granby
Shawinigan à Hull
Québec à Trois-Rivières
Drummondville à Verdun

**Les meneurs**
(Parties d'hier non comprises)

| | b | a | pts |
|---|---|---|---|
| Lemieux, Lav | 21 | 25 | 46 |
| Goyette, Lav | 15 | 22 | 37 |
| Sills, Lav | 16 | 16 | 32 |
| Mongeau, Lav | 10 | 12 | 22 |
| Richer, Gby | 9 | 13 | 22 |
| Gosselin, Qué | 6 | 16 | 22 |
| Lebrun, St-J | 6 | 16 | 22 |
| Bisson, Lav | 5 | 16 | 21 |
| Chamard, St-J | 8 | 12 | 20 |
| Momesso, Sha | 8 | 12 | 20 |
| Robitaille, Hul | 12 | 7 | 19 |

### Ligue Collégiale AAA

**Hier**
Thetford à St-Georges
St-Hyacinthe à Victoriaville
St-Laurent à St-Jérôme

### LIGUE NATIONALE
**Division Prince-de-Galles**

**Section Charles Adams**

| | pj | g | p | n | bp | bc | pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| QUÉBEC | 6 | 3 | 2 | 1 | 31 | 28 | 7 |
| BOSTON | 4 | 3 | 1 | 0 | 20 | 10 | 6 |
| BUFFALO | 4 | 2 | 1 | 1 | 16 | 18 | 5 |
| HARTFORD | 4 | 1 | 2 | 1 | 12 | 16 | 3 |
| **MONTRÉAL** | **4** | **1** | **3** | **0** | **15** | **21** | **2** |

**Section Lester Patrick**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| RANGERS NY | 5 | 5 | 0 | 0 | 21 | 8 | 10 |
| PHILADELPHIE | 4 | 4 | 0 | 0 | 21 | 8 | 8 |
| ISLANDERS NY | 4 | 3 | 1 | 0 | 23 | 20 | 6 |
| NEW JERSEY | 4 | 1 | 3 | 0 | 13 | 18 | 2 |
| WASHINGTON | 5 | 0 | 5 | 0 | 13 | 25 | 0 |
| PITTSBURGH | 5 | 1 | 4 | 0 | 12 | 22 | 2 |

**Division Clarence Campbell**

**Section James Norris**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| ST-LOUIS | 5 | 4 | 1 | 0 | 22 | 14 | 8 |
| CHICAGO | 4 | 3 | 1 | 0 | 13 | 12 | 6 |
| MINNESOTA | 4 | 1 | 2 | 1 | 22 | 22 | 3 |
| TORONTO | 4 | 1 | 2 | 1 | 18 | 19 | 3 |
| DETROIT | 4 | 0 | 3 | 1 | 16 | 26 | 1 |

**Section Connie Smythe**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| EDMONTON | 4 | 4 | 0 | 0 | 25 | 16 | 8 |
| WINNIPEG | 5 | 1 | 2 | 2 | 20 | 22 | 4 |
| VANCOUVER | 5 | 2 | 3 | 0 | 23 | 23 | 4 |
| CALGARY | 3 | 1 | 1 | 1 | 11 | 11 | 3 |
| LOS ANGELES | 5 | 0 | 4 | 1 | 13 | 23 | 1 |

### LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

**Section Robert Lebel**

| | pj | g | p | n | bp | bc | pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| LAVAL | 12 | 10 | 2 | 0 | 96 | 42 | 20 |
| GRANBY | 12 | 7 | 5 | 0 | 61 | 61 | 14 |
| SAINT-JEAN | 11 | 6 | 5 | 0 | 67 | 58 | 12 |
| LONGUEUIL | 11 | 6 | 5 | 0 | 55 | 40 | 12 |
| VERDUN | 11 | 4 | 7 | 0 | 44 | 59 | 8 |
| HULL | 12 | 3 | 9 | 0 | 58 | 68 | 6 |

**Section Frank Dilio**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| DRUMMONDVILLE | 12 | 9 | 3 | 0 | 67 | 46 | 18 |
| QUÉBEC | 11 | 7 | 4 | 0 | 49 | 63 | 14 |
| CHICOUTIMI | 11 | 4 | 7 | 0 | 45 | 77 | 8 |
| SHAWINIGAN | 12 | 4 | 8 | 0 | 43 | 57 | 8 |
| TROIS-RIVIERES | 11 | 3 | 8 | 0 | 50 | 64 | 6 |

### LIGUE COLLÉGIALE AAA

| | pj | g | p | n | bp | bc | pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| ST-JÉRÔME | 6 | 5 | 1 | 0 | 39 | 22 | 10 |
| ST-GEORGES | 6 | 5 | 1 | 0 | 47 | 27 | 10 |
| ST-HYACINTHE | 6 | 4 | 2 | 0 | 31 | 26 | 8 |
| THETFORD | 6 | 2 | 4 | 0 | 31 | 30 | 4 |
| VICTORIAVILLE | 6 | 1 | 5 | 0 | 25 | 44 | 2 |
| ST-LAURENT | 6 | 1 | 5 | 0 | 26 | 47 | 2 |

## BASEBALL

### Série Mondiale

**Mardi**
Philadelphie 2, Baltimore 1
**Mercredi**
Baltimore 4, Philadelphie 1
**Hier**
Baltimore 3, Philadelphie **2**
**Aujourd'hui**
Baltimore, Davis (13-7) à Philadelphie, Denny (19-6), 13 h
**Demain**
Baltimore, McGregor (18-7) à Philadelphie, Hudson (8-8), 16 h 30
**Mardi**
Philadelphie à Baltimore, 20 h 20, si nécessaire
**Mercredi**
Philadelphie à Baltimore, 20 h 20, si nécessaire

## SOMMAIRES

**Nordiques 6, Devils 4**

**Première période**
1—QUÉBEC: Goulet (5) P. Stastny, A. Stastny ..... 18:22
Pénalités — Ludvig NJ 2:39, NJ banc (purgée par Chernomaz 17:43.

**Deuxième Période**
2—NEW JERSEY: Russell (2) ..... 5:01
3—QUÉBEC: A. Stastny (5) M. Stastny, P. Stastny ..... 6:45
4—NEW JERSEY: Ludvig (3) ..... 10:46
5— QUÉBEC: M. Stastny (3) Hunter ..... 15:53
6—QUÉBEC: Paiement (3) McKegney, Hunter ..... 17:30
Pénalités — Moller Québec 13:21; Hunter Québec 18:34; Savard Québec 19:29; Bridgman NJ 19:34.

**Troisième période**
7—NEW JERSEY: Ludvig (4) Cirella, Verbek ..... 0:39
8—NEW JERSEY: Russell ..... 3:23
9—QUÉBEC: Goulet (6) Hunter ..... 18:06
10—QUÉBEC: Savard (2) Paiement, Hunter ..... 19:46
Pénalités — Mulvey NJ 8:20; Gillis Québec 19:48

**Tirs au but**

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Québec | 10 | 10 | 12 | —32 |
| New Jersey | 7 | 7 | 11 | —25 |

Gardiens — Malarchuk, Québec; Low, New Jersey.
Assistance — 9,961.

**Penguins 4, Capitals 0**

**Première période**
1—PITTSBURGH: Hannan ..... 17:05
Pénalités — McSorley Pgh 0:16, McClelland Pgh, Adams Wash maj., 3:39, Bourque Pgh 5:33, Théberge Wash 7:05, McClelland Pgh, Adams Wash maj. et min., 15:53, Buskus Pgh 16:58, Gartner Wash, Carlyle Pgh 17:29, St-Laurent Pgh 18:38.

**Deuxième Période**
2—PITTSBURGH: Lamoureux (1) McSorley, Saganiuk ..... 9:29
Pénalités — Shand Wash maj 3:44, Hotham Pgh 5:59, Bourque Pgh 10:18.

**Troisième période**
3—PITTSBURGH: Bullard (4) Gladney ..... 0:59
4—PITTSBURGH: Boutette (1) Kehoe, McSorley ..... 6:06
Pénalités — Bourque Pgh 6:32.

**Tirs au but**

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Pittsburgh | 8 | 3 | 8 | —19 |
| Washington | 11 | 3 | 15 | —29 |

Gardiens — Herron, Pittsburgh; Riggin, Washington.
Assistance — 8,355.

## FOOTBALL

### Ligue Canadienne

**Aujourd'hui**
Saskatchewan à Hamilton
Montréal à Edmonton
**Dimanche**
Winnipeg à Ottawa
C.-Britannique à Calgary

### Ligue Nationale

**Dimanche**
Houston au Minnesota
San Francisco en N.-Orléans
Miami à Jets NY
St. Louis à Tampa Bay
San Diego en N.-Angleterre
Chicago à Detroit
Cleveland à Pittsburgh
Buffalo à Baltimore
Cincinnati à Denver
Raiders LA à Seattle
Giants NY à Kansas City
Atlanta à Rams LA
Dallas à Philadelphie
**Lundi**
Washington à Green Bay

### LIGUE CANADIENNE

**Section Est**

| | pj | g | p | n | pp | pc | pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| TORONTO | 13 | 10 | 3 | 0 | 378 | 284 | 20 |
| OTTAWA | 12 | 6 | 6 | 0 | 289 | 317 | 12 |
| HAMILTON | 12 | 4 | 8 | 0 | 306 | 376 | 8 |
| **MONTREAL** | **12** | **3** | **9** | **0** | **262** | **353** | **6** |

**Section Ouest**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| C.-BRITANNIQUE | 12 | 9 | 3 | 0 | 375 | 261 | 18 |
| WINNIPEG | 13 | 8 | 5 | 0 | 344 | 212 | 16 |
| EDMONTON | 13 | 7 | 6 | 0 | 375 | 290 | 14 |
| CALGARY | 12 | 6 | 6 | 0 | 334 | 296 | 12 |
| SASKATCHEWAN | 13 | 3 | 10 | 0 | 300 | 474 | 6 |

### LIGUE NATIONALE
**Conférence Américaine**

**Section Est**

| | pj | g | p | n | bp | bc | pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| BALTIMORE | 6 | 4 | 2 | 0 | 130 | 125 | .667 |
| BUFFALO | 6 | 4 | 2 | 0 | 116 | 123 | .667 |
| MIAMI | 6 | 3 | 3 | 0 | 116 | 112 | .500 |
| JETS NY | 6 | 3 | 3 | 0 | 132 | 113 | .500 |
| N.-ANGLETERRE | 6 | 2 | 4 | 0 | 118 | 144 | .333 |

**Section Centrale**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| CLEVELAND | 6 | 4 | 2 | 0 | 118 | 115 | .667 |
| PITTSBURGH | 6 | 4 | 2 | 0 | 139 | 115 | .667 |
| CINCINNATI | 6 | 1 | 5 | 0 | 91 | 122 | .167 |
| HOUSTON | 6 | 0 | 6 | 0 | 109 | 174 | .000 |

**Section Ouest**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| RAIDERS LA | 6 | 5 | 1 | 0 | 145 | 94 | .833 |
| DENVER | 6 | 3 | 3 | 0 | 88 | 100 | .500 |
| SAN DIEGO | 6 | 3 | 3 | 0 | 170 | 174 | .500 |
| SEATTLE | 6 | 3 | 3 | 0 | 126 | 122 | .500 |
| KANSAS CITY | 6 | 2 | 4 | 0 | 107 | 106 | .333 |

**Conférence Nationale**

**Section Est**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| DALLAS | 6 | 6 | 0 | 0 | 178 | 128 | 1.000 |
| WASHINGTON | 6 | 5 | 1 | 0 | 182 | 122 | .833 |
| PHILADELPHIE | 6 | 4 | 2 | 0 | 104 | 101 | .667 |
| GIANTS NY | 6 | 2 | 4 | 0 | 109 | 118 | .333 |
| ST. LOUIS | 6 | 1 | 5 | 0 | 103 | 191 | .167 |

**Section Centrale**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| MINNESOTA | 6 | 4 | 2 | 0 | 132 | 153 | .667 |
| GREEN BAY | 6 | 3 | 3 | 0 | 161 | 166 | .500 |
| CHICAGO | 6 | 2 | 4 | 0 | 129 | 123 | .333 |
| DETROIT | 6 | 2 | 4 | 0 | 116 | 116 | .333 |
| TAMPA BAY | 6 | 0 | 6 | 0 | 81 | 152 | .000 |

**Section Ouest**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| RAMS LA | 6 | 4 | 2 | 0 | 125 | 104 | .667 |
| N.-ORLÉANS | 6 | 4 | 2 | 0 | 145 | 123 | .667 |
| SAN FRANCISCO | 6 | 4 | 2 | 0 | 171 | 109 | .667 |
| ATLANTA | 6 | 2 | 4 | 0 | 124 | 118 | .333 |

On Voit ce qu'on Aime!

Aujourd'hui à 12h30

Demain à 16h30

LA SÉRIE MONDIALE

À L'ÉCRAN DE

CFTM 10 CABLE 7

UNE AUTRE COMMANDITE DE LA BRASSERIE LABATT LIMITÉE

Labatt 50

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Directeur: Jean-Louis Roy | Rédactrice en chef: Lise Bissonnette | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Gilbert Brunet | Directeur de l'information: Jean-Guy Duguay | Directeur adjoint de l'information: Denis Lord | Directeur des services administratifs: Michel Paradis | Directeur de la publicité: Marcel Payette

# Le choix des libéraux

DÉJÀ scellée le 18 septembre, l'élection de M. Robert Bourassa sera consacrée aujourd'hui par les délégués au congrès du Parti libéral du Québec. L'ancien chef du PLQ et ancien premier ministre aura ainsi relevé le défi considérable de son retour à la vie politique québécoise.

En l'absence d'autre candidature prestigieuse, la victoire, même considérable, de M. Bourassa apparaîtra moins spectaculaire que s'il avait confondu, par exemple, un Raymond Garneau ou un Marc Lalonde. Elle témoigne néanmoins d'une ténacité et d'une persévérance peu communes. Elle exprime aussi une habileté à saisir les attentes d'un membership assez peu marqué par les querelles qui ont disloqué l'aile parlementaire du parti ces deux dernières années. Selon les sondages, le choix des partisans libéraux conviendrait à l'électorat québécois, du moins à cette étape-ci de son évolution.

Trois thèmes ont surtout été évoqués par M. Bourassa au cours de la campagne qui se termine aujourd'hui. En même temps qu'il évitait soigneusement de faire de la réforme constitutionnelle une priorité, selon le modèle ayant prévalu à la fin des années 60 et dans la dernière décennie, le candidat a défendu avec constance la thèse de la sécurité culturelle du Québec dans l'ensemble canadien. Conscient de la force considérable des thèses conservatrices quant aux dimensions des interventions étatiques, il a adopté une position qui n'exclut pas le changement mais ne consacre pas non plus la supériorité d'une théorie sur une autre. Enfin, M. Bourassa a fait du développement économique et de la création d'emplois le grand thème de sa campagne. Il renouait avec un discours qui lui a été profitable en 1970 et qui, dans la conjoncture actuelle, répond au besoin le plus pressant de cette société.

L'ancien premier ministre a préfacé ses propos sur la réforme constitutionnelle par l'évocation de l'indispensable collaboration entre Québec et Ottawa. Cette mesure de précaution s'impose. Dans un régime fédéral où des responsabilités majeures ont été confiées aux deux niveaux de gouvernement, l'intérêt des citoyens, la coordination des interventions publiques et la refonte des législations passent nécessairement par une forme de négociation presque permanente. Cette évidence a été perdue de vue ces dernières années; il importe qu'elle soit réaffirmée.

Cette indispensable collaboration ne dispense toutefois pas le gouvernement du Québec de chercher les aménagements constitutionnels propres à protéger son caractère de société distincte au sein du Canada. Au plan de son identité profonde, le Québec ne doit pas être soumis à une majorité d'une autre culture. Que la formule ait évolué de la souveraineté culturelle à la sécurité culturelle importe assez peu si les garanties recherchées sont les mêmes. S'il accédait au pouvoir, M. Bourassa chercherait à reconquérir le droit de veto du Québec et une formule d'amendement plus susceptible d'assurer sa sécurité à long terme. M. Bourassa a pris sur ces questions majeures des engagements précis.

S'agissant de la législation linguistique, le candidat a tenu une position plutôt ferme. Tout en reconnaissant le besoin d'assouplissements, un éventuel gouvernement Bourassa ne liquiderait pas les acquis majeurs de la protection linguistique assurée par la Loi 101. Les fanatiques et les irréductibles égarés dans le parti auront sans doute quelques difficultés à consentir à cette politique qui exprime pourtant les meilleurs intérêts des Québécois.

Les arguments globalistes des tenants de la nouvelle droite ont apparemment peu impressionné l'ancien premier ministre. Tout en reconnaissant que la crise a modifié les règles du jeu, ce dernier n'est pas disposé à mettre aux enchères l'ensemble des sociétés d'État. Il propose d'en examiner les performances, l'utilité économique et sociale et de vérifier les formules de relance qui corrigeraient ce qui doit l'être. Si ces formules n'excluent pas la privatisation, elles pourraient aussi signifier des associations avec des partenaires privés, des modifications dans la production et l'ouverture de nouveaux marchés.

S'agissant des protections sociales, M. Bourassa n'apparaît pas disposé a présider à la liquidation d'un héritage que son gouvernement a contribué a bâtir. Pour lui, certains programmes sont « intouchables ». Ici encore, quelques irréductibles seront déçus. Entre le maintien d'une tradition plutôt généreuse, en termes de justice sociale, et la brusque rupture des équilibres assurés par les régimes de protection sociale, on n'hésite pas à soutenir la première option.

Le candidat Bourassa aura rappelé, au cours des dernières semaines, que sous ses précédentes administrations la prospérité économique était parmi nous. Ces rappels traduisent un sentiment largement partagé dans la population. M. Bourassa a su capitaliser sur cette mémoire un peu floue mais déterminante. Il a su profiter des effets de la crise, sans toutefois démontrer qu'il possédait les clefs de la reprise. Les formules ne lui ont pas manqué pour évoquer un avenir mieux assuré aux plans de l'économie et de l'emploi: reprise de la confiance, nouveau climat, investissement dans les nouvelles technologies, programmes intégrés d'exportation. Mais on distingue mal la spécificité de ses intentions en comparaison de celles de tous ceux qui ont eu la responsabilité de gérer la crise, qui mesurent la gravité de ses effets et s'inquiètent de la voir s'imposer à nouveau. Même la construction d'une autre Baie James semble peu vraisemblable dans l'actuelle conjoncture.

En évitant les attitudes doctrinaires, en évoquant la nécessite de préserver les protections sociales, en s'engageant à poursuivre la recherche de la sécurité culturelle du Québec dans l'ensemble canadien, en plaçant au centre de son programme la question du développement économique, Robert Bourassa est resté fidèle à la tradition libérale. Mais il s'est assuré d'une marge de manoeuvre considérable, marge qui sera élargie par la dimension de la victoire qui consacrera une méthode et un discours apparemment ajustés aux attentes des membres du Parti libéral.

— JEAN-LOUIS ROY

# CONTRE LA PHILOSOPHIE

LUC MÉNARD

*Professeur de philosophie au collège de Trois-Rivières*

LIBRE OPINION

LES interventions récentes de professeurs, comme Maurice Lagueux et Pierre Bertrand, sur l'utilité de la philosophie m'incitent à dénoncer « différentes » approches de la philosophie qui se pratiquent dans les universités et les collèges. Je m'en prendrai donc à la philosophie bien que ces pratiques sont aussi répandues dans les « sciences humaines » qui sont devenues de véritables poubelles d'où émanent les discours antiscientifiques.

Beaucoup de confrères basent leur enseignement sur un choix « judicieux » de textes de « grands philosophes classiques », il y en a même un qui enseigne presque uniquement l'ontologie thomiste. Beaucoup de mes confrères se croient contestataires, ils vont donc véhiculer les quatre religions séculières à la mode nationaliste, féministe, socialiste et écologiste. D'autres plus éclectiques, vont se contenter de donner des textes de multiples auteurs comme Marx, Nietzsche, Freud et même Adam Smith . . ., ces professeurs vont donc se féliciter d'être moins dogmatiques que tous les autres. Plusieurs professeurs se lancent en futurologie et livrent leurs spéculations apocalyptiques sur le sort de l'humanité: fin du monde, guerre mondiale, nucléaire, pollution, surconsommation, etc. Certains encouragent la science-fiction en rendant obligatoires la lecture de livres comme *l'Écotopie* et *le Meilleur des mondes*, ou le visionnement de films aberrants comme *le Soleil vert*.

La plupart des innovations pédagogiques ne sont en fait que des moyens subtils pour les professeurs de ne pas travailler; il en va de même pour les étudiants dont plusieurs ne lisent pas ces livres ni ne visionnent ces films, et pourtant presque tous passent aux examens ! Un bon syndicaliste s'arrange pour que les étudiants donnent les cours à sa place et fait passer, à tour de rôle, presque tous les étudiants; ce qui empêche ces derniers de le contester et lui permet de revivre (la mode est à la renaissance . . .) son adolescence et ses fantasmes de délinquant attardé.

Ces professeurs passent leur temps à parler contre notre système capitaliste, à dénoncer le profit, la société de consommation et autres symboles du capitalisme. Ils dénoncent « la spécialisation » des sciences, ce qui ne constitue qu'un développement normal de ces dernières. Ils se spécialisent à toujours nous montrer le côté noir des choses: exploitation, aliénation, oppression, au nom d'un système idéal et imaginaire qui n'existe que dans leur tête. Ils sont trop paresseux ou encore n'ont pas de formation adéquate pour étudier les sciences sérieusement ou même en parler intelligemment.

Ils ne s'intéressent qu'aux spéculations philosophiques d'un homme de science « en dépression nerveuse », qui sort complètement du champ scientifique pour rechercher l'origine de l'homme ou le Dieu-énergie pure et autres balivernes du genre. On peut dire que le philosophe se spécialise dans l'invention de faux problèmes comme l'homme qui serait totalement programmé comme un robot par la recherche physique et génétique et par ces hommes mauvais que seraient les savants et les techniciens.

Le plus surprenant dans tout cela, chers confrères, c'est votre étonnement à ce que les étudiants ne s'intéressent pas et même détestent ces choses « si importantes ». Comment se fait-il que vous voulez maintenir obligatoires vos cours de philosophie, la liberté délirante ne tient plus quand il s'agit de protéger vos intérêts « bassement matériels » n'est-ce pas ? Il est facile de vous en prendre à la société de consommation et à l'audio-visuel qui détourneraient les esprits des étudiants; c'est tout simplement que vos vieux pouvoirs sociaux-économiques et culturels, basés sur l'écriture et la parole sont menacés par ces inventions. À mon avis, l'ensemble de notre système d'éducation et nos cours de philosophie en particulier n'encouragent plus nos jeunes à rechercher la voie de l'excellence, la voie du travail, de l'effort, de la discipline, de la recherche sérieuse et objective, de la concurrence dans la coopération.

Si l'on regarde du côté des étudiants, il n'est pas surprenant qu'ils ne se retrouvent plus dans ces élucubrations toutes plus délirantes et dépassées les unes que les autres.

En somme, nos cours de philosophie ne préparent pas du tout nos jeunes à occuper avec compétence une position responsable dans la société, mais cultivent la mésadaptation sociale typique de la mythologie de la société qui l'entoure risque donc de se réfugier auprès de la Mère symbolique que sont ces groupes de « conscientisation et de libération ». Ces disciples seront encore plus vulgaires, ignorants, dogmatiques et illusionnés que leurs maîtres.

# Une occasion ratée

NOUS AVONS EU, cette semaine, un exemple éloquent de la trop modeste place qu'occupe, dans la hiérarchie de nos préoccupations canadiennes, le dialogue Nord-Sud. Même si nos médias l'ont à peine mentionné, le président du Sénégal, M. Abdou Diouf, a passé la semaine chez nous, s'entretenant notamment avec les premiers ministres du Canada et du Québec.

Il a tout juste eu le temps de déplorer que le dialogue entre pays industrialisés et pays en développement progresse à pas de tortue, en l'absence d'une volonté politique de déborder les bonnes intentions, qu'il est reparti, les mains littéralement vides.

M. Diouf représente pourtant, parmi les pays en développement avec lesquels nous entretenons des relations diplomatiques et commerciales, un rare exemple de leader démocratiquement élu, qui a prouvé son souci de redressement budgétaire de l'État, qui lutte contre la corruption, qui ne ménage pas les efforts de développement économique, de diversification agricole, de justice sociale et d'éducation progressiste.

A Ottawa, avec M. Trudeau, le successeur du président Senghor a démontré qu'à défaut d'un véritable dialogue Nord-Sud, des balbutiements demeurent possibles, sur un strict plan bilatéral, quand les interlocuteurs le veulent bien. Mais l'écho, dans les médias puis dans le public, n'y est pas. Même phénomène du côté de Québec, après la rencontre entre MM. Diouf et Lévesque.

Le président de l'un des pays les plus avancés de la « négritude » s'est diplomatiquement dit surpris que la coopération « se porte aussi bien » entre le Canada et le Sénégal: en matières d'enseignement, de pêche, d'aménagement hydro-électrique et forestier, de recherche pétrolière. La politesse doit-elle gêner celui qui reçoit notre aide à tel point qu'il ne puisse plus souligner le déséquilibre de nos échanges.

Le Sénégal achète chaque année pour $12 millions de produits canadiens, alors qu'il ne nous exporte des produits que pour $1 million. Notre contribution sous forme d'aide n'est donc pas désintéressée et M. Diouf aurait été en droit de profiter de son séjour pour en saisir une opinion publique trop souvent portée à croire à des oeuvres charitables quand c'est d'échanges qu'il s'agit.

Sur le projet de communauté organique des peuples francophones — le *Commonwealth francophone* — M. Diouf demeure aussi convaincu de sa nécessité que M. Senghor qui en avait lancé l'idée en 1980.

Avec M. Trudeau, partisan du projet en excluant une représentation distincte du Québec, M. Diouf a conclu que les gouvernements d'Ottawa et de Dakar « poursuivront leurs efforts » pour réaliser le projet. Le président sénégalais a ensuite fait, avec M. Lévesque, comme si la présence distincte du Québec à ce « sommet » ne le concernait pas. C'est pourtant ce sujet qui bloque, entre Paris, Ottawa et Québec, tout progrès du dossier. Mais M. Diouf a tout son temps, il sera sans doute encore en poste quand les Trudeau, Mitterrand et Lévesque seront à la retraite, plus ou moins forcée.

D'Ottawa, M. Diouf ne semble pas avoir obtenu d'engagement à accroître l'aide au développement de son pays. Dans la situation où se trouve actuellement le Sénégal, exportateur presque exclusivement d'arachides et importateur de pétrole dans une proportion qui grève le tiers du budget de l'État, l'appoint international est fondamental. Comme l'écrivait dans LE DEVOIR le directeur du Centre d'études en information de Dakar, « la détérioration des échanges économiques, dans le contexte du désordre monétaire mondial, dérègle les planifications, accentue les déséquilibres de paiements et réduit le déjà faible pouvoir d'achat des populations ».

Toujours au profit du Nord et au détriment du Sud, même quand la récession est suffisamment grave pour affecter le Nord. Raison de plus, quand un visiteur vient dialoguer avec nos représentants, pour lui laisser toute latitude de nous demander une aide accrue, de nous expliquer ses motifs, de nous faire part de ses réalisations sur les voies du développement démocratique et économique. L'homme dirige un pays de six millions d'habitants, mais sa droiture s'avère exemplaire: il représentait ici la situation du Sahel, du continent africain, de l'hémisphère sud. L'avons-nous seulement écouté ?

— GILBERT BRUNET

# Une surtaxe sur l'emploi

LE GOUVERNEMENT fédéral doit prendre, ces jours prochains, d'importantes décisions touchant le financement de son programme d'assurance-chômage — dont le déficit annuel atteint les cinq milliards, sans qu'on vît au bout du tunnel vaciller la moindre lueur. Ces décisions portent sur le niveau des cotisations (qui pourraient être majorées) et sur les prestations (dont l'indexation serait revisée).

Dans ce contexte, ne manque pas d'à-propos le mémoire que la Fédération canadienne de l'entreprise indépendance (FCEI) présentait mercredi au ministre de l'Emploi et de l'Immigration du Canada, M. John Roberts.

Formulées dans l'optique des besoins et intérêts de milliers de petites et de moyennes entreprises au Canada, les recommandations de la FCEI réservent peu de surprises. Elles n'en méritent pas moins un examen attentif.

La thèse de fond du mémoire tient que l'assurance-chômage, dans ses programmes actuels et son mode de financement, constitue un obstacle majeur sur la voie de la création de nouveaux emplois, singulièrement de la part des PME. Les conclusions de la Fédération peuvent se regrouper sous deux chefs: les déboursés, d'une part, et les recettes, de l'autre. Voyons de quoi il retourne.

Touchant les déboursés, soit l'ensemble des programmes et leur coût — plus de onze milliards en 1983 —, la FCEI souligne que l'assurance-chômage, en somme, c'est beaucoup plus qu'une simple « assurance-salaire » en cas de perte d'emploi. À cet objectif de base, il s'en est ajouté beaucoup d'autres, en réponse aux pressions de divers groupes d'intérêts.

En termes macro-économiques, l'assurance-chômage constitue aujourd'hui un assez formidable appareil de redistribution du revenu (de l'ordre de cinq milliards) visant à soutenir la demande globale, donc les dépenses de consommation et, par ricochet, la production et l'emploi. C'est aussi un groupe de mesures à portée sociale: maladie, maternité, retraite. Sans oublier la stimulation de l'emploi: formation de la main-d'oeuvre, création d'emploi, partage du travail.

L'ensemble forme une enveloppe de plus de onze milliards, dont sept milliards sont puisés directement de la poche des employés et des entreprises par le biais de cotisations et de primes; Ottawa comble la différence.

Ces programmes, globalement, sont trop généreux, soutient la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante; on pourrait en détourner des sommes importantes pour les affecter à des fins socialement et économiquement plus créatrices et d'emploi et de richesse collective. De là, une série de recommandations visant à réduire les déboursés.

La démonstration de la FCEI, sur ce point, n'est pas absolument convaincante et, de toute manière, les révisions que les PME proposent ne pourraient s'effectuer qu'en étroite coordination avec l'ensemble du système de sécurité sociale au Canada. Il est, par contre, plus facile de se dire spontanément d'accord avec l'autre volet, touchant le financement.

Les porte-parole de la Fédération font valoir avec justesse que les cotisations de l'assurance-chômage constituent une charge sociale qui, dans sa répartition, pèse de façon inéquitable sur les entreprises dont les coûts de main-d'oeuvre sont relativement plus élevés. La démonstration en a été souvent répétée. (La FCEI aurait pu ajouter qu'il en va de même pour les bas salariés dont les cotisations constituent un impôt fortement régressif.)

En d'autres termes, même dans l'hypothèse où, comme choix de société, les Canadiens décidaient de maintenir à son niveau actuel l'ensemble de son dispositif de sécurité sociale, la question se pose: qui paiera ? et selon quel mode d'imposition ?

Le financement actuel de l'assurance-chômage repose sur une véritable « taxe » sur l'emploi qui pénalise l'entreprise qui, précisément, commet l'erreur impardonnable d'embaucher ! En outre, cet impôt est payable avant même que l'entreprise ait réalisé un seul sou de profit, l'obligeant en cas de déficit de puiser dans ses actifs, donc de désinvestir.

Certes, il ne serait guère réaliste, à très court terme, de vouloir transformer radicalement le mode de financement de l'assurance-chômage; du moins pourrait-on n'en pas accentuer les vices.

— JEAN FRANCOEUR

# LETTRES AU DEVOIR

## ■ Que le ministre s'en inquiète

APRÈS UN séjour de 10 jours à l'hôpital Maisonneuve, j'ai constaté l'occupation des corridors par 50 civières, sans eau, ni service et avec un personnel coupé au minimum à cause des budgets restreints. Les médecins ne pouvant rien faire à cause du syndicat. La situation est alarmante et coûteuse.

Chaque hôpital universitaire doit prendre environ deux étages pour des patients chroniques ayant besoin de soins prolongés.

Le gouvernement doit se presser pour prendre cette situation en main avant qu'elle ne soit totalement détériorée. Les urgences sont envahies par des cas bénins ne laissant souvent pas de place aux vraies urgences.

Nous espérons que le ministre des Affaires sociales s'en inquiètera sérieusement au plus tôt et fera en sorte que cette situation fâcheuse et déplorable soit améliorée et rétablira un service décent dans nos hôpitaux.

— YVON PICARD
Montréal, 11 octobre

## ■ La liberté de choix à l'école

QUE DIRE face à la démagogie hystérique de M. Lionel Eymard de l'Action chrétienne ? Sans doute, le public se rend compte de l'épais écran de fumée que constituent les paroles, mais combien de Québécois y a-t-il qui ne pratiquent pas beaucoup de religion, qui y croient plus ou moins et qui ne pensent pas que la liberté de religion passe par son imposition forcée aux autres ?

Combien sont trop intimidés par ce genre d'attaque cynique pour affirmer à haute voix que toute religion incapable de survivre sans dictature n'est que trop faible ?

Combien aimeraient qu'on laisse les enfants tranquilles jusqu'à ce qu'ils soient en âge de décider en pleine connaissance sans lavage de cerveau préalable ?

Combien de Québécois voient la neutralité de l'école, dont la liberté de choix, comme le strict minimum décent ?

— NIGEL SPENCER
Sherbrooke, 11 octobre

## ■ Pour un Québec bien défendu

DEPUIS 1968, les Québécois ont décidé de faire confiance au Parti libéral du Canada pour les représenter au Parlement du Canada. Après quinze ans, on doit maintenant se demander ce que cela nous a vraiment donné.

Le Québec a toujours été considéré comme acquis pour le Parti libéral et lorsqu'un dossier économique devenait important pour nous, au Québec, les libéraux ont toujours préféré acheter des votes ontariens avec des projets créateurs d'emplois. Rappelons-nous les cas tristement célèbres des F-18; des régates, des Volkswagen, de Canco, autant de dossiers ou des emplois se sont créés en Ontario plutôt qu'au Québec.

Il est temps que nos représentants fédéraux fassent connaître de manière très claire, quels sont leurs véritables intérêts, quelle est leur stratégie de développement économique pour le Québec.

Lorsque le gouvernement fédéral, a décidé que Volkswagen s'établirait en Ontario, nos députés libéraux du Québec nous disaient que l'industrie automobile était en Ontario mais que celle de l'aéronautique était au Québec. Alors, pourquoi les retombées du F-18 ne sont-elles pas venues au Québec ? L'implantation du Bell Hélicoptère n'est-il qu'un bonbon préélectoral ?

Il est essentiel maintenant que les intérêts du Québec soient bien défendus à Ottawa. C'est une question de bon sens, et une question d'emplois chez nous.

Pour toutes ces raisons, les Québécois se doivent d'appuyer le Parti nationaliste, le seul parti qui me semble pouvoir défendre nos intérêts à Ottawa.

— ANDRÉ CHAMPAGNE
Pointe-aux-Trembles, 11 octobre

## ■ Le projet de loi 40: chances et risques

APRÈS UNE longue et pénible atrophie, le rôle des parents à l'école secondaire commence à s'affirmer, particulièrement au sein du conseil d'école prévu par le projet de loi 40. En l'air depuis 10 ans, les stratégies de concertation entre l'école et la famille prennent peu à peu une place dans les structures même de l'organisation scolaire. Les deux solitudes se rapprochent enfin. Certes on pourrait arranger autrement que ne le veut la future loi 40 la rencontre de la famille et de l'école, mais c'est un pas décisif qui sera fait pour combler le fossé. D'ici deux années, les parents ne seront plus des hôtes de passage à l'école secondaire, à l'occasion d'activités sporadiques, ils seront des partenaires essentiels de l'établissement.

Les parents ne seront plus des étrangers, mais est-ce à dire que les enseignants les écouteront davantage ? Installés à la tête de l'école, puisqu'ils seront majoritaires au conseil d'école, les parents connaîtront sans doute des situations de rejet de la part du corps professoral, voir de l'ensemble des étudiants. L'appropriation de l'école par les parents est devenue l'étendard autour duquel tout le monde se rallie, sauf les enseignants, ce qui compromet la concertation famille-école. D'étrangers, les parents risquent de devenir les adversaires.

Une école est en place, une autre naît des parents. Pour qu'il n'y ait pas d'opposition entre les deux, il ne suffit pas d'une loi, même si cette dernière s'inscrit dans l'irréversibilité du temps.

L'école qui vient, c'est une page blanche, tout peut y être écrit: le meilleur et le pire.

Une telle école ne peut être testée dans le présent, puisqu'on ne dispose pas de processus similaire dans l'expérience présente.

Aujourd'hui les parents peuvent formuler les aspirations de la masse, en ce sens ils sont puissants. Mais ils sont en même temps aujourd'hui séparés du pouvoir. Ils ne sont donc pas seulement puissants, ils sont aussi innocents. Leur passage au leadership est alors plein de difficultés.

Tel est l'enjeu du changement scolaire imminent. Une pédagogie de transition s'impose, à défaut de quoi les parents, hier les marginaux et demain les maîtres, n'offriront pas une alternative progressiste à l'école. Peu souhaitée par les enseignants, leur présence, en la forme que leur reconnaît la future loi 40, celle d'une autorité centrale et unificatrice, n'a de chances d'être efficace que si une préparation adéquate est maintenant assurée. Une action immédiatement réalisable pour l'amélioration des rapports entre parents et enseignants doit être prévue en chaque école locale, à l'initiative des parents eux-mêmes puisque ce sont eux qui changent de condition.

Aussi paradoxale que la chose paraisse, le fossé entre les parents et les enseignants risque de s'élargir encore avec le projet de loi 40, partout où la nouvelle structure tombera du ciel, sans aucun aménagement issu des différents milieux concrets.

Sans compter qu'entre les parents, membres du conseil d'école, et les parents demeurés simplement parents, se déroulera éventuellement une sorte de rivalité pour définir la bonne manière d'être à la fois parents et patrons . . .

— GÉRARD MARIER, c.e.c.
Nicolet, 4 octobre




Dessin de Plantu, reproduit du « Monde »

***Les «Lettres au DEVOIR» doivent être signées. L'adresse de même que le numéro de téléphone, ne sont requis que pour fins d'identification dans nos dossiers. LE DEVOIR demande à ses correspondants de bien vouloir s'en tenir à moins de deux feuillets dactylographiés à double interligne et de faire parvenir leurs textes à Mme Suzanne Marchand. LE DEVOIR se réserve le droit d'abréger les textes trop longs.***

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située à 775 boulevard Lebeau, Ville Saint-Laurent, H4N 1S5. Tél.: 332-0680.

ABONNEMENT: Édition quotidienne $110. par année; six mois $56.; trois mois: $30. À l'étranger: $120. par année; six mois $62.; trois mois: $35.; édition du samedi $26. par année.

LIVRAISON À DOMICILE PAR PORTEUR: Édition quotidienne: $2.25 par semaine. Le samedi seulement 50¢. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.
**TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).**

# LA DÉMOCRATIE ASSORTIE AUX «SLATES»

**GILLES LESAGE**

QUÉBEC — Le congrès qui confirme cet après-midi M. Robert Bourassa comme chef du Parti libéral du Québec (PLQ) est plus démocratique que ce n'était le cas, il y a à peine une décennie. Mais il y a encore beaucoup de chemin à faire pour que le partage des voix entre les aspirants reflète le sentiment réel des militants, plutôt que seulement celui des plus mordus d'entre eux qui ont réussi à passer à travers le crible des « slates ».

Sans remonter au déluge, rappelons quelques faits. En 1920, M. Louis-Alexandre Taschereau est le dernier chef libéral à être, à toutes fins utiles, désigné par son prédécesseur, sir Lomer Gouin. En 1936, Adélard Godbout est choisi chef par le groupe parlementaire, à la veille des élections générales qui portent Duplessis au pouvoir. En 1950, M. Georges-Emile Lapalme, considéré comme le candidat de l'establishment et du grand frère d'Ottawa — d'où il arrive — est élu dans un congrès; mais les délégués sont choisis non par les militants mais par les personnes influentes dans leur milieu. En 1958, Jean Lesage est élu chef dans un congrès qui réunit le plus petit nombre de délégués, soit moins de mille, dont un bon nombre sont délégués d'office et de droit: députés et sénateurs fédéraux, conseillers législatifs, organisateurs, bailleurs de fonds, et autres.

L'élection d'un chef était alors l'affaire d'une oligarchie, regroupée autour des clubs de Réforme, à Montréal et à Québec. Les règles en usage ont commencé à être modifiées durant le règne de M. Lesage. Au congrès de 1970, qui a élu M. Bourassa pour la première fois, il y avait plus de 1,600 délégués, mais 900 seulement avaient été choisis par les militants, les autres étant délégués d'office ou de droit. Le suspense de ce congrès tenait d'ailleurs en bonne partie au fait que le penchant de ces bonzes était plus difficile à identifier que celui des militants choisis dans les comtés.

Durant les années suivantes, plusieurs propositions furent faites pour rendre plus démocratique le choix des délégués, notamment celle de M. Guy Morin pour que le congrès de leadership soit précédé de « primaires » comme aux Etats-Unis. De la sorte, tous les membres du parti auraient leur mot à dire dans le choix du chef. On opta pour un compromis: il n'y aura plus de délégués d'office ou de droit; tous, y compris les députés, devant être choisis par les militants d'une circonscription, chacune envoyant 24 délégués au congrès. La porte était grande ouverte aux fameuses listes de délégués, aux favoris de chaque candidat, aux « slates ».

Aussi, plusieurs semaines avant le congrès d'avril 1978, M. Raymond Garneau savait que les jeux étaient faits en faveur de M. Ryan. De même, depuis un mois déjà, l'ex-premier ministre sait qu'il sera plébiscité aujourd'hui par les militants. Il y a bien eu, entre-temps, diverses tentatives pour améliorer le système et ne pas enlever le suspense inhérent à ce « media event » qu'est un congrès télédiffusé. L'an dernier, le conseil général du PLQ, instance suprême entre les congrès, s'est même prononcé en faveur d'une élection au suffrage universel des militants libéraux. Mais il fallait les deux tiers des voix et la proposition de M. Larry Wilson n'en reçut que 60 %...

Le reste est de l'histoire récente. Parce qu'il était le plus populaire et le mieux organisé, M. Bourassa a réussi facilement à faire élire ses listes de 24 délégués dans un grand nombre de comtés; il suffisait pour cela que ses partisans soient en majorité dans la salle et forment un bloc solide, intolérant même à l'occasion. Par condescendance, on a laissé passer M. Ryan, dans Argenteuil, mais non le nouveau député de Saguenay, M. Ghislain Maltais.

Tant et si bien qu'il en résulte une représentatioon déséquilibrée en faveur de M. Bourassa, ses colistiers n'ayant pu ou su occuper tout le terrain. Il y a sûrement plus de militants libéraux en faveur de M. Daniel Johnson que ne le démontrera le résultat du scrutin d'aujourd'hui; à preuve, le sondage Sorecom publié hier par *Le Soleil*, et selon lequel le quart des sympathisants libéraux font de M. Johnson leur premier choix. À une moindre échelle peut-être, la même constatation vaut pour M. Pierre Paradis, qui a sûrement des partisans farouches dans Lévis, dans Montmagny-L'Islet, et ailleurs. Mais ils ne sont pas parmi les « happy few » du Colisée: ils fulminent devant leur écran de télévision...

« Ce système qui favorise le choix d'un chef à partir de délégations plus ou moins cuisinées d'avance a toutes les apparences de la démocratie, a écrit récemment M. Ryan dans l'hebdo *L'Argenteuil*. En réalité, il en est le plus souvent fort éloigné, car il fait trop l'affaire de cabaleurs d'élections qui refont d'ailleurs surface un peu partout depuis quelques semaines... Le système actuel fait souvent ressortir des limbes des personnes qu'on n'avait pas vues depuis longtemps aux rencontres et campagnes du parti, et qui sont envahies par une ferveur soudaine en faveur d'un candidat, aidées souvent par une forte organisation, disposant parfois de ressources financières abondantes. »

Nul ne peut contester que, quelle qu'ait été la méthode retenue, M. Bourassa serait le choix d'une bonne majorité des militants libéraux, comme le démontre d'ailleurs l'expérience de scrutin universel dans le comté de Maskinongé. Mais on peut douter en revanche que sa majorité écrasante soit vraiment représentative du sentiment qui prévaut chez les 115,000 membres en règle du PLQ.

De toute évidence, la démocratie dont on se gargarise s'accommode mal des « slates » qui font d'un congrès une simple formalité, et d'un « media event », un non-événement!

# Condition paysanne et violence politique (2)

**PIERRE OSTIGUY**

*Étudiant en science politique à McGill, l'auteur revient d'un séjour de trois mois en Amérique latine. La première partie de cet article a paru dans LE DEVOIR d'hier.*






PAR le mécanisme de la dette, le grand propriétaire foncier au Honduras (le « terrateniente ») se trouve aussi à assujettir le paysan. Ce dernier, entre ses récoltes, a souvent besoin d'argent. Il ira alors emprunter au « terrateniente », mais aux conditions de celui-ci. Ce dernier, en général, exigera d'être remboursé en travail, puisque le paysan n'a jamais assez d'argent pour le rembourser comptant. Le « terrateniente » s'assure ainsi une main-d'oeuvre à très bon marché, stable et servile. En effet, la main-d'oeuvre endettée, vu les conditions fixées par le patron, est encore meilleur marché que la main-d'oeuvre salariée.

Certains prêteurs privés vont aussi prêter à des taux d'intérêt exorbitants au paysan « minifundista ». Les banques refusent de prêter au paysan, vu son peu de solvabilité. Si celui-ci ne rembourse pas dans les délais prévus, il perdra sa terre au profit du prêteur. Voilà un autre facteur de la concentration de la terre.

Mais l'argent obtenu par vente du produit de la récolte à venir a été dépensé depuis longtemps. Les « coyotes » (intermédiaires commerciaux non scrupuleux) viendront alors les visiter et achèteront la récolte (surtout maïs et café) avant maturité, à prix dérisoire. Plusieurs paysans, en grande nécessité financière et incertains du résultat de leur récolte, accepteront. Ces « coyotes » iront alors vendre la récolte des paysans, en grosse quantité, en ville ou, dans le cas du café, aux grandes entreprises de transformation du café. Ils empochent ainsi le profit du labeur paysan.

Les « coyotes » sont souvent des particuliers. Ils sont parfois, aussi, des envoyés des entreprises de transformation du café ou du « terrateniente » local.

Si le paysan n'a pas déjà tout vendu son maïs avant le temps, lors de la récolte, il ira vendre son maïs, la plupart du temps au « terrateniente », car c'est l'acheteur situé le plus proche. (L'infrastructure routière est peu développée à la campagne et le prix d'un voyage en ville est trop coûteux par rapport à la maigre production paysanne.)

Comme la récolte de tous les paysans est prête à peu près en même temps, l'offre est grande et les prix sont bas. Le « terrateniente » achètera le grain et l'entreposera. Il a en effet le capital nécessaire pour se construire un silo et ce qu'il faut pour préserver le grain.

Quand, entre les récoltes, il y aura pénurie de maïs, le paysan aura faim et voudra acheter du maïs, il ira donc voir le « terrateniente » et rachètera le « même » sac de maïs, au double ou au triple du prix auquel il l'avait vendu !

Tous ces facteurs créent une forte tension sociale et une animosité entre paysans et grands propriétaires terriens. Tous les paysans ne sont pas aussi passifs et fatalistes qu'on veut nous le faire croire. Les plus conscientisés décident de s'organiser pour que « ça change ». Il est fréquent de voir, à la campagne, des invasions de terres effectuées par les paysans (ceux-ci disent « récupération ») pour régler eux-mêmes leurs problèmes.

Pour rester fidèle à la réalité, il faut mentionner que ces invasions ne sont pas toujours la solution « idéale ». Certains en tirent plus que leur part du gâteau. Certains « professionnels » en invasion réussissent même à vivre de leur « technique » et de leurs connexions et font de l'argent en revendant une partie de leur « conquête ». Lorsque le groupe envahisseur a pris possession d'une terre, il peut être très onéreux pour un paysan pauvre d'y entrer. D'autres revendront leur lot obtenu dans l'invasion, attirés par l'argent comptant, redevenant à moyen terme aussi pauvres qu'avant et créant une nouvelle concentration foncière.

L'invasion reste malgré tout une réponse spontanée pour pallier à l'inégale répartition de la terre et à l'exploitation abusive de la location de la terre.

Évidemment, les « terratenientes » s'opposent à toute atteinte à leur privilège, que ce soit par de timides réformes agraires gouvernementales ou par ces occupations de terres.

Face à une invasion d'une partie de ses terres par un groupe de paysans, le « terrateniente » réagit: il appelle l'armée qui ira les déloger. Les leaders seront mis en prison, les radicalisant encore plus dans leur refus du système actuel. Suite à des pressions venant de leur communauté d'origine ou de ligues paysannes (qui aident souvent à organiser ces invasions, par mesure de sécurité), ces paysans seront parfois libérés. Les invasions recommenceront; la lutte continuant ainsi et dégénérant en violence sociale généralisée.

Les organismes gouvernementaux, créés pour la réforme agraire (tel l'INA au Honduras), règlent les litiges fonciers... en général en faveur des « terratenientes ». Mais tout dépend des connexions politiques des organisateurs de l'invasion ou de la Ligue, et si on se trouve ou non en période électorale...

De toute façon, même si le gouvernement donne raison à un groupe de paysans, le « terrateniente » peut toujours « engager » l'armée ou des paramilitaires (ce sont d'ailleurs les mêmes individus) pour déloger les paysans et terroriser ou éliminer les paysans et promoteurs sociaux les plus conscients et revendicatifs.

Voyant leurs efforts frustrés, les plus radicaux tentent alors de développer une forme de lutte armée paysanne dans l'intention de se défendre et de réaliser les changements désirés.

C'est ainsi que, selon moi, il ne faut pas voir en premier lieu les intérêts Est-Ouest en jeu en Amérique centrale. Ce qu'il faut voir, ce sont des paysans organisés et des ligues paysannes, aidés par des promoteurs sociaux, des curés, des chrétiens engagés et, de loin, des universitaires et intellectuels de gauche (formulant idéologiquement les revendications paysannes), face aux grands propriétaires terriens qui s'appuient sur l'armée et les para-militaires pour défendre leurs intérêts.

Je ne me prononce pas sur les grands intérêts internationaux Est-Ouest en jeu en Amérique centrale. Ce qui compte pour moi, c'est la lutte de ces paysans, pauvres et illettrés, pour se sortir de leur misère et de l'exploitation, décrite au long de cet article. Je vois des paysans et des grands propriétaires terriens aux prises les uns avec les autres. Moi, j'ai choisi de quel côté me ranger.

# ... quand la liberté se définit à Washington

**JOCELYN BERTHELOT**

*Conseiller à la Centrale de l'enseignement du Québec et coordonnateur d'une campagne d'aide à l'alphabétisation au Nicaragua menée par cette centrale au printemps 1980. Ce texte a reçu l'appui du bureau national de la CEQ.*

YVON Grenier et Jean Daudelin signent dans LE DEVOIR du 7 octobre un article sur le Nicaragua. Ils ne prennent pas souvent la plume de leur propre aveu, c'est dommage, ils écrivent bien. Ils ne le font qu'en cas de dépassement de certaines limites, disent-ils. On se demande bien quelle est l'horreur qui nous vaut l'honneur de les lire alors que ni les massacres de paysans au Salvador et au Guatemala, ni la terreur semée par les escadrons de la mort en Uruguay et en Argentine, ni le poids porté des dictatures féroces de Duvalier et Pinochet ne leur ont arraché le plus petit paragraphe.

Ils ont plutôt choisi d'utiliser leurs talents pour mettre en pièces une série d'articles favorables à la révolution nicaraguayenne, parus quelques jours plus tôt. La guerre de prose que livrent Daudelin et Grenier ne conduit à rien moins qu'à justifier le renversement du gouvernement nicaraguayen, immédiatement, ou plus tard, par les ex-somozistes ou par les USA.

Au moment où la marine américaine promène porte-avions et destroyers à la limite — et même à l'intérieur — des eaux territoriales du Nicaragua tant du Pacifique que de l'Atlantique; alors que les forces contre-révolutionnaires attaquent au Nord comme au Sud, assassinant et torturant; alors que l'aéroport de la capitale et le seul port important du pays sont bombardés, alors que la CIA dépense plus de $80 millions pour déstabiliser le régime sandiniste, nos auteurs parlent d'une psychose de guerre.

Peut-être y a-t-il au Nicaragua une « obsession collective » face à la guerre; la réalité vécue n'est pas seule à l'entretenir. Les événements passés, au Chili, au Guatemala, en République dominicaine, à Cuba et au Nicaragua même y contribuent.

Rappelons le seul cas du Guatemala, en 1954. Le gouvernement Arbenz exproprie des terres non exploitées appartenant à la United Fruit, établit un système de sécurité sociale, adopte un ensemble de mesures progressistes. Il n'en faut pas plus pour qu'il soit taxé de « communisme ». Il est de plus en plus question d'intervention américaine. Le Guatemala cherche à s'armer pour se défendre; les USA crient alors au surarmement, dénoncent les intentions belliqueuses du gouvernement guatemaltèque. Un peu plus tard, on bombarde les principales villes du pays et c'est la fin pour Arbenz.

Le scénario qui a cours au Nicaragua ressemble à celui-là. Grenier et Daudelin hurlent avec les loups, en minimisant les menaces d'intervention et en amplifiant la force militaire du Nicaragua.

Depuis 1982, le Nicaragua est en guerre. Une guerre qui lui coûte cher en vies humaines et en ressources matérielles. Des coûts qui s'ajoutent à ceux payés pour venir à bout de la dictature la plus longue et la plus sanguinaire de l'Amérique latine. Deux Nicaraguayens sur 100 y ont laissé leur vie.

Au poids de la menace militaire, s'ajoute celui de l'asphyxie économique. Les contre-révolutionnaires nuisent aux récoltes de café et de coton, dispersent le bétail, cherchent à couper les communications. Les Américains ont suspendu leur aide au Nicaragua et interviennent pour bloquer les fonds qui pourraient venir de la BID et du FMI. La guerre, ça ne se fait pas qu'avec des fantassins !

« Être épris de paix », ce n'est pas jeter les armes, ouvrir les bras à l'envahisseur, accueillir le futur dictateur. La souveraineté ça s'acquiert et ça se défend. Le somozisme avec Somoza, on le connaît. Sans Somoza, on l'imagine, avec peu de changements. La lutte des ex ou nouveaux somozistes n'a de justification, ni politique, ni morale. Or, c'est l'alternative que soutiennent Daudelin et Grenier.

On ne sait par quel renversement des choses, sous leur plume, les victimes deviennent des assassins et les assassins des libérateurs. Il serait plus malséant de voir des adolescents en armes, que passés par les armes; les « bestias » ne sont plus les ex-gardes somozistes et leurs atrocités, mais les sandinistes.

La mobilisation populaire pour défendre la révolution serait fondée sur un mirage entretenu à dessein par le gouvernement sandiniste. Le Nicaragua serait en fait dominé par un régime totalitaire et la militarisation de la société n'en serait qu'une facette. Voilà ce qui fait des tortionnaires d'hier, des « combattants de la liberté » d'aujourd'hui.

Les penseurs de la diplomatie américaine font aussi une nette distinction entre « les États totalitaires qui exigent l'adhésion active de leurs citoyens à leur doctrine officielle (Cuba, Grenade, Nicaragua) et les États autoritaires qui se contentent (*sic*) de leur obéissance passive (Argentine, Chili, etc.) ». Qualifier un régime de totalitaire, c'est le placer à l'Est, c'est le « soviétiser » pour justifier ce combat contre un appendice de « l'empire du mal ».

Grenier et Daudelin s'emploient à nous convaincre du totalitarisme sandiniste.

La campagne d'alphabétisation ne serait qu'endoctrinement idéologique, façonnement d'une « glaise malléable » en « Sandino robotisé », consolidation du pouvoir des commandants sandinistes. Le caractère politique de la campagne d'alphabétisation n'a échappé à personne, et a été présenté comme tel par les responsables. À moins d'être aveugle, il faut bien reconnaître le rôle politique de l'éducation, au Nord comme au Sud, à l'Est comme à l'Ouest.

C'est en accord avec le processus de libération nicaraguayen qui rejette et l'ignorance et la soumission que la CEQ a appuyé la campagne d'alphabétisation. Savoir lire et écrire est un droit que la CEQ revendique et défend, ici et ailleurs. Indépendamment des critiques sévères qu'elle fait à l'école d'ici comme véhicule de l'idéologie dominante, il ne lui viendrait pas à l'esprit de tenir l'alphabétisation ou la fréquentation scolaire obligatoire pour un mal.

Paradoxe, les auteurs qui traitent la CEQ de « muse du simplisme idéologique » ne s'attardent qu'à l'analyse du contenu idéologique de l'alphabétisation au Nicaragua, laissant complètement dans l'ombre les acquis fondamentaux de l'éducation populaire.

L'analphabétisme est passé de plus de 50 % à moins de 15 %. L'éducation populaire a valu au Nicaragua la récompense de l'Unesco successivement en 80, 82 et 83. À moins qu'on en soit rendu comme Reagan à mettre au rancart les organisations internationales sous prétexte que trop de pays pauvres ont la tête tournée vers l'Est, il faut bien reconnaître que le gouvernement sandiniste a réussi dans le domaine de l'éducation un progrès fantastique.

Quand on sait lire, on est tout autant capable de lire *La Prensa* que *Barricada*, les tracts des ex-gardes somozistes que les consignes du front sandiniste. Alors que tant de dictatures de par le monde consolident leur pouvoir en maintenant le peuple dans l'ignorance, voilà qu'il faudrait s'offusquer qu'un pouvoir se consolide en l'instruisant.

Quant au pluralisme de la société nicaraguayenne, il s'est transformé depuis la victoire de 1979. L'adoption de l'état d'urgence a eu pour effet de mettre certains droits en veilleuse: le droit de grève est interdit, une censure de la presse a été établie, la fuite de capitaux est devenue un délit.

Que la suspension de droits fondamentaux ouvre à la critique, j'en suis. Que l'on crie au totalitarisme est une toute autre affaire. En droit international, et dans toutes les sociétés, il est reconnu que des situations exceptionnelles telles les guerres, les catastrophes naturelles, puissent justifier de tels gestes. Lors de la Deuxième Guerre mondiale, par exemple, dans nombre de pays, dont le Canada, la censure de la presse fut imposée, les grèves interdites, des arrestations arbitraires décrétées. « L'insurrection appréhendée » de 1970 nous a valu le même genre de mesures.

C'est à la lumière du poids de la menace qui pèse sur le Nicaragua qu'il faut regarder les lois d'exception. J'admets qu'il s'agit là d'une question d'évaluation. Cependant l'ardeur que mettent Daudelin et Grenier à démontrer le caractère totalitaire du régime nicaraguayen n'a d'égale que celle qu'ils mettent à minimiser les menaces d'intervention.

Néanmoins, les partis politiques d'opposition continuent d'exister, les organisations syndicales qui s'opposent au gouvernement ont pignon sur rue, l'économie mixte est toujours à la base du développement de la société nicaraguayenne et *la Prensa*, de même que les radios privées, diffusent régulièrement leurs attaques vitrioliques contre le régime.

Quant aux élections, elles devraient avoir lieu en 1985. Le soulèvement massif de la population lors du renversement de Somoza, vaut bien un mandat de six ans obtenu par les urnes.

Le problème de l'heure au Nicaragua, ce n'est ni le stalinisme ni le totalitarisme. Ce sont les difficultés que doit affronter un peuple qui lutte pour sortir de l'exploitation, de la misère, de l'ignorance. On peut choisir de l'aider, ou de lui nuire. La CEQ quant à elle a choisi de l'aider.

"LES FILLES DU ROY"

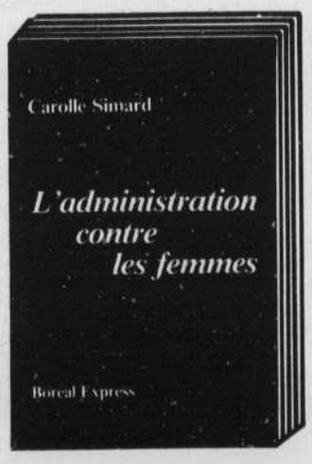
Et si demain... vous veniez « bruncher » avec nous ?

*Le dimanche de 11 hrs à 15 hrs... notre fameux brunch bien connu avec musiciens (12,95$)*

*Sur semaine, repas d'affaires, table d'hôte*

*415 rue Bonsecours • Vieux Montréal • 849-3535*

RESTAURANT LES FILLES DU ROY




Carolle Simard
L'ADMINISTRATION CONTRE LES FEMMES
Les femmes commis et les femmes alibis dans la fonction publique canadienne.
Volume de 168 pages, en vente dans toutes les librairies à 12,95$
BORÉAL EXPRESS

*Un conflit qui risque de laisser des séquelles*

# Le calme est revenu à Grande-Vallée

GRANDE VALLEE (PC) — Après 11 jours de manifestations la situation était redevenue normale hier dans la petite municipalité de Grande-Vallée en Gaspésie.

Jugeant satisfaisantes les propositions formulées la veille par le gouvernement québécois, le comité de survie de Grande-Vallée a décidé de mettre un terme aux pressions exercées pour obtenir la réouverture de la scierie locale.

"L'avenir nous dira si c'est une victoire. Mais j'ai de bonnes raisons de croire que le plan proposé apportera une solution permanente aux problèmes de l'industrie du bois de toute la péninsule", a déclaré l'ex-maire Jean-Claude Côté devant une cinquantaine de citoyens rassemblés à l'hôtel de ville de Grande-Vallée.

Le président du Conseil du Trésor Yves Bérubé et le ministre de l'Energie et des Ressources Yves Duhaime, ont annoncé jeudi le projet de construction au coût de $10 millions d'un centre de traitement du bois qui devrait aidé à rentabiliser les produits des différentes scieries.

Quant à la scierie de Grand-Vallée dont la population réclamait la réouverture, elle sera modernisée au coût de $1 million mais le nombre des emplois y sera réduit de 40 à 30. Pendant les deux semaines de manifestations les citoyens ont bloqué la route principale à quelques reprises chaque jour et les écoles, le CLSC et les bureaux du gouvernement, dont le magasin de la SAQ, sont demeurés fermés.

Ces manifestations se sont généralement déroulées dans le calme bien qu'il y ait eu une flambée de violence le 5 octobre quand des manifestants ont renversé des véhicules du gouvernement. Un incendie a aussi détruit une roulotte abritant les bureaux de la scierie.

M. Coté a annoncé hier que les cours reprendraient lundi dans les écoles de Grande-Vallée. Le CLSC et les autres bureaux devaient rouvrir leurs portes dès hier.

L'ex-maire, qui se donne encore quelques jours de réflexion pour décidé s'il sera candidat aux élections municipales du 6 novembre, a cependant invité la population à demeurer vigilante pour s'assurer que la région aura sa part du gâteau.

"Si jamais on s'aperçoit qu'on n'a que des miettes nous devrons relancer la bataille pour le faire savoir au gouvernement", a-t-il dit.

Dans cette optique, M. Côté se propose de rencontrer les maires des autres municipalités où on retrouve des scieries, Cap-Chat, Marsoui, Saint-Anne-des-Monts et Mont-Louis, pour envisager la possibilité de créer un front commun qui veillera à ce que chacune des régions reçoivent ce qu'il lui est dû. Le maire démissionnaire s'est dit convaincu que c'est en bonne partie grâce à l'action des citoyens de Grande-Vallée que le gouvernement a bougé.

Selon lui le projet d'usine de traitement était gardé en réserve et n'aurait normalement été annoncé que lors de la prochaine élection provinciale.

Maintenant que le problème du bois semble réglé, M. Coté s'est trouvé un autre cheval de bataille.

Il entend exiger que la région de Grand-Vallée soit choisie comme porte d'entrée à l'île d'Anticosti.

Selon lui, il s'agit d'un dossier qui aura des retombées importantes sur le plan touristique et où le gouvernement aura des choix politiques à faire entre la Côte-Nord et la Gaspésie.

Ce conflit risque cependant de laisser des séquelles. M. Coté a annoncé hier son intention de demander au premier ministre René Lévesque de se rétracter pour les paroles dures qu'il a eu à l'endroit des gens de Grande-Vallée.

Dans un télégramme, il y a quelques jours, M. Lévesque avait qualifié de "débiles" des manifestants qui avaient descendu et déchiré le drapeau du Québec.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

## ◆ Amiante

des Affaires extérieures, à Ottawa, a lui-même confirmé à l'agence Presse canadienne que les USA envisagent de prendre des mesures à l'endroit des produits à base d'amiante.

« Ici on est très inquiets, on espère que les Américains abandonneront l'idée de l'interdiction pour se contenter de contrôles, une large proportion des exportations canadiennes (essentiellement du Québec) prennent le chemin des Etats-Unis », d'expliquer le fonctionnaire canadien, qui ajoute aussitôt : « On pense que rien ne se passera avant 1984, mais il y a un grave danger que cette interdiction puisse affecter d'autres marchés, plusieurs pays pouvant être tentés d'imiter les Etats-Unis. »

A l'ambassade américaine à Ottawa, on se perd en conjectures et on admet qu'on n'a pas d'autres indices que les déclarations récentes des responsable de l'EPA.

Plusieurs se rappelleront la déclaration faite au début de l'année par Mme Anne Gorsuch, l'ancienne présidente de l'EPA, qui a affirmé à Montréal: « Etant donné ce que nous savons aujourd'hui de l'amiante, nous réalisons que tout rejet prématuré de son utilisation en raison de considérations politiques aurait été complètement inopportun ».

Rappelons que, dans le dossier des pluies acides, les diplomates américains à Ottawa invoquent souvent l'insuffisance du dossier technique pour expliquer l'inaction de Washington en cette matière.

« Malgré tout, ce genre de publicité de l'EPA demeure négative pour l'amiante, de dire M. Perlstein. Il y a encore beaucoup de gens ailleurs en Europe et au Japon qui prennent au sérieux l'EPA ».

La Société nationale de l'amiante serait moins touchée que des firmes comme Carey Canada ou Lac d'amiante qui, ironiquement, appartiennent à des intérêts américains. Une autre firme exportant de la fibre no.7 est la JM Asbestos Inc. dont un groupe de gens d'affaires de Montréal vient de prendre le contrôle des mains de Manville Corp.

La SNA est tout aussi préoccupée par la décision du gouvernement fédéral de faire rouvrir une mine d'amiante à Terre-Neuve. Cette dernière entreprise coupe actuellement les prix sur les marchés internationaux ce qui enlève des commandes aux quatre producteurs québécois.

Quant au député fédéral de Richmond, M. Alain Tardif, qui représente la ville d'Asbestos, il devait lancer hier: « Je serais prêt à manger de l'amiante devant tout le monde si je pouvais être convaincu que cela modifierait l'opinion publique quant à ses présumés dangers pour la santé ».

Abasourdi par les intentions américaines de bannir les matériaux de construction à base d'amiante, M. Tardif s'est dit confiant que d'autres pays, notamment l'Inde, le Mexique et le Japon, ne pouvant pas se payer les coûteux substituts à la fibre si controversée, demeureront de bons clients du Québec.

« L'amiante c'est comme la MIUF, c'est un dossier qui pue politiquement. A Ottawa il n'y a pas un ministre qui veut en entendre parler. Quand on prononce le mot 'amiante' la salle se vide », de dire M. Tardif.

Le Québec écoule sur le marché américain 30% de son amiante. Les exportations québécoises à ce chapitre sont en chute libre depuis deux ans. Alors qu'elles dépassaient le demi-milliard en 1981, elles ont chuté de 26% en un an et n'atteignaient plus que $400 millions en 1982. Pendant la même période les envois vers les Etats-Unis baissaient de 60% et ceux vers l'Europe de 10%. Ce secteur d'activité au Québec, l'un des principaux producteurs au monde, ne fonctionne qu'à 60% de sa capacité.

Depuis un an envrion 1,000 emplois sont disparus à la Johns-Manville, la mine la plus importante. A la mi-septembre les propriétaires américains de ce géant de l'amiante se sont départis de leurs intérêts pour $117 millions, allant même jusqu'à financer l'achat de la mine par le groupe Kyle, comportant des cadres de l'ancienne organisation. On prévoit exploiter d'ici 1987 les filons les plus riches, après coup, l'avenir de la mine est compromis.

## ◆ Congrès

ches dans des zones qui leur avaient été interdites. Les organisations des deux autres candidats sont intervenues en force, ont décroché les affiches et ont protesté auprès du comité organisateur du congrès qui a obligé le groupe Bourassa a respecter les règlements.

A son arrivée au Colisée, M. Bourassa savait qu'il avait perdu la guerre des banderolles et que le sondage Sorecom-*Le Soleil* plaçait son adversaire, Daniel Johnson, en meilleure position qu'il ne le prévoyait. Aux journalistes qui voulaient obtenir ses commentaires, M. Bourassa s'est montré rebelle et les a envoyé paître. En fin de journée, il a fait acte de contrition et il s'est lui-même rendu rencontrer les journalistes à la salle de presse pour dire essentiellement qu'il demeurait aussi confiant qu'il l'était à la veille des élections générales de 1973, qui lui avaient procuré 102 sièges à l'Assemblée nationale.

Les délégués ont eu droit d'interroger publiquement les trois candidats sur leurs orientations politiques. Encore là, M. Bourassa s'est montré agressif et sans pitié pour ses adversaires. A quelques reprises même, il a été hué par les délégués des deux autres clans.

Cet exercice a permis à M. Pierre Paradis de se révéler et de l'emporter haut la main sur les deux autres aspirants. Les délégués anglophones ont vainement tenté de faire perdre pied à M. Bourassa à propos de ses intentions sur l'application de la loi 101. Les délégués bourassistes ont accusé M. Johnson d'avoir démissionné en disant que la prochaine génération de jeunes était gaspillée et qu'il fallait maintenant songer à l'après-demain.

## ◆ Anglophones

cette opinion. Paradoxalement, les anglophones, eux, ne sont que 30 % à adhérer à ce stéréotype et 35 % chez les allophones.

En ce qui concerne les dispositions de la Charte, quatres points font l'objet d'un consensus majoritaire chez tous les répondants:

■ 52 % des francophones ne sont pas d'accord pour que les affiches extérieures des commerces et des entreprises soient uniquement en français et 95 % des anglophones et 80 % des allophones sont du même avis.

■ 59 % des francophones ne sont pas d'accord non plus qu'un médecin ou un infirmer n'ait pas le droit de pratique s'il ne parle pas français; 74 % des anglophones et 63 % des allophones partagent la même opinion.

L'affichage et les tests linguistiques, incidemment, ont constitué au cours des récentes années les thèmes les plus fréquents des campagnes d'opinion.

■ 89 % des francophones croient que « l'immigrant qui s'établit au Québec doit apprendre le français en premier », 59 % des anglophones et 74 % chez les allophones. C'est la seule concession des non-francophones à la Charte, plus à son esprit d'ailleurs qu'à sa lettre,puisqu'aucune de ses dispostions ne décrète une telle obligation.

■ Les trois groupes sont d'avis à plus de 85 % qu'un « Américain qui vient travailler temporairement au Québec doit pouvoir envoyer ses enfants à l'école anglaise », ce que permet de fait la Charte.

Quelques points majeurs font toujours l'objet d'un consensus fort parmi les francophones soit le français comme « langue de travail »: 79 %; le français, « langue de commerce »: 68 %; l'obligation pour les immigrants de fréquenter l'école française: 67 %. Sur ce dernier point, 24 % seulement des anglophones sont d'accord et 40 % chez les allophones.

La façon dont chaque groupe perçoit la situation donne d'autre part lieu à quelques suprises: ainsi 37 % seulement des francophones estiment que « de nos jours au Québec, la connaissance du français est plus importante que la connaissance de l'anglais sur le marché du travail ». Mais la majorité des anglophones (59 %) et des allophones (51 %) croient précisément que le français est plus important que l'anglais.

Pour les trois groupes, l'application de la loi 101 peut éloigner les investisserus étrangers: 57 % des francophones, 89 % des anglophones et 70 % des allophones sont de cet avis.

Le consensus se rompt à propos des sièges sociaux: une minorité de francophones (44 %) pensent que « les sièges sociaux vont quitter le Québec si la politique de francisation des poursuit » alors que 78 % des anglophones et 67 % ont cette perception.

La moitié seulement des francophones croient qu'il « est financièrement rentable pour une entreprise de faire travailler ses employés en français alors que 41 % des anglophones et 30 % des allophones sont d'accord.

La majorité des répondants enfin estiment que « les grandes entreprises au Québec ont fait beaucoup d'efforts pour engager des administrateurs qui parlent le français: 72 % des anglophones partagent cet avis contre 62 % des francophones et 58 % des allophones.

Dernière donnée intéressante: une minorité de répondants s'entendent pour dire « ni le français ni l'anglais son menacés au Québec soit 41 % des francophones, 21 % des anglophones et 30 % des allophones. L'inquiétude est donc la plus grande chez les anglophones.

Ce sondage a été mené par la maison Sondagex sous la direction de M. Daniel Monnier, sociologue au Conseil de la langue française.

*Southam et Thomson*

# Les journaux fermés ont été victimes de la concurrence

TORONTO (PC) — Selon l'avocat de Southam, c'est du système de la libre entreprise, et non d'une conspiration, dont ont été victimes les trois quotidiens canadiens qui ont fermé leurs portes il y a quelques années.

Southam, Thomson et cinq filiales sont accusées d'avoir enfreint les lois antitrust en complotant la fermeture des trois journaux.

"L'une des conséquences de la libre entreprise, a déclaré Me Jake Howard dans sa plaidoirie, hier, est qu'une entreprise peut échouer."

Dans le cas présent, a- t-il ajouté, l'arrêt de publication "ne peut être attribué à une entente, mais à des décisions indépendantes". Il a été "la conséquence d'une concurrence couronnée de succès" de la part de journaux rivaux.

Le sort du Winnipeg Tribune, a-t-il précisé, a été décidé sur le marché et non dans une conspiration entre les propriétaires du Montreal Star et de l'Ottawa Journal. M. Howard, qui poursuit son plaidoyer lundi, a rappelé qu'un quotidien indépendant, le Winnipeg Sun, a commencé sa publication après la fermeture du Winnipeg Tribune et réussit, depuis ce temps, à faire concurrence au Winnipeg Free Press, de la chaîne Thomson.

Le Winnipeg Tribune et l'Ottawa Journal ont tous deux fermé le 27 août 1980, la journée même où Thomson cédait à Southam ses intérêts dans Pacific Press, qui imprimait le Vancouver Sun, de Thomson, et le Vancouver Province, de Southam.

Le 24 septembre 1979, c'était le Montreal Star qui avait fermé ses portes. Il était la propriété de FP Publications, une société achetée par Thomson au mois de janvier suivant.

*Le procès de Claire Lortie*

# Le Juge s'adresse aux jurés pendant cinq heures

**Par LIA LEVESQUE**
*de la Presse Canadienne*

SAINT-JEROME (PC) — Les 12 jurés au procès pour meurtre de Claire Lortie ont débuté leurs délibérations ce matin, à 9h00, après que le juge leur eut solennellement adressé ses directives.

"Vous êtes les 12 seuls juges, les seuls maîtres des faits et de la crédibilité des témoins", a lancé avec emphase et à moult reprises le juge Jean-Guy Boilard, de la Cour supérieure.

Dans une envolée saisissante, le juge a informé les jurés, hier, qu'ils disposent de trois options pour juger du sort de l'avocate: acquittée, coupable de meurtre avec préméditation — comme l'en accuse la Couronne — ou coupable de meurtre simple.

Le président du tribunal a prononcé une adresse de plus de cinq heures au jury de quatre femmes et huit hommes. Il les a prévenus qu'avant de condamner ou acquitter l'avocate de 33 ans, ils devront répondre "hors de tout doute raisonnable" aux questions établissant clairement la culpabilité de meurtre et l'existence de préméditation.

Poing sur la table, M. Boilard a insisté auprès du jury afin qu'il ne se laisse pas influencer par le fait que l'accusée est mère d'un jeune enfant, ni par tout "appel aux sentiments, à la sensiblerie, à la sympathie ou l'antipathie envers l'accusée ou les avocats".

Dévisageant les 12 jurés, il avertissait: "Vous devez juger l'accusée exclusivement et uniquement sur la preuve faite au procès, en votre présence. Vous devez mettre de côté toute idée préconçue, toute antipathie ou sympathie. Considérez la preuve impartialement, honnêtement, dans sa totalité."

M. Boilard a explicité durant plusieurs heures les principes sur lesquels les jurés doivent fonder leur verdict, en utilisant "votre expérience de vie, votre bon sens, comme vous le faites dans les événements importants de votre vie".

Le juge s'est longuement étendu sur la notion de doute raisonnable, à la base même de l'interprétation des témoignages et des éléments de preuve. "Si vous cherchez la certitude absolue, totale, vous ne la trouverez pas, elle n'existe pas. Le plus loin qu'on puisse aller vers la certitude parfaite est le degré de certitude hors de tout doute raisonnable."

En guidant ces représentants improvisés de la justice, le juge a énoncé cinq éléments de preuve qui, en Droit criminel, permettent de conclure à la culpabilité ou à l'innocence de l'accusé. Avec maints détails et exemples à l'appui, il a énuméré ces principes directeurs: l'existence de mensonges exprimés par l'accusé; l'attitude de celui-ci après le meurtre; l'alibi; la présence d'un mobile; et l'opportunité pour la personne de commettre un acte criminel.

# New York pourrait économiser $155 millions par an grâce à l'électricité du Québec

(D'après CP) — L'Office de l'Energie (Power Authority) de l'Etat de New-York perd $13 millions par mois parce qu'il ne peut, pour l'instant, utiliser les surplus d'électricité du Québec, a déclaré hier M. John Dyson, un porte-parole de cet organisme.

Ce dernier a ajouté que si New-York pouvait remplacer une partie importante de son électricité produite avec du mazout par les surplus québécois, il pourrait économiser jusqu'à $155 millions par année.

Le passage des lignes nécessaires au transport de l'électricité entre le Québec et New York affecterait dans cet Etat américain quelque 155 foyers, a précisé Dyson, dont deux seulement devraient être déplacées. Les autres se retrouveraient à proximité des lignes à haute tension. Jusqu'à présent, un important lobby politique a réussi à freiner ce projet dans l'Etat américain.

Au Québec, le passage des lignes à haute tension a été soumis au Bureau d'audiences publiques sur l'Environnement, qui doit remettre son rapport la semaine prochaine au ministre de l'Environnement, M. Adrien Ouellette. Mais au beau milieu des audiences publiques du BAPE, Hydro-Québec a été soumettre son projet à la Commission du territoire agricole, qui a rendu des décisions fermes sans attendre la fin des audiences publiques et le rapport du BAPE. Au début de l'été, avait révélé Le DEVOIR, le cabinet provincial avait demandé à trois de ses ministres de préparer un tracé « alternatif » sans attendre la fin des audiences publiques. Y voyant un moyen de contourner les lois de l'Environnement, M. Adrien Ouellette a annoncé qu'il ne participerait pas à ce comité interministériel.

« Dans l'Etat de New York, il n'y a pas un seul fonctionnaire ou homme politique qui oserait se lever debout et affirmer qu'on doit sacrifier les intérêts de quelques personnes - qui recevront éventuellement des compensations financières - au profit des 18 millions de citoyens de l'Etat », a poursuivi M. Dyson.

Ce dernier s'est moqué des opposants au projet new-yorkais qui affirment que le Québec pourrait « couper le courant quand bon lui semblera » parce qu'il vendra uniquement des surplus. « Ces gens-là préfèrent s'en remettre à des membres célèbres de la communauté internationale comme la Lybie et l'Iran pour leur approvisionnement en énergie », a-t-il ajouté ironiquement.

De son côté, le président d'Hydro-Québec, M. Joseph Bourbeau, a tenté hier dans la métropole d'apaiser les craintes des New-yorkais à l'endroit de ceux qu'ils surnomment les « sheiks de l'électricité ». M. Bourbeau et M. Dyson participaient à un colloque sur les échanges d'énergie entre les deux pays.

# OACI : vers un amendement à la convention de Chicago

Le conseil de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) a décidé hier, à Montréal, de convoquer une session extraordinaire de son assemblée générale le 24 avril 1984, en vue d'adopter un dispositif qui permettrait de prévenir le renouvellement de l'affaire du Boeing sud-coréen.

Par 26 voix contre deux (URSS et Tchécoslovaquie) et trois abstentions (Égypte, Norvège, Kenya), le conseil — instance suprême de l'OACI (qui compte 151 pays membres) — a, en effet, fixé la date de cette réunion, qui aura à son ordre du jour l'examen d'un amendement à la convention de Chicago de 1944 sur l'aviation civile internationale. Cet amendement aura pour objet d'interdire l'usage de la force contre les avions civils.

Le 16 septembre dernier, lors d'une session extraordinaire, le conseil de l'OACI avait décidé, sur une proposition française, d'inscrire en priorité cette question à son programme de travail et de convoquer l'assemblée « avant la fin du premier trimestre 1984 ». Début octobre, en session ordinaire, l'assemblée avait souscrit à cette démarche.

Pour l'élaboration d'un texte, l'OACI devra prendre en compte non seulement celui soumis par la France, mais aussi une proposition autrichienne insistant sur l'obligation pour un avion civil d'obéir à un ordre d'atterrissage en cas d'interception.

En 1973, après l'incident ayant opposé un avion civil libyen à la chasse israélienne, la France avait défendu — sans succès — l'idée d'un amendement à la convention. Jusqu'à maintenant, l'OACI s'est bornée à faire une recommandation, à la force juridique peu contraignante, selon laquelle « les aéronefs intercepteurs devraient s'abstenir de faire usage d'armes dans tous les cas d'interception d'aéronefs civils ».

Avec l'adoption d'un amendement, les États seront davantage liés.

La convention de Chicago stipule dans son article 94 que toute proposition d'amendement doit être approuvée par les deux-tiers de l'assemblée. Celle-ci peut décider que tout État qui n'aura pas ratifié l'amendement dans un délai déterminé après son entrée en vigueur cessera alors d'être membre de l'OACI et partie à la convention de Chicago.

Le Canada, pour sa part, rappelle-t-on, souhaiterait la signature d'une nouvelle convention spéciale et séparée traitant uniquement du problème des interceptions.

D'autre part, on confirmait hier de source autorisée que le secrétaire général de l'OACI, M. Yves Lambert, déposera lundi un rapport intérimaire sur l'état d'avancement de l'enquête sur l'incident du Boeing de la KAL, menée sous sa direction.

Le conseil devrait, en principe, l'examiner au cours d'une séance à huis-clos mercredi. Mais, dans les couloirs de l'OACI, le sentiment général était qu'il ne fallait pas s'attendre à des développements spectaculaires.

# Américains et Japonais cherchent toujours la «boîte noire» du Boeing

WASHINGTON (AFP) — Les recherches de la « boîte noire » du Boeing 747 sud-coréen abattu par la chasse soviétique ont été étendues à une zone plus vaste, ont indiqué hier des responsables du Pentagone.

Ceux-ci ont d'autre part démenti des informations selon lesquelles les autorités américaines auraient pris la décision de mettre fin aux recherches. « Les recherches se poursuivent », a déclaré un porte-parole du Pentagone, le colonel Robert O'Brien.

La marine américaine a indiqué que la zone de quelque 26 kilomètres carrés, considérée comme la plus prometteuse, a été explorée complètement sans résultat. Selon des responsables du Pentagone, les recherches se concentrent désormais sur une zone d'une centaine de kilomètres carrés où opèrent sept bâtiments américains et deux navires japonais.

On précise toutefois, de même source, que les signaux automatiques émis par la « boîte noire » n'ont plus été détectés depuis plusieurs jours. La « boîte noire » contient des enregistrements des données de vol et des conversations des pilotes.

Des navires soviétiques se sont approchés « dangereusement près » des bateaux japonais, au cours des recherches menées pour retrouver la « boîte noire » du Boeing 747 sud-coréen, ont également indiqué hier des responsables du département américain de la Défense.

Ces responsables, qui ont demandé à conserver l'anonymat, ont précisé que ces nouveaux incidents s'étaient produits après un autre épisode, samedi dernier, au cours duquel un bâtiment soviétique avait, selon le Pentagone, gêné un navire de recherche japonais dans les eaux internationales au large de l'île de Sakhaline.

« Des navires soviétiques ont manoeuvré dangereusement près d'unités japonaises, qui ont dû modifier leurs mouillages pour éviter d'éventuelles collisions », a déclaré un fonctionnaire du Pentagone.

## AUJOURD'HUI

Rencontre avec Dominique Blondeau, auteure de « Les amantes », roman publié chez Québec Amérique, à la librairie Hermès, 1120 ouest, avenue Laurier, à 14 h. 274-3669

■

L'Auberge des jeunes travailleurs et travailleuses de Sainte-Lucie dans les Laurentides offre un éventail d'activités. On peut réserver en téléphonant au 524-2948.

■

Une fois l'an, la Bibliothèque municipale de Beaconsfield offre aux amateurs de lecture l'occasion d'acheter des livres qui ne sont plus utilisés à la bibliothèque. La vente aura lieu de 10 h à 17 h à la salle du conseil, 303 boul. Beaconsfield.

■

Dans le cadre de l'année sainte de la rédemption qui est actuellement en cours dans l'Eglise universelle, les groupes de prière du Renouveau charismatique du diocèse de Montréal vous invitent à une grande journée de prière à l'Oratoire Saint-Joseph, de 10 h à 15 h 30.

■

Une conférence intitulée « Misogynie, racisme et violence dans les palmarès » animé par Alix Dabkin et Denslow Brown, à 15 h, salle Marie Gérin-Lajoie de l'UQAM par la Riposte des femmes.

■

Spectacle musical pour enfants au Café-théâtre Quartier-Latin, 4303 rue Saint-Denis, intitulé « Le Moulin à Musique », tous les samedis à 13 h 30.

## 15 octobre

*par la PC et l'AP*

**1975**: nouveaux combats entre chrétiens et musulmans à Beyrouth: 12 morts;
**1974**: Israël déclare illégale la décision de l'Assemblée générale de l'ONU d'inviter l'OLP à un débat sur la question palestinienne;
**1968**: Moscou et Prague signent un traité autorisant les troupes soviétiques à rester en Tchécoslovaquie;
**1967**: Castro confirme que Che Guevarra a été tué en Bolivie;
**1964**: Khrouchtchev est remplacé à la tête du Parti communiste;
**1954**: l'ouragan Hazel traverse le centre et l'est du Canada et fait 82 morts dans la région de Toronto seulement. L'ouragan, le pire jamais enregistré en Ontario, cause pour plus de $24 millions de dommages;
**1946**: Goering s'empoisonne dans sa cellule la veille de son exécution pour crimes de guerre;
**1928**: le dirigeable allemand Graf Zeppelin effectue la première traversée commerciale de l'Atlantique;
**1917**: Mata-Hari, accusée d'espionnage au profit de l'Allemagne, est passée par les armes dans les fosses du château de Vincennes;
**1894**: arrestation du capitaine Dreyfus, accusé de trahison au profit de l'Allemagne;

LE DEVOIR

CAHIER 7

CULTURE ET SOCIÉTÉ
Montréal, samedi 15 octobre 1983

# LES PRIX DU QUÉBEC 1983

**Prix Marie-Victorin**

## Pierre Dansereau

*De la politique rurale à l'écologie, une trajectoire résolument individualiste*

par
GILLES PROVOST

DÉJÀ bardé de médailles et placardé de 11 doctorats honorifiques étrangers, le nouveau lauréat du prix Marie-Victorin affirmait cette semaine au DEVOIR que sa plus grande fierté, c'est d'avoir fait l'objet d'un paragraphe dans l'*Encyclopédia Britannica* à titre de pionnier de l'écologie à l'échelle mondiale. « C'est là ma vraie consécration internationale », dit Pierre Dansereau.

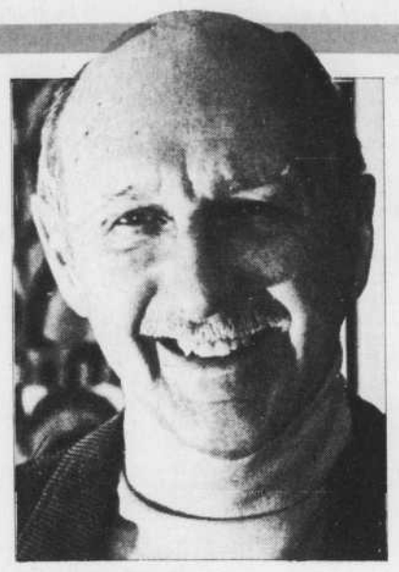
Âgé maintenant de 72 ans, cet aristocrate non conformiste et toujours solitaire voit aussi dans la distinction québécoise (et dans la médaille Esdras-Minville qu'il recevait de la Société Saint-Jean-Baptiste une semaine plus tôt) une reconnaissance tardive de son travail et de la science écologique en général.

« Je le dis sans amertume — parce que je suis un homme profondément heureux — il y a eu bien des épisodes de ma vie où j'ai été mieux entendu ailleurs qu'ici. »

L'homme avoue du même souffle, il est vrai, son individualisme foncier, sa difficulté à s'enraciner dans une solidarité soutenue et en même temps son idéalisme un peu utopique. « Je n'ai jamais été capable d'employer le mot *nous* et je n'en ai jamais fait qu'à ma tête. »

Il se qualifie « d'anarchiste », absolument réfractaire à l'exercice de l'autorité et aux lignes de parti. Il refuse même de faire école en son domaine, sous prétexte que ses élèves devraient cultiver chacun leurs différences plutôt que de le copier.

Membre de la vieille aristocratie d'Outremont, Pierre Dansereau a l'apparence d'un lord anglais avec sa mince moustache blanche. Dès sa jeunesse, il a d'ailleurs eu la conviction de faire partie d'une petite élite choyée par le destin



Pierre Dansereau
Sciences

et à qui il revenait d'élargir les horizons du peuple. Cela lui a valu de rudes conflits avec Duplessis, moins porté au pluralisme idéologique et aux larges horizons...

Sa formation scientifique n'est venue que sur le tard, après la fin d'un cours classique littéraire, philosophique et étranger à la science. « J'avais décidé de servir le Québec en faisant de la politique rurale, dit-il. Je voulais m'établir sur une ferme mais sans être un cultivateur ordinaire. Je me voyais plutôt

Suite à la page 32

**Prix Athanase-David**

## Gaston Miron

*« Les poètes de ce temps montent la garde du monde »*

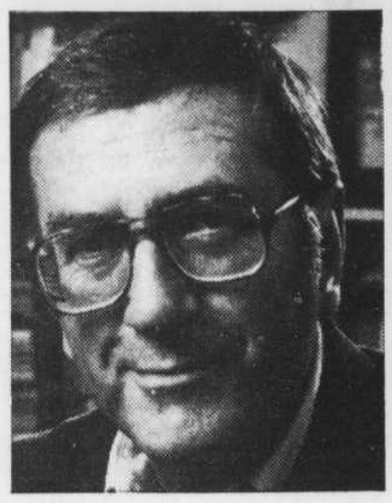
par
JEAN ROYER

GASTON Miron, en recevant le Prix David 1983, a voulu nous rappeler que la poésie, la littérature et la culture québécoises sont intimement liées à notre destin dans l'histoire. D'ailleurs, Gaston Miron, l'intellectuel et le poète, est sans doute celui qui, depuis trente ans, a le mieux exprimé « la version québécoise de l'humanité ».

« En ce qui me concerne, m'explique le poète de *L'Homme rapaillé*, la poésie a toujours été liée à une expérience de l'être, à une expérience ontologique qui, étendue à ma collectivité, devient cette conscience anthropologique que j'ai essayé de traduire à certains moments de ma démarche poétique. Et dans mon écriture cela se traduit par une intégration de la langue globale, à la fois populaire et savante. J'essaie d'écrire avec toute la langue, celle du passé et du présent, et même avec la langue prospective. »

« Toute poésie est une histoire d'amour avec la langue », lançait Miron dans son discours de réception du Prix David, mardi dernier. « C'est là, dans la langue, qu'avec le corps et l'âme, la poésie travaille dans l'écriture le sens et le chant, la mémoire et la conscience, mais aussi la contre-poésie, ou si l'on veut l'autre poésie, celle qui se porte en avant et qui va devenir. »

Car Miron est optimiste quant à la poésie et à la culture québécoise, optimiste aussi quant au destin de cette culture dans l'histoire. « Parce que jamais il n'y eut autant de poètes et une explosion aussi diverse, variée et qualitative de la poésie, me dit-il. Toutes les conspirations ne prévaudront jamais contre un peuple qui continue d'écrire de la poésie. Car cela veut dire que ce peuple est encore et toujours capable de sentir, de s'exprimer, de réagir et de se construire lui-même. Et ce sentiment d'exis-



Gaston Miron
Littérature

ter nous vient de la conscience de la langue.

« Moi, mon rapport poétique à la langue s'est cristallisé dans ma relation au corps collectif et au corps politique. Parce que je suis né dans une situation, à Sainte-Agathe-des-Monts, justement, où tout de suite j'ai été sensible à ces réalités du corps politique. »

« Les poètes de ce temps montent la garde du monde », a déjà écrit Miron. Cette avancée de la poésie, il la résume

Suite à la page 32

**Prix Léon-Gérin**

## Michel Brunet

*« Ma plus grande satisfaction est d'avoir raison avant les autres »*

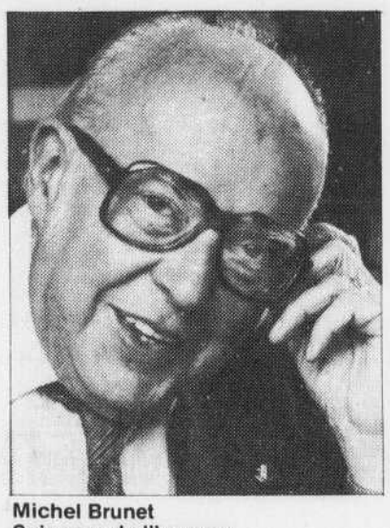
par
CLÉMENT TRUDEL

« L'HISTORIEN est tenu de dire les faits tels qu'ils sont. On a beau me qualifier de *raciste* à propos de la lettre que j'écrivais récemment à Sterling Lyon (premier ministre manitobain), je ne chante pas. Les faits sont là, que voulez-vous que j'y fasse? C'est tragique... je calcule qu'au Manitoba il y a à peine 1,000 adultes qui vivent en français. »

Michel Brunet est là, serein, l'air d'un clinicien compétent et lucide. Il vient d'être avisé qu'on lui accorde le prix Léon-Gérin pour s'être distingué dans le domaine des sciences humaines; en somme, le prix le plus prestigieux dont puisse rêver un historien québécois. Il se rappelle avoir vu André Laurendeau complètement découragé (en 1966) au moment où lui parvenait à un résultat de recherche: les données mises sur ordinateur, s'agissant de l'assimilation galopante au Manitoba, ne donnaient plus un seul francophone au Manitoba en l'an 2006 !

Michel Brunet dit comprendre l'attitude des « Canadians » qui ont intérêt à faire croire que le pays est bilingue. « Le calcul derrière ça, c'est de faire sortir les Québécois du Québec. C'est toujours la même chose, avec des écoles « françaises » en dehors du Québec, on dira « Monsieur, vous allez à Kitchener » et avec la clause Canada, ça s'accentuera. Tout le plan est là, d'une minorisation à l'intérieur du Québec, nous en sommes toujours à la Proclamation Royale de 1763.

Trudeau et ses conseillers ont comme stratégie de « refuser systématiquement la dualité », affirme l'historien. Voyez, dit-il, l'enterrement de première classe qu'il (Trudeau) a fait subir à la Commission B & B (coprésidée par Davidson Dunton et André Laurendeau, elle portait sur le bilinguisme et le bicul-



Michel Brunet
Sciences de l'homme

turalisme) et aussi au rapport Pepin-Robarts.

À 66 ans, le professeur Brunet ne paraît pas essoufflé de croiser le fer, de remettre en question quelques idées reçues. Du vivant même de Duplessis, il vantait la clairvoyance de celui qui avait « la notion de l'État ». Aux obsèques de Robert Rumilly, il signalait que cet historien avait ouvert des « voies nouvelles ». Vues qu'il n'est pas bon de partager dans les cercles où l'on se complaît à parler de la Grande Noir-

Suite à la page 32

**Prix Denise-Pelletier**

## Gilles Vigneault

*« Il est valable d'apprendre qui on est, même si c'est déprimant... »*

par
ROBERT LÉVESQUE

IL y a 25 ans ce n'est pas au Parlement, où sévissait encore monsieur Duplessis, que Gilles Vigneault poussait la chanson. C'était un peu plus bas dans la Côte de la Montagne, auprès du quartier-latin (qu'on appelait « latin quarter »), qu'il se laissait convaincre à « chanter » pour une bohème qui découvrait dans sa voix impossible et fascinante un pays qui grondait, et qui allait éclater.

C'était à l'Arlequin en 1958, puis il montera avec Jos Montferrand, Jack Monoloy, jusqu'à la rue Saint-Jean, à la Boîte à chansons, où ses monologues pèteront du feu dans l'entrain général de cet automne de 1960 où quelqu'un, Duplessis à peine arrivé aux enfers, parlera pour la première fois de « révolution tranquille ».

La révolution de Vigneault ne sera pas tranquille. Dès 1962 son premier disque à pochette noire et blanche, où son profil surgira comme un sceau, sera le signal. Le Québec se mettra à giguer dans sa tête; par Saint-Dilon et Natashquann les Québécois retrouveront un chemin où cheminer, une route pour retrouver l'ancien pays dans l'actuel et le prochain. Avec sa voix de roche il réveillera le monde, il bâtira de ses mots un patrimoine québécois qui existait épars. Il réunira des morceaux.

Mardi dernier, au Parlement de Québec où le prix Denise- Pelletier lui était officiellement remis, il a aussi chanté. Mais en chantant son *Ti-Dé de la bricole*, c'était le sage qui bourdonnait derrière sa pipe. Tout va mal ? Ti-Dé en a vu d'autres, s'est toujours débrouillé... « J'ai voulu signifier, me dit Vigneault le surlendemain, que le Québec, avec ses avatars, ses avanies et ses merveilles, a pris conscience de ce que c'est d'*être*, en faisant des pas de géants sur sa petite planète de six millions. On a appris



Gilles Vigneault
Arts d'interprétation

qui on était. »

« Et puis... on l'a appris à notre grande tristesse... mais Ti-Dé sait qu'il est valable d'apprendre qui on est, même si c'est déprimant. »

Gilles Vigneault, à qui le gouvernement vient de remettre le prix Denise-Pelletier, est un phénomène. Son oeuvre est nationale et jamais partisane. C'est par la force de la poésie qu'il a bâti, depuis 25 ans, un message qui contient en lui la preuve du pays.

Vigneault est un chantre, pas un ser-

Suite à la page 28

**Prix Paul-Émile-Borduas**

## Marcelle Ferron

*« Je n'ai rien appris dans la vie, si ce n'est un certain coup de patte »*

par
GILLES DAIGNEAULT

MARCELLE Ferron est un *personnage*, c'est bien connu, qu'il est extrêmement agréable et enrichissant d'interviewer, mais dont il n'est pas commode de rapporter par écrit les propos. Du moins sans que cela ne soit réducteur.

En effet, l'artiste a beau répéter qu'elle se « méfie de la parole », sa conversation est un feu roulant d'anecdotes, d'aphorismes, de boutades, de projets, de souvenirs (parfois émouvants mais souvent cocasses), de commentaires critiques sur tout ce qui la touche (et elle s'intéresse à peu près à tout !), qui se chevauchent, s'entrechoquent ou se contredisent allégrement... comme dans un tableau automatiste (qui, lui aussi, se méfie de la parole).

Est-il encore besoin de rappeler la carrière de Marcelle Ferron qui est la deuxième signataire de *Refus global* (après Riopelle) à remporter le prix Paul-Émile-Borduas, « la plus haute distinction attribuée par le gouvernement du Québec à un artiste du secteur des arts visuels » ?

On connaît son aventure avec le groupe des automatistes, et je crois que son oeuvre est celle qui est restée la plus fidèle à l'esprit et à la lettre du célèbre mouvement qui a transformé notre langage pictural, vers le milieu des années 40, et qui l'a rendu apte à connaître toutes les transformations qui ont suivi.

On connaît aussi ses recherches (et ses réalisations !) du côté du verre antique — découvert en France au cours d'un très long séjour (de 1953 à 1966) — un matériau d'une richesse chromatique exceptionnelle qui lui apparaîtra comme un support privilégié susceptible autant de renouveler son écriture picturale que d'être transformé par celle-ci; en même temps — et en plus de donner à son travail une dimension sociale qui ne lui déplait pas — le verre permettra à Ferron de réaliser de « vieux rêves » comme la quête de



Marcelle Ferron
Arts visuels

transparence des premiers tableaux automatistes et aussi ses envies, jeune fille, de devenir architecte.

On connaît enfin la fougue de son engagement dans les causes qui lui tiennent à coeur, la plus récente étant « la bagarre du Musée des beaux-arts de Montréal » qui prit prétexte de l'exposition Largillierre, il y a deux ans.

Quand je l'ai rencontrée, cette semaine, Marcelle Ferron rentrait d'un voyage en Europe et notamment à Paris (« Cette ville est encore notre respiration naturelle, notre poumon ! ») où

Suite à la page 28

**Prix Albert-Tessier**

## Maurice Blackburn

*« Pour faire de la musique de cinéma, il ne faut pas avoir un ego trop développé »*

par
CAROL BERGERON

ATTRIBUÉ, cette année, au compositeur Maurice Blackburn, de l'Office national du film, le prix Albert-Tessier vient couronner une carrière entièrement consacrée à produire de la musique pour le septième art.

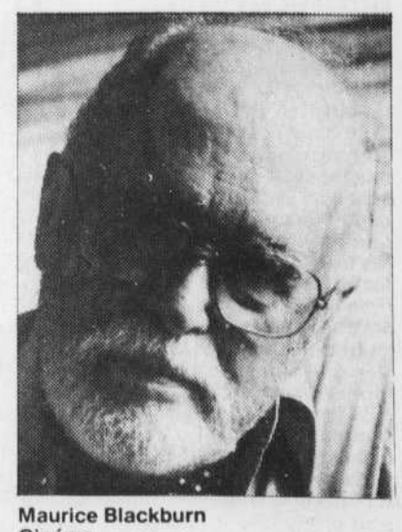
« Ce prix me comble, lance Maurice Blackburn. C'est le premier prix, de toute ma vie, que je reçois pour la musique de film. »

Cet honneur lui échoit à 69 ans, au moment même où il fait ses adieux au cinéma: Maurice Blackburn inscrira encore une fois, mais la dernière, son nom au générique d'*Anarsis*, le prochain film du cinéaste Norman McLaren.

« Avec ce film, explique-t-il, je terminerai ma carrière. Je n'ai plus le goût d'en faire d'autres (des musiques de film). » Et il ajoute encore: « J'ai le goût de vivre ! Quand on travaille constamment, on ne vit pas. La vie passe et on ne s'en rend pas compte. Pendant ce temps-là, les arbres et les fleurs poussent et on ne les voit pas. J'ai le goût de m'asseoir et de regarder pousser les arbres de mon jardin. »

Je venais rencontrer un moulin à souvenirs, je me trouve devant un homme éminemment sympathique, vibrant du désir de vivre, et pour qui la composition musicale n'aura été, semble-t-il, qu'un métier comme les autres. Un métier qu'il abandonne maintenant avec sérénité, d'autant plus qu'il considère le travail comme une distraction: « Une distraction des vrais problèmes qui sont la vie et la mort. Il y a des gens qui meurent sans avoir eu le temps de vivre. »

Né à Québec en 1914, Maurice Blackburn allait devenir le premier compositeur, au Canada, à se consacrer exclusivement à la musique de films. Il allait passer plus de 40 ans à produire de la musique appliquée (par opposition à la musique de concert), à l'Office national du film du Canada (ONF). Il aura participé à plus de 200 productions cinématographiques parmi lesquelles on peut citer *Blinkity Blank* de Norman McLa-



Maurice Blackburn
Cinéma

ren (1954), *J.A. Martin Photographe* (1976), *Mourir à tue-tête*, *Cordélia* (1979), etc.

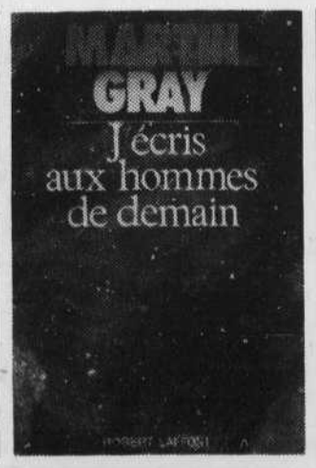
Son métier de musicien, Maurice Blackburn en parle avec beaucoup de modestie. En riant, il parle de « musique d'ameublement », expression qu'il emprunte au compositeur Erik Satie, plutôt que de « musique de film. » C'est normal, dit-il, parce que j'ai toujours considéré cette musique comme un des éléments, important sans doute, mais comme une sorte de second violon, la première chose restant l'image. On va

Suite à la page 28

LE LIVRE DE L'AUTOMNE



Éditions Robert Laffont Limitée, Montréal




MARTIN GRAY MARTIN GRAY

J'écris aux hommes de demain

En écrivant aux HOMMES DE DEMAIN, les enfants, les siens, les nôtres, c'est aussi à nous que Martin Gray s'adresse. Il montre ce que nous sommes, ce qui nous menace et quelles sont les forces, en nous, capables de repousser les ténèbres et de créer pour nos enfants les conditions d'un monde plus humain que le nôtre.

*Du même auteur, à lire absolument:*
**AU NOM DE TOUS LES MIENS** dont a été tiré le grand film de Robert Enrico.

# CULTURE ET SOCIÉTÉ

## LA VIE LITTÉRAIRE

JUSQU'AU 13 novembre, Montréal, le Québec (et même Paris) vivent un événement exceptionnel : **Poésie ville ouverte**, grâce aux efforts conjugués du Musée d'art contemporain (MAC), de la Ville de Montréal et du ministère québécois des Affaires culturelles. Prendront part à ces manifestations plus de 250 poètes, connus ou nouveaux, francophones ou anglophones.

Aujourd'hui, de 10 h à 22 h, au MAC (Cité du Havre) se déroule une performance multidisciplinaire, *L'Île en l'île* (poètes, graveurs, musiciens, fondeurs et sculpteurs réunis) et au même endroit sont prévus quatre grands spectacles poétiques (un chaque fin de semaine) dans une *forêt aérienne*.

Demain, toujours au MAC, l'on procède au lancement d'un livre d'artiste, *L'Île*, auquel ont collaboré 11 artistes-graveurs et 11 poètes du Québec.

Dans les cafés, galeries et ateliers de Montréal, des récitals de poésie se produiront chaque jour. À la Bibliothèque nationale de la rue Saint-Denis (Montréal) s'ouvre lundi soir une exposition sur le thème *Paroles et images retrouvées* tandis que la Cinémathèque québécoise présente du 18 au 22 octobre des films sur des poètes du Québec ou d'ailleurs.

Au Musée des beaux-arts de Montréal, Yolande Villemaire et d'autres poétesses auront leurs soirée-performance de poésie. Le 18 octobre à 20 h, à la Maison de la culture Marie-Uguay débute l'exposition de Diane Dupéré intégrant des tapisseries sculpturales et des poèmes lus par Renée Devirieux.

Des événements similaires sont prévus à Québec (marathon d'écriture à la Place Fleur-de-Lys), à Hull, à Trois-Rivières, voire à Paris. Montréal verra de l'animation grâce aux marionnettes géantes du théâtre de la Gimbarde.

La coordination de toutes ces manifestations est assurée par Claude Haeffely, conservateur au Musée d'art contemporain. (C'est lui qui fut l'initiateur de la Nuit de la Poésie au Gésu, en mars 1970). Quant à la présence d'une dizaine de poètes anglophones, elle est prévue les 23 octobre et 6 novembre au Bar Tatou (3519 boul. Saint-Laurent). À Paris, un spectacle de poésie contemporaine québécoise intitulé *Laize* sera coordonné par Pascal Malaterre, au 117 de la rue du Bac.

Les événements sont nombreux mais qu'il suffise de souligner que Motivation V Inc. et le MAC organisent au 316 rue Ontario est trois soirées de poésie : la première le jeudi 20 octobre à 20 h (« Revendication de parole »), une autre le 4 novembre (« Le Récital ») et la troisième le jeudi 10 (20 h 30) où se produiront Michel Beaulieu et cinq poètes nés en Haïti qui tenteront de ressusciter ce que fut le « Perchoir d'Haïti » d'il y a 20 ans. Ces poètes haïtiens de Montréal sont Anthony Phelps, Serge Legagneur, R. Mousseau, Davertige et J. Richard-Laforest.

■

Les palmarès sont parfois injustes mais un reporter a eu l'idée, à la 400e émission d'*Apostrophes*, sur Antenne 2, de demander à Bernard Pivot quels étaient les auteurs qui l'avaient le plus impressioné au cours de ces rencontres avec des auteurs de toutes tendances.

Le hit-parade paru dans *Télé-Poche*, magazine français, se limite à 12 noms, au nombre desquels l'on retrouve le poète Gaston Miron « parce que la poésie sort de ses tripes ». Les 11 autres noms retenus par un animateur qui connaît le succès et ne s'en plaint pas sont : Soljenitsyne, Nabokov, Simon Leys, François Mitterrand (« pour son amour éclairé et contagieux de la littérature »), Henri Vincenot, le Péruvien Mario Vargas Llosa, Georges Haldas, le père Homère Englebert, Maurice Clavel et ... deux auteures, Elisabeth Badinter et Marguerite Yourcenar « pour sa maîtrise parfaite d'un certain langage classique ».

■

La Société royale du Canada, dont le président est M. Guy Beaulne, vient d'admettre deux nouveaux membres, lors d'une cérémonie tenue à Montréal le 23 septembre. Il s'agit de M. Hubert Charbonneau, qui fut présenté par Jacques Légaré, et de Me Gilles Pépin dont la présentation a été faite par Roger Comtois.

■

La Société des écrivains canadiens (de langue française) a procédé récemment à l'élection de son conseil d'administration dont voici les membres élus : Mme Georgette Lacroix, présidente générale ; Paul-Émile Filion, s.j., 1er vice-président ; Gaston Laurion, 2e vice-président et René le Clère, secrétaire général. Les conseillers choisis sont : Paul-François Sylvestre, Thérèse Gauthier, Jacques Flamand, Madeleine Gérôme, Solange Angers, Gaétan Brulotte et Michel Champagne. Mlle Claire Rivard y représente le Cercle des amis de la littérature.

■

Le concours littéraire Marie-Claire Daveluy est ouvert aux jeunes auteurs de 15 à 20 ans. Ce prix géré par l'ASTED (Association pour l'avancement des techniques et des sciences de la documentation) a succédé au prix Maxine et son premier bénéficiaire fut, en 1970, Robert Chavarie pour *Opium en fraude*. Pour 1983, le jury a décerné le premier prix à Suzanne Latulippe pour *Métamorphoses*, un recueil de nouvelles, et le deuxième prix à Christophe Park pour *Wandeln*, recueil de poèmes.

Les participants au concours de l'an prochain ont jusqu'au 1er juin pour faire acte de candidature ; l'on peut soumettre un conte, un récit, un roman, du théâtre, de la poésie ou un essai littéraire de 50 à 300 pages dactylographiées (l'auteur doit utiliser un pseudonyme, les manuscrits ne sont pas retournés). On se renseigne à Concours Marie-Claire Daveluy. ASTED, 7243 rue Saint-Denis, Montréal H2R 2E3 (tél : 514 271 3349).

■

Huit émissions, à Radio-Canada-FM, s'ouvrent sur l'univers de Jean Cocteau. Cette fresque conçue par Jean Basile, avec la collaboration de Jean-François Boisvert, évoque les *Masques et miroirs* du poète-cinéaste dont les textes seront lus par Ronald France et Jean-Louis Millette. Tous les lundis à 17 h, du 17 octobre au 5 décembre. Notons, à la même antenne la semaine prochaine, la présentation de cinq émissions (*Actuelles*, à 18 h 30), du lundi au vendredi, sur Kafka, avec comme invités l'historien Claude David, la critique et essayiste Marthe Robert et les professeurs Martin Sylvestre et Hans Jurgen Grief ... texte et animation, Marcel Bélanger.

■

Le dimanche 16 octobre (21 h 30) à Radio-Québec, Ciné-Répertoire suggère le film *Méphisto*, réalisé en 1981 par Istvan Szabor et interprété par Klaus Maria Brandauer (film primé à Hollywood et à Cannes et s'inspirant de *Faust*, l'acteur Hendrik Hofgen acceptant les faveurs du régime nazi pour faire avancer sa carrière. Toujours à Radio-Québec, le vendredi 21 octobre à 20 h, la télémission « Visages » s'attarde à l'auteure et sculpteure Jovette Marchessault, interviewée par Jeanette Biondi.

■

À la librairie Hermès (1120 avenue Laurier ouest), l'on peut rencontrer, de 14 h à 16 h le 15 octobre Dominique Blondeau, auteure de *Les Amantes*. Samedi prochain, les invités font partie de la revue *Idées et pratiques ALTERNATIVES*, soit Pierre Vallières, Jacques Lazure, Roger Léger et Bernard Labine.

■

À la Cinémathèque québécoise, le mardi 18 octobre à 18 h se déroule le lancement d'un numéro triple de la revue « Dérives » : *Nouvelles brésiliennes*. En même temps se produit le vernissage, dans le hall de la Cinémathèque, de l'exposition *Images et livres du Brésil*. Deux volets d'une quinzaine brésilienne se déroulant à l'UQAM et dans divers points de Montréal à compter de mardi. À la bibliothèque centrale de l'UQAM, l'on retrouve également une exposition : *La Littérature brésilienne et ses auteurs*.

■

Dans son numéro d'automne axé sur le thème « littérature et cinéma », le magazine *Nuit blanche*, publié à Québec, consacre sa principale entrevue à l'écrivain François Barcelo. Plusieurs articles abordent la question des liens entre écriture et cinéma, Marc Sévigny s'attardant de façon critique sur les films québécois tirés de notre littérature. On apprend aussi que la librairie Pantoute (1100 rue Saint-Jean, Québec) proclame du 25 octobre au 6 novembre une « quinzaine latino-américaine ». Ce magazine entend rendre compte de l'ensemble de la littérature francophone, parfois sous forme de recensions brèves, parfois en publiant des extraits d'oeuvres ou des analyses plus étoffées qu'un simple compte rendu.



Photo Jacques Grenier

**Claude Haeffely, conservateur au Musée d'art contemporain, est le coordonnateur de la super-manifestation multidisciplinaire «Poésie ville ouverte»**

# De Villiers: l'espionnage à la chaîne

**par Nathalie Petrowski**

CONTRAIREMENT aux mythes scabreux qui fleurissent à son sujet, Gérard de Villiers ne ressemble pas à Malko, macho sadique et invincible séducteur, héro triomphant qu'il a campé inlassablement dans 71 romans d'espionnage « SAS » produits en série et à la chaîne depuis près de 20 ans.

L'intrépide et prolifique journaliste devenu millionnaire est en fait tout le contraire de son de son altesse Sérénissime, barbouse de luxe de la CIA. D'allure plutôt anodine, il donne davantage dans le genre concessionnaire chez Honda, la montre en or étant chez lui le seul écart matériel qui trahisse la légendaire richesse que lui procure en France ses quatre millions de fidèles lecteurs.

Sa poignée de main est de fer mais l'homme est doux et inoffensif comme un agneau. Il arrive escorté d'une plantureuse blonde qui ressemble à Marina Vlady. C'est sa femme. Elle le suit partout depuis sept ans. Avant elle, il y en a eu deux autres. L'homme n'aime pas vivre seul et surtout n'aime pas s'afficher en société sans ses médailles de guerre.

En transit à Montréal pour promouvoir son dernier-né *Aventure au Surinam*, Gérard de Villiers en profitait pour faire un peu de repérage. Son prochain roman d'espionnage portera sur l'incident du Boeing sud-coréen et débutera comme par hasard à Montréal. Tous ses romans opèrent de la même manière, en capitalisant sur les grands titres de l'actualité qu'il récupère entre deux scènes de violence et de grands débordements érotiques sauce Harlequin, question de tenir ses lecteurs éveillés.

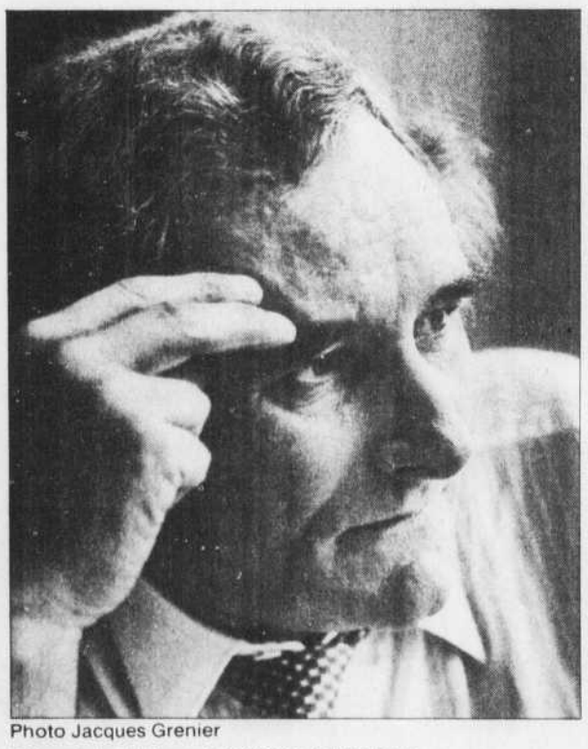


Photo Jacques Grenier

**Gérard de Villiers: 4,000,000 de lecteurs**

Pourquoi Montréal au fait? « Sur le continent nord-américain, Montréal est avec Vancouver et Ottawa, le lieu de prédilection des clandestins soviétiques et ceux de l'Europe de l'Est. Il est beaucoup plus facile de pénétrer au Canada qu'aux Etats-Unis. Ces clandestins sont très tranquils ici étant donné que les services de renseignements canadiens ne sont pas des plus efficaces. Le Canada est un pays très perméable, c'est-à-dire un pays où il est facile d'entrer sous une fausse identité. Il y a des frontières dans le bout du Vermont qui ne sont absolument pas surveillées. En hydre-avion, il n'y a rien de plus facile que de passer de l'autre coté sans se faire remarquer. Il n'y a pas de contrôle-radar. De toutes façons les Canadiens ne semblent pas très concernés par les problèmes d'espionnage ».

Gérard de Villiers lui est très concerné par les problèmes d'espionnage. C'est d'abord son principal gagne-pain et c'est aussi sa façon d'être utile à la société tout en restant au coeur battant de l'actualité. Il dit qu'il a ses contacts, ses espions de source généralement bien informées. Il a d'ailleurs mis au point toute une théorie sur l'incident du Boeing Sud-Coréen et prétend détenir les transcripts des conversations qui ont eu lieu entre les chasseurs soviétiques et leur base. Quant aux fameuses boîtes noires, elles sont selon lui sans aucune importance. Les bons et les méchants dans l'histoire ont depuis longtemps été identifiés puisque Gérard de Villiers est un farouche anti-communiste et un fervent homme de droite.« L'histoire coréenne est très simple,dit-il. Il s'agit de l'histoire d'un agent soviétique récupéré par les Coréens. Les Soviétiques ont attiré dans leur espace aérien l'avion coréen. Ils l'ont abattu pour deux raisons. La première c'est que l'interception soviétique a complètement foiré. Le contrôle soviétique au sol a bien repéré l'avion sur le radar. Ce qui était prévu c'était que les chasseurs soviétiques l'interceptent et le forcent à se poser pour récupérer le type. Le seul problème c'est qu'au bout d'une heure, les chasseurs ne l'avaient toujours pas trouvé. Ils ont été confrontés à un cas non-conforme. L'avion était à trois minutes de quitter l'espace aérien, ils ont paniqué et l'ont abattu sans ce que cela soit prévu. Tout cela pour un type qui en savait trop, qui avait été piqué par les Coréens et qui devait après interrogation, être revendu aux Américains ».

Cette histoire farfelue servira bien entendu de trame à son prochain roman qu'il écrira en cinq semaines, jour pour jour, feuillet pour feuillet, sur une machine à écrire électrique parce que malgré ses airs « progressistes », Gérard de Villiers, a encore peur des écrans cathodiques. Depuis 1965, le journaliste défroqué écrit quatre romans d'espionnage par an, pas un de moins, pas un de plus, avec toujours le même personnage. Il gère aussi sa maison d'édition, ainsi qu'une Rolls Royce et une fortune que l'on dit phénoménale. L'auteur qui refuse d'ailleurs de se définir comme un auteur, prétend qu'il n'a aucune ambition littéraire et qu'il a depuis longtemps reconnu et su exploiter ses limites. Il dit que ce qui lui procure le plus grand « thrill » ces jours-ci c'est encore de publier un article dans Paris-Match, parce que les editeurs sont sélectifs et qu'ils n'acceptent pas n'importe quoi même si la signature désormais célèbre de Gérard de Villiers y est apposée. Il est particulièrement fier d'un 75 feuillets pondu cet été pour la compte de Paris-Match et prenant la curieuse forme d'un roman feuilleton . Les critiques qui fusent de partout à son égard

**Suite de la page 19**


**Prix Canada-Belgique 1983**

**François Charron**



*les herbes rouges*

C.P. 81, Bureau E, Mtl. H2T 3A5



**l'anorexie mentale**

JEAN-LUC VÉNISSE

avec la collaboration de
MAURICE CHUPIN et YORGOS SARANTOGLOU

**Toutes les études récentes indiquent une augmentation importante de l'incidence de l'anorexie mentale dans les pays industrialisés. Cette maladie, qui intrigue et fascine ceux qui l'approchent tout en suscitant souvent des sentiments d'incompréhension et d'impuissance, a fait l'objet de nombreux travaux au cours des vingt dernières années. Analysant ceux-ci, les auteurs décrivent la clinique moderne de l'anorexie mentale, laquelle fait une large place aux troubles de l'affectivité que présentent ces patientes ainsi qu'aux comportement boulimiques dont elles souffrent souvent longtemps après la fin de leur période anorexique. La prise en charge thérapeutique de ces malades leur semble devoir impérativement prendre en compte ces données et dès lors impliquer un suivi prolongé du type des postcures d'alcooliques.**

NODULES

*Coll. "Psychiatrie ouverte" 160 pages, 6.60$*

*Distributeurs exclusifs: les éditions françaises, 1411 rue Ampère, Boucherville, J4B 5W2, tel.: (514) 641-0514*

puf



**LES ECRITS DES FORGES INC.**

***automne 1983***

- **SARZÈNES** de **Godin, Gérald** **$8.00** — « Seule la vie est souveraine »
- **CHANT PERDU..** de **Lasnier, Rina** **$8.00** — « Que le poète se perde et paie seul le prix de la poésie, la joie brusque du chant perdu »
- **ALÉATOIRE INSTANTANÉ** suivi de **MIDSUMMER 82** de **Chamberland, Paul** **$8.00** — « Tout-ce-qui-arrive-me traverse et j'en deviens sans fin les facettes tournantes »
- **PROFIL DE L'OMBRE** de **Lapierre, René** **$5.00** — « La réalité tout à coup n'est plus qu'une émotion »
- **SÈVES** de **St-Pierre, Madeleine** **$5.00** — « Volée de bruissements d'éternité »
- **RIRE FAUVE** de **Doyon, Paule** **$5.00** — « J'ouvre la barrière des phrases. Les mots s'évadent »
- **RUDIMENTS D'US** de **Hébert, Robert** **$5.00** — « Le mot chavire à chaque mille ans »
- **TOPOGRAPHIES II** de **Déry, Pierre-Justin** **$5.00** — « Sur le vert bouclier, pays blason intime, où encore surgir, réseau, sans règle que des arbres? »

***Rappel — Printemps 83***

- **LE PREMIER PAYSAGE** de **Lapointe, Gatien** **Lemire, Christiane** **$400.00**
- **CORPS DE L'INSTANT** de **Lapointe, Gatien** **$15.00** — Anthologie sonore 1956-1982 disponible sous forme de disque ou cassette
- **LES ÉCRITS DES FORGES: UNE POÉSIE EN DEVENIRS** de **Gaudet, Gérald** **$10.00**

**LES ECRITS DES FORGES INC.**
2095, Sylvain, Trois-Rivières, Quebec G8Y 2H6



éditions hurtubise hmh ltée

***Bandes dessinées.***




**Dans ma «shoppe»**
***Roger Paré***
Ce livre (qui fait rire, sourire et réfléchir) est un recueil de dessins pétillants d'humour publiés dans Le Métallo, le journal du Syndicat des Métallos du Québec.
128 pages —




**ÉDUCATION FICTION**
Quand la réalité dépasse la fiction ou le «vécu» d'un professeur au secondaire.
32 pages —

Ces ouvrages sont disponibles chez votre librairie et au 2050 rue de Bleury, bureau 500, Montréal, tél: 288-7191.

7360, boul. Newman, LaSalle, Qc H8N 1X2 tél.: 364-0323

# Rigueur et fidélité

par
**Claude Beausoleil**

★ Rina Lasnier, **Chant perdu**, poésie, Écrits des Forges, Trois-Rivières, 97 pages.



Rina Lasnier

DEPUIS plusieurs années les poèmes de Rina Lasnier représentent l'exigence la plus secrète du langage poétique.

Ils semblent écrits pour porter la réflexion aux plus profondes zones de l'intelligence et de la sensibilité. Par ses thématiques et son style, Rina Lasnier nous a donné une des oeuvres les plus cohérentes de la poésie québécoise. La rigueur et la fidélité sont là à dire et à redire ce qui obsède l'auteure jusqu'en les moindres recoins du poème.

*Chant perdu* est un recueil de poèmes qui vient approfondir la démarche en donnant encore d'autres versions de cette même quête de l'ultime nomination traversée par le corps et le mystique entretien avec des forces christiques qui, depuis les premier ouvrages, sont là à partager les questions de l'auteure avec celles d'un univers en mutation. La lumière et la chair reviennent dans de courts poèmes pour montrer une autre facette des interrogations de l'auteure des *Gisants* (1963) et de *Présence de l'absence* (1956).

N'appartenant à aucune école, l'écriture de Rina Lasnier, si par certains aspects elle nous rappelle la poétesse Marie Noël, est une écriture de recherche des sources sur lesquelles s'élabore tout projet existentiel s'acharnant en dehors des méandres du quotidien. Ici peu d'images du connu. Tout est plutôt esquissé, proposé dans la quiétude de l'attente de l'autre, sorte de visage du mystère de vivre.

Ainsi l'auteure écrit: « La figitive a devancé ton absence,/guet hostile sur la dalle du sable;/sa paupière éclatée dans la tienne,/touche-la de tendresse non-pareille . . . /Joie d'aimer plus que la mer n'a d'éternité . . . ».

Tout en suspensions les poèmes de *Chant perdu* ont un ton qui transforme la douleur en extase, l'amertume en sagesse. Tout le tumulte du réel semble pris en main par une poétique de la vision transformatrice. Le poème est un lieu qui guide les errances. En « avant-dire » on peut lire: « Quelle trajectoire de sonorité soutient l'écho ? Comment l'écho exclut-il le vide pour ce filé pudique de la voix ».

Par la régularité de ses parutions, par la conscience d'une inscription dans le littéraire et le spirituel, le livre n'est-il pas dédié entre autres: « À tous les poètes du pays pour qui la poésie reste un acte de prédilection, de plénitude et de partage. ».

L'écriture de Rina Lasnier en authentique et persistante. On ne peut ignorer sa place dans l'ensemble de la poésie actuelle, d'autant plus que l'auteure est une des rares de sa génération à continuer à participer activement à la vie littéraire.

La problématique de la religion et de la foi dans l'accomplissement du destin est toujours là tissée à même les mots et les rythmes du poème. Et si l'investissement des recherches formalistes des années 70 a parfois masqué ce type de réalité, il n'en demeure pas moins que l'on assiste depuis quelques années à un certain retour de ces questions dites fondamentales.

On pourrait donc lire les poèmes de Rina Lasnier sous ce nouvel éclairage et le *Chant perdu* pourrait bien être un indice du refoulé qui semblait camouflé depuis une décennie. Toujours le sens profile ses ailleurs et toujours le poème recouvre en ses substances une certaine utopie du mieux vivre et de tout ce qui fait que poursuivre est un projet envisageable.

Rina Lasnier écrit: « À grand train de filaments lumineux/dans quelle impasse de nuit te jettes-tu ?/à quel vide cognerastu ta tête de pierre,/de quelle absence dormira ton rêve d'éternité ? », page 91. Et n'y a-t-il pas dans ces mots toute la souffrance contemporaine aux prises avec la question du néant post-industriel, du nucléaire menaçant ? En ce sens, la poésie de Rina Lasnier est actuelle sans concession aux modes et c'est ce qui fait son intérêt.

La recherche constante est un des moteurs de cette

Suite à la page 21

# Poésie: une saison diversifiée

par
**Claude Beausoleil**

★ Sylvain Parayre, **Bungalow City**, poésie, Éditions Brouillart, Montréal, 56 pages.
★ Raymond Martin, **Indigences**, poésie, avec cinq illustrations de Jean-Pierre Latour, Éditions Moebius Triptyque, Montréal.
★ Marie-Christine Larocque, **La Main chaude**, poésie, Éditions Moebius Triptyque, Montréal, 67 pages.
★ Fulvio Caccia, **Irpinia**, poésie, Éditions Triptyque/Guernica, Montréal, 63 pages.

LA saison poétique est commencée. Des livres arrivent de partout. Il me semble bien que cette année sera très intéressante du point de vue de la diversification des tendances et des styles. On annonce des ouvrages de Rina Lasnier, Gérald Godin, Pierre Nepveu, Yolande Villemaire, Jean Royer, etc.

Mais également de nouveaux noms surgissent, montrant bien la vitalité d'un genre littéraire qui, malgré la crise économique qui touche tous les secteurs de l'édition, n'en demeure pas moins un lieu privilégié d'expérimentations de lectures et d'écritures.

★

*Bungalow City* est le premier recueil de Sylvain Parayre. On y trouve des images de l'urbanité traversée de violence et de désespoir. Ici, ce qui est intéressant et particulier c'est qu'en sous-titre à l'ouvrage, l'auteur parle de « poèmes de banlieue ». En posant cet angle de vision, on peut suivre le propos qui dénonce l'ennui et la répétition de ces vies organisées souvent « dans une cellule aseptique ». Il y a quelque chose d'original dans cette démarche qui veut circonscrire l'ambiance périphérique de ces lieux vivant dans l'ombre de la ville. Le poète écrit: « à Bungalow City/les cris s'effondrent mollement/les sous-sols apprivoisés/par l'errance d'une télévision de nuit », page 47. Ce petit livre de révolte est étonnant.

*Indigences* est également un premier recueil de poèmes. Raymond Martin, son auteur, y travaille le langage en tentant d'en présenter la quintescence, l'extrême économie. Cela donne une poésie intime et dépouillée visant à dire l'essentiel à travers le repérage de scènes quotidiennes qui, au premier abord, peuvent être perçues comme étant d'une banalité déconcertante.

C'est là l'effort de cette poésie que de rendre les objets de tous les jours déclencheurs d'un projet poétique. Des poèmes comme des notes, sorte de squelettes tenant lieu de signes: « un peigne/le miroir, le lavabo/cerné/une vraie bête/(entre parenthèses) ». Raymond Martin jette un regard précis sur les détails qui deviendront sa poésie, cette poésie que discrètement il nous permet d'observer.

Marie-Christine Larocque pour sa part nous propose *La Main chaude*, premier recueil de textes allant de la prose à la poésie et reliant l'intimisme au collectif. Si les textes sont parfois inégaux, il y a quand même quelque chose de passionné dans ce livre. L'urgence de parler directement affleure à toutes les pages et cela donne une poésie vibrante nommant sa conscience en tant que femme, mais nommant également la place de l'histoire dans l'oppression du corps de la vie. Elle écrit: « Ces mots qu'on invente pas/Quand des hommes de la CIA cherchent/Une femme/De coeur et de lutte », page 57.

Il y a une force d'écriture dans ce recueil où les images nous frappent dès la première page: « Les épaules des femmes, à la fenêtre ouverte/Prennent toute la lumière du monde/Toute la lumière sur leurs hanches », page 9. Il est un peu dommage que quelques poèmes plus faibles viennent ralentir cet élan. *La Main chaude* de Marie-Christine Larocque propose quand même des dimensions d'écriture qui sont stimulantes.

Dans *Irpinia*, Fulvio Caccia pose une vision ample et lyrique de son trajet poétique allant de l'origine à l'actuel, de l'Italie à Montréal en passant par les fragmentations du « sommeil américain ».

Le ton de ce premier recueil est d'une sûreté rare. L'auteur y manie le langage avec séduction. Les images de mémoire et les descriptions de lieux et d'impressions y prennent une coloration mythique témoignant d'une conception englobante de la poésie.

Le poète écrit: « Demain j'irai étreindre la blondeur du monde/ou bien est-ce elle qui me prendra ? », page 23. C'est l'univers ici qui sert de tremplin au désir de comprendre et d'élucider.

# Victor Hugo, visionnaire

★ **Victor Hugo, visionnaire**, Paris, Seghers et Robert Laffont, 95 pages.

ENCORE un album Victor Hugo ? Eh oui ! D'abord, les dessins étaient généralement reproduits en noir et blanc. Ici, les 3/4 des illustrations sont en couleurs pour la première fois.

Elles sont magnifiques. Ciels sombres, mers battues par les tempêtes, tours, forêts, châteaux, escaliers débouchant sur l'infini . . . ces dessins où se voit l'influence de Piranèse, Goya, Rembrandt, Dürer, sont les projections du monde intérieur du poète. Fantastiques visions.

En accompagnement, des poèmes « visionnaires » extraits des *Contemplations*, de la *Légende des siècles*, de *Dieu* et de *La Fin de Satan*. Verbe luxuriant. Ample musique du vers. Grandes orgues.

Dans les deux, poèmes et dessins, même lyrisme, même souffle cosmique, même hantise de l'invisible . . . Superbe.

**Pierre QUESNEL**

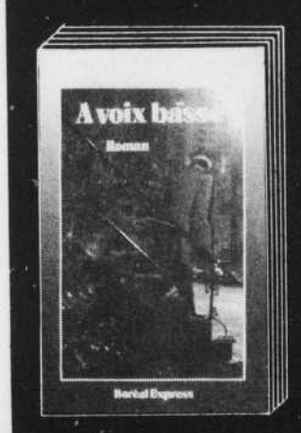
# Gérard de Villiers

Suite de la page 18

et qui le qualifient tantôt de raciste, tantôt de fasciste, tantôt d'opportuniste, le laissent froid et indifférent. « Qu'est-ce que vous voulez que ça me fasse, j'ai 4 millions de lecteurs qui eux semblent me trouver bien sympathique et qui achètent mes livres, les autres peuvent bien penser ce qu'ils veulent ».

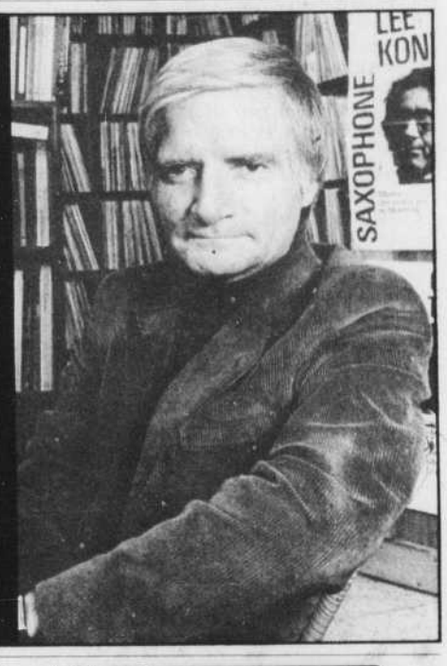
Gérard de Villiers aime beaucoup voyager. Il aime aussi les grands hotels, les bons vins, les beaux restaurants, les armes à feu et les femmes sensuelles et surtout pas féministes. Il dit que pour un homme, ce qui compte d'abord chez une femme c'est le physique. Prière aux grands cerveaux de s'abstenir. Gérard de Villiers est un homme heureux, comblé, neuf mois par année. Le reste du temps il doit s'attacher à sa chaîne de montage en or et distiller du dépaysement à bon marché. Il dit que c'est dur pour les nerfs, que la pression est forte et qu'il ne peut même pas se payer le luxe d'une panne d'inspiration. Il dit aussi que certains de ses livres sont pourris mais qu'ils n'ont pas intérêt à être pourris trop souvent sans cela le public finira pas perdre intérêt. Il dit qu'il lui reste encore beaucoup de belles années à vivre, à écrire et à voyager. Il le dit d'un air angoissé, en jetant des coups d'oeil obliques et désespérés à sa femme. Celle-ci rit aux éclats. On les quitte en se demandant qui des deux ment comme il respire.


A voix basse




Le nouveau roman de Gilles Archambault vient de paraître au

BORÉAL EXPRESS




LE QUÉBEC EST EN CRISE.

COMMENT RÉAGIR?




La crise des valeurs de notre société menace le Québec. Il faut nous ressaisir collectivement et individuellement pour sortir de ce malaise constitutionnel, économique, familial, scolaire et civique.

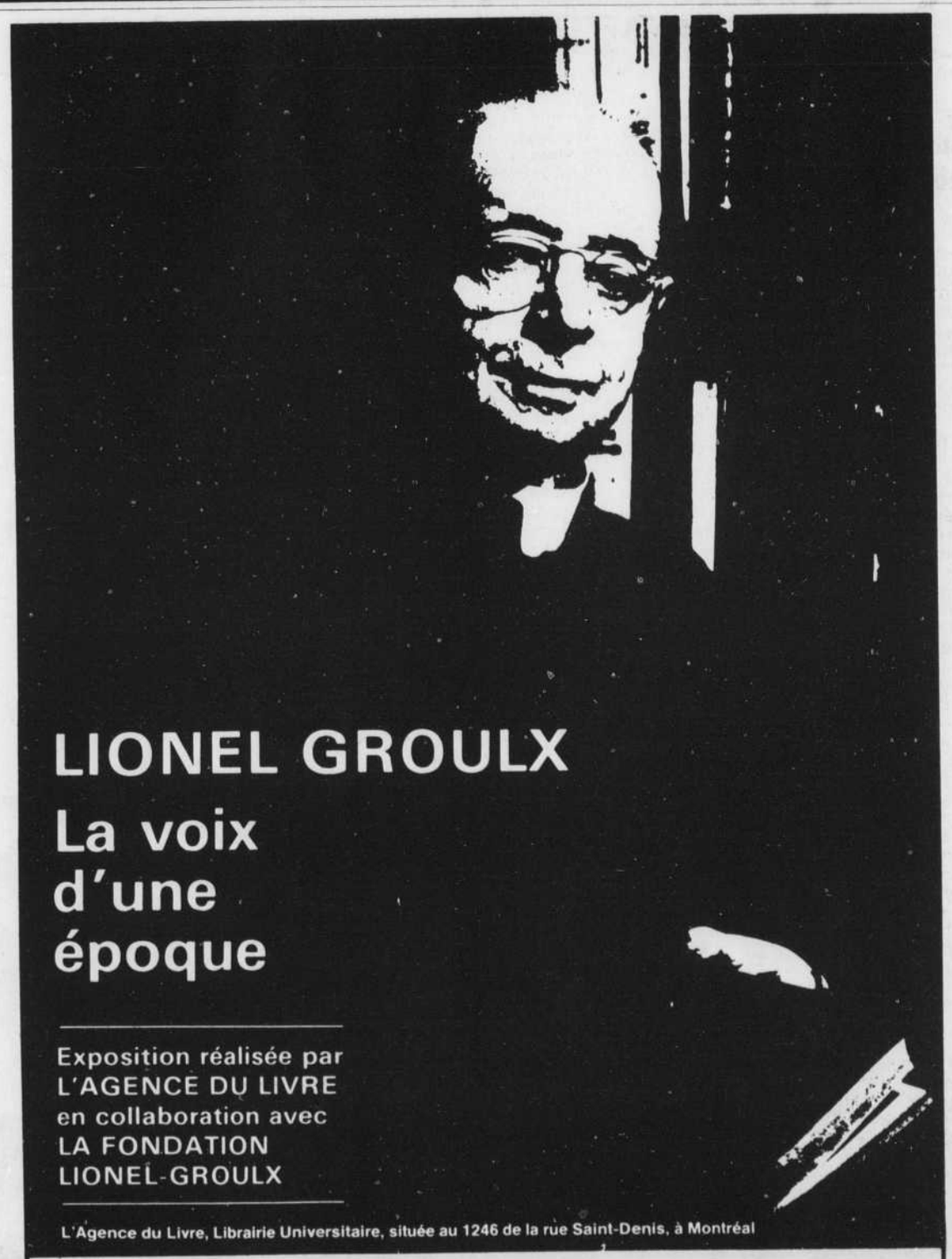
Le progrès des Québécois en dépend.

Maurice Champagne-Gilbert réfléchit sur les moyens d'en sortir pour bâtir le Québec ensemble.

**BÂTIR OU DÉTRUIRE LE QUÉBEC** **244 pages**
**Maurice Champagne-Gilbert** **$14.95**

PRIMEUR

Les Éditions Primeur Inc. 2550, chemin Bates, bureau 400, Montréal, Québec, H3S 1A7 (514) 738-8820




Lieux et dates des expositions à Montréal

**Université de Montréal**
2900, boul. Édouard-Montpetit.
Hall d'honneur, pavillon principal.
Du mercredi 26 octobre
au samedi 29 octobre 1983.
De 10h à 22h.

**Bibliothèque Centrale adulte**
1210, rue Sherbrooke Est.
Du mardi 1er novembre
au dimanche 6 novembre 1983.

**Bibliothèque Mile-End**
5253, avenue du Parc.
Du mardi 15 novembre
au samedi 26 novembre 1983.

**Maison de la Culture Marie-Uguay**
6052, boulevard Monk.
Du mardi 17 janvier
au dimanche 29 janvier 1984.

**Bibliothèque St-Michel**
7601, rue François-Perreault.
Du mardi 31 janvier
au samedi 11 février 1984.

Ceux qu'il faut lire...




...sont en folio

# BD: Entrez dans l'aventure

BD

**GILBERT GRAND**

DANS un petit livre pédagogique intelligent, *L'ABC de la BD* ( Casterman/E3 ), qui suscitera, espérons-le, de nombreuses vocations, Yves Frémion constate le déclin des grandes revues de BD françaises au profit des albums.

De véritables « écoles », pépinières de dessinateurs et scénaristes qu'elles étaient — qu'on pense aux *Tintin* et *Spirou* en Belgique, *Pilote, L'Écho des savanes, Charlie, Métal Hurlant* et autre *Fluide glacial* en France —, les revues, durement frappées par la crise économique, se sont transformées au cours des dernières années en simples véhicules publicitaires des grandes maisons d'édition à l'appétit vorace: *Pilote* pour Dargaud, *Circus* pour Glénat, *Métal Hurlant* pour les Humanoïdes associés et *( À suivre )* pour Casterman.

Cette dernière revue belge paraît la plus solide grâce à une équipe stable et des chroniques lisibles. Elle a surtout réussi à imposer ce qu'on appelle avec bonheur « BD-romans »: de longs récits en noir et blanc qui brisent le fameux mur des 46 planches ( 60 chez Tintin ), laissant ainsi la voie libre à l'imagination des Hugo Pratt, Tardi, Forest, Comès, etc.

Casterman-( À suivre ) a en outre su attirer une brochette prestigieuse de talents, dont la production de cette année donne la juste mesure, sous le slogan qui est en soi tout un programme: « Entrez dans l'aventure »:

Munoz et Sampayo, **Alack Sinner- Flic ou privé,** Casterman, 170 pages.

Un « roman » noir digne du meilleur Chandler par deux Argentins émigrés en Italie, justement récompensé par l'Alfred 83. Une maîtrise rare du noir et blanc, ainsi que de la technique narrative. Les enquêtes de ce détective privé, ex-flic dégoûté, avec son mal de vivre qui envahit tout, même le dessin, sont aussi déchirantes qu'un blues.



«Le Dernier Prédateur»: de la science fiction inventive

Milo Manara, **Jour de colère- Les aventures africaines de Giuseppe Bergmann,** Casterman, 172 pages.

De l'aventure considéré comme un art de vivre et une foule d'acteurs qui refusent de jouer le rôle qu'on essaie de leur imposer. Le lecteur se perd dans le labyrinthe de l'intrigue parfois bavarde aux rebondissements surréalistes mais c'est précisément le but recherché par Manara. Et puis les héroïnes sont si sensuelles et libres ! Même si les planches gagneraient à être agrandies, on ne peut qu'admirer la sûreté du trait et du découpage.

Hugo Pratt, **La jeunesse de Corto Maltese,** Casterman, 44 pages.

Mandchourie 1904. Jack London, correspondant de guerre dans cette région où s'affrontent Russes et Japonais, rencontre Corto Maltese, 17 ans, qui rêve déjà d'Afrique et des mines d'or du roi Salomon. Puis apparaît également le sanguinaire Raspoutine .. Pratt, le grand maître, ajoute avec son habileté coutumière un épisode à la saga du héros le plus énigmatique de la BD. À noter que la couleur ne gâche pas trop le dessin de Pratt qui, qu'on le veuille ou non, est cent fois plus beau en noir et blanc.

Daniel Ceppi, **La malédiction de Surya,** Casterman, 46 pages.

Suite des *Routes de Bharata*, cet album confirme la prédilection du dessinateur suisse pour l'Orient et ses mystères, ici une chasse au trésor dans la jungle indienne. Dès les premières planches, un climat s'installe et comme Stéphane, le héros un peu paumé, on est embarqué malgré soi dans l'aventure. Le dessin très personnel y est pour beaucoup.

Régis Franc, **Tonton Marcel capitaine d'industrie,** Casterman, 80 pages.

Expert des histoires à deux ou trois niveaux de lecture, tel le fameux *Café de la Plage*, Régis Franc se livre ici à une caricature féroce d'un marchand d'armes et politicien ( tout le monde aura reconnu Marcel Dassault ). Le pouvoir et la classe politique en prennent pour leur rhume.

Altan, **Fritz Melone,** Casterman, 46 pages.

Un faux aveugle minable dans un monde en décomposition peint en couleurs sales et agressives. L'humour et la dérision ne fonctionnent que rarement, Une déception après la rafraîchissante *Ada dans la jungle.*

Faton et Vanhole, **L'ascension pneumatique de Michel Goffinard,** Casterman, 42 pages.

Étrange album qu'on ne peut ni entèrement détester ni adorer. Un scénario à dormir debout quasi surréaliste: une machine à recycler les pneus et une secte fanatique au service du dieu Pneuma. Cette satire habile est peut-être trop abstraite pour porter efficacement. Dessin et lettrage sont bâclés avec sophistication. À revoir.

Jacques Martin, **Alix- L'empereur de Chine,** Casterman, 46 pages.

Dix-septième aventure d'Alix, le blond Romain, et de son ami Enak aux cheveux de jais. La reconstitution historique est comme toujours somptueuse et irréprochable, avec en prime cette fois-ci la Chine de l'empereur Huâan Di. Le texte littéraire soigné plaira aux éducateurs. Le dessin au hiératisme classique s'essaie enfin à être plus dynamique. Sans conteste le meilleur Alix depuis plusieurs années.

Derib et Job, **Yakari au pays des loups,** Casterman, 46 pages.

Huitième aventure d'un petit Indien sympathique très apprécié des enfants, qui devient cet automme un héros de dessins animés à la TV française. Derib dessine également la série de *Buddy Longway*, un western pour enfants qui exalte, sans violence inutile ni prêchi-prêcha, les valeurs positives de la vie de trappeur.

★

La rentrée s'annonce également fastueuse chez Dargaud avec le nouveau *Philémon* de Fred: *L'enfer des épouvantails*, un épisode inédit de *Valérian* par Mézières et Christin, la suite du *Jonathan Cartland* de Blanc-Dumont: *Silver Canyon*, un autre *Lucky Luke: Fingers*, un Crépax: *Valentina pirate*, ainsi que *Charlie and boys* de Vidal et Clavé, *Sixties nostalgia* de Christin et Vern, *Saint Charlot and Mister Charles* ( que de titres en anglais ! ) par Jean-Philippe et Lesueur, etc.

Mais pour aiguiser votre appétit, voici d'abord:

Godard et Ribera, **Le dernier prédateur,** Dargaud, 46 pages.

Ce dixième album du *Vagabond des limbes* confirme l'originalité de ses créateurs. De la science-fiction inventive dans les marges de l'inconscient et du cosmos avec des surprenantes trouvailles graphiques. On se prend à souhaiter qu'Axle Munshine, le héros, ne retrouve pas de si tôt Chimeer, son amour ...

# Le regard désabusé de Lutz Rathenow

**par Naim Kattan**

★ Lutz Rathenow, **Le pire est déjà prévu**, récits traduits de l'allemand par Alain Huriot, Seuil, 1983

VOICI un ouvrage symptomatique qui exprime une génération.

L'auteur de *Le pire est déjà prévu*, Lutz Rathenow, est né en 1952 en Allemagne de l'Est. Bien que son livre n'ait pu paraître dans son pays et qu'il ait été arrêté lors de sa publication en Allemagne de l'Ouest, il refuse le manichéisme idéologique.

Dans une suite de textes courts qui vont des scènes de la vie quotidienne, de l'observation banale dans un café à l'histoire sombre et macabre, Rathenow exprime l'état d'une jeunesse et d'une société. Regard désabusé sur l'état actuel des choses, cette suite corrosive de scènes est fermée sur tout idéal, sur toute possibilité d'évasion.

Qu'on se trouve à l'Est ou à l'Ouest, on est pris dans l'étau d'un monde immobile qui, face à la mort, ne permet que le cri, la gesticulation ou le rire sourd. Monde de terreur muette où le cri et le rire eux-mêmes sont dérisoires.

Si les aînés de Rathenow furent des survivants de la guerre et de la pire barbarie, il a survécu, lui, aux tentations de la drogue et du terrorisme. Mais alors il ne peut plus avoir recours ni aux rêves hallucinés, ni à une dramatisation de l'action.

Les mots eux-mêmes sont manipulés et les glissements de sens leur enlèvent leur impact, d'où le parti pris d'une écriture neutre, froide, où toute chaleur apparaît comme un piège. Pour éviter l'hystérie, la panique ou un facile mysticisme, Rathenow choisit un ton désespéré pour nous dire que le monde ne va pas bien. Il faut pouvoir l'écouter.

**P.S.** À mon retour de vacances j'ai lu dans LE DEVOIR du 13 août sous la signature de Jean Francoeur un article consacré à l'ouvrage de Tahar Ben Jelloun: *L'Écrivain public*. J'en revendique la paternité.

# Concert de deux artistes japonais

Toyohiko Satoh, joueur de luth, et Chiyomi Yamada, soprano, donneront un récital de musique baroque le mardi 18 octobre, à 20 h, en l'église Saint. George (angle Peel et Lagauchetière - métro Bonaventure). L'entrée est libre.

Ces deux artistes, nés au Japon, vivent présentement en Hollande et leurs tournées les ont menés dans plusieurs pays d'Europe, en Asie et aux États-Unis. L'an dernier, M. Satoh avait donné un concert de luth dans cette même église et il s'était produit peu après au Carnegie Hall, de New York où un critique du New York Times signalait ce « début » réussi de Satoh comme une phase prometteuse dans la carrière de ce joueur de luth qui a déjà une dizaine de disques à son actif et quatre autres en préparation. Mlle Yamada est la première soprano de l'ensemble vocal (renaissance) *Capella Josquinine*.

Mardi, la première partie est consacrée à un solo de guitare, dont une Chaconne de J.S. Bach et une composition de Satoh: *Tombeau de M. D. Philips*. Après l'entracte, les pièces choisies seront pour voix et luth (Frescobaldi, Kapsberger et Belli en plus de John Dowland, Tobias Hume .




LA QUINZAINE BRÉSILIENNE
Montréal, 18 au 30 octobre 1983

DES EXPOSITIONS

Tous les jours
Aux heures habituelles d'ouverture

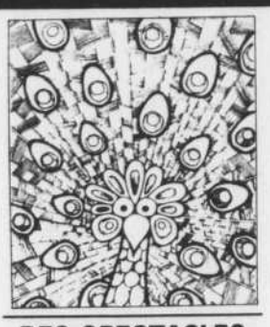
Bibliothèque centrale de l'UQAM
AM-100
*La littérature brésilienne et ses auteurs*

Cinémathèque québécoise
335 de Maisonneuve est
*Images et livres du Brésil*



*Les meilleurs titres brésiliens disponibles en français*

Aux librairies:
- Flammarion
- Gutenberg
- Hermès
- Outremont
- Le Parchemin



DES SPECTACLES

Mercredi 19, 20:00 h
UQAM
Agora de la Grande Place
Spectacle de l'École de samba:
*Aquarela do Brasil*
Admission: libre

Dimanche 23
21:00 h et 23:00 h
Café Campus
3315 Queen Mary
Concert du groupe brésilien:
*Ultima hora*
Admission: $1.00

DES LECTURES

Mardi 25, 20:00 h
Café Xodo
4051 St-André
*Textes de Lispector, Guimaraes Rosa et Hermilo Borba Filho*
Admission: libre

Mercredi 26, 17:00 h
UQAM
Agora de la Grande Place
*Textes de Oswald de Andrade, Fernando Abreu et Emanuel Medeiros Vieira*
Admission: libre

UN COLLOQUE

Jeudi 27 14:00 h à 17:00 h
19:00 h à 22:00 h
UQAM Local A-2885
*Culture et littérature brésilienne*
- Samira Uines (Université de Sao Paulo)
- Jean Morisset et Frantz Voltaire (UQAM)
- Flavio Aguiar (Université de Sao Paulo)
- Maximilien Laroche (Université Laval)
- Bernard Andres et R. Garcia Mendez (UQAM)

DES FILMS

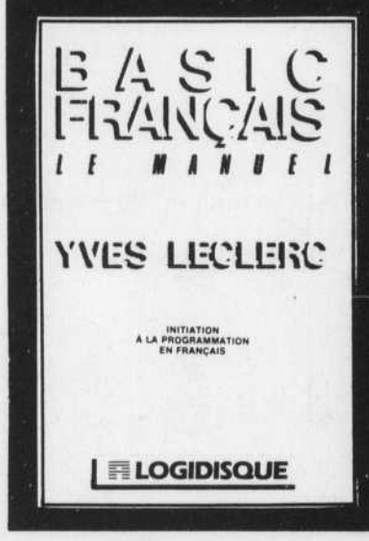
Cinémathèque québécoise
335 de Maisonneuve
Vendredi 28, 18:35 h
*Os Fuzis* de Ruy Guerra
Samedi 29, 18:35 h
*Gaijin* de Tisuka Yamasaki
20:35 h
*Pixote de* H. Babenco
Dimanche 30, 15:00
*Le Dieu noir et le diable blond* de Glauber Rocha
18:35
*Terre en transe* de G. Rocha
20:35
*Antônio das Mortes* de G. Rocha
Admission: $1.50



organisée par la revue *dérives* avec le soutien de la cinémathèque québécoise, des cafés Campus et Xodo, des éditions flammarion, gallimard et stock, du ministère des affaires intergouvernementales du Québec, du secrétariat d'état, et de l'université du Québec à Montréal.

LOGIDISQUE

L'ORDINATEUR PARLE FRANÇAIS
grâce au MANUEL DU BASIC FRANÇAIS
*par YVES LECLERC*




Plus de mystère! Vous aussi, vous pouvez programmer, en français, un micro-ordinateur! Le manuel du **BASIC FRANÇAIS** vous donne les instructions les plus courantes de la programmation dans un langage simple et familier.

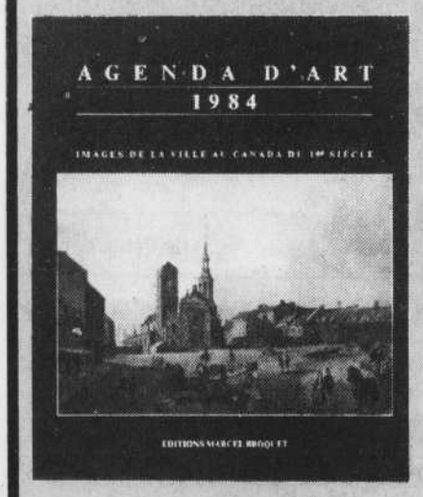
Conçu de manière originale, écrit par *Yves Leclerc*, journaliste de renom et informaticien chevronné, le manuel du **BASIC FRANÇAIS** vous fera connaître, étape par étape, ce que l'ordinateur attend de vous et ce que vous pouvez attendre de lui.

Grâce au manuel du **BASIC FRANÇAIS,** la micro-informatique est enfin à la portée de tous!

**19,95 $**

En vente chez votre dépositaire habituel ou chez LOGIDISQUE, c.p. 485, succ. Place d'Armes, Montréal (Québec), H2Y 3H3. Tél.: (514) 842-5221.

Le livre d'art... pratique




**AGENDA D'ART 1984**
***Images de la Ville au Canada au 19e siècle***

52 oeuvres choisies parmi les plus belles des maîtres du siècle dernier.

Avec des textes puisés dans les petites annonces de LA MINERVE, L'ÉLECTEUR et LA VALLÉE D'OTTAWA, en 1884, il y a juste 100 ans.

Un ouvrage de haute qualité au bas prix de **16.95 $** (relié)

**Plus qu'un agenda,** un livre d'art que l'on garde dans sa bibliothèque.

**AGENDA 1984**
***Les saisons des OISEAUX de l'Amérique du Nord***

52 magnifiques photos de JEAN-LOUIS FRUND.
Texte de Odas WHITE.

**Plus qu'un agenda,** un ouvrage pratique pour tout ornithologue, amateur ou professionnel.

seulement **13.95 $** (relié)




VOTRE LIBRAIRE AIME NOS LIVRES, RENDEZ-LUI VISITE

marcel broquet inc.
C.P. 310 — La Prairie Qué
J5R 3Y3 (514) 659-4819

MAINTENANT C'EST JUSTE CIEL!



Serge TURGEON

de 15h à 18h
du lundi au vendredi
de 8h à midi
le samedi

RADIO CIEL MF 98,5

CULTURE ET SOCIÉTÉ

# Un regard anglais par delà la Manche

par
**Roger Duhamel**

★ Theodore Zeldin, **Les Français**, Fayard, 528 pages.

PROFESSEUR à Oxford, M. Zeldin s'est employé avec une persévérance qui se prolonge depuis un tiers de siècle à comprendre la France et les Français. Ses premiers travaux d'historien, il les consacre à Napoléon III et à Émile Ollivier, ce champion tardif d'un empire libéral. Plus récemment, il élargit son empan quand il retrace en cinq volumes l'*Histoire des passions françaises*. Veine féconde, puisque l'auteur récidive aujourd'hui en publiant les résultats d'une enquête personnelle menée avec autant d'intelligence que d'humour.

Sans doute vise-t-il à conjuguer les méthodes classiques de l'histoire et les techniques contemporaines de la sociologie. Il n'est pas assuré que ce mariage soit toujours heureux et convaincant. Les données de nombreux sondages scientifiques complètent la cueillette de l'observateur qui a pris soin d'interroger et d'écouter beaucoup de gens, le plus souvent des vedettes dans leur propre secteur. Il est douteux que ces personnalités soient toujours représentatives de leur milieu. Ce sont en effet des Français d'élite ou d'exception — Françoise Giroud ou Guy Lux ! —, qui s'identifient difficilement à M. Dupont ou à M. Durand.

Au fait, ces archétypes trop commodes n'existent pas dans la réalité; le botaniste ne fixe pas dans son herbier des espèces à jamais figées dans une permanence arbitraire. Il ne croit pas, au contraire de Tocqueville, que les individus deviennent progressivement semblables sous le laminage démocratique. Il a préféré découvrir « les Français derrière les stéréotypes nationaux, régionaux, de professions, de sexes et de générations... Les vraies frontières sont faites de nuances beaucoup plus subtiles. Le passeport authentique est la capacité de se moquer de ses propres marottes ».

Voilà qui donne le ton. Il en résulte un livre plaisant et superficiel, qui ne cherche pas à aller au fond des choses. La meilleure posologie à recommander pour la lecture de ce gros bouquin, c'est de le parcourir comme un catalogue, à la paresseuse, et que chacun en fasse son miel ! Ce mode d'emploi nous réserve d'amusantes trouvailles, à moins que ce ne soit que des confirmations flatteuses de nos propres intuitions...

Dès la première page, nous tombons d'accord: « Le Français typique, c'est une plaisanterie. » Ce qui est vrai de tous les peuples, réfractaires à une uniformité factice. Cette originalité trouve son expression dans la renaissance des particularismes régionaux, breton, occitan ou corse, même s'il s'agit d'aspirations moins politiques que folkloriques. Ce qui contribue à multiplier les nuances entre citoyens qui, sans renier leur attachement à la nation commune, éprouvent le besoin de s'accrocher à leurs racines locales.

Sans doute Zeldin a-t-il raison de rappeler que la France est la création d'une dynastie monarchique, mais il exagère beaucoup en prétendant que « les rois détruisirent les institutions indépendantes des provinces et des villes ». À la vérité, tout en s'efforçant de sauvegarder un minimum d'homogénéité administrative au sein d'un royaume forgé de pièces détachées se soudant les unes aux autres au fil des siècles, les souverains ont toujours respecté les franchises locales, les chartes urbaines et le droit coutumier. C'est la Révolution qui a renforcé la centralisation en s'imaginant que la démocratie ferait naître une volonté générale incarnée par le gouvernement. Il n'est pas question d'attaquer ou de défendre ce centralisme jacobin, mais simplement de préciser de quel régime il est issu.

Abordant le domaine immense et mal délimité de la culture, nous lisons une jolie phrase en forme de litote: « Les Français qui lisent Lévi-Strauss sont infiniment moins nombreux que ceux qui portent des jeans du même nom. » On s'en doutait bien un peu. Toutefois, un sondage de la revue *Lire*, parue en 1981, classait cet ethnologue de lecture ardue au premier rang, par ordre d'influence, parmi les intellectuels français, avant Aron et Foucault. D'autre part, l'UNESCO a dressé une liste des écrivains les plus traduits dans le monde; parmi les trente premiers ne figurent que les francophones suivants: Perrault (*Contes*), Jules Verne, *Astérix* et les polars du Belge Simenon. Gloire et prestige deviennent des notions très relatives.

Sur le communisme, il y a autant d'avis que de personnes interrogées; comme au reste sur le christianisme. Une ancienne catholique a cette réflexion amère: « Si les chrétiens étaient de vrais chrétiens, il n'y aurait jamais eu des communistes. » Fait curieux, pour un bon nombre de gens, le marxisme est encore aujourd'hui la façon la plus efficace de travailler pour les pauvres. Yves Montant, lui, a réglé avec élégance son problème de conscience: « Il vaut mieux être un communiste en Rolls qu'un fasciste dans un tank. » C'est ce que les dirigeants du PCF ont compris depuis longtemps, puisque « même si c'est le parti des pauvres, le Parti communiste est le plus riche de France. » Ce n'est pas un reproche, c'est un constat.

La langue, on le sait, subit de rudes assauts. Il se crée en effet des langages parallèles qui feront la fortune des lexicologues du prochain siècle. Il faudra en effet traduire de nombreuses phrases qui seront devenues incompréhensibles, comme celle de ce lycéen: « Je sèche la philo et pousse en mob jusqu'au troquet écluser un godet et faire un flip. » Il paraît que les professeurs prisent davantage ce qui leur vient du Canada dont l'exotisme se marierait à un respect fondamental de leurs schèmes linguistiques traditionnels. Est-ce donc un Québécois ou un Sénégalais qui a suggéré de traduire « strip-tease » par « chatouille-tripes » ? L'anonymat sied mal à pareil créateur.

Zeldin a l'information souriante. Il ne tient pas qu'il faille être ennuyeux pour faire sérieux. Ne nous dispenserait-il que cet enseignement, la leçon serait à retenir.


**Les Belles Rencontres de la Librairie HERMÈS**

Aujourd'hui de 14h à 16h
DOMINIQUE BLONDEAU

Samedi, le 22 octobre de 14 h à 16 h
L'équipe de:
idées et pratiques alternatives

Samedi, le 29 octobre de 14 h à 16 h
ALEXIS KLIMOV

Samedi, le 5 novembre de 14 h à 16 h
LYSIANE GAGNON

Samedi, le 19 novembre de 14 h à 16 h
JULIEN BIGRAS

1120 ouest, av. Laurier (entre Querbes et De l'épée) Outremont, Montréal Tél.: 274-3669

librairie agréée



***Les médisances d'un professeur solidaire***
Viateur Beaupré




**Témoignages à recevoir**

- Dans l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques et dans tous les pays libres soumis au pacte de Varsovie, on ne laisserait pas publier « pareil torchon » révisionniste, injurieux pour le prolétariat syndiqué et la sainte mémoire de Staline, bien-aimé Protecteur des peuples.
*L'Agence Tass, pour le compte de la Pravda*
- L'auteur n'a manifestement rien compris à l'action de libération menée par les Fronts communs depuis vingt ans. C'est du Reagan servi à la sauce rabelaisienne.
Un tel énergumène devrait être exclu du syndicat, avec, bien entendu, obligation de continuer à payer sa cotisation, comme le veut notre loi.
L'ère des Socrate est close. Continuons le combat!
*Communiqué conjoint de la CSN-CEQ-FTQ-C.Q.F.D.*
- Un livre à lire par tous ceux qui, de près et de loin, s'occupent de la qualité de l'éducation au Québec, sans connaître, ni de près ni de loin, le plancher des vaches d'une école.
*Le Journal des débats*
- Pour une fois, on entend autre chose que les cris stridents des haut-parleurs syndiqués et le ronron bien huilé de la machine gouvernementale.
Je me relierai ce livre. *Journal intime d'un syndiqué*

**Publié aux Éditions E.I.P. collection les pamphlétaires.**
**Distribution exclusive par Québec-livres 327-6900. Chez votre libraire à 9,95$.**


# Fléché et dentelle

par
**Suzanne Marchand**

★ Véronique L. Hamelin, **Le Fléché authentique du Québec**, Leméac, 248 pages.
★ Mick Fouriscot, Jacqueline Petiot, Hélène et Michel Jourde, **Dentelle au fuseau**, Dessain et Tolra, 151 pages.

LORSQUE les longues soirées d'été passées au jardin font place aux longues soirées d'automne durant lesquelles on se blottit près de l'âtre où crépite un bon feu de bois d'érable, peut-on imaginer plus joli passe-temps que de faire revivre des arts d'antan comme le fléché ou la dentelle au fuseau ?

Voici deux ouvrages que la saison devrait faire apprécier aux artisans qui ont à coeur la beauté des choses.

*Le Fléché authentique du Québec* de Véronique Hamelin publié aux éditions Leméac contribuera certainement à la sauvegarde de notre patrimoine artisanal. Le fléché authentique du Québec est une technique de tissage au doigt qui ne nécessite pas de fil de trame indépendante au montage.

Durant le tissage, chaque fil de chaîne (en longueur) devient à son tour fil de trame pour ensuite retourner à la chaîne. Cette technique originale fut imaginée par les Canadiens français du début de la colonie qui ont habilement su mélanger l'art du tissage européen à certains éléments du tissage amérindien. De la fusion de ces deux techniques naquit celle du fléché authentique du Québec.

On connaît bien sûr la ceinture dont l'évolution s'est échelonnée depuis le XVIe siècle jusqu'au XIXe mais il faut se rendre compte que le fléché contemporain peut se prêter à toutes les fantaisies de la création: cravates, sacs à main, jupes, tuniques, châles, couvre-lits, tentures, murales sont autant de prétextes de mettre en valeur cet art d'autrefois.

★ ★ ★

Si les premiers Québécois ont su concevoir un art aussi raffiné que celui du fléché, c'est peut-être qu'ils étaient issus d'une culture dont le raffinement faisait partie. Ce raffinement, on le retrouve dans l'ouvrage *Dentelle au fuseau*, une collaboration de Mick Fouriscot, Jacqueline Petiot, Hélène et Michel Jourde, publié chez Dessain et Tolra à Paris.

Défi à l'imagination, à la dextérité, à l'intelligence, cet art serait millénaire. Les historiens situent les plus anciens centres denteliers de France à Puy-en-Velay et c'est au 16e siècle que le port de la dentelle se généralisa, et devint la folie des nobles qui en arrivaient à vendre châteaux et forêts pour s'en vêtir. À une époque on essaie même d'en freiner l'usage par règlement tant son marché provoque la fuite des capitaux de France !

C'est Colbert qui finalement persuadera Louis IV de créer dans les régions au passé dentelier des manufactures à privilège royal. Pour permettre au clergé et à la noblesse de se vêtir de dentelles au XVIIIe, le nombre des dentelières au fuseau en France dépassait les 160,000. Les dentelles étaient si recherchées qu'elles se transmettaient en héritage au même titre que les bijoux.

C'est Marie-Antoinette qui mit un terme à cette frénésie et la République en fut presque le chant du cygne. Cependant, en 1975, le gouvernement français prenait la décision de créer à Puy-en-Velay l'atelier conservatoire national de la Dentelle de Puy d'où est issu cet ouvrage monumental de recension et de pédagogie des techniques anciennes.

Magnifiquement illustré, ce livre constitue la première tranche d'une anthologie de cet art hautement raffiné.

## ÉCHOS

Le théâtre du Rideau-Vert met à l'affiche, le 27 octobre: *Les enfants du silence*, de Mark Medoff, adaptée en français par René Dionne et dans la langue des signes par Raymond Dewar. Pièce qui traite de l'extrême solitude où se retrouvent les sourds (deux des comédiens sont sourds). Mise en scène de Guillermo de Andrea.

■

Le collège Marguerite-Bourgeoys célèbre son 75e anniversaire et il a eu l'idée de souligner l'événement, notamment, par un spectacle mettant en vedette des membres de la Ligue Nationale d'Improvisation (le lundi 24 octobre au pavillon Judith Jasmin, de l'UQAM). Le thème retenu est: *L'inspiration au pouvoir et le pouvoir de l'inspiration*. Renseignements: 487-2420.

# Rina Lasnier

Suite de la page 19

poésie qui se veut « veilleur », aux aguets dans l'enchevêtrement des signes du monde: « vôs solitudes peintes de flammes,/étoiles cernées de l'obsscur indéchiffré ».

Ce *Chant perdu* est ici retrouvé à travers des poèmes qui condensent l'intensité des rapports entre l'intériorité de l'humain et la relativité du cosmique. Dans ce contexte, les poèmes de Rina Lasnier prennent une place qui réactive le désir de comprendre à travers les fuites, les dédales et les soucis.

Ce recueil est comme un retour aux origines comme si les mots tout en étant les mots n'étaient plus que seulement les mots. Et c'est là, je crois, que réside la force évocatrice des poèmes de Rina Lasnier. Ce *Chant perdu* est à lire pour sa proposition d'absolu. Le temps, les solitudes et les images s'y retrouvent et, de ce livre, on peut écrire que « sa conscience est sa droite lumière ».


**NATIONS AUTOCHTONES EN AMÉRIQUE DU NORD**

par **N'Tsuk^W, Robert Vachon** et collaborateurs

Collection Rencontre des cultures

325 pages, **15,00$**

Il nous faut d'abord écouter ce que les autochtones ont à nous dire, faire un effort pour comprendre leur position, réfléchir sur leurs déclarations et témoignages, mais en essayant de les rejoindre là où ils sont et veulent être.

**En rappel dans la même collection**

**Qui est Québécois?**

par **Robert Vachon, Jacques Langlais** et collaborateurs

160 pages, **4,10$**

les éditions fides

5710, avenue Decelles
Montréal H3S 2C5
(514) 735-6406



**Les Prix du Québec 1983**

Les Presses de l'Université de Montréal félicitent leurs auteurs

**Gaston Miron**

auteur de
L'Homme rapaillé
172 p. (37e mille) 9$

**Prix Athanase-David**

1970 Prix de la Revue « Études françaises »
1971 Prix France-Canada
1971 Grand Prix littéraire de la Ville de Montréal
Prix Belgique-Canada
1981 Prix Appolinaire

**Pierre Dansereau**

auteur de
Le Cadre d'une recherche écologique interdisciplinaire EZAIM
(Écologie de la zone de l'aéroport international de Montréal), sous la direction de Pierre Dansereau
344 p. 13$

**Prix Marie-Victorin**

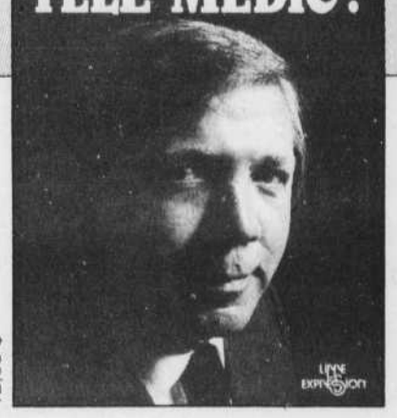
Le livre universitaire

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
C.P. 6128, Succ. «A» Montréal (Québec) H3C 3J7
Tél. : 343-6929



**à lire cette semaine**

SIMON BÉDARD
**Qui a tué TÉLÉ-MÉDIC?**



12,95 $

Télé-Médic a secouru trois millions de Québécois en 32 mois d'existence. Mais on s'est acharné pour l'anéantir et détruire les efforts de ses fondateurs.

**Qui a tué TÉLÉ-MÉDIC?**

Un document éclairant sur la naissance, la croissance et la disparition de cette entreprise, un livre qui est aussi le portrait d'un homme d'affaires ne craignant pas de relever des défis.

**Simon Bédard, le fondateur de Télé-Médic, a été accusé de fraude, puis acquitté en mai 1983, il nous livre son point de vue sur le sort de cette entreprise d'urgence médicale à domicile.**

LIBRE EXPRESSION

**disponible dans toutes les bonnes librairies**



**LA PARTICIPATION CONTRE LA DEMOCRATIE**
**Jacques Godbout**




*« J'ai dû admettre que la participation, dans les faits, n'était pas le plus souvent un supplément de démocratie ; au contraire elle se révélait en être le substitut, une manière de se passer des mécanismes démocratiques pour ceux que le jeu démocratique dérange dans leur travail. »*

**LES ÉDITIONS SAINT-MARTIN**
**5089 GARNIER, MONTREAL, H2J-3T1, Tél: 525-4346**

**EN VENTE EN LIBRAIRIE 9.$**

# *Laure Gaudreault*: un beau sujet, et un film convenable

par Richard Gay





À gauche, Louisette Dussault dans le rôle de Laure Gaudreault, pionnière du syndicalisme dans le monde de l'enseignement. Ci-dessus, Michael York et Jacques Penot dans «Au nom de tous les miens»

UN des devoirs de toute cinématographie nationale est de porter à l'écran le destin des hommes et des femmes qui ont participé activement au développement et à l'histoire de la société dont ce cinéma est issu. Et en cela il faut être reconnaissant à Iolande Cadrin-Rossignol d'avoir réalisé un film qui permet de rappeler qui fut Laure Gaudreault et quel a été le sens de son oeuvre.

*Rencontre avec une femme remarquable: Laure Gaudreault* trace dont le portrait de celle qui en 1936 fondait à Clermont dans Charlevoix le premier syndicat d'enseignantes du Québec, une association qui allait constituer le germe d'un mouvement national qui plus tard donnera naissance à la Centrale de l'enseignement du Québec.

Le premier et principal mérite du film est donc de nous faire connaître Laure Gaudreault: sa passion pour la langue, l'enseignement, l'avenir de son peuple et le combat qu'elle a mené en tant qu'institutrice, journaliste, syndicaliste, pour assurer un meilleur sort aux enseignants du Québec.

Le combat fut long, la lutte ardue, faite de succès, d'échecs et d'éternels recommencements. Il y a eu tout d'abord en 1936 à Clermont la fondation du premier syndicat d'enseignantes. Puis la même année dans un congrès tenu à la Malbaie, treize associations du genre se regroupent en fédération, la Fédération catholique des Institutrices rurales. En 1940, les institutrices gagnent la bataille du salaire minimum. En 1945, déjà 80 % des enseignants ruraux font partie de la fédération et c'est en 1946 qu'on crée la corporation des Institutrices catholiques qui plus tard allait donner naissance à la CEQ.

Portrait d'une femme de tête, de coeur et d'action, d'une femme énergique malgré sa claudication, d'une femme passionnée qui ne comptait jamais son temps, *Rencontre avec une femme remarquable: Laure Gaudreault* évoque aussi une page importante de notre histoire, celle qui va des années trente aux années soixante, celle qu'on a appelé la grande noirceur.

Cette époque, le film nous la fait vivre à travers les dures conditions de travail des institutrices rurales: les écoles de rang mal chauffées et mal équipées pédagogiquement, les institutrices mal payées et abandonnées à elles-mêmes, une société qui exigeait tout d'elles et qui ne leur donnait rien en retour.

Pour tracer ce portrait de Laure Gaudreault et évoquer l'époque qui fut la sienne, Iolande Cadrin-Rossignol a choisi une voie qu'emprunte de plus en plus le documentaire québécois, une troisième voie pour ainsi dire, à mi-chemin entre la fiction et le documentaire. D'ailleurs la réalisatrice définit son film comme étant une « fiction documentée ».

C'est qu'on y trouve tout d'abord des reconstitutions dramatiques où Louisette Dussault interprète le personnage de Laure Gaudreault, rappelle, plus vieille, son combat et vit, plus jeune, sa lutte. Et ces reconstitutions ainsi que celles de la vie d'institutrice dans une école de rang sont appelées et complétées par les témoignages de personnes qui ont connu Laure Gaudreault: des institutrices, des collègues, des parents, des élèves.

De ces témoignages souvent éloquents et des différents moments reconstitués, se dégagent une belle sensibilité pour le sujet et une admiration chaleureuse pour la femme et la militante que fut Laure Gaudreault.

Quelque chose achoppe cependant et c'est au niveau de la fiction qui est trop souvent théâtrale, statique. En particulier dans ces moments où, face à la caméra, Louisette Dussault incarnant Laure Gaudreault rappelle certaines étapes de son combat. On dirait un monologue fait pour la scène et la performance de Louisette Dussault qui se donne tout entière à son personnage n'est pas non plus exempte de théâtralité.

Aussi les textes même de Laure Gaudreault qui servent de fil conducteur au film ont été écrits au point de départ pour être lus, non pas dits, encore moins joués. D'où un certain malaise. Pour le cinéma, il aurait fallu transformer ou transformer davantage la matière écrite.

Il reste que l'assemblage de ces différentes composantes n'est pas sans intérêt et que l'ensemble vaut mieux que ses parties. Et on peut penser que cette *Rencontre avec une femme remarquable*, produit en partie par Radio-Québec, passera mieux la rampe de la télévision à laquelle le film apparaît avant tout destiné. (Complexe Desjardins).

■

Vendu à des millions d'exemplaires à travers le monde, traduit en 19 langues, il était presque inévitable qu'**Au nom de tous les miens,** le récit autobiographique de Martin Gray, soit porté à l'écran comme le sont de nombreux best-sellers.

Il s'agit en fait d'une coproduction franco-canadienne qui a coûté $9 millions et dont le résultat est une série télévisée de huit heures et un long métrage qui fait plus de deux heures, le tout tourné en français et en anglais par le cinéaste Robert Enrico.

Le long métrage dont la première mondiale avait lieu plus tôt cette semaine dans plusieurs villes du Québec est axé principalement sur la partie du récit de Martin Gray qui se déroule dans le ghetto de Varsovie pendant la deuxième guerre mondiale. Les chapitres d'*Au nom de tous les miens* qui prennent place plus tard à Berlin, New York et en France sont en effet réduits dans le film à leur plus simple expression et ne seront développés en fait que dans la série télévisée.

Il reste donc Varsovie et surtout la lutte d'un jeune Juif, Martin Gray lui-même, qui, auprès des siens, met tout en oeuvre pour survivre du nazisme, à l'antisémitisme et à toutes les horreurs de la deuxième guerre mondiale. Horreur et survie, voilà en effet les deux principaux axes d'*Au nom de tous les miens*, le film respectant sur

Suite à la page 28

# *EN TÊTE D'AFFICHE*

★ **La Règle du jeu**. Une reprise à ne pas manquer. Un chef-d'oeuvre réalisé par Jean Renoir en 1939 et présenté dans sa version originale et intégrale. (Outremont jusqu'au 20 octrobre)

★ **Poésie ville ouverte**. Voir et entendre certains des plus grands poètes de notre temps qui occuperont l'écran pendant cinq soirées consécutives. (Cinémathèque québécoise du 18 au 22 octobre)

★ **Panorama du cinéma expérimental canadien**. La première de cinq soirées parrainées par la galerie Articule et consacrées aux cinéastes expérimentaux d'ici. Au programme, des films de Chris Gallagher, Robert Rayher et Raphael Bendaham. (Cinamathèque québécoise, 20 octobre)

★ **Vivement dimanche**. Une secrétaire se porte à la défense de son patron soupçonné d'avoir assassiné son épouse et l'amant de celle-ci. De François Truffaut avec Fanny Ardant et Jean-Louis Trintignant. Un film délicieusement spirituel qui respire le bonheur du cinéma pour le cinéma. (Dauphin)

★ **The Big Chill**. À l'occasion du décès d'un de leurs amis, sept adultes dans la trentaine renouent leurs liens d'amitié. La génération des années 60 qui, arrivée aux années 80, constate que les idéaux révolutionnaires d'antan se sont terriblement refroidis. Drôle, tendre, excellent. De Lawrence Kasdan, l'auteur de « Body Heat ». (Cinéplex)

★ **Daniel**. Le 31e film de Sidney Lumet axé sur le fils d'un couple américain exécuté pour espionnage, un couple qui fait tout de suite penser aux Rosenberg. Des questions laissées en suspens, mais interprétation et réalisation vibrantes. (Square Westmount)

★ **Théâtre-cinéma**. Pour souligner le 25e anniversaire de l'Association québécoise du jeune théâtre, des films illustrant les rapports possibles entre le théâtre et le septième art. (Cinémathèque québécoise jusqu'au 16 octobre)

★ **Le Lit**. Une femme veille sur son mari qui se meurt. Un film sur la force de la vie face à la mort. Sobrement et intensément réalisé par la belge Marion Hansel. (Cinéma Parallèle jusqu'au 16 octobre)

★ **L'Été meurtrier**. À voir pour Isabelle Adjani: drôle, provocante, farouche, désespérée, inquiétante. Elle joue le rôle d'une vamp de village qui veut venger sa mère violée. Avec Alain Souchon aussi. Un film de Jean Becker. (Berri)

★ **Carmen**. Deux danseurs flamenco vivent la même relation passionnée que celle des personnages qu'ils interprètent. Intelligent, intense, superbe ! De Carlos Saura qui nous avait donné dans le même esprit « Noces de sang » qui a d'ailleurs repris l'affiche. À voir absolument. (Crémazie)

★ **Les Dieux sont tombés sur la tête**. Du haut des airs, un pilote laisse tomber une bouteille de Coke qui sera la cause de 1,000 malheurs dans une tribu de bushmen. Voilà le point de départ d'une comédie irrésistible, aussi étonnante que variée, réalisée par James Uys. (Berri et Cartier-Laval; en anglais, Cinéma de Paris)

★ **Danton**. D'Andrzej Wajda, un film axé sur l'opposition entre Danton et Robespierre à l'époque de la Révolution française. Un souffle puissant, une rude photographie et deux comédiens, Gérard Depardieu et Wojcich Pszoniak qui, pour l'excellence de leur jeu, se sont mérités ex-aequo le prix d'interprétation masculine au dernier Festival des films du monde. (Berri et Odéon-Brossard)

★ **Coup de foudre**. Un peu plus qu'une amitié, un peu moins qu'une passion entre deux jeunes femmes mariées à l'époque des années 50. À voir pour l'interprétation sensible de Miou-Miou et Isabelle Huppert et la réalisation tout aussi juste et sensible de Diane Kurys. (Dauphin)

★ **The Draughtman's Contract**. Un film d'époque, une histoire de meurtre mais surtout un film curieux où l'humour est féroce et l'esthétique superbe. Une réalisation unique du britannique Peter Greenaway. (Alexis Nihon)

★ **La Période Edo au Japon**. Des films évoquent le Japon de 1600 à 1868, une période intense d'activité où les samourais règnent en maîtres. (Conservatoire d'art cinématographique jusqu'à la fin du mois)

★ **La Turlute des années dures**. Films d'archives, témoignages, chansons rappellent la crise des années 30 au Québec et au Canada pour mieux questionner finalement la crise économique actuelle. Un document original et réussi signé Richard Boutet et Pascal Gélinas. (Cinéma Parallèle du 17 octobre au 1er novembre)

★ **Zelig**. Un pseudo-documentaire sur un homme-caméléon des années 20 qui devient semblable à tous ceux qu'il côtoie. Une technique, un collage et des trucages merveilleux. La comédie la plus étonnante et la plus originale de Woody Allen. (Place Ville-Marie)

★ **Bonheur d'occasion**. Le roman de Gabrielle Roy transposé à l'écran par le cinéaste Claude Fournier: amusant au début puis émouvant comme les mélos québécois de l'après-guerre. Avec Mireille Deyglun, Marilyn Lightstone et Michel Forget. (Parisien, Laval, Versailles, Greenfield Park)

★ **La Lune dans le caniveau**. De Jean-Jacques Beineix, l'auteur de « Diva ». Sens remarquable de l'image mais scénario et personnages trop peu consistants. Avec Gérard Depardieu et Nastassia Kinski. (Parisien)

**Richard GAY**

# LA BOÎTE À ÉCHOS

Conférence-atelier sur la musique baroque donnée par John O'Donnell à 14 h, en la salle RF-101 du 7141 Sherbrooke ouest (Université Concordia). Renseignements: 482 0320, poste 611.

■

Une quinzaine de danseurs et chorégraphes prennent part samedi (20 h) au Tritorium du cégep du Vieux-Montréal (255 est Ontario) à l'événement *Nouvelles têtes 83-83*. Disciplines couvertes: néo-classique, danse sociale ou moderne et jazz. On y présente des créations des chorégraphes Sheila Lawrence, Mary Abdel Malek, Nanci Moretti et Jean Léger. Billeterie du Tritorium ouverte dès 10 h.

■

Jusqu'au 20 novembre, au Musée Marsil (349 Riverside Drive, Saint-Lambert) se poursuit l'exposition « 7 artistes ». Renseignements: 671 3098.

■

Au chalet de la montage, samedi (20 h) concert gratuit de l'Orchestre du conservatoire de Montréal, sous la direction de Paul Boivin et Louis Lavigueur (en collaboration avec le service des activités culturelles de la ville de Montréal). Au programme: Beethoven, Chopin et Brahms.


Les Films du Crépuscule présente
LA TURLUTE DES ANNÉES DURES
un film de RICHARD BOUTET et PASCAL GÉLINAS
« ... le film a su nous instruire, mais aussi nous divertir et nous émouvoir. »
Claude Krinsky Ticket, août, septembre 83
Dès lundi de retour au Cinéma Parrallèle pour 2 semaines seulement.



«Un film plein d'humour ...fantastique avec des personnages merveilleusement irréels.»
— LA PRESSE / Serge Dussault

«Très beau film à voir. IRENE PAPAS est éblouissante»
— BON DIMANCHE / Laurent Gagliardi

«... Tant de couleurs et sûrement autant de conviction.» — «Satire fantastique.»
— DIMANCHE MATIN / Manon Peclet

«On ne s'ennuie pas, on va d'une surprise à l'autre. Tout est là.»
— LE DEVOIR / Francine Laurendeau

«C'est à voir. Un très beau film.»
— RADIO CANADA / Francine Grimaldi

«Poésie fantastique... Extravagance insigne.»
— FILMS A L'ECRAN

«REMARQUABLE»
— L'HUMANITÉ / F.M.

«L'oreille et l'oeil comblés: voilà le beau cadeau de GABRIEL GARCIA MARQUEZ et de RUY GUERRA, de l'auteur et du réalisateur de ERENDIRA»
— L'HUMANITÉ / C. Sartirano

«IRENE PAPAS domine le film de sa présence altière»
— LE MATIN / Michel Perez

«ERENDIRA un film poétique»
— LA DERNIERE HEURE / APS

«Une oeuvre exubérante et fascinante»
— LYON MATIN / APS

DIMA FILM présente
erendira
L'incroyable et triste histoire de la candide Erendira et de sa Grand-Mère diabolique
14 ANS



IRENE PAPAS - CLAUDIA OHANA - MICHAEL LONSDALE
RUFUS - Réalisation: RUY GUERRA
Scénario: GABRIEL GARCIA MARQUEZ Prix Nobel 1982
3e semaine ÉLYSÉE 1 35 MILTON 842-6053
SAM. DIM. 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. SEM. 7.30 & 9.30.

GERARD DEPARDIEU | NASTASSJA KINSKI
"FLAMBOYANT, SPLENDIDE, BAROQUE"
— Francine Laurendeau — LE DEVOIR
14 ANS



APRÈS SON GRAND SUCCÈS "DIVA" VOICI ENFIN...
la Lune dans le Caniveau
UN FILM DE JEAN-JACQUES BEINEIX
VICTORIA ABRIL • BERTICE READING • MILENA VUKOTIC
et avec VITTORIO MEZZOGIORNO
Musique: GABRIEL YARED (Disque R.C.A. Gaumont) Image: PHILIPPE ROUSSELOT
Chargé de production: HUBERT NIOGRET Décors: HILTON McCONNICO
Scénario: JEAN-JACQUES BEINEIX, OLIVIER MERGAULT d'après DAVID GOODIS (Ed. Artheme FAYARD)
VIVAFILM DOLBY STEREO PANAVISION
3e SEMAINE! 12.05, 2.25, 4.45, 7.10, 9.35, SAMEDI DERNIER SPECTACLE 11.35 P.M.
Le PARISIEN 2
480 ST-CATHERINE O. 866-3856

Rencontre avec une femme remarquable




Cinéma du COMPLEXE
desjardins 1
BASILAIRE 1 288-3141 PdesA
12.30 - 14.15 - 16.00 - 17.45 - 19.30 - 21.15

# *Le Courrier Français*

***Plus lu en Amérique du nord que Le Monde, Le Matin et Libé réunis.***

Dans le numéro d'octobre:

**Eugène sans terre voudrait ressusciter la Nouvelle-France / Un juge des grands chemins hante les monts Otish / Danton: le pouvoir a tranché / Tino a plaqué Marinella / Les Ciments Lafarge tirent au mortier / Moncton a un «amarré culturel» français / Sous le pont Mirabeau, les retrouvailles Romanov-Oulianov / Le monde est à l'envers / Le Courrier se met à table pour le dîner du Centenaire / Hinault change de selle / Les vers sont dans la B.D.**

Le Courrier Français est en vente chez les principaux marchands de journaux (1 dollar) et à l'Union Française, 429 avenue Viger est, Mtl. H2L 2N9. Tél: 845-5195. Abonnement: $10/an.

# *Fanny et Alexandre*: un Bergman fantaisiste et serein

par Francine Laurendeau



Jan Malmsjo et Ewa Froling dans «Fanny et Alexandre» d'Ingmar Bergman

« TOUT peut arriver. Tout est possible et vraisemblable. Temps et espace n'existent plus. À partir d'une base réelle, insignifiante, l'auteur donne libre cours à son imagination qui multiplie les lieux et les actions en un mélange de souvenirs, d'expériences vécues, de libre fantaisie, d'absurdités et d'improvisations »... C'est ainsi que l'auteur de *Mademoiselle Julie* présentait au public sa pièce préférée, *Le Songe*.

Et c'est par cette citation de son illustre compatriote August Strindberg qu'Ingmar Bergman clôt *Fanny et Alexandre* et, jusqu'à nouvel ordre, son oeuvre cinématographique. À 65 ans et après plus de 40 films, il estime avoir acquis le droit au repos. Sans pour cela parler de retraite — il se consacrera désormais à la mise en scène de théâtre, d'opéra et de télévision —, le réalisateur suédois juge désormais au-dessus de ses forces l'entreprise stressante et exténuante que constitue chaque long métrage destiné au cinéma.

Disons tout de suite que *Fanny et Alexandre* ne revêt à aucun instant les allures définitives d'une synthèse, d'une conclusion, d'un testament. Aux exégètes qui voudraient le soutenir, Bergman oppose sa citation de Strindberg. Car si on retrouve ici des situations et des personnages typiquement bergmaniens, les grands thèmes déchirants de l'absence de Dieu (*Le Silence*), de l'angoisse devant le mort (*Cris et chuchotements*), ou de l'impossible communication homme-femme (*Scènes de la vie conjugale*), sont dans son dernier film non pas reniés mais relativisés, occultés, assourdis.

Peut-être parce que ce qui arrive aux protagonistes est vu principalement par les yeux d'un garçon de 11 ans, Alexandre, un enfant à l'esprit imaginatif, toujours flanqué de sa fidèle petite soeur Fanny, rose et résolue. La famille Ekdahl est une famille heureuse, expansive, affectueuse, libérale.

Et les enfants sont élevés dans la joie, la tendresse et l'indulgence, à l'ombre du théâtre jadis fondé par le grand-père, dirigé aujourd'hui par Oscar, le père de Fanny et Alexandre, dont leur mère Émilie est la plus belle et la meilleure des comédiennes et où ils tiennent eux-mêmes, à l'occasion de petits rôles.

À la première partie, souriante, de ce film, va s'enchaîner un épisode austère et terrifiant. Après la mort d'Oscar, un malheur pire encore va s'abattre sur les enfants. Émilie va s'éprendre de l'évêque Vergérus et l'épouser, quittant pour lui obéir le théâtre et la tribu Ekdahl, et entraînant dans cette triste aventure Alexandre et sa petite soeur.

À la lumière et aux couleurs chaudes et chatoyantes vont succéder des tons durs et froids. Alexandre devient le souffre-douleur de son beau-père dont la rigueur puritaine ne peut tolérer la liberté d'esprit. Pour l'évêque luthérien, les histoires merveilleuses et effrayantes inventées par l'imagination débordante d'Alexandre sont autant de défis à son autorité, de mensonges éhontés. Mais, enceinte de son tyran, comment Émilie pourrait-elle s'enfuir impunément du domicile conjugal où la ramèneraient les lois de ce début de siècle ?

Heureusement que les forces occultes vont se mettre de la partie. Par l'intermédiaire d'Isak Jacobi, ami dévoué de la grand-mère Éléna qui n'a jamais désespéré de ramener sous son aile Émilie et les petits. Le vieux Juif va réussir le tour de force d'enlever les enfants et de les cacher dans son antre mystérieux où Alexandre va passer une nuit incroyable, auprès d'une momie « qui respire et qui brille dans le noir » et d'un jeune androgyne dont les talents de médium vont lui révéler qu'il dispose, tout enfant qu'il soit, d'un pouvoir redoutable sur l'évêque...

Enfin, troisième et dernière partie, à la grande joie de tous, Émilie et les enfants réintègrent le gite familial où on célèbrera bientôt une double naissance. Mais c'est le théâtre qui aura le dernier mot dans ce film où Bergman semble avoir pris ses distances avec son angoisse existentielle pour nous raconter, avec autant de sensibilité que de sérénité, une histoire fantaisiste et un peu magique dans laquelle le fantôme d'Oscar Ekdahl se promène librement, après sa mort, un peu triste tout de même mais incapable de quitter définitivement un monde aussi douillet...

La caméra de Sven Nykvist explore avec souplesse ces lieux riches et rutilants que sont la maison et le théâtre. Une pléiade d'excellents comédiens prennent un plaisir visible à dire leur texte. La version cinéma présentée à Montréal fait trois heures dix minutes.

Mais la version intégrale de cinq heures, destinée à la télévision, était tout récemment applaudie à Venise avant d'être, notamment, projetée en salle, à Paris. Espérons que nous y aurons droit. Encore une fois, il faut déplorer le fait que *Fanny et Alexandre* ne nous soit pas montré en version originale suédoise, sous-titres français. C'est doublé en français. Tout doublage est une trahison. Mais quand ce doublage défigure l'oeuvre d'un très grand cinéaste, on peut parler de sacrilège. Et d'insulte pour le cinéphile montréalais qui, malgré ce qu'on semble croire, n'est pas nécessairement analphabète. L'affluence annuelle au Festival des Films du Monde, où les films sont présentés en version originale, est là pour le prouver.

Avant d'écrire un scénario proprement dit, Bergman s'est d'abord amusé à écrire un livre intitulé *Fanny et Alexandre* (traduit chez Gallimard), à sa manière aussi séduisant que le film et complémentaire. Ainsi, ce que la caméra nous fait découvrir en images, les mots nous le décrivent en odeurs, en sons, en pensées secrètes.

Et nous voici renseignés sur la Ville, sur le Théâtre et ses mystères, sur les circonstances particulières qui ont précédé chacune des grossesses d'Émilie, laquelle a eu, avant Fanny et Alexandre, une première fille, Amanda (disparue dans le film), dont le rêve est de devenir une grande danseuse...

Un film à la fois inquiétant et serein, l'oeuvre achevée d'un grand cinéaste qui, espérons-le, n'a pas encore tourné son dernier film. Au Berri.

# Portes coupées au Palais des Congrès?

LES architectes du Palais des Congrès de Montréal tentent toujours d'en arriver à une solution avec les artistes qui ont exécuté des bas-reliefs en bois pour recouvrir des portes du nouvel édifice, mais qu'on ne peut installer parce que les cadres sont juste un peu trop petits.

Le magazine culturel *Coup d'oeil*, de Radio-Canada, avait récemment découvert ce problème: trois jours avant la date prévue pour la livraison, en août dernier, les sculpteurs Armand Vaillancourt, Carol Grenon, Jean-Pierre Legros et Lucie Laporte apprirent qu'ils devraient tous couper leurs oeuvres d'un pouce et demi ou deux.

« Nous sommes en train d'analyser tout ça en vue de trouver une solution équitable le plus tôt possible », a déclaré jeudi M. Jean-Louis Lalonde, du groupe d'architectes Prus, Lemoyne, Lalonde, Labelle et associés. Le dossier implique par ailleurs les ministères des Affaires culturelles et des Travaux publics ainsi que la société du Palais des Congrès.

Il serait bien difficile de démonter les cadres de porte en acier ainsi que le béton autour pour installer ces oeuvres commandées par concours, a reconnu M. Lalonde.

À Québec, un directeur de service du ministère des Affaires culturelles, M. Laurent Bouchard, a mis en cause l'exécution des travaux: « Quelqu'un s'est trompé là-dedans et on sait que ce ne sont pas les artistes. Il y a eu une erreur à quelque part ou une modification en cours de route. »

Refusant de trancher leurs bas-reliefs et ensuite de les reprendre afin qu'ils entrent dans les cadres, les quatre sculpteurs (qui en ont réalisé chacun six en orme, en chêne ou en pin) ont préféré en attendant les garder dans leur atelier, à leurs frais.

Leurs oeuvres, hautes de huit pieds, doivent recouvrir 24 portes séparant un hall de la grande salle du palais. Chacun a signé un contrat de $8,750.

Une des artistes, Mme Laporte, a précisé qu'elle accepterait bien à la fin de trancher dans ses bas-reliefs. Mais soulignant qu'elle et ses collègues sont solidaires, elle souhaite obtenir d'abord des garanties écrites pour rentrer dans ses frais à la suite du travail supplémentaire que cela implique.

Les quatre sculpteurs, a-t-elle dit, consultent également des avocats car leur contrat initial donnait bel et bien des dimensions précises pour les bas-reliefs et le fait de se retrouver avec des cadres trop petits pourrait bien constituer une rupture de contrat.

L'opinion en tête


RENÉ MALO présente

UNE HISTOIRE A LA FOIS PAISIBLE, EFFRAYANTE ET DRÔLE... MON FILM LE PLUS ROMANTIQUE

Ingmar Bergman

FANNY & ALEXANDRE

14 ANS



INGMAR BERGMAN

avec PERNILLA ALLWIN dans le rôle de FANNY et BERTIL GUVE dans le rôle d'ALEXANDRE
et avec BORJE AHLSTEDT • HARRIET ANDERSSON • GUNNAR BJORNSTRAND • MARIE-HELENE BREILLAT
ALLAN EDWALL • STINA EKBLAD • EWA FROLING • ERLAND JOSEPHSON • JARL KULLE • MONA MALM
JAN MALMSJO • CHRISTINA SCHOLLIN • GUNN WALLGREN
directeur de la photographie SVEN NYKVIST • A.S.C.
une coproduction franco-suédoise INSTITUT DU FILM SUEDOIS PERSONAFILM (Stockholm)
GAUMONT FR3 (Paris) • producteur exécutif JORN DONNER

BERRI 4
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115

1:15 - 4:50 - 8:30



ENFIN PORTÉ À L'ÉCRAN!

PIERRE DAVID et CLAUDE HEROUX présentent

MICHAEL YORK

POUR TOUS

L'histoire émouvante d'un homme guidé par la passion de vivre:

MARTIN GRAY

AU NOM DE TOUS LES MIENS



un film de ROBERT ENRICO

d'après le livre écrit par MARTIN GRAY MAX GALLO

avec JACQUES PENOT MACHA MERIL HELEN HUGHES avec la participation de JEAN BOUISE
et dans le rôle de Dina BRIGITTE FOSSEY Musique composée et dirigée par MAURICE JARRE

Une nouvelle édition du livre est disponible chez votre libraire

Aux Champlain, Villeray, Brossard et Laval: Lun. à ven.: 6:30 - 9:15. Sam. et dim.: 12:30 - 3:10 - 6:30 - 9:15.

CHAMPLAIN 1 — STE-CATHERINE - PAPINEAU 524-1685
VILLERAY — ST-DENIS - JARRY 388-5577
BROSSARD 3 — MAIL CHAMPLAIN 465-5906
ODEON 1 - LAVAL — CENTRE 2000 - BOUL. ST-MARTIN 687-5207
ST-JEAN — CINEMA CAPITOL
ST-JEROME — CINEMA REX

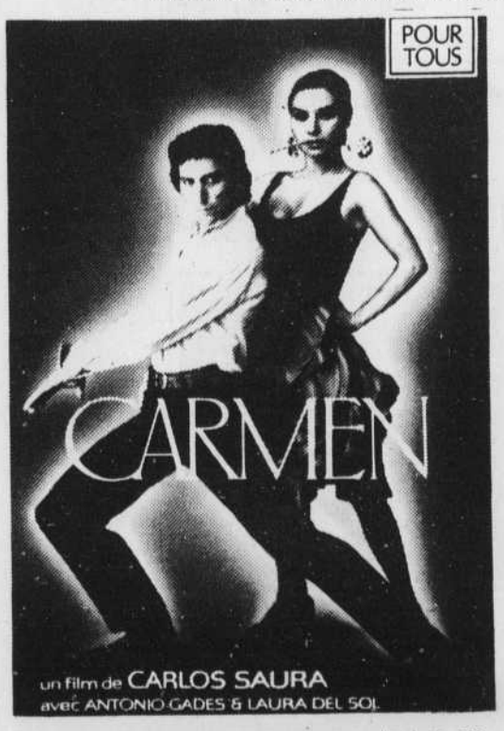
AUSSI DANS PLUSIEURS AUTRES SALLES DE LA PROVINCE



LE PLUS GRAND FILM DU FESTIVAL
– RICHARD GAY, LE DEVOIR

DANS LE CADRE DU RÉCENT FESTIVAL DU FILM, IL FUT LE PLUS COURU ET LE PLUS APPLAUDI... À VOIR ABSOLUMENT.
– MANON PÉCLET, DIMANCHE MATIN

POUR TOUS



CARMEN

un film de CARLOS SAURA
avec ANTONIO GADES & LAURA DEL SOL

CREMAZIE
ST-DENIS - CREMAZIE 388-4210

Lun. à ven.: 7:30 - 9:30 Sam. Dim.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30.

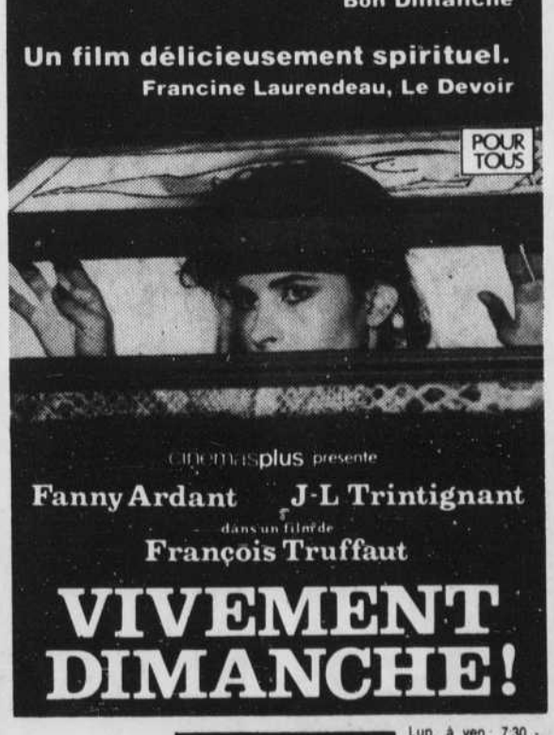


Être homme me semble banal. Être femme me paraît extraordinaire.
François Truffaut

Un film que nous vous recommandons... vivement!
Bon Dimanche

Un film délicieusement spirituel.
Francine Laurendeau, Le Devoir

POUR TOUS



Cinémas plus présente
Fanny Ardant J-L Trintignant
dans un film de
François Truffaut

VIVEMENT DIMANCHE!

le DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

Lun. à ven.: 7:30 - 9:15. Sam. Dim.: 12:30 - 2:45 - 4:50 - 7:00 - 9:15.



RENÉ MALO présente

LE GRAND PRIX DU PUBLIC

Au Festival des Films du Monde
C'est le film qui m'avait le plus touché.
CARREMENT BOULEVERSANT
Cet excellent film mélange habilement la comédie et le drame, l'érotisme et l'amour.
UN GRAND MOMENT D'EMOTION AU CINEMA
De loin la meilleure sortie qu'on puisse faire au cinéma.

18 ANS Adultes

...une intrigue sensuelle et bouleversante



L'ÉTÉ MEURTRIER
un film de JEAN BECKER

avec
ISABELLE ADJANI • ALAIN SOUCHON
SUZANNE FLON • MARIA MACHADO • JENNY CLÈVE • EVELYNE DIDI • JEAN GAVEN
FRANÇOIS CLUZET • MANUEL GÉLIN • ROGER CAREL • MICHEL GALABRU

BERRI 3
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115

1:10 - 3:40
6:25 - 9:00



Articule présente...

Panorama du cinéma expérimental canadien

Chris Gallagher • Robert Rayher
Raphael Bendahan

*à la Cinémathèque Québécoise*
*le jeudi 20 octobre à 20 h 35*

Pour information: Centre Articule (514)842-9686

# 49e Parallèle : nos artistes à New York

par Maurice Tourigny

NEW YORK — Après deux années d'existence, le 49e Parallèle, aussi appelé Centre d'art contemporain canadien, ouvre ses portes au public new-yorkais pour une nouvelle saison qui s'annonce bien remplie. Inaugurée en mars 1981, cette galerie relevant du gouvernement canadien met à la disposition de créateurs en arts plastiques un espace de près de 8,000 pieds carrés dans un building de SoHo hébergeantles plus célèbres marchands d'art actuel, dont Léo Castelli et Ileana Sonnabend.

Le fondateur et ex-directeur du 49e Parallèle, M. Guy Plamondon, rentrait au Canada il y a quelques semaines pour assumer le rôle de directeur des Affaires culturelles au ministère des Affaires extérieures d'Ottawa. Son successeur, Mme France Morin, bien connue pour son association à la revue d'art *Parachute* et pour sa galerie montréalaise, était donc l'hôte officiel lors du vernissage des dessins de l'artiste montréalaise Betty Goodwin qui expose à New York jusqu'au 15 octobre.

En tentant de dresser le bilan des premières saisons de la galerie, Guy Plamondon se dit très satisfait du travail accompli puisque selon lui les buts à court terme du projet ont été rencontrés. « Il s'agissait d'arriver à construire une présence continue de l'art contemporain canadien. J'insiste sur le mot continu parce qu'une présence sporadique était déjà là depuis les années 1970. Le Canada a été présent sur les scènes new-yorkaises de façon régulière mais du côté des arts plastiques, c'était presque un vacuum. »

Le deuxième objectif touchait la fréquentation du lieu et le public à atteindre. L'édifice qui loge le 49e Parallèle garantissait un certain achalandage et l'ex-directeur ne cache pas que « l'adresse a servi la galerie en y amenant les visiteurs attachés à l'immeuble. Mais tout de même 10,000 à 12,000 personnes ont vu chacune de nos expositions. Ces gens ont donc vu une sorte d'art qu'ils ne connaissaient pas et c'est un public qui revient. »

La première mission du Centre d'art canadien semble donc accomplie. Son emplacement et sa politique bien définie sont maintenant connus: pas question d'art ancien ou même contemporain à tendances traditionnelles. Le 49e Parallèle s'adresse aux amateurs d'avant-garde, à ceux qui s'intéressent à l'art expérimental dont SoHo est un point tournant international.

« Il y a un objectif commercial à beaucoup plus long terme » ajoute Guy Plamondon. « Un objectif qui ne peut pas se réaliser seulement en présentant des oeuvres et qui nécessite du public, des musées et des galeries commerciales un échange, un travail commun et une meilleure connaissance des ouvrages exposés. » Le 49e Parallèle ne vend pas directement mais sert de lien entre les éventuels acheteurs et les représentants des artistes. Certains d'entre eux ont d'ailleurs vendu mais l'ex-directeur estime « qu'il est encore trop tôt pour parler de tremplin. »

Arrivée à New York depuis un mois seulement, France Morin ne se sent aucunement dépaysée dans son bureau du 420 West Broadway. « Depuis deux ans, j'ai bien suivi la programmation du centre et l'expérience acquise avec ma galerie et Parachute m'avait déjà rapprochée des milieux new-yorkais. J'ai commencé à travailler et je suis prête à relever le défi. » Elle souligne en passant « la souplesse, la lucidité et l'intelligence dont a fait preuve le ministère des Affaires extérieures » en choisissant de confier le poste de directeur de la galerie à quelqu'un du milieu des arts plutôt qu'à un diplomate de carrière.

Précisons que Mme Morin est affectée à temps plein au 49e Parallèle et qu'elle ne remplira pas la fonction de Consul aux Affaires culturelles que Guy Plamondon exerçait au consulat du Canada à New York. France Morin remarque qu'elle participera cependant à des projets du consulat comme l'exposition Borduas prévue pour novembre au Center for Inter-American Relations de Park Avenue.

La nouvelle directrice compte poursuivre le travail amorcé dans le même sens que son prédécesseur. « Je veux que les gens voient la galerie comme un endroit où on présente de l'art sérieux, canadien mais sans trop jouer sur cette étiquette. » Entreprenant un mandat de quatre ans, elle espère parvenir à « faire débloquer les artistes de chez nous dans d'autres secteurs américains et à intéresser les collectionneurs et le monde de l'art à nos créateurs. Le 49e Parallèle doit être considéré comme un centre actif et en venir à faire partie du circuit international qui passe par New York et où se rencontrent les propriétaires de galeries, les conservateurs de musées et les artistes du monde entier. »

Comme première réalisation, France Morin projette la mise sur pied d'un centre de référence sur les arts plastiques canadiens dans les locaux mêmes de la galerie. Centraliser l'information, constituer des dossiers systématiques et offrir aux critiques et aux musées les diapositives et les catalogues des expositions récentes du Canada lui apparaît un besoin pressant.

Elle souhaite obtenir l'aide des galeries commerciales et parallèles et des institutions artistiques canadiennes pour monter et maintenir à jouer le centre de référence. Bien qu'elle considère primordiale sa présence constante à New York, Mme Morin s'attend à visiter fréquemment les grandes villes canadiennes dans le but de voir sur place les événements d'intérêt pour le 49e Parallèle.

Jusqu'à maintenant, le Centre d'art contemporain canadien a été ce qu'on pourrait appeler l'affaire d'un seul homme. Après avoir conçu et établi le projet, Guy Plamondon voyait à son fonctionnement lui-même: relations publiques, choix des expositions, rapports avec la presse, etc. Juste avant son départ, il a doté la galerie d'un comité de consultation dont il a désigné les membres par la suite approuvés par le gouvernement canadien. Ce comité de sept personnes représentant les diverses régions du pays — dont Chantal Pontbriand de la revue Parachute pour le Québec — n'a aucun pouvoir décisionnel.

Plamondon le décrit comme « un groupe de gens triés sur le volet à cause de leur intérêt dans le domaine de l'art actuel. » Le rôle des membres sera de signaler au directeur les expositions intéressantes de leur territoire, de répondre aux demandes du directeur et, peut-être, d'agir en tant que conservateur d'une exposition au 49e Parallèle.

« Il n'est pas question de réunir ces gens autour d'une table, poursuit M. Plamondon. L'idée était d'associer à la galerie un nombre de personnes pour informer le directeur. » France Morin conçoit son rapport avec le comité comme une occasion de « partage d'expérience entre des gens actifs dans le monde de l'art canadien » et elle compte avoir recours davantage aux membres éloignés qu'à ceux de Montréal et Toronto.

Mme Morin s'avoue surprise des multiples témoignages d'encouragements venus des Américains. « Tous ces gens au vernissage de Betty Goodwin m'ont dit à quel point ils admirent le centre. Bien sûr, il y a aussi une part de critique mais en général on l'admire beaucoup. » Des gouvernements étrangers délèguent des observateurs pour étudier le 49e Parallèle. Après un groupe du ministère de la Culture de France, c'est au tour d'un « ministre australien de regarder le projet avec un oeil extrêmement intéressé et de vouloir en faire autant. »

Pourtant au canada, le 49e Parallèle a été la cible de toutes sortes de commentaires. « On dit souvent dans la presse canadienne que le centre n'est pas couvert très régulièrement par la critique américaine », remarque France Morin. « Mais il faut comprendre que dans une ville avec un tel nombre de galeries et d'expositions importantes, la critique a un très grand choix. Beaucoup de directeurs de galeries new-yorkaises bien cotées se plaignent sans arrêt que les journaux ne couvrent pas leur programmation comme ils le voudraient. Ce n'est pas une situation particulière au centre. »

Les revues spécialisées ont accordé au 49e Parallèle une attention soutenue: *Art in America* et *Art Forum* ont publié plusieurs articles à son sujet et le *New York Times* a fait paraître des brefs commentaires sur certaines de ses expositions. La directrice rappelle que « la galerie a bénéficié d'une réputation très sérieuse et très professionnelle. Il faudrait arriver à avoir les journalistes du *Times* et du *Village Voice* plus souvent mais il ne faut pas perdre de vue que le projet n'a que deux ans ».

France Morin ne manque pas d'enthousiasme et croit à la valeur de l'art canadien « avancé ». Mais y a-t-il un nombre suffisant d'artistes pour assurer une programmation de qualité constante ? « Je me suis posé la question avant d'accepter le poste et j'en suis venue à me dire que oui, si on considère les créateurs avec des réputations établies et les jeunes qui ont surgi autour des galeries parallèles. Je pense aussi qu'il est important de ramener après quelques années certains artistes qui ont déjà exposé au centre, pour donner la chance aux critiques et aux marchands de revoir l'oeuvre d'un tel ou d'un tel... » La nouvelle directrice conclut en disant: « Tous les Canadiens devraient être fiers d'avoir ce centre à New York; ils devraient le valoriser, le défendre parce que c'est un outil absolument invraisemblable et qu'on peut faire des choses inouïes pour l'art canadien. »

À la fin octobre, le 49e Parallèle exposera les oeuvres de quatre Torontois réunies sous ls titre FICTION et montées par le Musée des beaux-arts d'Ontario. Viendront ensuite quatre semaines consacrées à une exposition vidéo de Robin Collyer organisée par le Western Front.

## ÉCHOS

Parlimage offre présentement un stage sur « la production vidéo » les 15, 16, 29 et 30 octobre (stages semblables en mars 84). Pour les gens d'écoles de théâtre, le stage « Comédien » a lieu les 23 et 24 octobre et les 19-20 novembre. Pour ceux qui ont déjà une expérience en écriture, atelier de scénarisation, les 5 et 6 novembre (stage semblable au printemps-). Pour renseignements: 526 4423. Parlimage est une maison sans but lucratif, spécialisée en communication et en animation par le film.

■

*Jamais dans cent ans*, comédie musicale qui rentre d'une tournée en France, prend l'affiche samedi soir au Centre culturel et sportif de l'Est (Billeterie: 252 1744).

■

Sons et Brioches (dimanche, 11 h, au Piano Nobile de la Place des Arts) présente le claveciniste Yves G. Préfontaine, dans des oeuvres de Couperin et Rameau.

■

À 17 h dimanche, en l'église Saint-Pierre Apôtre (angle Visitation et Dorchester), les concerts Arts-Québec, avec leur ensemble vocal et leur orchestre de chambre, en plus du quintette à vent Quintessence, présentent la « Messe Allemande » de Schubert, les « Variations sur un air de folklore » de Sweelinck, ett un quintette de Reicha (op. 88 no 2).


Installation et fusain

Graham Cantieni

du 17 novembre au 10 décembre

Centre Culturel
Université de Sherbrooke

*Exposition*

*des oeuvres récentes de*

Remi Clark

*Vernissage le dimanche 16 octobre à 14 heures*

*L'exposition se poursuivra jusqu'au 31 octobre*

Galerie d'art Lenour

*5685 Joncaire, St-Hyacinthe (secteur Douville) Sortie 120 ou 123*

*Heures d'accueil: samedi et dimanche de 14h à 17h. et sur rendez-vous (774-8100).*

galerie jolliet

279, Sherbrooke ouest, suite 211, Montréal H2X 1Y2
(514) 842-8883

Salle 1

Françoise Sullivan

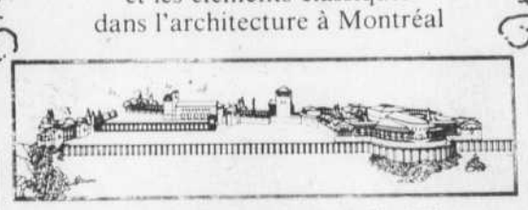
Salle 2

Guy Pellerin

L'exposition se poursuivra jusqu'au 29 octobre

du mercredi au samedi de 12h à 18h
et sur rendez-vous

LES
VILLAS DE PLINE
et les éléments classiques
dans l'architecture à Montréal



David Bigelman, **Villa Laurentine de Pline**, 1981

Exposition organisée par le Musée des beaux-arts de Montréal et le Centre Canadien d'Architecture, en collaboration avec l'Institut Français d'Architecture
Jusqu'au 27 novembre

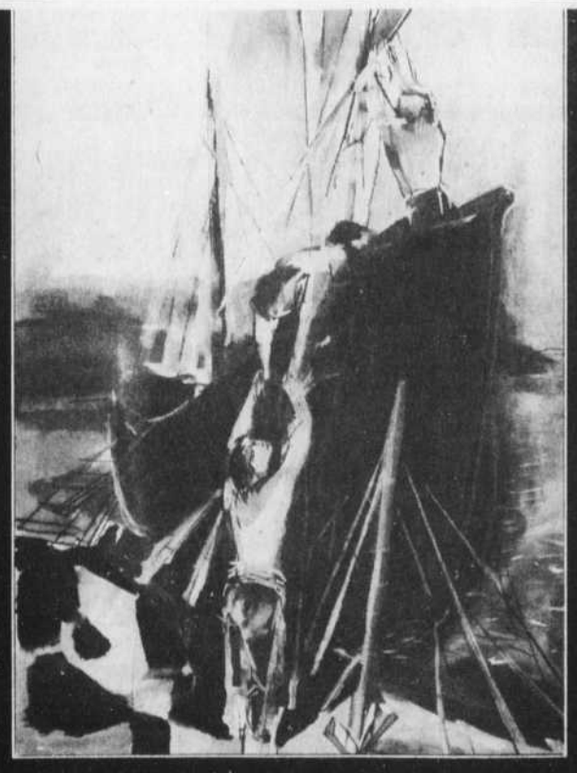
AUTRES EXPOSITIONS

Rétrospective Murray Favro
Jusqu'au 13 novembre

Du 15e au 20e siècle dans les dessins et estampes
Jusqu'au 6 novembre

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL

1379, rue Sherbrooke ouest
Ouvert de 11h à 17h, les jeudis soirs jusqu'à 21h; fermé le lundi
Autobus 24 ou métro Guy
Renseignements: (514) 285-1600



Le port 59 x 75 cm

Luc Archambault

Voici Québec
Livre d'art à tirage limité
six estampes originales
Textes de
Pierre Morency
et Guy Cloutier
Emboîtage réalisé par
Pierre Ouvrard

Les Éditions de la Grande-Allée, 35, Grande-Allée, E. Québec
Ouvert la semaine de 9h à 17h. G1R 2H5, (418) 524-9909

Richard Hétu



Exposition du 20 au 30 octobre 1983

GALERIE ALEXANDRE
1456 ouest, rue Sherbrooke
Montréal H3G 1K4 (514) 844-2593



"Roland Poulin: scultures et dessins, 1982-1983"
jusqu'au 30 octobre
"Museums by artists"
du 15 septembre au 30 octobre 1983
Exposition organisée par Peggy Gale du Musée des beaux-arts de l'Ontario
"Eldon Garnet: liaisons culturelles"
du 15 septembre au 6 novembre 1983
Exposition organisée par le magazine Impulse
Design: "la collection IPL"
du 15 septembre au 6 novembre 1983
Poésie ville ouverte
performance multidisciplinaire
de l'atelier de l'île de Val David
15 octobre de 10 h à 22 h
16 octobre à 14 h
Le Temple aux cent colonnes
de Anne et Patrick Poirier
à compter du 19 octobre
rencontre causerie avec les artistes le 21 octobre à 15 h

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN MONTRÉAL

Cité du Havre, Montréal
H3C 3R4 Tél.: 873-2878

ENTRÉE LIBRE

Ligne 168, stations McGill et Bonaventure
Samedi et dimanche: autobus du Musée

OEUVRES RÉCENTES DE

MICHEL LAPENSÉE



du 17 au 29 octobre 1983

GALERIE KASTEL INC.

1366 avenue Greene, Westmount - 933-8735
du mardi au samedi, de 10h. à 17h.30
*Membre de l'Association Professionnelle des Galeries d'art du Canada.*

EXPOSITION

Oeuvres récentes de

Luc Brunet

sous la Présidence de

Paul Tex Lecor

Vernissage le dimanche 16 octobre 1983 à 14 h.

L'exposition continuera jusqu'au 23 octobre

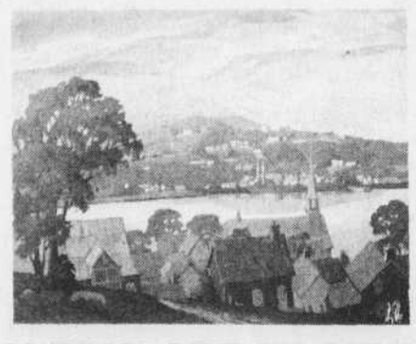
Maison d'art St-Laurent
916 boul. Décarie
Ville St. Laurent
744-6683

EXPOSITION

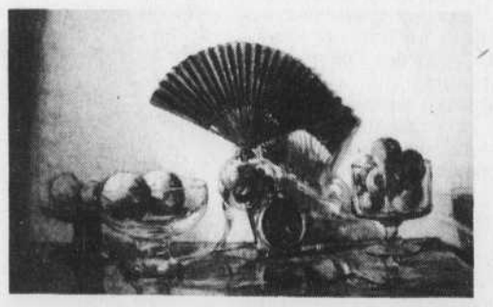
ST-GILLES

du 19 au 29 octobre 1983

Vernissage le mercredi 19 octobre de 19 h. à 22 h.



GALERIE ART ET STYLE
4875 A ouest, rue Sherbrooke
Westmount. Tél. 484-3184



"Nature morte et éventail chinois"

EXPOSITION

JOE PLASKETT A.R.C.

18 - 29 OCTOBRE

GALERIE WALTER KLINKHOFF INC.

1200 OUEST, SHERBROOKE 288-7306

# Installations et dessins

## Expositions

**GILLES DAIGNEAULT**

DEUX installations se partagent l'espace de la galerie Powerhouse (3738 rue Saint-Dominique), dont la juxtaposition même dit toute l'extension de ce type d'oeuvre qui se prête autant à une utilisation plutôt traditionnelle que « résolument moderne ».

D'abord, *Penelope driving through Happiness* de Thérèse Chabot (qui a surtout une formation de céramiste mais qui ne la met pas à profit ici) est une machine passablement lourde qui produit du sens par l'accumulation et la répétition d'éléments dotés (entachés ?) d'un symbolisme assez voyant. Comme cela se produit habituellement chez l'artiste, l'oeuvre est foisonnante, envahissante — presque encombrante — et sa configuration triangulaire de même que l'accent mis sur son caractère compulsif l'apparentent à un des courants de l'art féministe qui fonctionne comme si le langage plastique contemporain — que les femmes ont elles-mêmes largement contribué à créer — n'existait pas.

Par contre, l'installation de Sylvie Bouchard crée une fiction autrement stimulante à partir de quelques éléments quotidiens et de quelques concepts relativement simples concernant la perception de ces éléments qui sont tantôt peints, tantôt réellement présents comme objets (ce qui ne les empêche pas d'être peints également). Avec beaucoup d'ingéniosité (et d'humour !), l'artiste propose des espaces ambigus en intégrant le thème formel de la fenêtre (très connoté en histoire de l'art) et en utilisant le verre comme support de ses interventions graphiques.

Les fenêtres sont placées à quelque distance du mur, ce qui permet aux dessins qui y sont inscrits de se refléter sur le mur avec la même force de conviction que les fenêtres elles-mêmes, et à l'ombre projetée par le corps du regardeur d'entrer dans la danse. L'espace nous manque pour accorder au travail de Sylvie Bouchard toute l'attention qu'il mérite, mais disons simplement qu'il indique, entre autres, combien la discipline de l'installation gagne à s'associer au dessin . . . et vice versa. (Jusqu'au 29 octobre)

★ ★ ★

Dans la salle II de la galerie **Jolliet** (279 rue Sherbrooke ouest), le *Journal* du jeune artiste Guy Pellerin, qui vit et travaille à Québec, est à la fois aussi semblable et aussi différent que possible de la série intitulée *Atelier* qui occupait le même espace, il y a exactement un an.

En effet, si le format des deux expositions est rigoureusement le même — huit drôles de boîtes dont seule la partie frontale est peinte et sert de support à une iconographie schématisée —, en revanche les couleurs éclatantes des oeuvres récentes (toujours monochromes) ont remplacé la pigmentation très sombre des anciennes et le dessin ne s'y inscrit plus en creux, mais bien en relief.

D'autre part, une tension analogue existe entre chacun des modules du *Journal* qui contiennent les objets les plus hétéroclites (ce que favorise le titre qui coiffe la série par opposition à *Atelier* qui était plus contraignant sur ce chapitre), mais qui sont réconciliés par la présence d'une structure commune très voyante.

De la même façon, le visiteur peut considérer les oeuvres alternativement comme des peintures et des sculptures, les spécificités de chacune des disciplines étant également affirmées par les pages du *Journal* (par exemple, la construction des boîtes est aussi convaincante que l'abondance de la couleur qui couvre leur partie frontale, et le dessin, pour être en relief, ne cesse pas d'être ramené dans le plan du *tableau* par le jeu de la couleur qui recouvre pareillement la figure et le fond).

D'ailleurs, le charme du *Journal* commence vraiment



**Les «fenêtres» de Sylvie Bouchard, installation qui fait partie de l'exposition en cours à la galerie Powerhouse**

à opérer quand le visiteur, de guerre lasse, accepte d'en considérer les modules comme des objets essentiellement ambivalents. Il faudrait encore dire un mot de la série de dessins savoureux qui fait face aux boîtes dans un espace virtuellement séparé, qui leur fournit un contrepoint et dont on ne sait pas exactement s'ils ont été à l'origine des tableaux-objets ou s'ils en gardent la trace après coup.

Quoi qu'il en soit, l'exposition se visite très agréablement et, dans son *innocence* même, m'apparaît susceptible de rapprocher de l'art contemporain plusieurs de ceux qui y sont habituellement réfractaires. (Jusqu'au 29 octobre)

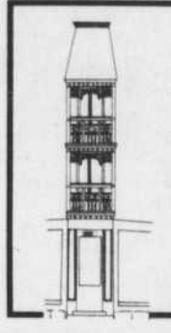
★ ★ ★

Chez **Jean-Jacques Thibault** (4226 avenue Laval), on peut voir une quinzaine de dessins récents de Carmen Coulombe dont on connaît mieux en général l'activité en gravure. Par comparaison, cette série de pastels, qui sont plus dépouillés que les estampes mais tout aussi connotés (il s'agit de variations sur des corps nus qui tendent à se fondre), montrent une facture plus sage et flirtent même avec un certain académisme, comme si le très grand soin que prenait l'artiste à traduire fidèlement ses fantasmes empiétait sur le pouvoir de l'oeuvre d'en suggérer de nouveaux par elle-même.

Cela dit, cet ensemble d'images qui semble faire fonction d'exorcisme chez Coulombe n'est pas sans charme dans la mesure même où il mime d'anciennes pratiques graphiques ou picturales qu'il subordonne à des préoccupations d'un ordre extra-pictural. Du reste, je crois que la galerie ne déteste pas le dessin un peu classique dont elle voit (souhaite ?) le retour dans l'art le plus récent. (Jusqu'au 3 novembre)

★ ★ ★

Finalement, à la galerie **Cultart** (386 rue Laurier ouest), les oeuvres récentes de Jacques Leclaire évoquent le travail d'un étudiant appliqué qui s'aventure prudemment dans les territoires extrêmement défrichés d'une certaine peinture abstraite et qui y fait sagement ses gammes en reformulant des propositions qui ont été maintes fois avancées, au cours des dernières années, par des peintres québécois (qui étaient rarement, eux-mêmes, de grands aventuriers). Je crois que cette exposition, qui rend compte surtout des tâtonnements et des hésitations de l'artiste (et de la galerie ?), était prématurée. (Jusqu'au 24 octobre)

Antiquités
La Fontaine

Meubles anciens restaurés avec soin, Canadiana, lampes, vaisselle et autres objets décoratifs.

1508 rue La Fontaine. Montréal. Qué. 522-6686

GALERIE 13

DERNIER JOUR DEMAIN

Denis Juneau
travaux récents
jusqu'au 16 octobre

3772 Saint-Denis, Montréal
Tél.: (514) 288-5903
du mercredi au dimanche de 12h. à 18h.

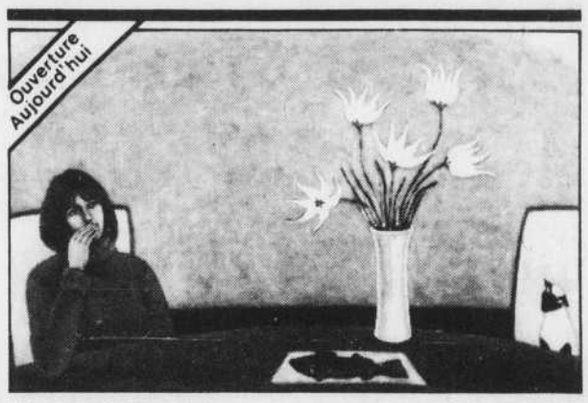
Jean-Jacques Thibault présente...
les nouveaux dessins de
Carmen Coulombe
L'exposition se poursuivra jusqu'au 3 novembre
4226 av. Laval Rens. 844-9193
Jeu., ven. 18h à 21h Sam., dim. 13h à 17h et sur rendez-vous

peintures de
Patrick Galipeau
et
Jean-Luc Guinamant
du 7 au 28 octobre
Centre Articule
4060 boul. St-Laurent, suite 106 • 842-9686
Ouvert du mardi au dimanche de 12h à 17h

RECHERCHE TABLEAUX IMPRESSIONNISTES
Important marchand américain désire acquérir tableaux de CASSATT, CÉZANNE, DEGAS, GAUGUIN, MANET, MONET, PISSARRO, RENOIR, SISLEY, etc.
Veuillez envoyer ektachromes 4 × 5 inches (10 × 12,5 cm) dimensions et prix à:
John S. Sherman FINE ARTS
9801 Collins Avenue, Bal Harbour, Florida 33154 U.S.A.

du 19 octobre au 5 novembre 1983
FERRON
Prix Borduas 1983
oeuvres récentes
galerie gilles corbeil
2165 rue crescent 844-7147
2ème Etage

Oeuvres de
Gatien Moisan
aquarelles et acryliques
et de
Pauline Spénard-Bouthillette
sculptures
Dernière fin de semaine
L'exposition se terminera le 16 octobre
NOCTUELLE GALERIE D'ART
Galerie d'art NOCTUELLE
333, St-Laurent ouest
Longueuil, Québec
Tél.: 670-9076
Ouvert tous les jours sauf le lundi




EXPOSITION
ROBERT POIRÉ
GALERIE
ZANETTIN
du 15 au 30 octobre
(418) 692-1055

CENTRE SAIDYE BRONFMAN
École d'arts plastiques

Quelques places disponibles
Cours du jour et du soir à tous les niveaux pour adultes, adolescents et enfants, commençant dans la semaine du 17 octobre.
dessin, modèle vivant
dessin et peinture
photographie
bijouterie
dessin de mode
gravure
sculpture
céramique
art commercial
émail et vitrail
histoire de l'art
Visa, Mastercard, acceptées 739-2301
CENTRE SAIDYE BRONFMAN
YM-YWHA & NHS 5170 Cote St. Catherine

EXPOSITION
Helmut GRANSOW
du vendredi 21 octobre au mercredi 2 novembre 1983
Galerie BERNARD DESROCHES
1444 rue Sherbrooke Ouest, Montréal
(514) 842-8648

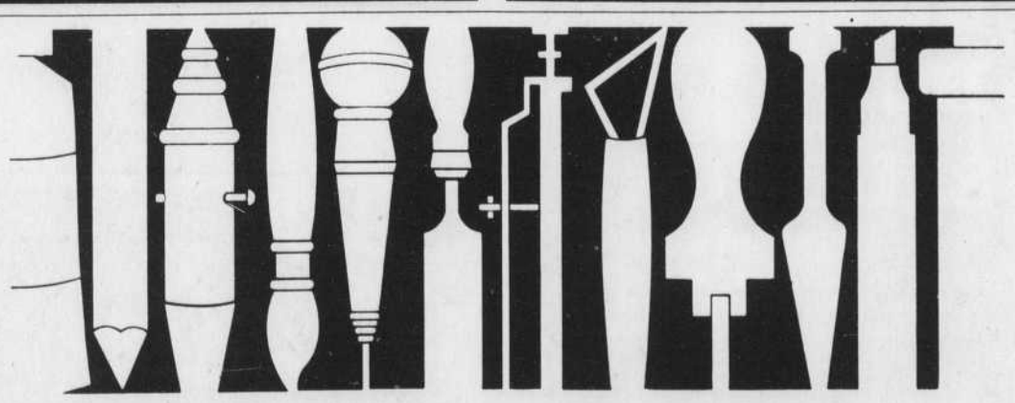
Barbeau
Beaulieu
Borduas
Bouchard Soeurs
Boudreau
Dallaire
Daudelin
Gagnon, Clarence
Lapalme
Leduc, Ozias
Merola
Montpetit, Rolland
Palardy
Parent
Pellan
Rhéaume
Riopelle
Roussil
De Tonnancour
Viau, Guy
GALERIE DOMINION
Le plus grand choix de peintures et sculptures dans la plus grande galerie d'art au Canada.
1438, rue Sherbrooke ouest 845-7471 et 845-7833

DERNIER JOUR
Oeuvres récentes de
Stelio Sole
"messages et dialogues"
jusqu'au 8 octobre
Gérard Gorce Beaux-Arts Inc.
1504 ouest, Sherbrooke, Montréal, 934-0413

Pierre-Léon Tétreault
gravures • pastels • collages
1977 - 1983
16 octobre au 6 novembre
Vernissage le dimanche 16 octobre à 14 h.
Galerie Charlotte Frenette
60 av. Royale
Saint-Charles de Bellechasse, Qué.
(418) 887-3190
Samedis et dimanches de 12h. à 17h.

EXPOSITION
François ROYER
oeuvres récentes

• Le feu de la terre •
Vernissage le mardi 18 octobre à 19 h.
Exposition jusqu'au 26 octobre
PEINTURES CANADIENNES ORIGINALES
Maison MAZARIN
2551 est Beaubien, Montréal. (514)376-1313



PROGRAMME D'AIDE À LA CRÉATION

RESSOURCES TECHNIQUES

**Conditions particulières:**
- Sont admissibles les créateurs et les créatrices qui résident au Québec depuis au moins un an.
- Avoir complété une formation de base en arts visuels ou l'équivalent.
- Être engagé depuis au moins un an dans des activités de création et viser à faire de sa pratique artistique une occupation professionnelle.
- Les créateurs et les créatrices qui se groupent pour réaliser un même projet sont admissibles, s'ils répondent individuellement aux critères qui viennent d'être énumérés.

**Forme d'aide:**
Il est possible, en collaboration avec le milieu de l'éducation, d'avoir accès à des ateliers spécialisés, à des équipements pour la transformation de matières premières et à des centres de documentation technique. Une aide financière maximale de 3 000 $ peut être accordée.

**Période d'inscription:** du 17 octobre au 18 novembre 1983.

Pour se procurer la formule d'inscription et pour tout renseignement, s'adresser à la direction régionale du ministère des Affaires culturelles de sa région.

Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires culturelles

Québec

ART PRE-COLOMBIEN
DES OLMEQUES AUX MAYAS
(1500 av. J.-C. à 800 ap. J.-C.)

Maya, c. 400-500 ap. J.-C.
Exposition
DU 12 AU 29 OCTOBRE 1983
GALERIE PIERRE SAVOIE
LE NAUTILUS
4828 rue St-Denis, Montréal, tél.: 849-7409

# CBF-690 : comme un renouveau

par
Jules Richard

CETTE saison, CBF-690, la radio AM de Radio-Canada, a le vent dans les voiles avec sa nouvelle programmation qui donne à la radio générale une teinte populaire et culturelle tout en continuant de maintenir une radio d'information générale.

Alors que les résultats des cotes d'écoute BBM radio pour l'été 1983 notent une baisse généralisée de l'écoute de la radio AM au profit du FM, on sent du côté de Radio-Canada comme un regain d'énergie, une volonté de se rapprocher davantage du grand public. Les deux grandes nouveautés cette saison se retrouvent au niveau de la radio générale avec le nouveau magazine de l'avant-midi qui remplace désormais *La Vie quotidienne* et la grande vitrine culturelle des débuts d'après-midi.

Le nouveau magazine animé par Gérard-Marie Boivin, *Il fait toujours beau quelque part* (9 h 30), comme son titre l'indique, a choisi la voie de l'optimisme en faisant ressortir les aspects positifs de la vie de tous les jours. C'est un petit magazine sans prétention qui propose une incursion dans le quotidien des gens.



**Gérard-Marie Boivin, animateur de «Il fait toujours beau quelque part»**

« On a voulu capter les instants de la vie quotidienne et non les analyser ou les politiser. Plutôt que de faire toujours appel à des spécialistes, on a choisi de privilégier le point de vue des gens ordinaires, un peu comme on faisait à *Repères* la saison dernière à la télévision, explique l'animateur. Le menu est très hétéroclite, un peu de tout, des chroniques qui traitent de bien-être physique et mental, de beauté, de santé et des petits reportages qui mettent le plus souvent en vedette des gens de tous les jours, le tout dans un cadre très décontracté qui crée une sorte de continuité avec *CBF Bonjour*.

Le public tient une place très importante dans l'émission et il est invité à faire part de ses commentaires et suggestions qui, souvent serviront à alimenter les différentes chroniques. Ce genre d'émission trouve aisément sa place dans une programmation générale et celle-ci a au moins la volonté de faire quelque chose de différent et nous fait découvrir le quotidien du monde ordinaire qui n'est pas toujours aussi banal qu'on pourrait le penser.

Depuis cet été, Chantal Jolis anime tous les jours à 11 h 04 *L'Oreille musclée*, une revue de l'actualité dans le domaine du disque et du spectacle accompagnée d'entrevues avec les artistes nationaux et internationaux d'expression française. Chantal Jolis y cultive un argot typiquement français (elle a plutôt la « pêche » que la « frite » ces temps-ci) dans une émission où l'intérêt varie en fonction de l'invité et du choix musical. Il y a des jours en particulier où ce n'est pas très musclé . . . justement.

Les débuts d'après-midi à CBF sont désormais sous le signe de la culture avec le magazine *Les Belles Heures* animé par Normand Séguin et diffusé à compter de 13 h 05 du lundi au vendredi. Enfin, un magazine culturel qui colle de près à l'actualité tout en faisant la preuve que l'on peut facilement alimenter deux heures par jour en parlant de culture. Par exemple, cette semaine, à l'occasion de l'attribution des Prix du Québec, l'équipe s'est déplacé dans la vieille capitale pour rencontrer les six lauréats au cours d'une émission spéciale particulièrement intéressante.

Plutôt que de faire uniquement de la critique ou un simple calendrier des événements culturels, on a privilégié la démarche de l'artiste et par conséquent l'utilisation d'entrevues avec les différents créateurs. D'ailleurs, toutes les disciplines artistiques sont largement représentées, cinéma, théâtre, littérature, danse, musique et arts visuels.

Le choix musical qui ponctue l'émission accueille aussi bien la musique électro-acoustique que la musique classique ou la chanson et même à l'occasion l'opéra. Voilà une émission qui est en train de gagner le pari qu'il est possible de faire un grand magazine culturel populaire sans toutefois tomber dans le piège de la facilité. Une belle initiative qui devrait faire réfléchir les collègues de la télévision. André Hamelin signe la réalisation.

Le « rock » a fait son entrée à CBF depuis maintenant un an avec *Sept Heures bonhomme*, l'émission de Jean-François Doré. Imaginez un peu le choc, du rock à Radio-Canada, tous les soirs de la semaine (sauf quand il y a diffusion des parties de hockey). C'est un peu l'équivalent de l'émission de Chantal Jolis le matin, sauf que c'est plus anglophone. Nouveautés musicales, capsules sur les nouvelles du « rock », entrevues avec des musiciens, en fait rien de particulier qu'on ne peut trouver au FM, avec un son stéréo en plus. *Sept Heures bonhomme* connaît d'ailleurs son plus grand succès en région où l'alternative musicale à la radio est souvent plus pauvre que dans une ville comme Montréal.

Du côté des émissions de service et d'information, il n'y a pas vraiment de grandes nouveautés. L'émission du matin, *CBF Bonjour*, animé par un Joël LeBigot particulièrement en forme cette saison, est au rendez-vous tous les jours de la semaine dès 6 h 07 le matin.

Une nouveauté à l'émission cette saison, la revue de presse de Gilles Gougeon qui recense pour vous les grands titres de la presse nationale et internationale en plus des articles les plus intéressants dans les grands magazines américains et français. Pour le reste, l'émission est toujours fidèle à elle-même, drôle et humoristique . . . ça ne doit pas être facile tous les jours, surtout de si bonne heure.

*Montréal Express* le grand magazine d'information de fin de journée (16 h 05) n'a pas connu de transformations majeures si ce n'est l'animation qui a été confiée à Michel Desaultels. Les quatre éditions quotidiennes de *Présent* sont toujours disséminées tout au long de la journée, à 8 h 15 (Guy Lamarche) à 12 h 10 (Louis Martin) et en fin d'après-midi à 17 h 45 avec Hélène Courchesne et enfin *Présent à l'écoute* à 18 h 05 animé par Robert Desbiens.

Il y a déjà un certain temps que des rumeurs de restructuration de l'information radio circulent à Radio-Canada où, paraît-il, la situation se détériore de plus en plus. Même si tout est loin de baigner dans l'huile, il est toutefois réjouissant de constater qu'il y a encore place pour des projets originaux et créateurs. Ce sera peut-être au tour de l'information de subir le grand ménage la saison prochaine. . . .

# Fidèle, Lelièvre...

par
Mireille Simard

NOUS avions seize ou dix-sept ans, nous venions de voter (démocratiquement, il va sans dire) pour la grève générale illimitée (avec occupation, évidemment!) et nous avions un problème: Sylvain Lelièvre devait se produire dans l'auditorium du cégep dont nous interdissions vaillamment l'accès, armés de nos revendications anti-gouvernementales et de notre désir de provoquer. Quelle solution trouver à cette torride question de principe?

Nous avons finalement décidé (démocratiquement toujours!) de laisser Sylvain Lelièvre se produire entre les murs du lieu assiégé, en exigeant à l'entrée de présenterune carte étudiante, histoire d'éviter toute intrusion malvenue. Si des policiers ou des professeurs avaient brisé notre ligne de piquetage si soigneusement entretenue, nous aurions eu l'air de quoi, hum?

Je viens de revoir Sylvain Lelièvre au Club Soda jeudi soir dernier, et il n'a pas changé d'un iota, depuis cette époque. Toujours fier et toujours attachant, fidèle à lui-même et à son public, fidèle à son amour du quotidien et à sa perception de la québécitude. Assis devant son piano à « queue japonaise », un de ces pianos électriques qui ont chassé les encombrants et limités pianos traditionnels, Sylvain Lelièvre chante exactement comme il a chanté, en 1977. Présent à son public et à ses amis, simple dans ses propos qui cherchent toujours à cerner avec justesse la réalité .

Sylvain Lelièvre est sans nul doute le compositeur-interprète qui a le plus et le mieux chanté l'état d'étudiants. Ses petits portraits de la jeunesse étudiante, toujours coincée entre l'incertitude et l'incompréhension, toujours essoufflée par l'avenir qui vient toujours trop vite ou trop tard, reflètent subtilement la surnoise réalité: l'inadaptation des écoles aux enfants ou l'inadaptation des enfants aux écoles. Avec le *Drop-out*, une chanson de son dernier album *À frais virés*, il boucle en quelque sorte la boucle de 20 ans de chambardements et de modifications de programme qui ont souvent transformé le système d'éducation en vaste terre expérimentale. « On a chacun nos petits problèmes, le mien c'est juste d'être écoeuré . . . », de chanter le décrocheur.


Sylvain Lelièvre

Mais Sylvain peint aussi d'autres touches du quotidien. Du facteur que l'on attend aux joies des vacances à Old Orchard, il jette un éclairage neuf sur des habitudes tellement ancrées qu'elles en deviennent méprisées. Avec lui, on redécouvre les joies et les soucis d'un petit monde urbain et d'ici.

Au Club Soda où il se produit jusqu'à demain,il offre un spectacle chaleureux, entrecoupé de suaves monologues sans prétention. Il témoigne de sa modeste condition de chansonnier qui mène depuis 15 ans son petit bonhomme de chemin, avec persévérance et assiduité. Sylvain Lelièvre ne sera probablement jamais une « vedette adulée par une foule en délire », mais il passera à la légende comme un remarquable portraitiste du quotidien.

# Montréal à l'heure du Brésil

DU 18 au 30 octobre, Montréal vit une « quinzaine brésilienne » organisée par le collectif et la revue *Dérives*, dont on lancera mardi le numéro triple (*Nouvelles brésiliennes*) à la Cinémathèque québécoise, 325 de Maisonneuve est, où se tient d'ailleurs l'exposition *Images et livres du Brésil*.

Les événements de cette quinzaine se dérouleront à la Cinémathèque québécoise, sur l'agora de l'UQAM, au Café Campus, au café Xodo ainsi que dans cinq librairies (Outremont, Hermès, Gutenberg, Flammarion et Le Parchemin). L'entrée à ces événements est libre sauf si l'on indique le contraire.

Voici un aperçu des lieux et heures à retenir pour quiconque s'intéresse au Brésil : le 18 octobre, à 18 h, vernissage et lancement des numéros 37, 38 et 39 de la revue *Dérives*, à la Cinémathèque québécoise ; le 19 à 20 h (Agora de la grande place de l'UQAM), spectacle de l'école de samba *Aquarela do Brasil*.

Le dimanche 23 au Café Campus du 3315 Queen Mary ($1) à 21 h et à 23 h, concert du groupe brésilien *Ultima hora* et le mardi 25 (20 h) au Café Xodo, 4051 Saint-André, il y aura lecture à 20h de textes de Claire Lispector, Hermilo Borba Filho et Guimarães Rosa. Le mercredi 26, à 17 h sur la grande place (agora) de l'UQAM, lecture de textes de Oswald de Andrade, Caio Fernando Abreu et Emanuel Medeiros Vieira.

Le jeudi 27 octobre, il y a colloque sur la culture et la littérature brésiliennes de 14 h à 22 h — interventions prévues d'universitaires de São Paulo, de l'Université Laval, de l'UQAM et de l'U de M. Les 28, 29 et 30 octobre à la Cinémathèque québécoise, projection de films de Ruy Guerra, de H. Babenco et de Glauber Rocha. De plus, durant la même période, à la bibliothèque centrale de l'UQAM, exposition de livres, *La littérature brésilienne et ses auteurs*.

**Rectificatif** — Dans l'article paru le samedi 8 octobre sur le triple numéro que la revue « Dérives » consacre aux *Nouvelles brésiliennes*, il est dit par erreur que deux seulement des 20 nouvelles présentées sont inédites en français. Or, 18 des 20 nouvelles en question paraissent pour la première fois en français, les deux autres ayant déjà connu une édition française, l'une en 1910, l'autre en 1982.


PASSION CAJUN
dir.: Roue doudoue Boicel
La Voix du
BLUES
*La plus puissante au monde*
BIG MAMA THORNTON
Ce soir à dimanche
* La semaine prochaine — Musique 'Cajun avec BUCKWHEAT ZYDECO 18-23 oct.
Restaurant cuisine créole ouvert
286 Ste-Catherine ouest, Métro Place des Arts
861-0657 — 875-6795

ateliers
comment faire un film, avec
GUY SIMONEAU, réalisateur de "Plusieurs tombent en amour" et "On n'est pas des anges".
Plus!!! Introduction au théâtre
(improvisation et interprétation)
avec GERMAIN HOUDE interprète dans "Macho Man", "Mourir à tue-tête"
du 5 nov. au 17 déc., le samedi de 13 h à 16 h
*Renseignements:* 849-8393, poste 740
Ymca Centre-Ville Fondé en 1851


Marie-Paule Sarrazin
présidente
Club des Diplômés(es) Universitaires inc.
(Organisme bilingue sans but lucratif pour universitaires célibataires, séparés, divorcés.)
DANSE
Vendredi le 21 octobre 1983
Hotel Bonaventure
salle Westmount
20 h 30
Non-membres 10$
membres 5$
Tenue de ville
Rens.: 340-1515

DIRECTION ARTISTIQUE
Christopher Jackson et Réjean Poirier
Studio de Musique Ancienne de Montréal
10ième ANNIVERSAIRE
Saison 1983-84
présente Tafelmusik dans
LES PIÈCES DE CLAVECIN EN CONCERTS
de Jean-Philippe Rameau
Charlotte Nediger clavecin
Jean Lamon violon baroque
Liselyn Adams flûte baroque
Sarah Cunningham viole de gambe
PRIX D'ENTRÉE: 10 $ rég. 6 $ étudiants et âge d'or
Billets disponibles chez: ARCHAMBAULT, 500 est, rue Ste-Catherine. (frais de 75¢ par billet) LETTRE ET SON, 1005 ouest, rue Laurier
ABONNEZ-VOUS AUX 5 PROCHAINS CONCERTS DU STUDIO
Renseignements: 279-6561
DIMANCHE, 23 OCTOBRE À 20H00
SALLE POLLACK, 555 OUEST, RUE SHERBROOKE (MÉTRO McGILL)

•FORUM•FORUM•FORUM•
EN VENTE MAINTENANT
LE PLUS FAMEUX SPECTACLE ÉQUESTRE AU MONDE
Les incomparables
ÉTALONS BLANCS de VIENNE
★ UN SPECTACLE QUI SAURA ENCHANTER TOUTE LA FAMILLE!
LES ÉTALONS ROYAUX LIPIZZAN
et leurs fameux "AIRS AU-DESSUS DU SOL"
un soir seulement
VEN. 28 OCT.
à 20 h.
Billets: $7.00
$8.00, $9.00
En vente au FORUM et à tous les comptoirs Ticketron
•FORUM•FORUM•FORUM•

Musica camerata montreal
Concert inaugural de la saison 1983-84
le SAMEDI, 15 octobre 1983 à 17 heures
CATHÉDRALE CHRIST CHURCH
rues Ste-Catherine et Université
MOZART, DEBUSSY, BARNES, RAVEL
Robert Langevin, *flûte*
Luis Grinhauz, *violon*
Michael Dumouchel, *clarinette*
Myriam Pellerin, *violon*
Berta Rosenohl-Grinhauz, *piano*
Robert Verebes, *alto*
Nathalie Teevin, *harpe*
Marcel Saint-Cyr, *violoncelle*
ENTRÉE: $5.00
— abonnement pour 6 concerts: $25.00
Étudiants, âge d'or: $3.00
— abonnement pour 6 concerts: $15.00
Renseignements: 482-4629

théâtre du rideau vert
direction: yvette brind'amour mercedes palomino
DÈS LE 27 OCTOBRE
LES ENFANTS DU SILENCE
de MARK MEDOFF
Adaptation RENÉ DIONNE
Adaptation en langage signé RAYMOND DEWAR
Mise en scène: GUILLERMO DE ANDREA
FRANCE BOULANGER - VINCENT BILODEAU
NICOLE FILION - RAYMOND DEWAR
CLAUDE PREFONTAINE - GINETTE CHEVALIER
MANON VALLÉE
Décor: Hugo Wuethrich
Eclairages: Michel Beaulieu
Réservations de 12h à 19h
Métro Laurier, sortie Gilford
4664, rue St-Denis
844 1793


L'Ensemble vocal Tudor de Montréal poursuit sa nouvelle saison de concerts à la salle Pollack de l'université McGill. Les spectacles à venir se dérouleront avec piano, continuo ou avec orchestre de chambre; le premier aura été a cappella. Plusieurs projets d'envergure marquent la rentrée des Tudor: l'enregistrement d'un disque de chants de Noël avec l'Orchestre symphonique de Montréal et Leontyne Price, le lancement d'un second album accompagné par l'Orchestre de chambre de Radio-Canada à Vancouver, une tournée canadienne et américaine dont le point culminant sera un spectacle à la salle Alice Tully du Lincoln Center, à New York, le 2 avril. (Publicité)

Danse classique de l'Inde
Ce Soir

Traditions musicales du monde présente un récital de danse classique de l'Inde par ALARMEL VALLI. « Elle a sur scène le magnétisme d'un Nureyev et danse avec le professionalisme et la technique d'un Baryshnikov » (The Gazette). « Spectacle à ce point parfait que l'on en sortait avec des sentiments partagés: le plaisir intense des émotions vécues et la déception de voir se fermer le livre où Alarmel Valli venait de nous décoder une histoire fascinante » (Le Devoir). Ce soir, à 20h., salle Pollack, 555, rue Sherbrooke ouest.
Renseignements: 392-8224.

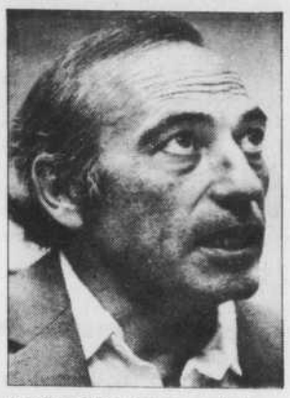
Le NOUVEAU THÉÂTRE EXPÉRIMENTAL présente
du 19 octobre au 19 novembre du mardi au samedi à 20h30
MARÉE BASSE
de Robert Claing

Avec Ginette Morin et Jean-Guy Viau
à ESPACE LIBRE 1945, rue Fullum Montréal
Prix d'entrée: 8$
RÉSERVATIONS: 521-4191

CULTURE ET SOCIÉTÉ

# Estrella : une musique pour l'espoir

par Clément Trudel



UN pianiste qui veut parler, dire ce qui se passa après sa « disparition » en 1977, cela peut être gênant. Miguel Angel Estrella a dû renoncer à se produire au théâtre Colon dimanche prochain, à Buenos Aires. Ce concert, il voulait le dédier aux Mères de la Place de Mai, en ce jour qui coïncide là-bas avec la Fête des Mères.

Ce musicien a été torturé, puis détenu, en Uruguay. Lui, le péroniste par conviction, l'artiste qui aimait parcourir les villages pour renouer avec des auditoires lui rappelant ses origines modestes, on a voulu le broyer, lui faire subir le sort que connaissent ceux que les militaires soupçonnent d'appartenir à la « guerilla » ou de l'appuyer.

Estrella a dû sa libération à des milliers d'amis et sympathisants; il était le 1er octobre à l'université Simon Fraser (Vancouver) pour témoigner de ce privilège (il a survécu, combien d'autres y ont laissé leur vie?), de cette victoire qui fut celle de « milliers de gens » partageant le même but.

Depuis un an, avec des amis français, suisses, belges, mexicains etc., Estrella anime le mouvement « Musique pour l'espérance » -- titre d'un volume d'entretiens avec Jean Lacouture paru récemment chez Cana, à Paris. Des noms prestigieux (Boulez, Messiaen, Rostropovitch, le prix Nobel Perez Esquivel et de nombreux autres) appuient ce mouvement qui entend utiliser la musique comme moyen de lutter pour le respect des droits de l'homme. Les manifestations que suscite « Musique pour l'espérance » visent à faire connaître la situation de ceux qui tiennent tête aux dictatures, aux régimes forts -- trois pays sont pour l'instant l'objet de préoccupations, soit l'Afrique du Sud, la Pologne et l'Argentine.

La semaine dernière, Miguel Angel Estrella se présentait au DEVOIR. L'homme paraît frêle, sa voix n'a rien du stentor mais tout ce qu'il dit exprime l'idéalisme qui l'anime et sa volonté de se battre pour léguer aux jeunes « un héritage différent de celui qu'a reçu ma génération ... Nous voulons humaniser les structures musicales et faire en sorte qu'elles ne soient pas basées que sur l'argent et le souci de faire carrière ». Sur le Plateau du Larzac, le 6 août, Fauré, Bach, Ravel et les airs de tango et de musique populaire ont touché les 20 000 auditeurs — en majorité des paysans — qui soulignaient à leur manière l'anniversaire du largage de la bombe atomique sur Hiroshima. Le souhait de tous est qu'il n'y ait point de catastrophe nucléaire, mais comment mieux que par la musique gagner les gens de partout à ce rêve?

Partenaires et collaborateurs de « Musique pour l'espérance », qu'ils soient artistes, intellectuels, mélomanes, ouvriers ou communicateurs, essaient de susciter des noyaux visant à amasser des fonds (dont les bénéficiaires peuvent être des groupes polonais ayant coupé toute collaboration aux « médias » officiels, ou de jeunes musiciens talentueux devant lesquels se dresse le spectre de ne pas avoir accès aux concours, faute de fonds pour s'y préparer). La préoccupation est éthique, non politique. M. A. Estrella souhaite notamment qu'ici, au Québec et au Canada, se constituent des commissions formées de noms connus, ou des groupes de réflexion, ou de simples « antennes » destinés à multiplier les gestes concrets (à défaut de structures existantes, les intéressés peuvent s'adresser à l'organisation catholique Développement et Paix).

L'Argentine que décrit Estrella dans son livre-entretiens frappe par le clivage très marqué des classes. Les plus humbles se coupent de tout porte-parole des propriétaires fonciers. La région de Tucumàn, souligne-t-il, devint un fief des militaires bien avant le coup d'État de 1976; on y pourchassait ceux qui revendiquaient plus de justice sociale. Lacouture essaie bien de faire admettre à Estrella les semences de fascisme présentes dans certains rameaux du mouvement péroniste mais l'artiste argentin tente d'échapper aux schémas européens d'analyse (les Britanniques furent longtemps les colonisateurs de facto de ce pays), préférant exposer les qualités de ce peuple qui s'est battu pour les valeurs « révolutionnaires » incarnées par un Peron plutôt débonnaire, démocrate à-la-Nasser dans son désir de s'éloigner des « deux impérialismes ».

La grande chanteuse argentine Mercedes Sosa — que l'on fit arrêter sur scène — a connu l'exil mais elle est rentrée dans son pays. Comment expliquer que Miguel Angel Estrella ne suive pas son exemple? Cette rentrée de Mercedes Sosa fut un événement « extraordinaire » pour mon peuple mais, rappelle-t-il, les militaires sont spéciaux, ils sont un parti représentant les oligarchies nationales et multinationales et forment l'armée la plus puissante d'Amérique latine qui n'hésite pas à se porter en Amérique centrale pour poursuivre sa croisade contre le « communisme international » ...

Après ma libération, les militaires m'ont cyniquement fait savoir que je pourrais rentrer; on m'a même offert un passeport. Moi,« je ne peux pas ne pas parler ». Estrella rentrera quand il sera sûr qu'on ne le récupérera pas.

# Disques : du rock en stock

par Nathalie Petrowski

QU'EST-CE que t'écoutes ces jours-ci? J'hésite avant de répondre. Il y a tant de bons disques qui sortent depuis quelque temps que je n'ai pas assez d'oreilles pour tous les écouter.

Ce que j'écoute va dans tous les sens, trempe dans toutes les sauces et crépite d'une nouvelle ferveur comme si le rock vivait ces temps-ci son second début. Des élans incendiaires de John Cougar au néo-punk médiévale des Virgin Prunes en passant par les Payolas et XTC, le rock anglo-saxon brille cette saison d'un bel éclat.

★

**John Cougar — Mellencamp — Uh-huh** — Le disque est dédié aux Rolling Stones et dès la première chanson on comprend immédiatement pourquoi. John Cougar, de son vrai nom John Mellencamp, rocker de l'Indianapolis, est visiblement l'émule de Mick Jagger. On ne parlera toutefois pas d'imitation dans son cas mais d'influences bien digérées.

Ce cinquième disque sous le signe d'une joyeuse délinquance, explose comme une gerbe de flammes ardentes. Remarqué par le gérant de Rod Stewart, « le petit bâtard » comme il se fait lui-même appeler, a de l'arrogance, du cran et du caractère.

Cela n'en fait pas un macho triomphant pour autant. Dans *Play guitar*, il raconte que toutes les femmes rêvent de rencontrer un imposteur célèbre qui joue de la guitare. Ce n'est pas une raison dit-il, pour faire semblant et pour ne pas apprendre à vraiment jouer de la guitare.

S'érigeant contre toute forme d'autorité, il chante la colère des dieux quand tous les murs vont enfin s'écrouler. L'éclat percutant d'une batterie de deux tonnes lui sert d'echo. Sur la pochette intérieure du disque on le retrouve en compagnie de ses musiciens au milieu d'une porcherie en train de déguster le *bon poulet* du Colennel Sanders. Allusion moqueuse à l'artificialité de l'American way. John Cougar est un révolté. Même bien emballée et commercialisée, sa révolte résonne encore avec authenticité.

★

**Payolas — Hammer on a Drum** — Contrairement au cinéma canadien, le rock canadien, lui, existe. Les Payolas, groupe de Vancouver, en sont la preuve flagrante. Le rock canadien a ceci de particulier qu'il est dans le propos plus engagé et plus socialisant que sa contre-partie américaine.

Dans ce nouveau disque, les Payolas, adeptes de la nouvelle vague musicale, décrivent les grandeurs et misères de la vie urbaine, le manque d'amour des enfants battus, l'aliénation des cols blancs, la rapacité de la rue. Les textes sont soignés et lourds de sens. La musique pompée par la batterie, se permet toutes sortes de libertés autant dans le folk que dans le rockabilly et la ballade cosmique.

Même Carole Pop, la scandaleuse chanteuse de Rough Trade apporte son soutien vocal dans un numéro sarcastique sur la drague dans les bars. Au bout du compte, un disque riche et varié qui n'a pas peur de clamer sa différence sans sombrer dans les dilemmes du contenu canadien.

★

**XTC — Mummer** — Selon les normes éphémères de la musique populaire, XTC est un vieux groupe. Le trio a au moins cinq ans ce qui dans ce monde transitoire, relève d'un exploit surtout quand on choisit de dire les choses de façon plutôt violente. XTC est donc un vieux groupe britannique, un des premiers à émerger de l'holocauste punk aux environs de 1977. Ils comptent déjà dans leur collection, huit microsillons dont le dernier qui marque un tournant important. L'ancien batteur est parti, l'agressivité percussive s'est estompée.

Le disque est surprenant d'originalité et regorge de ballades acoustiques incongrues. La douceur est maintenant de mise et l'ironie, toujours présente, perce de façon plus subtile. Les textes sont denses et concentrés. On n'en saisit d'ailleurs pas tout le sens caché.

*Ladybird* par exemple est une charmante ballade un peu jazzée dont on se demande si elle fait sérieusement allusion à la veuve du président Johnson. Les mélodies de la plupart des chansons sont inclassables comme si le trio avait puisé dans un immense magma musical d'origine inconnue. D'une plage à l'autre de ce disque dépaysant, on se sent partir à l'aventure et la sensation est exquise.

★

**Virgin Prunes — ...if I die, I die** — Imaginez une gang de druides punk qui se retrouvent sur les ruines fumantes d'une ville venant de subir une attaque nucléaire. Que font-ils pour passer le temps? Ils font de la musique et cette musique à mi-chemin entre le Moyen-Age et l'ère atomique ressemble au dernier disque des Virgin Prunes.

Le groupe est Irlandais, militant jusqu'à l'os. Ils tentent une curieuse fusion entre la tradition celtique et la révolution électronique, entre le folklore et le monde modernee. Cette démarche à la fois politique et culturelle aurait pu être celle des musiciens locaux à la recherche d'une identité musicale proprement québécoise. Mais voilà le Québec est trop collé aux Etats-Unis pour résister aux ravages de son impérialisme musical.

Il ne nous reste plus qu'à nous rabattre sur les mystères de l'Irlande fondus dans les sillons noirs d'un disque qui parle de la fin du monde et qui en parle avec un beau désespoir. A écouter à tout prix.


Orchestre de chambre McGill
Chef d'orchestre ALEXANDER BROTT



Soliste
MAURICE ANDRÉ
"le Roi des Trompettes"

WAGNER "Siegfried Idyll"
ALBINONI Concerto pour trompette en re mineur, opus 9 no 2
HAYDN Concerto pour trompette en mi bémol
BEETHOVEN Symphonie no 8 Opus 93 en fa majeur

Billets en vente dès maintenant à la Place des Arts
$18 - $16 - $14 - $12.50
Lundi soir, 31 octobre, 20h30
SALLE WILFRID-PELLETIER PLACE DES ARTS Guichets 842-2112
Sur tout billet de plus de 6$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

Orchestre des Jeunes du Québec
Eugène Plawutsky, chef d'orchestre en résidence
Vendredi, 21 octobre à 20 h
Salle Redpath, 3459 McTavish
COMPLET
Chef invité Charles Dutoit
Artiste invité Shelley Katz, piano
SOIRÉE MENDELSSOHN
Ouverture Ruy Blas, op. 95
Concerto pour piano no 1 en sol mineur, op. 25
Symphonie no 3 en la mineur, op. 56 «Ecossaisse»
Billets: 5$ Guichets: Place des Arts jusqu'au 20 octobre. Salle Redpath, soirée du concert. Réservations: 282-9465
COMMANDITÉ PAR HYDRO-QUÉBEC

L'OPÉRA DE MONTRÉAL
MANON
de Massenet (chanté en français)
Cette production est présentée grâce à Alcan et Hydro-Québec



Complet les samedis 15 et 22
Bons billets disponibles le 25
Diana Soviero
et
John Fowler • Gino Quilico
Yoland Guérard • Paul Trépanier • Bruno Laplante
Christiane Guénette • Michèle Gaudreau
Christine Lemelin • Claude Létourneau
Chef d'orchestre: Pierre Hétu
Mise en scène: James Lucas • Décors: David Mitchell
Maître des choeurs: René Lacourse
Orchestre symphonique de Montréal
4, 7, 10, 15, 19, 22 et 25 octobre 1983
L'Opéra de Montréal est membre de l'Association des Directeurs de Théâtre
Billets: 12 $, 15 $, 20 $, 21 $, 28 $, 30 $, 33 $, 35 $
Rideau: 20 heures précises
Salle Wilfrid-Pelletier Place des Arts
Guichets: 514 842 2112
Redevance de 0,75 $ sur tout billet de plus de 6 $

théâtre denise-pelletier et SPECDICI Inc.
présentent
LE THÉÂTRE DE LA VIE DE BRUXELLES
dans
LE JEU DU MÉDECIN MALGRÉ LUI



de Jean-Baptiste Poquelin, dit MOLIÈRE
Mise en scène d'HERBERT ROLLAND
REPRÉSENTATIONS SPÉCIALES
14 et 15 OCTOBRE 20 h 30
«Le Jeu du Medecin Malgré lui: un Molière pétant de santé et dont la mise en scène restitue litteralement la bondissante philosophie de l'existence».
LE SOIR, décembre 1982
Avec la participation de l'Office des Tournées du Canada et la Communauté française de Belgique.
Direction artistique: Jean-Luc Bastien
la nouvelle compagnie théâtrale
4353, ste-catherine est montréal H1V 1Y2
renseignements: 253-8974

Ils s'en viennent... et il y en a beaucoup plus!
Les SCHTROUMPFS
SUR GLACE ET EN PERSONNE!



ICE CAPADES
8 au 15 NOV.
MATINÉES: SAMEDI ET DIMANCHE
12 et 13 nov. à 13h30 et 17h30
3 représ. sam. 12 nov. à 13h30, 17h30 et 21h.
EN SOIRÉE: à 20h. du LUNDI AU VENDREDI
SOIRÉE D'OUVERTURE - RÉDUCTION DE $2.50 PAR BILLET
Soirée d'ouverture, MARDI 8 NOV. commanditée par "LA PRESSE". Réduction de $2.50 sur TOUS LES BILLETS avec coupon spécial publié dans "LA PRESSE" tous les jours du 15 au 22 octobre.
BILLETS EN VENTE MAINTENANT
FORUM
Billets: $6.50, $8.00, $9.50 aux guichets du Forum et à tous les comptoirs Ticketron
COMMANDES POSTALES ACCEPTÉES
•FORUM•FORUM•FORUM •FORUM•FORUM•FORUM•

FABIENNE THIBEAULT
Ce soir



Théâtre Maisonneuve
Place des Arts
Guichets: 514 842 2112
jusqu'au 23 octobre
Samedi 18h30 — 22h
Grand Théâtre de Québec 7-8 octobre

SOIRÉE 83



LEONTYNE PRICE
CHANTE NOËL AVEC L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
SOUS LA DIRECTION DE CHARLES DUTOIT À LA BASILIQUE NOTRE-DAME
LE VENDREDI 18 NOVEMBRE À 19H30.
EN VENTE LUNDI
Soirée 83 est commandite par: BANQUE NATIONALE
Billets 25 $, 16 $ (redevance non incluse). En vente à la Place des Arts et aux comptoirs Ticketron.
Billets à prix bénéfice (160 $) en vente à l'OSM (incluant un dîner après le concert).
OSM et Charles Dutoit
Une partie des fonds recueillis sera versée au fonds de pension des musiciens de l'OSM.

# Gilles Vigneault

Suite de la page 17

monneur. Il évoque, il n'indigne pas. Et si, comme maintenant, ce pays qu'il chantait avec hivers, parlures et bourrasques n'est plus là, comme sourd, lointain, faible, déprimé, c'est que ce pays ne le rattrape plus, lui le poète, dans son énergie. Au pays de se débrouiller comme Ti-Dé.

« La grande déprime, reconnaît Vigneault, c'est le choc que j'ai ressenti en voyant ce qui arrivait au Sommet de la jeunesse. Quand la jeunesse décide ou agit en sorte que ses racines n'ont plus d'importance, je m'inquiète. On ne peut pas ainsi dissocier vie réelle et vie politique. Si cela arrive, comme cela arrive, c'est qu'il y a un équilibre qui s'est perdu. Quand un gouvernement est trop absorbé par les difficultés du quotidien et par ses ambitions de court terme, il perd de vue des réalités de plus grande envergure. »

« La tristesse c'est que la majeure partie de la population se désintéresse maintenant de la chose politique, à un point effarant, et pris dans l'ordinaire, on n'avance qu'en déséquilibre. »

Au Salon rouge du Parlement, Vigneault, en recevant son Prix du Québec, ne voulait rien dire d'autre qu'un « message d'espoir ». Il n'a pas parlé territoire comme Michel Brunet, ou peuple comme Miron. Il a chanté la débrouille, dans un endroit où personne encore ne l'avait fait.

Le lendemain à la une de *La Presse*, son visage attentif et fier, à côté de celui inquiet et plutôt hébété du premier ministre, lançait le même signal. Il semblait dire: « Il faut foncer au vent. »

Et ces 25 années passées sur la route du spectacle ? Pour Vigneault, ce n'est qu'un apprentissage. « J'ai l'impression que je viens de passer 25 ans à essayer de faire enfin un bon disque, et que ce sera mon prochain, *Le Grand Cerf-volant*. L'important a été d'apprendre à écrire des chansons. »

Ses chansons, plusieurs centaines depuis *J'ai pour toi un lac*, il les a réunies dans un livre qui paraîtra en novembre et auquel il a donné comme titre deux mots qui le résument: tenir paroles.

De l'ancienne Côte de la Montagne jusqu'au Parlement, d'hier à aujourd'hui c'est, en tout cas, ce que lui, Vigneault, a fait. Comme on tient promesse.

# Marcelle Ferron

Suite de la page 17

elle assistait à un de ces innombrables colloques qui portent sur les rapports entre l'art et l'architecture. « En tant qu'artiste, dit-elle, mon propos est modeste: je voudrais transformer ce mariage de raison en un mariage d'amour ... »

Si Ferron parle très volontiers des joies et des contraintes de son activité architecturale, elle est plus hésitante à le faire à propos de sa peinture: « Ça m'ennuie que le discours remplace l'oeuvre ... Mes étudiants, ils *causent* ! On a expulsé de l'art tout le sensoriel, le sensuel, le *faire* ... on a voulu donner des lettres de noblesse à la peinture en en faisant quelque chose d'intellectuel, et on a eu tort. »

Suivent quelques invectives contre les excès de l'art contemporain auquel Ferron opposera la sagesse de l'art chinois ancien « qui a même fait l'économie de l'abstraction, qui n'est jamais arrivé à un point noir sur un grand panneau blanc ». Elle regrette cette heureuse synthèse d'un art à la fois extrêmement intellectuel et extrêmement symbolique, et où le geste demeurait primordial: « l'harmonie parfaite entre la main, le matériau et le cerveau ».

Cela dit, Ferron reconnaît qu'il est probablement plus difficile d'être peintre aujourd'hui, de se trouver véritablement une identité « quand toutes sortes d'écritures sont largement diffusées et se chevauchent, quand les grands centres imposent leurs modes à tour de rôle », qu'à l'époque de *Refus global*.

« Nous, on s'est retrouvés à l'avant-garde mondiale comme des innocents, en pleine candeur (exception faite de Borduas, qui avait plus d'expérience). L'adversaire — la peinture académique — était tellement gros, tellement inoffensif ... Une pomme et une bouteille, y a-t-il rien de plus gentil ? ».

En 1983, tout cela serait moins commode: « C'est aussi notre enseignement qui est anachronique. Ce n'est pas des connaissances qu'il faudrait transmettre aux jeunes artistes mais la capacité de choisir, de rejeter ce qui ne leur convient pas. Arbitrairement. »

Pour ce qui la concerne, Ferron traverse imperturbablement les « modes », sans prétention et en toute gratuité (« ce luxe invraisemblable que s'arroge l'artiste »). Elle fait la navette librement entre le tableau qui demeure « objet de méditation et de rêve » et les verrières qui sont « action et mouvement » — les deux disciplines jouant de la lumière et de la transparence, et s'influençant réciproquement.

« Chaque tableau est un éternel recommencement. Il n'y a jamais d'acquis ... Je n'ai rien appris dans la vie, si ce n'est un certain *coup de patte* ... » Les Montréalais pourront d'ailleurs prendre connaissance des plus récentes variations de l'automatisme de Ferron, à la galerie Gilles Corbeil, la semaine prochaine.

À propos de cette exposition, l'artiste parle d'une production singulièrement intimiste, qui serait une sorte de parenthèse dans son travail, ou alors un nouveau départ ... Elle devait avoir lieu en février dernier mais a été annulée à cause d'un malencontreux accident qui laisse Marcelle Ferron avec une canne. Un jour, en rentrant de l'hôpital, elle a regardé (froidement) l'ensemble de tableaux qui devait constituer l'exposition et elle les a tous détruits: « Dans l'art de vieillir, il y a une espèce d'exigence qui est d'ordre moral. »

Il sera intéressant de voir, chez Gilles Corbeil, les nouveaux tableaux qui ont passé l'épreuve du regard de Marcelle Ferron.

# Maurice Blackburn

Suite de la page 17

au cinéma pour voir des images et non pour entendre de la musique.

« Au cinéma, explique-t-il, l'image est construite d'abord. Le compositeur intervient à la fin, à la toute dernière minute: quand le montage est terminé, les dialogues sont faits et les effets sonores ajoutés. Il apporte une dimension psychologique ou émotive qui peut manquer, il vient lier certains plans qui autrement seraient disparates.

« En principe, la musique ne doit pas souligner l'image car elle devient alors un pléonasme; ça devient du Walt Disney ou, comme on dit dans le métier, du Mickey Mouse. Il faut plutôt la concevoir en contrepoint: elle doit dire, ajouter quelque chose qui n'est pas déjà exprimé et que le spectateur perçoit derrière l'image. » Et comme pour souligner, Maurice Blackburn ajoute: « La musique, au cinéma, doit être très sournoise, elle agit insidieusement. »

Inutile de dire que le compositeur doit avoir un métier assez solide pour aborder, sans tâtonner, différents genres de musique. « Il faut, précise-t-il, que la première idée soit bonne, efficace surtout. Cela devient très dur, à certains moments. »

Et puis, cela implique aussi une sorte de complémentarité entre le cinéaste et le compositeur. « Il faut, en effet, que s'établissent, entre eux, des rapports d'amitié, de compréhension mutuelle et de très grande confiance. Il faut une entente implicite qui n'arrive pas nécessairement du premier coup. Le réalisateur doit expliquer ses intentions, ce qu'il veut dire, ce qui manque dans certains plans, dans telle scène, dans telle séquence et que la musique pourrait peut-être dire. J'ajouterai que si le temps le lui permet, le compositeur peut chercher à percevoir la musique qu'il y a à l'intérieur du film lui-même. Cela s'avère parfois plus important que ce que le réalisateur peut avoir à lui dire. »

Peut-on éviter de penser que dans un contexte semblable, l'imagination d'un compositeur risque fort de se sentir un peu à l'étroit pour ne pas dire brimée ?

C'est avec lucidité et une simplicité touchante que Maurice Blackburn répond. « Après 40 ans de métier, après une vie entière, on se fait une philosophie, on s'arrange avec ce que l'on a. Au début, en 1942 et pendant les 10 premières années à l'ONF, comme j'avais une formation de musicien classique, je cherchais à m'exprimer en tant qu'individu. Je me suis cependant vite rendu compte que dans un film, il était inutile de m'exprimer à travers des formes classiques comme la sonate, le rondeau, le menuet ou la passacaille.

« Il fallait oublier tout ça et renoncer à être tout seul. J'ai trouvé ça dur, un pareil renoncement, surtout quand on est jeune. Au cinéma, il faut s'oublier, ne pas chercher à être soi-même au détriment de la collaboration que nous avons avec quelqu'un d'autre.

« Pour faire de la musique de cinéma, il ne faut pas avoir un ego trop développé. Quand on est jeune, on a un très grand respect de ce que l'on fait, on est moins généreux, on veut s'affirmer. C'est pour cela que j'ai d'ailleurs voulu m'affirmer d'abord tel que j'étais, en faisant de la musique de concert, et tel que je pouvais servir à un autre, en faisant de la musique de film. Je me suis toutefois rendu compte que je ne pouvais pas faire les deux; ça impliquait trop de travail. Le fait, par exemple, de me sentir libre d'expression, dans la musique de concert, me rendait la tâche plus difficile de revenir aux contraintes du cinéma.

« Je me suis également rendu compte que je n'avais pas une personnalité assez forte pour m'imposer dans la musique de concert, pour dire quelque chose d'original. Il y a tellement de musique déjà faite, pourquoi en écrire d'autre ? Je n'ai d'ailleurs jamais été satisfait de ce que j'ai fait dans ce domaine: j'aurais voulu reprendre mon travail et encore, je n'étais pas certain que je serais satisfait. À un certain moment, j'ai d'ailleurs tout détruit ce que j'avais écrit. »

Et puis, Maurice Blackburn ajoute: « J'ai laissé la musique de concert pour la musique de cinéma. Il faut bien vivre, quoi ... J'avais envie de vivre normalement une vie assez bourgeoise, dans le fond. »

# Gaudreault

Suite de la page 22

ce plan l'esprit du livre.

Le sort des Juifs dans le ghetto, les Juifs qu'on entasse dans les trains, et les camps de concentration, les Juifs qu'on tue en masse dans les chambres à gaz, ce sont ces scènes qui priment et constituent l'essentiel du récit.

Or ces images terribles et qu'il faut toujours garder en mémoire, on les a vues maintes et maintes fois dans des films et des séries télévisées et on ne voit pas très bien ce qu'elles apportent de nouveau. La brève scène dans *Sophie's Choice* où Meryll Streep dans un camp de concentration est forcée d'accorder la vie sauve à un seul de ses deux enfants trouble davantage le spectateur que tout le film d'Enrico.

*Nuit et brouillard* d'Alain Resnais aussi et pourtant il s'agit là d'un court métrage.

Ceci dit, la production, assurée en partie par les Québécois Pierre David et Claude Héroux, est imposante et de belle qualité, le récit alertement mené et Jacques Penot qui, auprès de Michael York, incarne, tout au long du film, le jeune Martin Gray, fait preuve d'un talent prometteur. (Champlain, Villeray, Odéon Brossard et Odéon Laval).

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE


De retour
Du 4 au 23 octobre 83
ERIK SATIE
BUVEUR D'ABSENCE
Du mardi au dimanche à 22 h
AVEC PIERRE MONFILS
LUC ST-DENIS
ORCHESTRATION MICHEL FORGUES
Au Café-Théâtre Quartier-Latin
4303 St-Denis
Réservations: 843-4384

LES CONCERTS D'ORGUE DE MONTRÉAL
10e saison 1983-84
John O'DONNELL, Australie
Oeuvres de Cabanilles, Sweelinck, Bruhns, Bach, Heiller, Alain, Messiaen et Franck
dimanche, le 16 octobre à 20 heures
Cathédrale Christ Church
(rue Ste-Catherine, entre Eaton et La Baie)
Billets 10$, étudiants et âge d'or 5$
En vente à la porte, le soir du concert
RENSEIGNEMENTS: 845-7087

CONFÉRENCE
Sur la rive droite du Nil... les tapisseries brodées d'AKHMIM
L'ÉGYPTE, SES APPARTENANCES RÉGIONALES ET SA POLITIQUE ÉTRANGÈRE
Les conférenciers invités:
BAHGAT KORAMI, professeur de sciences politiques à l'UdeM et directeur des études arabes;
VINCENT NABE KOULIBALI, chargé de cours en histoire africaine à l'UQAM;
QUSAI SAMAK, coordonnateur des publications Carrefour International.
Le dimanche 16 octobre à 14 h 30, au Musée d'Art de Saint-Laurent
615, boul. Sainte-Croix, (adj. Cégep St-Laurent) Tél.: 747-7367
Cette conférence a lieu dans le cadre de l'exposition:
"Sur la Rive droite du Nil: Les Tapisseries brodées d'Akhmim"
qui se poursuit jusqu'au 6 novembre 1983.

... une pièce parfaite ... un chef-d'oeuvre théâtral! (Le Devoir)
LE THÉÂTRE POPULAIRE DU QUÉBEC
À toi, pour toujours, ta Marie-Lou
de Michel Tremblay
Nicole Leblanc Pierre Dufresne
Danielle Fichaud Louise Bourque
mise en scène André Montmorency
scénographie Michel Demers
musique Robert Marien
JEUDI 10 ET VENDREDI 11 NOVEMBRE À 20H30
SAMEDI 12 NOVEMBRE À 21H00
BILLETS EN VENTE DÈS MAINTENANT!
OUTREMONT 277-4145 277-2001
1248 rue Bernard ouest Montréal H2V 1V6
message jusqu'à midi seulement /de vive voix ensuite 7 jours par semaine
$10 sièges réservés
billets disponibles à l'OUTREMONT et à tous les comptoirs TICKETRON 288-3651

PASSER LA NUIT
de claude poissant
du 13 octobre au 5 novembre
petit à petit / rallonge
NUIT = BAR = SÉDUCTION?
SALLE FRED-BARRY
Théâtre de création
Du mardi au samedi 20 h 00 — Matinée dimanche 15 h 00
Réservation: 253-8974
4353 rue Ste-Catherine Est
Métro Papineau · Autobus 34


AQUARIUM de MONTRÉAL
La Ronde, Île Sainte-Hélène
Ouvert tous les jours
de 10h à 17h
Stationnement gratuit
Renseignement: 872-4656
la fierté a une ville
montréal


Quartiers d'hiver
Parc Angrignon
Renseignement: 872-2815
Ouvert les fins de semaine
et les jours fériés
3400 boul. des Trinitaires
la fierté a une ville
montréal

# AVIS PUBLICS

## Ventes en justice

***Conditions et Renseignements***

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.

2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.

3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

**La Chambre des huissiers du Québec**

RECTIFICATIF

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-27-005043-833. MONIQUE DION, agissant pour et au nom de la Régie des entr. de construction, demanderesse -vs- PAUL LEBREUX (LES RÉNOVATIONS P.M. LEBREUX ENRG.), défendeur. Le 19 octobre 1983 à 10:30 heures au domicile du défendeur au No 8754, 9e Avenue, (St-Michel) en les ville et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse marque Bélanger couleur blanc, 1 sécheuse marque Kenmore couleur blanc, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN JOBIN, huissier, 845-1147. Montréal, ce 8 octobre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-044982-838. GULF CANADA LIMITÉE, demanderesse -vs- JOE LA GRECA, défendeur. Le 28 octobre 1983, à 11 heures au domicile du défendeur au No 1060 rue Plessis, app. 2, St-Vincent de Paul, en la cité de Laval et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur RCA et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RINO RINALDI, huissier, 842-9192. Montréal, le 15 octobre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-007134-831. LA COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL, demanderesse -vs- CLARENCE DUGUAY (Centre de L'Enseigne), défendeur. Le 26 octobre 1983, à 13:30 heures au domicile du défendeur, au No 1821 boul. Pie IX, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur console Zenith & acc.. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, le 12 octobre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-010547-83-9. STATION SERVICE ST-VITAL INC., partie demanderesse, — VS — GAETANO GRAZIANO, partie défenderesse. Le 28 octobre 1983 à 10:00 heures au 7409 Henri Julien, Montréal district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GAETANO GRAZIANO, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur portative de marque Zenith, 1 laveuse de marque Hotpoint & ameublement de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 12ième jour d'octobre 1983. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-023898-83-1. VILLE DE LAVAL, partie demanderesse, — VS — MONTEMIGLIO LAURENT, partie défenderesse. Le 25 octobre 1983 à 11:00 heures au 4904 Lévesque, Laval district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MONTEMIGLIO LAURENT, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son de marque Pioneer, 2 planches à voile & acc. de musique, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 12ième jour d'octobre 1983. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-042967-83-1. CONFECTIONS GAVETTE LTÉE, partie demanderesse, — VS — CARMEN MOFFATT, partie défenderesse. Le 27 octobre 1983 à 10:00 heures au 354 De Normandie, Ste-Julie, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CARMEN MOFFATT, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile immatriculée 353IH697 de marque Ford Escort L Station Wagon, 1 lave-vaisselle de marque General Electric & ameublement de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: J. ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211. Montréal, ce 12ième jour d'octobre 1983. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-037653-83-4. ARCHITECTURAL PLASTIQUE LTÉE, partie demanderesse, — VS — H. B. BELOFF ROOFING LTÉE, partie défenderesse. Le 26 octobre 1983 à 10:00 heures au 300 Canal Bank, Montréal district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de H.B. BELOFF ROOFING LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion 6 roues immatriculé F297-775 de marque GMC, 1 photocopieuse de marque ICP & ameublement de bureau, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: RONALD BORRIS, huissier, 288-0211. Montréal, ce 12ième jour d'octobre 1983. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-029491-83-9. COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL, partie demanderesse, — VS — LES PLACEMENTS SENA CORP., partie défenderesse. Le 26 octobre 1983 à 12:00 heures au 108, Prince Arthur est, Montréal district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LES PLACEMENTS SENA CORP., saisis en cette cause, consistant en: 62 paires de bottes grandeur ass., 356 paires souliers grandeurs ass., vêtements divers & etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 12ième jour d'octobre 1983. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-051110-828. CHARLEBOIS, une division de Les Industries Canadiennes du Verre Ltée., demanderesse -vs- MONIQUE FAVREAU, défenderesse. Le 27 octobre 1983, à 11 heures au domicile de la défenderesse au No 2487 rue Eastman, en la cité de LaSalle et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. RCA et contrôle à distance et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RICHARD GAUTHIER, huissier, 842-9192. Montréal, le 15 octobre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-05-010792-826. LA CIE DE LOCATION TRANS-CANADA INC., demanderesse -vs- 88544 CANADA INC., défenderesse. Le 26 octobre 1983, à 14:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse, au No 3850 rue Ste-Catherine est, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 four micro-ondes Litton & acc., 1 réfrigérateur Woods, 1 caisse enregistreuse Victor 511, équipements divers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, le 12 octobre 1983

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-008651-833. PAUL RAINVILLE, demandeur -vs- SERAFINA TORTORICCI, défenderesse. Le 26 octobre 1983, à 11:30 heures au domicile de la défenderesse au No 379 rue Antoine Forestier en la cité de Vimont, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur RCA console & acc.; 1 set de salon 3 mcx, brun beige et orangé rayé; 1 set de salle à diner 8 mcx en bois brun; effets mobiliers divers; etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY, huissier, 879-1007. Montréal, le 12 octobre 1983.

Canada, Province de Québec, District d'Abitibi, COUR PROVINCIALE. No.: 615-02-000185-83. CAISSE POPULAIRE DE QUÉVILLON, partie demanderesse, -vs- CANTIN CHARLES ÉMILE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 27 octobre 1983 à 10:30 heures au 325, Montée Du Moulin, Laval-Des-Rapides, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CHARLES ÉMILE CANTIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Oldsmobile Cutlas 1976 immatriculé au Québec, numéro de plaque 828P048, et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 12 octobre 1983

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-023895-83-7. VILLE DE LAVAL, partie demanderesse, — VS — CLAUDE QUINTAL, partie défenderesse. Le 25 octobre 1983 à 10:00 heures au 294 des Rapides, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CLAUDE QUINTAL, saisis en cette cause, consistant en: 2 plaques chauffantes, 2 congélateurs & équipement de restaurant, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 12ième jour d'octobre 1983. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-022038-835. ALFREDO DI VALERIO, demandeur -vs- PIERRE BOURGEOIS, défendeur. Le 26 octobre 1983, à 11:00 heures au domicile du défendeur, au No 5609 rue Ephrem Longpré, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur modular Philips avec pied, 1 vaisselier en bois vitré, 1 système de son Quadrasound, effets mobiliers divers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, le 12 octobre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-003509-838. LÉO BOURDEAU, demandeur -vs- ANDRÉ GAGNON, défendeur. Le 27 octobre 1983, à 10:00 heures au domicile du défendeur, au No 436 rue Prévost, en la cité de Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 52 peintures "Paysages" Michel Gervais, 1 peinture "Pêche à la Truite" Murielle Millard, 1 comptoir en bois, effets divers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL PINET, huissier, 879-1007. Montréal, le 12 octobre 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-053978-834. LES HABITATIONS LOUISBOURG LTÉE, demanderesse -vs- CAROLE PATENAUDE, défenderesse. Le 28 octobre 1983, à 10:00 heures, au domicile de la défenderesse, au No 1597 rue Montarville en la cité de Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur RCA, 1 laveuse Adventuer, 1 sécheuse Westinghouse, effets mobiliers divers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL PINET, huissier, 879-1007. Montréal, le 12 octobre 1983.

Province de Québec, District de Bedford, GREFFE DE LA PAIX, No.: 460-27-098-839. PERCEPTEUR DES AMENDES & AL., demandeur -vs- GAUDIAS LACHANCE, défendeur. Le 28 octobre 1983, à 10:00 heures au domicile du défendeur, au No 3790 rue Léonard, en la cité St-Hubert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 Thunderbird lisc. 937H024, 1 Monte Carlo lisc. 20BS243, 1 T.V. couleur meuble Admiral, effets mobiliers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL PINET, huissier, 879-1007. Montréal, le 12 octobre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 505-27-007651-822, 505-27-007652-820, 505-27-007286-827, 505-27-007653-828, 505-27-006677-828. LA REINE, partie demanderesse, -vs- BUJOLD DIAL, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 27 octobre 1983 à 10:00 heures au 1757, Latour, St-Hubert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DIAL BUJOLD, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Dodge Charger 1977, de couleur brune, intérieur blanc, 1 téléviseur couleur portatif 21" de marque Electrohome, 1 table pour téléviseur en métal chromé et bois brun, 1 récepteur AM/FM 18 pistes de marque Lloyd's, 2 haut parleurs d'automobiles 3 voies. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 11 octobre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-27-000303-836. GILLES MATHIEU, partie demanderesse, -vs- PHANEUF ROLLANDE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 28 octobre 1983 à 11:00 heures au 5549, 6E Avenue, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROLLANDE PHANEUF, saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse automatique de marque Moffat, 1 sécheuse automatique de marque Moffat, 1 table de salle à diner en bois rond avec 5 chaises, tissus velours orange, 1 vaisselier en bois d'érable 3 portes vitrées, 2 fauteuils berçants pivotant rouge vin, 1 causeuse à motif fleuri verte et jaune, 1 fauteuil pivotant berçant à motif fleuri vert et jaune. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL BOILEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 11 octobre 1983

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-056025-826. ROBINSON CARTES DE SOUHAITS INC., demanderesse -vs- GUY RIENDEAU, défendeur. Le 29 octobre 1983, à 10:00 heures à la place d'affaires du défendeur, au No 380 rue Grande Côte Ouest, en la cité de Lanoraie, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Pontiac Lemans 1977, brun, = série: 2D 374 71507194, immatriculé 6571.896 Qué. 84 & acc.; 1 four à pizza National; 1 steamer à hot dog; équipements divers; etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier, 879-1007. Montréal, le 12 octobre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 505-27-001251-835, 505-27-001147-835, 505-27-001247-833, 505-27-001249-839, 505-27-001248-831. PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse, -vs- ROY GASTON, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 27 octobre 1983 à 10:30 heures au 93, King Georges, Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GASTON ROY, saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture de marque Plymouth Volaré 1976 couleur orange et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 11 octobre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 505-27-008614-829, 505-27-12320-827. LA REINE, partie demanderesse, -vs- COUTURIER CYPRIEN, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 26 octobre 1983 à 10:30 heures au 88, Marquette = 1, Châteauguay, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CYPRIEN COUTURIER, saisis en cette cause, consistant en: 1 télévision couleur de marque Philips 20" et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: LOUIS ROBIDOUX, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 11 octobre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-27-001073-834. GILLES MATHIEU, partie demanderesse, -vs- MOSSA JACK, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 26 octobre 1983 à 10:00 heures au 3570, Jacqueline, Laval (Iberville), district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JACK MOSSA, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 6 mcx en velour gris, 1 table de salon chromé et verre, 1 horloge grand-père plastique et laiton noire, 1 ensemble de bar sur roulette. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 11 octobre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 505-27-019435-826. MICHELINE DE LA CHEVROTIÈRE, partie demanderesse, -vs- LOUISON NAUD, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 27 octobre 1983 à 13:30 heures au 2346, Gamache, Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LOUISON NAUD, saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture de marque Dodge Corona 1973, de couleur rouge, immatriculé au Québec et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 11 octobre 1983.

Canada, Province de Québec, District de St-François, COUR PROVINCIALE. No.: 450-27-002679-827. PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse, -vs- RICHER JEAN-PAUL, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 27 octobre 1983 à 11:30 heures au 1280, Connefroy = 204, Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN-PAUL RICHER, saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture de marque Plymouth de couleur noire avec toit en vinyle rouge immatriculé au Québec et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 11 octobre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX., No.: 505-27-004082-823. LA REINE, partie demanderesse, -vs- SERGE BIRON, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 27 octobre 1983 à 12:00 heures au 2220, Joliette = 1, Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SERGE BIRON, saisis en cette cause, consistant en: 1 télévision couleur Sanyo 24" et acc., 1 système de son comprenant un amplificateur, 1 table tournante, deux haut-parleurs, et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 11 octobre 1983

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX., No.: 505-27-020694-825. LA REINE, partie demanderesse, -vs- PERSICHINO MARIO, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 26 octobre 1983 à 12:30 heures au 1425, Bl. Des Laurentides, Vimont, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARIO PERSICHINO, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Ford LTD 1976, immatriculé au Québec. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 11 octobre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 505-27-019802-827. MICHELINE DE LA CHEVROTIÈRE, partie demanderesse, -vs- GAÉTAN MARCOTTE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 27 octobre 1983 à 14:00 heures au 295, Pelletier, Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GAÉTAN MARCOTTE, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de chambre à coucher comprenant une commode quatre tiroirs, 1 bureau avec miroir neuf tiroirs, 1 tête de lit en bois, trois lampes, abat-jour beige, 1 radio réveil 21" avec 2 haut-parleurs et acc., 1 radio cassette noir et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 11 octobre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Richelieu, COUR SUPÉRIEURE. No.: 765-12-002139-825. ÉLISABETH BOUCHER, partie demanderesse, -vs- LABOSSIÈRE GRÉGOIRE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 27 octobre 1983 à 13:00 heures au 2525, Bellerose, Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GRÉGOIRE LABOSSIÈRE, saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture de marque Dodge Mirado 1980, de couleur grise immatriculée au Québec, numéro de plaque 903JH 166, et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 12 octobre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 01-000053-83. LA VILLE DE VERDUN, partie demanderesse, -vs- MME P. HAWLEY, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 26 octobre 1983 à 12:00 heures au 4478, Blv. Lasalle, Verdun, district de Verdun, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MME P. HAWLEY, saisis en cette cause, consistant en: 1 ensemble de salle à diner comprenant une table rectangulaire extensible six chaises en bois, 1 miroir encadré, 1 bahut en bois, 1 téléviseur portatif Zenith 19", 1 lot de cent ensemble d'uniforme, deux tables carrées. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DENIS ST-LOUIS, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 12 octobre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 200-02-006723-839. GARAGE M.D. INC., partie demanderesse, -vs- DESCHESNE JEAN-GUY, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 27 octobre 1983 à 11:40 heures au 1 Chemin De Mousson, Lorraine, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN-GUY DESCHESNE, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Cadillac de couleur noire, 2 portes immatriculé au Québec, numéro de plaque 387L682, et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ALAIN RICHER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 12 octobre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 500-27-022983-821. LA REINE, partie demanderesse, -vs- MICHEL LUSSIER, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 27 octobre 1983 à 14:30 heures au 2732 Troteau, Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHEL LUSSIER, saisis en cette cause, consistant en: 1 lot d'appareil d'exercice comprenant une trampoline, 1 banc avec poids et althères, 1 planche à exercices et acc., 1 coffre à outil métal rouge et son contenu d'outils et acc., 1 peau d'ours noire véritable et acc., 1 système de son avec ses haut parleurs, 1 tête de chevreuil huit pointes et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 11 octobre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-011358-833. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, partie demanderesse, -vs- BÉTONS LONGUEUIL (1982) INC., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 28 octobre 1983 à 10:00 heures au 1401, Labadie, Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LES BÉTONS LONGUEUIL (1982) INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 camion de marque Ford 35, de couleur rouge, immatriculé au Québec et acc., 1 camion de marque GMC de couleur rouge 1976, avec un compresseur de marque Hobart, comprenant 2 bonbonnes et acc., 1 camion de marque GMC V-8, de couleur rouge 1972, avec levier hydraulique capacité 2400 lbs de couleur jaune et acc., 1 tracteur de marque John Deere 1980 de couleur jaune avec une pelle à l'avant et un monte charge à l'arrière et acc., et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 12 octobre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 505-27-004139-821. LA REINE, partie demanderesse, -vs- DE REPENTIGNY MANON, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 26 octobre 1983 à 10:30 heures au 88, Marquette = 1, Châteauguay, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MANON DE REPENTIGNY, saisis en cette cause, consistant en: 1 télévision couleur 20" de marque Phillips et acc., 1 automobile Maverick 1974 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: LOUIS ROBIDOUX, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 11 octobre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 505-27-013982-823. LA REINE, partie demanderesse, -vs- LAVOIE GAÉTAN, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 26 octobre 1983 à 12:30 heures au 242, Boul. Laurier, Beloeil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GAÉTAN LAVOIE, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Ford, modèle Maverick, 4 portes de couleur bleu année 1977, immatriculé au Québec et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 11 octobre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-029568-834. SAVARD ASSURANCE INC., partie demanderesse, -vs- BRUYÈRE JACQUES, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 26 octobre 1983 à 13:00 heures au 472, Villeneuve, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JACQUES BRUYÈRE, saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo de marque IBM de couleur grise et acc., 1 mobilier de salon comprenant une causeuse, un sofa trois places et un sofa une place de couleur bleu et beige, 1 dactylo manuelle de marque Olympia et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL HUARD, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 12 octobre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-011358-833. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, partie demanderesse, -vs- BÉTONS LONGUEUIL (1982) INC., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 28 octobre 1983 à 10:00 heures au 1401, Labadie, Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LES BÉTONS LONGUEUIL (1982) INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 camion de marque Ford 35, de couleur rouge, immatriculé au Québec et acc., 1 camion de marque GMC de couleur rouge 1976, avec un compresseur de marque Hobart, comprenant 2 bonbonnes et acc., 1 camion de marque GMC V-8, de couleur rouge 1972, avec levier hydraulique capacité 2400 lbs de couleur jaune et acc., 1 tracteur de marque John Deere 1980 de couleur jaune avec une pelle à l'avant et un monte charge à l'arrière et acc., et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 12 octobre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-008017-830. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, partie demanderesse, -vs- LES ENTREPRISES SHELSO LTÉE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 26 octobre 1983 à 12:00 heures au 4080 Marie Victorin, à Ste-Catherine, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LES ENTREPRISES SHELSO LTÉE (CENTRE NAUTIQUE LA MARJOLAINE), saisis en cette cause, consistant en: 1 bateau bleu et blanc environ 150' par 50', 1 four micro-ondes Litton, 1 congélateur 6 portes, 1 réfrigérateur 2 tiroirs 1 porte, 1 lave-vaisselle Jackson, 1 poêle South Bend 6 ronds 2 fours, 1 caisse enregistreuse Victor électronique, 1 réfrigérateur à bières 6 portes, 1 machine à cigarettes, 1 système d'éclairage. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: NORMAND POISSANT, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 12 octobre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-008852-830. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, partie demanderesse, -vs- BUFFET MAIORINO INC., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 26 octobre 1983 à 10:00 heures au 9353, Boul. St-Michel, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BUFFET MAIORINO INC., saisis en cette cause, consistant en: 540 chaises de marque Omni base chrome et cuirette rouge, 12 tables rectangulaires de banquet pliantes dessus en plywood, pattes pliantes, 1 laveuse en acier inoxydable avec comptoir, 1 four à gaz à pizza de marque Blodgett, 1 comptoir de rangement à deux tiroirs, en acier inoxydable, 1 chambre réfrigérée de marque Foster avec unités et acc. intérieures, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL BOILEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 12 octobre 1983

**Voir aussi en pages 30 et 31**

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-008133-827. CAISSE POUPLAIRE ST-RÉMI DE MONTRÉAL-NORD, partie demanderesse, -vs- PELLETIER YVES, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 27 octobre 1983 à 11:00 heures au 290, Ste-Croix, Ville St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de YVES PELLETIER, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Honda Accord 1978, 3 portes, de couleur brune, numéro de plaque 770II999, et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RONALD JOHNSON, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 12 octobre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Richelieu, GREFFE DE LA PAIX. No.: 765-27-001554-82. LA REINE, partie demanderesse, -vs- MICHAUD PATRICK, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 27 octobre 1983 à 10:00 heures au 365, Montarville, = 4, Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PATRICK MICHAUD, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur portatif 12", 1 amplificateur Toshiba et acc., 1 table tournante et acc., 2 haut-parleurs, 1 sofa lit dessus à carreaux beige, 2 chaises bois fauteuil bleu, 1 table de centre, 2 miroirs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: JEAN-MARC GRENIER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 11 octobre 1983.

Canada, Province de Québec, District de St-Hyacinthe, COUR PROVINCIALE. No.: 750-27-002751-82. LA REINE, partie demanderesse, -vs- LEPAGE MARCHAND MONIQUE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 27 octobre 1983 à 11:00 heures au 3635, Maylair, St-Hubert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MONIQUE LEPAGE MARCHAND, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Panasonic 21" et acc., 1 système de son Westburg avec 2 haut-parleur et acc., 1 lessiveuse Westinghouse blanche, 1 sécheuse Westinghouse blanche. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 11 octobre 1983

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 83-283. VILLE DE DOLLARD DES ORMEAUX, partie demanderesse, -vs- WATERBEDS UNLIMITED, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 26 octobre 1983 à 11:00 heures au 207, Hymus, Pointe-Claire, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de WATERBEDS UNLIMITED, saisis en cette cause, consistant en: 1 lit d'eau avec contour en bois couleur gris, 1 commode en bois avec 4 tiroirs et 3 portes de couleur grise. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ROBERT POULIOT, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 11 octobre 1983.

Canada, Province de Québec, District de Terrebonne, COUR SUPÉRIEURE., No.: 700-05-000151-831. BANQUE NATIONALE DU CANADA, partie demanderesse, -vs- FERME PANCHO INC., ALBERT GUINTA, CAMIL GUINTA, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 26 octobre 1983 à 12:40 heures au 13560, Route 117, St-Janvier, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FERME PANCHO INC. ALBERT GUINTA, CA

# AVIS PUBLICS

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-036407-836. G.U.S. CANADA INC./DIVISION LÉGARÉ, demanderesse -vs- ROBERT BENOIT ET NICOLE LÉPINE BENOIT, défendeurs. Le 27 octobre 1983 à 13:00 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 1453 rue St-Thimoté en la cité de Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon, 1 télé-couleur 10" Magnavox, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. FRANÇOIS LE BLANC, huissier 305, rue Gauthier, St-Jérôme, Qué. J7Y 3E7. 432-1114. St-Jérôme, ce 11 octobre 1983.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-010672-835. MICHEL TAMILIA INC., demanderesse -vs- GÉRALD ROCHON, défendeur. Le 26 octobre 1983, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 4725 Boul. Léger, en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon, 2 pièces, 1 horloge, 4 tables de salon (marbre), 1 miroir de salon, 1 set de salle à manger (5 pièces). Conditions: ARGENT COMPTANT. VIC. BOURDAGES, huissier, BABIN, BOURDAGES & DECOSTE, 842-5291. Montréal, ce 13 octobre 1983.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-002629-838. BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse -vs- DANIEL JACQUES, défendeur. Le 25 octobre 1983, à 13:00 heures au domicile du défendeur au No 2235 rue Labelle, en la cité Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Pontiac Parisienne 1981 couleur: brun, toit vinyle brun, numéro de série: 2G7AN37H7B1302460. Conditions: ARGENT COMPTANT. GUY BERNIER, huissier, 842-5291. Montréal, ce 13 octobre 1983.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-04-001410-829. MICHELINE ROY, partie demanderesse, -vs- JEAN-MARC TANGUAY, STUDIO ET COIFFURE YANICK, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 27 octobre 1983 à 12:00 heures au 1649, Henri-Bourassa Est, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN-MARC TANGUAY (STUDIO ET COIFFURE YANICK), saisis en cette cause, consistant en: 1 table de centre chromée vitrée, 1 table de manucure en arborite sur roulettes avec sa lampe, son petit banc sur roulettes et acc., 1 table à bigoudies sur roulettes en plastique gris avec paniers et son contenu et acc., 1 comptoir de centre en bois blanc devant vitre à quatre tiroirs et acc., 1 air climatisé Confort Air, 1 meuble en bois blanc deux portes coulissantes vitrées, 1 réfrigérateur portatif blanc une porte marque Sanyo, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL BOILEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 12 octobre 1983.

---

Canada, Province de Québec, District d'Iberville, COUR PROVINCIALE. No: 755-02-000808-837. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, partie demanderesse, -vs- RESTAURANT PALAIS DU SOUS-MARIN INC., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 27 octobre 1983 à 11:00 heures au 1002, Du Séminaire, St-Jean-sur-Richelieu, district d'Iberville, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LE RESTAURANT PALAIS DU SOUS-MARIN INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 four micro-ondes Toshiba et acc., 1 coutellerie complète pour environ 70 personnes, 1 set de vaisselles complet pour environ 70 personnes, 1 four avec grilles, 1 réfrigérateur 2 portes en stainless steel avec compartiments à salade et dessus en bois et acc., 1 calculatrice électronique, 1 photocopieur 3M et acc., 1 réfrigérateur à crème glacée 3 portes avec compartiments à essences, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: LOUIS ROBIDOUX, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 12 octobre 1983.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 000955. VILLE DE WESTMOUNT, partie demanderesse, -vs- COVENTRY COPPERS INC., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 26 octobre 1983 à 14:00 heures au 275A, St-Joseph, Lachine, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de COVENTRY COPPERS INC., saisis en cette cause, consistant en: 2 classeurs en métal 4 tiroirs vert, 1 machine à écrire de marque Facet et acc., 1 étagère en métal de sept tablettes, 1 aspirateur industriel Black & Decker, 1 press-dull, 1 appareil pour buffer, Ford Smith, 1 véhicule automobile de marque Volkwagen 1975 et immatriculé au Québec et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DENIS ST-LOUIS, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 12 octobre 1983.

---

Canada, Province de Québec, District d'Abitibi, COUR PROVINCIALE. No: 615-02-000185-83. CAISSE POPULAIRE DE QUÉVILLON, partie demanderesse, -vs- CANTIN CHARLES ÉMILE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 27 octobre 1983 à 11:00 heures au 570, De L'Argentière = 12, Laval-des-Rapides, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CHARLES ÉMILE CANTIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur de marque Hitachi 12" portatif et acc., 1 amplificateur récepteur de marque Lloyd's avec 2 boîtes de son Lloyd's et acc., 1 table tournante de marque Gacard et acc., 1 bahut en bois style antique et acc., 6 peintures et cadres assortis. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 12 octobre 1983.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-049521-821. SIMPSONS SEARS LIMITÉE, partie demanderesse, -vs- CLAIRE McLACHLAN, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 26 octobre 1983 à 11:00 heures au 272, Ch. Chambly lot 340, Marieville, district de St-Hyacinthe, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CLAIRE McLACHLAN, saisis en cette cause, consistant en: 1 roulotte de marque Bellevue modèle Luxus 7300, année 1979, 4 roues de couleur blanche et beige dominante et ligne gris et orange avec acc., 1 auvent avec monture de marque Auvent, 1 antenne de télévision, 1 air climatisé. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: PIERRE-PAUL HAINAULT, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 12 octobre 1983.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 500-27-032742-829. O.C.Q., partie demanderesse, -vs- WITKOWSKI SAMUEL, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 26 octobre 1983 à 14:00 heures au 4829, Plamondon, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de WITKOWSKI SAMUEL, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Philips console 26" avec ses acc., 1 radio AM/FM Solid State, 1 platine à cassette 8 pistes, 1 platine à disque Lloyd's, 2 boîtes de son, 1 machine à écrire portative. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: YVON DUBÉ, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 12 octobre 1983.

---

Canada, Province de Québec, District de Terrebonne, COUR SUPÉRIEURE. No: 700-05-000960-835. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, partie demanderesse, -vs- HABITATIONS CHARMEVILLE INC, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 28 octobre 1983 à 15:10 heures au 1338, Bl. Labelle, Blainville, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LES HABITATIONS CHARMEVILLE INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieur de marque a.b. et acc, 1 classeur de couleur beige 3 tiroirs, 1 porte et acc, 6 chaises de couleur variés en plastique et acc, 1 cabinet sur roues, de couleur bleu et acc, 1 réfrigérateur de marque Moffat de couleur jaune à 2 portes et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: PIERRE LAMARCHE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 12 octobre 1983.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 500-27-032937-826. LE PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse, -vs- ORTUSO ROGER, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 27 octobre 1983 à 10:00 heures au 2975, Louis-Paré = 104, Lachine, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ORTUSO ROGER, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Motorola modèle meuble 26" console, 1 cablo-sélecteur Philips modèle Channel plus et acc., 1 table à café, 1 ensemble de salon 3 mcx brun, 2 tables et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DENIS ST-LOUIS, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 11 octobre 1983.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-12-095590-802. SYLVIE ROSELLINI, partie demanderesse, -vs- ENRIQUE PATTERSON, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 27 octobre 1983 à 10:30 heures au 2 Maisonneuve, à Dollard des Ormeaux, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ENRIQUE PATTERSON, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Datsun modèle 210, de couleur rouge et noire, intérieur beige, plaque = 391L866 Que. 79. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: PAUL RENAUD, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 11 octobre 1983.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 505-27-008214-828. LA REINE, partie demanderesse, -vs- SANSOUCY JEAN-CLAUDE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 27 octobre 1983 à 13:00 heures au 3950, Sir Wilfrid Laurier = 62, St-Hubert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN-CLAUDE SANSOUCY, saisis en cette cause, consistant en: 1 poêle à bois en fonte noire, et acc, 1 amplificateur de récepteur d'auto de marque Visa et acc, 1 enregistreur portatif de marque Silvano et acc, 1 table tournante avec amplificateur et acc, 1 sécheuse de marque Simplicity couleur blanche et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 11 octobre 1983.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 01-000143-83. VILLE DE VERDUN, partie demanderesse, -vs- LE ROI DU PHILIBERT ENRG, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 26 octobre 1983 à 10:00 heures au 5705, Verdun, Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LE ROI DU PHILIBERT ENRG., saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse N.C.R. et acc, 1 réfrigérateur comptoir en acier inoxydable, 1 appareil à vapeur, 1 table comptoir en acier inoxydable, 1 table circulaire, 1 appareil vidéo Arcade Berzerid, 18 chaises basse de métal et bois et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DENIS ST-LOUIS, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 12 octobre 1983.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX., No: 505-27-018003-823. MICHELINE DE LA CHEVROTIÈRE, partie demanderesse, -vs- POISSANT DANIEL, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 26 octobre 1983 à 11:00 heures au 3384, Windsor, St-Hubert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DANIEL POISSANT, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son Lloyd's comprenant lecteur de cassette incorporé ainsi que 2 haut-parleurs et table tournante et acc., 1 téléviseur Zenith couleur 21" portatif et acc., 1 radio réveille Candle, 1 guitare 6 cordes. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 11 octobre 1983.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 500-27-026690-824. LA REINE, partie demanderesse, -vs- CRETE NORMA, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 26 octobre 1983 à 11:00 heures au 755, Neptune, Dorval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NORMA CRETE, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Ford, de couleur brune, et acc., 1 téléviseur portatif Viking, 1 divan 3 places en matériel beige avec fleurs, 1 fauteuil même style, 1 chaise berçante en bois style coloniale, 1 table à café en bois. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: PAUL RENAUD, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 11 octobre 1983.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-004621-822. I.EA, BENOIT & ASS. LTÉE, partie demanderesse, -vs- ZELLER JEAN-PIERRE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 27 octobre 1983 à 10:00 heures au 27, Place Calumet, Dollard-des-Ormeaux, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN-PIERRE ZELLER, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur avec support de marque Toshiba, 1 sélecteur pour téléviseur de marque Jerrold, 1 table ronde en bois, 2 tables de coin en bois, 1 fauteuil en bois avec coussin en cuir de couleur noir, 1 divan en bois avec coussin en cuir de couleur noir, 1 laveuse de marque Moffat, 1 sécheuse de marque Moffat, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ROBERT POULIOT, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 12 octobre 1983.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-053985-839. HABITATIONS LOUIS-BOURG, partie demanderesse, -vs- JEAN-PAUL MARTINEAU, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 27 octobre 1983 à 10:00 heures, au 3200, Alton Goldbloom = 111, Chomedey, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN-PAUL MARTINEAU, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 2 pièces (sofa) brun foncé en velour, 1 télévision Zenith couleur, 1 système de son Lloyd's comprenant radio AM/FM stéréo, 1 lecteur à cassette 8 pistes, 1 ensemble de salon en rotin 2 chaises, 1 table, 2 haut-parleurs blanc, 1 chaise berçante en rotin, 1 lampe en papier de riz brune, 1 lampe jaune. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RONALD JOHNSON, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 12 octobre 1983.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-04-000442-831. NICOLE ST-MARTIN, partie demanderesse, -vs- LOUIS BONIN, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 27 octobre 1983 à 10:00 heures au 2120, Prieur = 2, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LOUIS BONIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Dodge Coronet 1974, 4 portes brun toit Landau beige, immatriculé au Québec = 1518362 pour 1984 avec acc., 1 piano de marque Ennis noir avec banc, 1 piano électronique portatif à un clavier de marque Wurlitzer et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL BOILEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 11 octobre 1983.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 505-27-022937-826. LE PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse, -vs- ORTUSO ROGER, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 27 octobre 1983 à 10:00 heures au 2975, Louis-Paré = 104, Lachine, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ORTUSO ROGER, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Motorola modèle meuble 26" console, 1 cablo-sélecteur Philips modèle Channel plus et acc., 1 table à café, 1 ensemble de salon 3 mcx brun, 2 tables et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DENIS ST-LOUIS, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 11 octobre 1983.

---

Province de Québec, District de Beauharnois, COUR PROVINCIALE. No.: 760-02-000929-831. IMPRIMERIE FRANÇOIS MARTEL INC., demanderesse, -vs- LE GROUPE 2000 Service de main-d'oeuvre économique Ltée, défenderesse. Le 27 octobre 1983, à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 3614 rue Côte Vertu en la cité Ville Saint-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: ameublement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. GÉRARD BRUCHÉSI, huissier, 1-373-7542. Montréal, le 15 octobre 1983.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-051828-825. SIMPSONS LTÉE, demanderesse, -vs- REGINA OPALA, défenderesse. Le 27 octobre 1983, à 11:00 heures au domicile de la défenderesse au No 6252 rue Lachenaie en la cité St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur portative, 1 radio portatif Lloyd's, 1 climatisateur Philco, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. VIC. BOURDAGES, huissier BABIN, BOURDAGES & DECOSTE, 842-5291. Montréal, le 13 octobre 1983.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-019442-826. BELL CANADA, demanderesse, -vs- ABDELJELIL BENMEKKI, défendeur, -et- CAFÉ LA BRISE INC., tierce-saisie défaillante. Le 27 octobre 1983, à 11:00 heures à la place d'affaires de la tierce-saisie au No 1230 rue De Maisonneuve, ouest, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la tierce-saisie, saisis en cette cause, consistant en: 34 chaises, 13 tables, 9 plantes (grosses), 12 chaises de bar (stool), équipement et meubles divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-JACQUES DECOSTE de BABIN, BOURDAGES & DECOSTE, huissier, 842-5291. Montréal, le 13 octobre 1983.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-010423-833. LA COMPAGNIE D'ASSURANCE FUNÉRAIRE URGEL BOURGIE LTÉE, demanderesse, -vs- CARLO CADET ET ALS, défendeurs. Le 28 octobre 1983 à 11:00 heures au domicile des défendeurs CARLO CADET & PERPETUE CADET au No 6285 rue Jean-Talon, est, apt. 5, en la cité de St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: 1 horloge murale et lampe, 1 radio de table, 1 T.V. blanc et noir, Sanyo portative, meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE BABIN de BABIN, BOURDAGES & DECOSTE, huissier, 842-5291. Montréal, le 13 octobre 1983.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-027404-834. ALPER AUTOMATION INC., demanderesse, -vs- JACQUES POIRIER, défendeur. Le 27 octobre 1983 à 14 heures au domicile du défendeur au No 4807 rue Papineau, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 bahut et vaisselier, 2 portes (brun), 1 bahut ancien avec miroir, 1 système de son de marque Hitachi, meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE BABIN, de BABIN, BOURDAGES & DECOSTE, huissier, 842-5291. Montréal, le 13 octobre 1983.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-030257-833. IMPRIMERIE QUÉBÉCOGRAPHIE INC., demanderesse, -vs- DENIS RAICHE, défendeur. Le 31 octobre 1983 à 10:00 heures au domicile et place d'affaires du défendeur au No 11883 rue Brunet, en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 pupitre et chaise, 1 table à dessin, 1 dactylo électrique Coronet, 1 T.V. couleur Magnavox, meubles et équipement divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. VIC. BOURDAGES de BABIN, BOURDAGES & DECOSTE, huissier, 842-5291. Montréal, le 13 octobre 1983.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-032407-822. ROSEMONT FRÊCHETTE, demandeur, -vs- LÉO PARISÉ, défendeur. Le 27 octobre 1983 à 14:00 heures au domicile du défendeur au No 2027 rue Sabatier, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur Zenith, 1 mobilier de salon, 2 morceaux, 1 fauteuil brun basculant, 1 stéréo meuble et acc., meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE BABIN de BABIN, BOURDAGES & DECOSTE, huissier, 842-5291. Montréal, le 13 octobre 1983.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-12-090254-792. LAMOUREUX MICHELINE, partie demanderesse, -vs- FAFARD CLAUDE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 27 octobre 1983 à 11:30 heures au 3800, Ovila, St-Hubert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CLAUDE FAFARD, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion de marque Ford Custom 1977 de couleur rouge immatriculé au Québec, 1 table de billard comprenant 2 baguettes et un set de boule, 1 téléviseur couleur Admiral 21", 1 laveuse de marque Kenmore de couleur blanche, 1 sécheuse de marque Alltabric Selection blanche, 1 télécouleur Toshiba portatif. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 12 octobre 1983.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-026447-826. G.U.S. CANADA INC. / DIVISION WOODHOUSE, demanderesse, -vs- JEAN-GUY HUNEAULT, et THÉRÈSE THERRIEN-HUNEAULT, défendeurs. Le 26 octobre 1983, à 12:00 heures au domicile de la défenderesse THÉRÈSE THERRIEN-HUNEAULT au No 2145 rue St-Georges, app. 1, en la cité de St-Jérôme, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse THÉRÈSE THERRIEN-HUNEAULT, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur Hitachi, 1 vidéo Tuner Hitachi, 1 vidéo-cassette Hitachi, mobilier de maison, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLE, huissier, 288-8988. RENÉ NOËL & ASS. 10 ST-Jacques = 608, Montréal, Qué. Montréal, ce 12 octobre 1983.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-052015-794. B.P. CANADA LIMITED, demanderesse, -vs- JEAN-GUY DESNOYERS, défendeurs. Le 27 octobre 1983, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 3870 Montée St-Calixte, en la cité de St-Calixte, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 Pick Up Ford, 1 télécouleur Quasar, 1 ours empaillé, 1 fauteuil cyclo-massage, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLE, huissier, 288-8988. RENÉ NOËL & ASS. 10 St-Jacques = 608, Montréal, Qué. Montréal, ce 12 octobre 1983.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-022875-822. G.U.S. CANADA INC./DIVISION LÉGARÉ, demanderesse, -vs- SUZANNE BISSONNETTE GODIN, défenderesse. Le 25 octobre 1983, à 15:00 heures au domicile de la défenderesse au No 2350 rue Châteauguay, app. 5, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 2 télécouleurs, 1 stéréo Sanyo, 1 ventilateur, 1 set de chambre. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLE, huissier, 288-8988. RENÉ NOËL & ASS., 10 St-Jacques = 608, Montréal, Qué. Montréal, ce 12 octobre 1983.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-041441-820. G.U.S. CANADA INC./DIVISION LÉGARÉ, demanderesse, -vs- FERNANDE GRENIER, défenderesse. Le 26 octobre 1983, à 10:00 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 1453 rue St-Timothée, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: mobilier de maison, équipement de bureau, bijoux divers, caméras et ciné-caméra, manteau de fourrure, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLE, huissier, 288-8988. RENÉ NOËL & ASS., 10 St-Jacques = 608, Montréal, Qué. Montréal, ce 12 octobre 1983.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-12-122700-838. JACQUES GAGNON, requérant, -vs- FRANCE LAVOIE, intimée. Le 27 octobre 1983, à 10:00 heures au domicile du requérant au No 6413 ave. des Jalesnes en la cité de Ville d'Anjou, district de Monréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du requérant, saisis en cette cause, consistant en: un camion Ford 700 rouge et un camion GMC 6500 rouge, et une moto Honda CB 650 Custom & acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL MAISONNEUVE, huissier, 845-2804. Montréal, le 13 octobre 1983.

---

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR SUPÉRIEURE. No: 700-05-000704-837. TRUST GÉNÉRAL DU CANADA, demanderesse, -vs- GESTION NIMAU INC., défenderesse. Le 25 octobre 1983, à 10:00 heures au lieu d'entreposage du gardien du défendeur au No 6255 rue Lachenaie et la cité St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur portative, 1 radio portatif Philco, 1 climatisateur Philco, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. VIC. BOURDAGES, huissier BABIN, BOURDAGES & DECOSTE, 842-5291. Montréal, le 13 octobre 1983.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-030944-834. BASF CANADA INC., demanderesse, -vs- QUÉFOAM LTÉE., défenderesse. Le 28 octobre 1983, à 13:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 37 rue Tremblay en la cité et district d'Iberville, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 calculatrice Mnda, 1 machine à foam Diamond Shamrock & acc, 1 compresseur Webster & acc., etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier, 842-9192. Montréal, le 15 octobre 1983.

---

Province de Québec, District de Bedford, GREFFE DE LA PAIX. No.: 460-27-002166-81. PERCEPTEUR DES AMENDES & AL., demanderesse, -vs- ROBERT RATELLE, défendeur. Le 28 octobre 1983 à 12:00 heures au domicile du défendeur au No 1779 rue St-Georges en la cité de Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur Candle, 1 buffet 2 mcx bois brun, 1 téléphone portatif Cosmosonic, effets mobiliers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL PINET, huissier, 879-1007. Montréal, le 12 octobre 1983.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-017172-824. LA BANQUE ROYALE DU CANADA, demanderesse, -vs- GÉRARD CHATTON, défendeur. Le 26 octobre 1983, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 4000 rue de Maisonneuve apt. 3303 en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: set de salle à dîner, téléphone en bois de table, 1 cabinet chinois en bois 2 portes vitrées, peintures, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-6317. Montréal, le 15 octobre 1983.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-036465-818. BANQUE NATIONALE DU CANADA, demanderesse, -vs- CLAUDE DUCHARME ET L.P. DUCHARME, défendeurs Le 27 octobre 1983, à 14:00 heures au domicile des défendeurs au No 15 rue rang Lareau, en la cité St-Grégoire, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: Leesberg étalon 6 ans trotteur, Midnight Dancer étalon trotteur d'environ 5 ans. Conditions: ARGENT COMPTANT. JACQUES LEMIEUX, huissier, 288-6317. Montréal, le 15 octobre 1983.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-044035-835. HELLY HAMSEN CANADA LTD., demanderesse, -vs- LES ENTREPRISES LOUIS MAHER INC., défenderesse. Le 25 octobre 1983, à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 217 Boul. des Laurentides en la cité Pont-Viau, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse de marque Check A Tron, 4 toiles de planches à voiles, 5 paires de bottes pour planches à voiles, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-6317. Montréal, le 15 octobre 1983.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-004774-814. ANIXTER TURMAC LTÉE, demanderesse, -vs- GINO CERRO, défendeur Le 28 octobre 1983, à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 3342 rue French en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: T.V. portatif couleur Magnasonic 20", T.V. couleur 26" Electrohome, set de salon, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, 288-6317. Montréal, le 15 octobre 1983.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-011158-834. FRANCANA REAL ESTATE LTD., demanderesse, -vs- ROCCO MONTESANO (BAR SALON STATION 10), défendeur. Le 25 octobre 1983 à 13:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 2071 rue ouest Ste-Catherine en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à café (café espresso), caisse enregistreuse EBM-800, 12 tables rondes et carrés. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-6317. Montréal, le 15 octobre 1983.

---

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-038641-820. ME GILLES DUMOULIN, demandeur, -vs- MICHELLE RAVARY, défenderesse. Le 28 octobre 1983, à 12:30 heures au domicile de la défenderesse, au No 64 rue Comtois, Ile Verte en la cité Laval district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de cuisine 4 morceaux en bois, 1 téléviseur couleur de marque RCA, effets mobiliers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. SERGE DEMERS, huissier, 845-1147. Montréal, le 13 octobre 1983.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-021002-82-4. JEAN RAINERIE & YVETTE RAINERIE, partie demanderesse, —VS— MICHEL BELIVEAU, partie défenderesse. Le 28/10/83 à 10:30 heures au 3891 Linton, app. 5, Montréal district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHEL BELIVEAU, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile no de série JMIFB3314B0534650 de marque Mazda RX7. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 12ième jour d'octobre 1983. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

---

Province de Québec, District de Québec, COUR PROVINCIALE. No.: 200-02-003085-802. CAISSE D'ÉCONOMIE DES PORTUGAIS DE MONTRÉAL, demanderesse, -vs- RICARDO FERNANDES, défendeur. Le 26 octobre 1983, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 3410 rue Hinston en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les

# AVIS PUBLICS

Avis est donné par les présentes, que MAXIME NISSIM OUAKRAT, domicilié et résidant au 104 Elgin Crescent, ville de Beaconsfield, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice en vue d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Maxime Wakrat.

Ville de Beaconsfield, le 5 octobre 1983

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

**COUR PROVINCIALE**

NO: 500-02-053317-835
(NABEL LEASING) CREDIT BAIL
CITIBANQUE CANADA LTÉE,
Demanderesse
-vs-
NEO NEWS LTÉE,
Les Distributions Benjamin Ltée
90250 Canada Ltée
Défenderesses

ORDONNANCE
DE LA COUR PROVINCIALE

SOYEZ AVISÉ qu'il est ordonné à la défenderesse, NEO NEWS LTÉE, de comparaître d'ici trente jours au Palais de Justice de Montréal,copie du bref et de la déclaration lui ayant été laissées à son intention, à défaut de quoi jugement par défaut sera rendu contre celle-ci.
Montréal, le 6 octobre 1983
ROBERT M. MAILHOT, avocat
21 Calumet, PLACE BONAVENTURE
Montréal, H5A 1E1, 861-1901
Procureur de la demanderesse

---

Prenez avis que la compagnie MANUFACTURE STROHL INC./STROHL MANUFACTURING INC. demandera à l'Inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.
Montréal, le 11 octobre 1983
MENDELSOHN ROSENTZVEIG SHACTER
Les procureurs de la compagnie

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE GASPÉ

**COUR SUPÉRIEURE**

NO: 110-04-000064-831
MARCELLE CLOUTIER, domiciliée et résidant à St-Joachim de Tourelle, district de Gaspé
demanderesse
-vs-
ALAIN ST-PIERRE,
défendeur

ORDONNANCE

Il est, par les présentes, ordonné au défendeur de comparaître personnellement ou par le ministère de son procureur, au Greffe de la Cour Supérieure du district de Gaspé, et ce, dans un délai de UN MOIS à compter de la première publication du présent ordre.
Prenez AVIS qu'une copie du bref et de la déclaration a été déposée au dit Greffe à votre intention.
BUREAU DU PROTONOTAIRE
Percé, le 4 octobre 1983
Pierrette B. CLOUTIER, P.A.C.S.

---

**AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE**
**ARTICLE 80 (4)**
**DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:**

ANDRÉ ROY, publiciste demeurant au 221 Place Couturier, Boisbriand, P.Q. J7G 2K5.

AVIS est par les présentes donné que ANDRÉ ROY a fait cession de ses biens le 30ième jour de septembre, 1983 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 17ième jour d'octobre, 1983 à 10:00 de l'avant-midi, au 1 Place Ville-Marie, suite 3210, Montréal, Qué.

**DATÉ DE MONTRÉAL, ce 4ème jour d'octobre, 1983.**
**PAUL RAINVILLE,**
**Syndic**

---

**Normandin Barrière+Cie** affilié à Deloitte Haskins & Sells

Édifice de la Banque Royale du Canada,
1, Place Ville-Marie, suite 3210
Montréal, Québec (H3B 2W3)
Tél.: (514) 861-9311

---

**Lachine**
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE LACHINE

**SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**
**APPEL D'OFFRES**

On recevra à l'Hôtel de Ville des soumissions pour la fourniture annuelle des matériaux suivants:

**1 — Gazoline**
**2 — Huile diesel**
**3 — Huile à chauffage**

Les soumissions individuelles, séparées, cachetées, adressées au Directeur du Service de l'Approvisionnement et endossées selon chacun des item énumérés, seront reçues au bureau du soussigné, à l'Hôtel de Ville, 1800 boulevard St-Joseph, Lachine, d'ici mardi le 8 novembre 1983 à 12:00 heures (midi) heure locale.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement à 12:00 heures (midi) heure locale, mardi le 8 novembre 1983, dans la salle des délibérations du Conseil, 15 - 18ème avenue, Hôtel de Ville, Ville de Lachine.

On obtiendra les devis et formules de soumission au bureau du Directeur du Service de l'Approvisionnement, André C. Gosselin, i.c. M.Sc.A., à l'Hôtel de Ville, 1800 boulevard St-Joseph, Lachine.

La Ville de Lachine ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

**ANDRÉ C. GOSSELIN,**
**Directeur,**
**Service de l'Approvisionnement**
**Ville de Lachine**

LACHINE, LE 12 OCTOBRE 1983.

---

**AVIS DE VENTE PAR SOUMISSIONS**
**DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:**
**M. P. RODRIGUE**
**50 Place Des Lilas**
**Ste-Madeleine, P.Q.**

Des soumissions, sous enveloppe scellée, et devant porter au recto de l'enveloppe et lisiblement écrit le mot «SOUMISSION» ou le mot «TENDER» de même que le nom de la faillite pour laquelle les soumissions sont demandées, seront reçues au bureau du syndic, J.-Guy St-Georges, 401 est, Boul. St-Joseph, Montréal, Province de Québec, jusqu'à mardi le 25-10-83 à 10:00 heures pour l'achat en bloc ou en lots séparés des actifs ci-après mentionnés:

Lot "A": Terrain vacant situé à Ste-Madeleine, connu comme étant partie sud-est du lot numéro 255 (ptie S.E. 255) mesurant ½ arpent de largeur sur 8 arpents de profondeur (sujet à hypothèque).

Évaluation municipale: $4,000.00

**INSPECTION DES ACTIFS:**
Sur rendez-vous seulement en communiquant avec M. V. Boutin, Tél.: 844-1044, loc. 55.

**CONDITIONS DE VENTE:**
1) Seules les enveloppes scellées portant la mention «SOUMISSION M. P. Rodrigue» seront acceptées.
2) Un dépôt de 5% au moins, à titre d'arrhes, par chèque visé à l'ordre du syndic, devra accompagner chaque soumission, le solde devenant dû et exigible sur acceptation ou à tels termes acceptables au syndic et aux inspecteurs, qui se réservent le droit de rejeter toutes les soumissions. Le dépôt sera remis au soumissionnaire si sa soumission n'est pas acceptée.
3) Tout soumissionnaire qui retire sa soumission avant considération par les inspecteurs, et signification par le syndic à cet effet, verra son dépôt confisqué à titre de dommages-intérêts.
4) Le soumissionnaire dont la soumission aura été acceptée verra son dépôt confisqué, à titre de dommages-intérêts, s'il ne conclut pas la vente.
5) Toutes taxes découlant de la vente de ces actifs seront à la charge de l'acquéreur, en plus du prix d'achat.
6) Les soumissions seront acceptées en assumant que les acquéreurs auront examiné les biens et titres et aucune garantie ou conditions sous quelque forme que ce soit, ne pourra être fournie quant à la description, classification, qualité et condition mécanique.
7) Les acquéreurs devront prendre possession des actifs à leurs frais, sans aucune garantie de la part du syndic.

**INVITATION:**
**OBJET DE L'ASSEMBLÉE - OUVERTURE ET ANNONCES DES SOUMISSIONS REÇUES**
Les soumissions seront ouvertes, mardi le 25-10-83 à 10:00 heures au bureau du syndic soussigné. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions.

Daté à Montréal, ce 6 octobre 1983.

**J.-GUY ST-GEORGES, C.A., SYNDIC**

BUREAU:
ST-GEORGES, HÉBERT & CIE
401 est, Boul. St-Joseph,
Montréal, H2J 1J6
Tél.: 844-1044

---

"Prenez avis que Michèle Urbain, domiciliée et résidant au 9202 avenue Papineau à Montréal du district de Ahuntsic, s'adressera au Ministère de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Michèle Senécal."

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE

**COUR SUPÉRIEURE**
**"En Faillite"**

EN MATIÈRE DE FAILLITE DE:
CLAUDE CHALIFOUX: N.A.S. 209-236-090, électricien, domicilié au 14 chemin Godefroy, dans la ville de Ste-Anne des Lacs, dans la province de Québec. J0R 1B0.
Débiteur

AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

AVIS est la présente donné que le failli ci-haut mentionné a fait cession de ses biens le 12ième jour d'octobre 1983, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 28ième jour d'octobre 1983, à 10:00 heures de l'avant-midi, au bureau du syndic situé au 8 De Martigny, dans la ville de St-Jérôme, dans la province de Québec.
DATÉ à St-Jérôme, Québec, ce 14ième jour d'octobre 1983
KOVSHOFF, KOVSHOFF
& COMPAGNIE INC.,
SYNDIC.
Bureaux du syndic:
Kovshoff, Kovshoff & Compagnie Inc.
400 ouest, rue St-Jacques,
Suite 300,
Montréal, Qué.,
Tél: 286-1246
Kovshoff, Kovshoff & Compagnie Inc.
8 De Martigny,
St-Jérôme, Qué.,
Tél: 436-8111

---

La requérante Rockingham Enterprises Limited, détentrice du permis M-306104 demande à la Commission des Transports du Québec de rajouter la clause suivante à son permis:
TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE — CONTRAT.
Des frontières Québec/États-Unis (tous les ports d'entrée) à Granby, Montréal et Trois-Rivières pour le transport de sucre en vrac par véhicule pneumatique et par véhicule hooper pour le compte de Revere Sugar Corporation.
Origine aux États-Unis: Brooklyn/New York et Boston/Massachusetts.
Le permis sera opéré avec les permis complémentaires requis de l'I.C.C.
La requérante demande l'application de l'article 85 des règles de pratique pour que la décision devienne exécutoire immédiatement après avoir été rendue et continuera de l'être jusqu'à décision contraire en appel.
Tout intéressé peut faire opposition à la présente demande dans les cinq (5) jours qui suivent la date de la deuxième parution dans les journaux.
1ière publication: 14 octobre 1983
2ième publication: 15 octobre 1983
HEMENS HARRIS & ASSOCIÉS
a/s Me Michèle Gouin
505 ouest, boul. Dorchester, suite 400
Montréal, QC
H2Z 1A8

---

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de:
PATRICE POIRIER

Avis est par les présentes donné que M. Patrice Poirier, architecte, 7323 avenue Des Closeries, Ville d'Anjou, P.Q., a fait cession de ses biens le 7ième jour d'octobre 1983, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 27ième jour d'octobre 1983, à 10:00 heures de l'avant-midi, au bureau du syndic soussigné, 1305 ouest, rue Girouard, Saint-Hyacinthe, P.Q.
Laurent Langevin, C.G.A.,
Syndic.
Bureau
1305 ouest, rue Girouard,
Saint-Hyacinthe, P.Q.
Tél.: 514-774-4300

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

NO: 500-02-046172-834
COMMISSION SCOLAIRE DES MILLE-ILES,
Demanderesse
-vs-
MARIE VILLENEUVE MILLETTE,
Partie défenderesse
-et-
LE REGISTRATEUR DE LA
DIVISION D'ENREGISTREMENT
DE LAVAL
Mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR

La partie défenderesse est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de cette publication.
Une copie du bref d'assignation, de la déclaration et de l'avis à la partie défenderesse a été laissée au greffe de la Cour Provinciale de Montréal à son intention.
LAVAL, le 21 septembre 1983
TRUDEAU, LEDUC & ASSOCIÉS
1200 boul. St-Martin ouest,
Suite 400,
Laval, Québec.
H7S 2E4
Notre dossier: 1239-781

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

NO: 500-02-046193-830
COMMISSION SCOLAIRE DES MILLE-ILES,
Demanderesse
-vs-
THE FIDELITY TRUST CO.,
Partie défenderesse
-et-
LE REGISTRATEUR DE LA
DIVISION D'ENREGISTREMENT
DE LAVAL
Mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR

La partie défenderesse est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de cette publication.
Une copie du bref d'assignation, de la déclaration et de l'avis à la partie défenderesse a été laissée au greffe de la Cour Provinciale de Montréal à son intention.
LAVAL, le 21 septembre 1983
TRUDEAU, LEDUC & ASSOCIÉS
1200 boul. St-Martin ouest,
Suite 400,
Laval, Québec
H7S 2E4
Notre dossier: 1239-829

---

**Lachine**
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE LACHINE

**APPEL D'OFFRES**

On recevra à l'Hôtel de Ville des soumissions pour:

**A) Installation d'un système d'arrosage souterrain du terrain de soccer # 1 au Parc Dalbé Viau.**

**B) Fourniture et installation d'un condenseur évaporatif à l'Aréna de Lachine.**

Les soumissions individuelles, séparées, cachetées, adressées au Directeur du Service de l'Approvisionnement et endossées selon chacun des item énumérés, seront reçues au bureau du soussigné, à l'Hôtel de Ville, 1800, boulevard St-Joseph, Lachine, d'ici mardi le 8 novembre 1983, à 12:00 heures (midi) heure locale.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement à 12:00 heures (midi) heure locale, mardi le 8 novembre 1983, dans la salle des délibérations du Conseil, 15-18ème avenue, Hôtel de Ville, Ville de Lachine.

On obtiendra les devis et formules de soumission au bureau du Directeur du Service de l'Approvisionnement, André C. Gosselin, i.c. M.Sc.A., à l'Hôtel de Ville, 1800, boulevard St-Joseph, Lachine.

La Ville de Lachine ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

**ANDRÉ C. GOSSELIN**
**Directeur,**
**Service de l'Approvisionement**
**Ville de Lachine**

LACHINE, LE 11 OCTOBRE 1983.

---

**RECHERCHE D'ESPACE À BUREAUX À MONTRÉAL**

La Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec est à la recherche d'espaces à bureaux dans le centre ville de Montréal. Pour combler ses besoins, une superficie initiale variant de 11 150 à 14 850 mètres carrés (120 000 à 160 000 pieds carrés) devra être disponible pour occupation au plus tard le 15 août 1985 (échéance des baux).

Les locaux pour lesquels la Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec souhaite recevoir des propositions seront situés dans le **quadrilatère borné au nord par la rue Président Kennedy, au sud par la rue Dorchester, à l'est par la rue St-Laurent et à l'ouest par la rue University.** Les personnes intéressées à présenter des propositions de location pourront se procurer les documents de soumission au siège social de la Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec, en s'adressant à:

**Monsieur Jean-Guy Désilets**
**Directeur des services auxiliaires**
**Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec**
**524, rue Bourdages, Local R64**
**Québec**
**G1K 7E2**
**Téléphone: (418) 643-8195**

Les documents de soumission contenant les conditions du présent projet seront disponibles à cette adresse à compter du 17 octobre 1983. Les personnes désireuses d'en prendre possession devront verser un dépôt de mille dollars ($1000,00) sous forme de chèque visé ou de mandat fait à l'ordre de la Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec. Ce dépôt sera remis aux personnes qui retourneront à l'adresse susmentionnée tous les documents qu'elles ont reçues au plus tard 5 jours après l'ouverture des soumissions.

Les propositions de location devront être reçues au plus tard à 15 00 heures le 18 novembre 1983 à l'adresse indiquée dans les documents de soumission. Une réunion d'information dont l'heure et l'endroit sont également mentionnés dans les documents de soumission sera tenue à l'intention des soumissionnaires le 3 novembre 1983.

La Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec ne s'engage à retenir aucune des propositions qui lui seront présentées, même la plus avantageuse.

**Le Directeur**
**Direction des services auxiliaires**
**Jean-Guy Désilets**

**Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec**

---

**Voir aussi en pages 29 et 30**

---

LES IMMEUBLES AYERS LIMITÉE

Avis est par les présentes, donné que LES IMMEUBLES AYERS LIMITÉE constituée en vertu de la Partie 1 de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la Ville de Lachute, demandera à l'Inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.
MONTRÉAL, le 13 octobre, 1983
Les procureurs,
OGILVY, RENAULT

---

AVIS AU CRÉANCIERS DE LA
PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de:
DENIS PARÉ
96 rue Giroux
Châteauguay, P.Q.
Failli

AIS est par les présentes donné que Denis Paré a fait cession de ses biens le 7 octobre 1983 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 27 octobre 1983 à 9:30 hrs au bureau du Syndic, 401 Est, boul. St-Joseph, Montréal, P.Q.
Daté de Montréal, le 7 octobre 1983
J. GUY ST-GEORGES, SYNDIC
Bureau de:
ST-GEORGES, HÉBERT & CO.
401, boul. St-Joseph est,
Montréal, Qué.
H2J 1J6
Tél.: (514) 844-1044

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

**COUR SUPÉRIEURE**

No: 500-05-013193-832
THE ROYALE BANK OF CANADA
demandeur
-vs-
JOHN TSOUROUPAKIS
défendeur

AVIS EST DONNÉ à M. John Tsouroupakis défendeur en cette cause de lieux inconnus de comparaître au greffe de la Cour Supérieure dans un délai de (30) trente jours à compter de la publication de cet avis.
Une copie de saisie avant jugement en mains tierces a été laissé à son intention au greffe de la Cour Supérieure au palais de justice au no 10 est rue St-Antoine, Montréal.
Par défaut par vous de comparaître dans un délai prévu un jugement pourra être prononcé contre vous sans autre avis ni délai.
Montréal le 15 octobre 1983
Marcelle Aubry, protonotaire-adj.
Me Lawrence Herman
A/S Banque Royale
1 place Ville-Marie
Montréal 874-8512

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

NO: 500-02-046174-830
COMMISSION SCOLAIRE DES MILLE-ILES,
Demanderesse
-vs-
SOTINAC INC.,
Partie défenderesse
-et-
LE REGISTRATEUR DE LA
DIVISION D'ENREGISTREMENT
DE LAVAL
Mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR

La partie défenderesse est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de cette publication.
Une copie du bref d'assignation, de la déclaration et de l'avis à la partie défenderesse a été laissée au greffe de la Cour Provinciale de Montréal à son intention.
LAVAL, le 21 septembre 1983
TRUDEAU, LEDUC & ASSOCIÉS
1200 boul. St-Martin ouest,
Suite 400,
Laval, Québec.
H7S 2E4
Notre dossier: 1239-785

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

**COUR SUPÉRIEURE**

No: 500-12-128288-838
MARTHE MORPEAU, 7979, 15e Avenue, Montréal,
requérante
-vs-
GABRIEL WAGNER, adresse inconnue,
intimé

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimé GABRIEL WAGNER est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de cette publication.
Une copie de la requête en divorce, affidavit de la partie requérante, déclaration de l'avocat, avis relatif à la contestation et certificat du régistraire, a été laissée à la division des divorces de Montréal à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de divorce.
(s) DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.
ME PIERRE TREMBLAY
7042, boul. Pie IX,
Montréal, H2A 2G4
725-2411

---

APEX VARIETIES INC.

Avis est par les présentes donné que la compagnie APEX VARIETIES INC., constituée en vertu de la Loi sur les compagnies et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera à l'Inspecteur général des institutions financières de la province de Québec la permission de se dissoudre conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies.
Signé à Montréal, ce 7 octobre 1983.
LAPOINTE ROSENSTEIN
Les procureurs de la compagnie

---

AVIS

Prenez avis que 124315 Canada Ltée, faisant affaires sous la raison sociale de Centre de l'Auto 375, au 375 ouest, boulevard Saint-Martin, Quartier Chomedey, Ville de Laval, s'adresse à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir le permis spécial suivant:
Location à court et à long terme d'automobiles familiales, fourgonnettes et camionnettes usagées, au public en général, au 375 ouest, boulevard Saint-Martin, Quartier Chomedey, Ville de Laval, province de Québec.
Demande que la décision rendue devienne exécutoire immédiatement. La présente demande et faite en vertu des article 22 et suivants et de l'article 85 des règles de pratique et de régie interne de la Commission des Transports. Toute personne intéressée peut s'opposer à la présente demande dans les cinq (5) jours de la deuxième publication en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.
1ère publication: 14 octobre 1983
2ième publication: 15 octobre 1983

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

**TRIBUNAL DE LA JEUNESSE**
**(Chambre de l'adoption)**

NO: 500-43-000376-83

A: Donna Gervais, adresse inconnue

Le tribunal ordonne à Donna Gervais de comparaître au Tribunal de la Jeunesse du district de Montréal, situé à 410 est, rue Bellechasse le 16 novembre 1983 et informe la personne susnommée qu'un avis de la demande de placement concernant l'enfant Jamie Lea, née le 20 avril 1983 a été déposé à votre intention au greffe de l'adoption dudit tribunal.
Vous êtes de plus avisé qu'à défaut de vous présenter à la date ci-haut indiquée et de proposer vos moyens de contestation et les demandes que vous entendez faire valoir, les requérants pourront obtenir contre vous un jugement par défaut.
Montréal, le 5 octobre 1983
Greffier-adjoint
Procureur des Requérants

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

NO: 500-02-046220-831
COMMISSION SCOLAIRE DES MILLE-ILES,
Demanderesse
-vs-
LOUISE DUFOUR IALENTI,
Partie défenderesse
-et-
LE REGISTRATEUR DE LA
DIVISION D'ENREGISTREMENT
DE LAVAL
Mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR

La partie défenderesse est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de cette publication.
Une copie du bref d'assignation, de la déclaration et de l'avis à la partie défenderesse a été laissée au greffe de la Cour Provinciale de Montréal à son intention.
LAVAL, le 21 septembre 1983
TRUDEAU, LEDUC & ASSOCIÉS
1200 boul. St-Martin ouest,
Suite 400,
Laval, Québec.
H7S 2E4
Notre dossier: 1239-852

---

# Décès

**MAYER, Pierre.** — À Montréal, après une longue maladie, est décédé M. Pierre Mayer. Il laisse dans le deuil son épouse Christiane Lamy, ses fils, Charles et Bernard Mayer, ses parents Gaston et Charlotte Mayer, son frère Claude O.M.I., ses soeurs Mariette (épouse de Pierre DeRoy) et Mimi (épouse de Jean Renaud). Les funérailles auront lieu à 2h, le lundi 17 octobre en l'église St-Viateur d'Outremont. La famille recevra les condoléances au salon Alfred Dallaire Inc., 1111 ouest avenue Laurier, le dimanche 16 octobre de 2h à 5h et de 7h à 10h. Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons à la Maison du Père, 1090 St-Hubert, Montréal, H2L 3Y6 seraient appréciés.

---

**DÉCÈS**

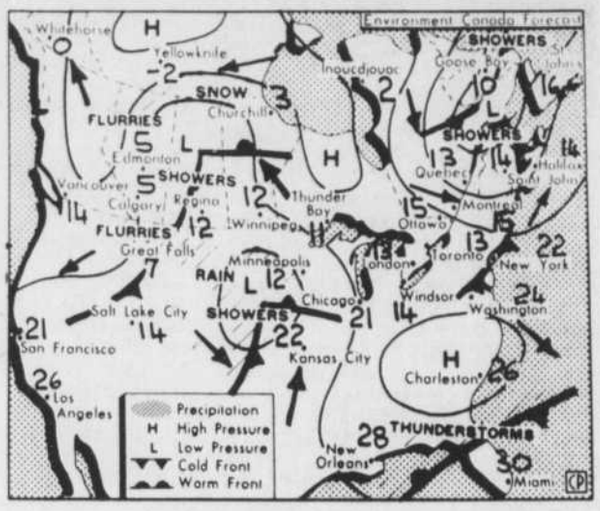


**Roland BRÛLOTTE, P.M.E.**
**1907 — 1983**

M. Roland Brûlotte, prêtre des Missions-Étrangères, est décédé à Laval le 13 octobre 1983 à l'âge de 76 ans. Né à Thetford-Mines le 21 avril 1907, il était le fils de feu Gédéon Brûlotte et de feu Exilia Lebrun. Il a fait ses études à l'École apostolique de Québec et au Collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière et sa Théologie, au Séminaire des Missions-Étrangères de Pont-Viau. Il a été ordonné prêtre le 26 juin 1932. Il a été missionnaire en Chine de 1932 à 1941.
De 1942 à 1983, il a travaillé à l'Économat général dont il fut l'Économe général de 1958 à 1970.
Il laisse dans le deuil, outre ses confrères missionnaires, son frère, Fernand, époux de Jeanne d'Arc Auclair de St-Romuald, ses soeurs: Jeannette, épouse de Wilfrid Champagne de Thetford-Mines, Mme Yvette Moreau de Québec, Mme Marie-Paule Nadeau de Thetford-Mines et Mme Noëlla Deblois de Chambly.
Il est présentement exposé à la MAISON CENTRALE DES MISSIONS-ÉTRANGÈRES, 180, place Juge-Desnoyers, Pont-Viau, Ville de Laval où les funérailles auront lieu lundi, le 17 octobre 1983 à 14 h.
Invitation aux parents et amis.

---

# LA MÉTÉO




Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Une importante dépression située près de la Baie James se déplace lentement vers l'est au cours des prochains jours. Cette perturbation maintiendra une forte circulation d'air frais et humide sur la plupart de nos régions. Toutefois, demain, une crête de haute pression se bâtira graduellement sur l'ouest du Québec, les vents diminueront et l'air deviendra un peu plus sec. Les température seront en dessous des normales.

## MONTRÉAL

Nuageux avec éclaircies et possibilité d'une averse. Max.: 10 à 12. Précipitations: 20 %. Demain: beau.

## QUÉBEC

Abitibi, Témiscamingue: nuageux avec éclaircies et possibilité d'averses. Dégagement en fin de journée. Vents modérés de l'ouest. Maximum: de 8 à 10. Précipitations: 30 %. Demain: nébulosité croissante.
Réservoirs Cabonga, Gouin: plutôt nuageux avec quelques averses. Vents du nord-ouest de 30 à 50 km/h. Max.: près de 8. Précipitations: 50 %. Demain: beau.
Pontiac, Gatineau, Rivière-du-Lièvre, Laurentides: plutôt nuageux avec possibilité d'averses. Vents du secteur ouest de 30 à 50 km/h à la mi-journée. Max.: 8 à 10. Précipitations: 30 %. Demain: beau.
Outaouais: nuageux avec éclaircies et possibilité d'une averse. Dégagement en fin de journée. Vents du sud-ouest de 30 à 50 km/h diminuant en fin de journée. Max.: 10 à 12. Précipitations: 20 %. Demain: beau.
Trois-Rivières, Drummondville, Québec, Estrie, Beauce: nuageux avec éclaircies et possibilité d'averses. Vents du sud-ouest de 30 à 60 m/h devenant modérés de l'ouest en fin de journée. Max.: près de 10. Précipitations: 30 %. Demain: beau.
Lac-St-Jean, Saguenay, Mauricie, Réserve des Laurentides, Rivière-du-Loup, La Malbaie: nuageux avec éclaircies et averses dispersées. Vents du secteur sud-ouest de 30 à 60 km/h. Max.: près de 10. Précipitations: 40 %. Demain: ciel variable.
Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, Parc de la Gaspésie, Baie-Comeau: nuageux avec éclaircies et averses dispersées. Vents du sud-ouest de 30 à 50 km/h. Max.: près de 10. Précipitations: 40 %. Demain: nuageux avec des éclaircies.
Gaspé, Parc Forillon, Sept-Iles: nuageux avec éclaircies et averses dispersées par la suite. Vents du sud-ouest de 30 à 50 km/h. Max.: 8 à 10. Précipitations: 40 %. Demain: nuageux avec des éclaircies.
Basse Côte Nord, Anticosti: nuageux avec éclaircies et quelques averses. Vents du sud-ouest de 30 à 50 km/h. Max.: 8 à 10. Précipitations: 50 %. Demain: plutôt nuageux.

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

NO: 500-02-045493-835
COMMISSION SCOLAIRE DES MILLE-ILES,
Demanderesse
-vs-
MICHEL DUFOUR,
Partie défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR

La partie défenderesse est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de cette publication.
Une copie du bref d'assignation, de la déclaration et de l'avis à la partie défenderesse a été laissée au greffe de la Cour Provinciale de Montréal à son intention.
LAVAL, le 21 septembre 1983.
TRUDEAU, LEDUC & ASSOCIÉS
1200 boul. St-Martin ouest,
Suite 400,
Laval, Québec,
H7S 2E4
Notre dossier: 1239-885

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

NO: 500-02-046188-830
COMMISSION SCOLAIRE DES MILLE-ILES,
Demanderesse
-vs-
DOMINIQUE BACCARI,
Partie défenderesse
-et-
LE REGISTRATEUR DE LA
DIVISION D'ENREGISTREMENT
DE TERREBONNE
Mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR

La partie défenderesse est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de cette publication.
Une copie du bref d'assignation, de la déclaration et de l'avis à la partie défenderesse a été laissée au greffe de la Cour Provinciale de Montréal à son intention.
LAVAL, le 21 septembre 1983
TRUDEAU, LEDUC & ASSOCIÉS
1200 boul. St-Martin ouest,
Suite 400,
Laval, Québec
H7S 2E4
Notre dossier: 1239-840

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

NO: 500-02-045497-836
COMMISSION SCOLAIRE DES MILLE-ILES,
Demanderesse
-vs-
A.M. AMDAM,
Partie défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR

La partie défenderesse est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de cette publication.
Une copie du bref d'assignation, de la déclaration et de l'avis à la partie défenderesse a été laissée au greffe de la Cour Provinciale de Montréal à son intention.
LAVAL, le 21 septembre 1983
TRUDEAU, LEDUC & ASSOCIÉS
1200 boul. St-Martin ouest,
Suite 400,
Laval, Québec.
H7S 2E4
Notre dossier: 1239-883

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

NO: 500-02-046173-832
COMMISSION SCOLAIRE DES MILLE-ILES,
Demanderesse
-vs-
L. DESCHÊNES & FILS ENRG.,
Partie défenderesse
-et-
LE REGISTRATEUR DE LA
DIVISION D'ENREGISTREMENT
DE TERREBONNE
Mis-en-cause

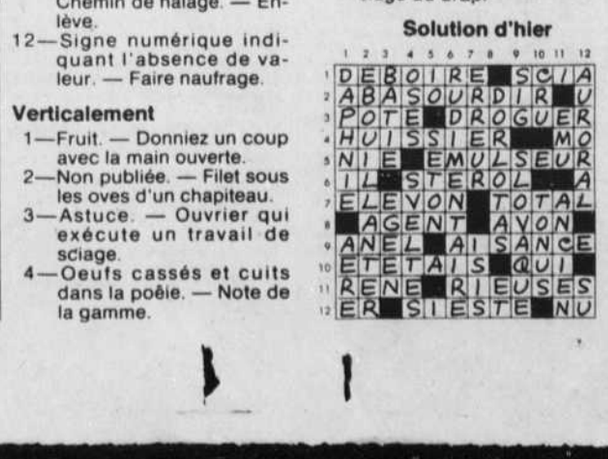
PAR ORDRE DE LA COUR

La partie défenderesse est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de cette publication.
Une copie du bref d'assignation, de la déclaration et de l'avis à la partie défenderesse a été laissée au greffe de la Cour Provinciale de Montréal à son intention.
LAVAL, le 21 septembre 1983
TRUDEAU, LEDUC & ASSOCIÉS
1200 boul. St-Martin ouest,
Suite 400,
Laval, Québec
H7S 2E4
Notre Dossier: 1239-782

---

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

# LES MOTS CROISÉS



**Horizontalement**

1—Merveilleuses.
2—Action d'énumérer.
3—Fait tort à. — Sous-arbrisseau montagnard.
4—Petite ode. — Pluie.
5—Nickel. — Saison. — Suite.
6—Tour de main. — Habitation.
7—Soumettre à un test. — Âgé.
8—Cérium. — Poil du porc. — Coups de baguette.
9—Unité de mesure de viscosité dynamique. — Donnai un nom.
10—Colère. — Norme. — Préfixe privatif.
11—Évite avec adresse. — Chemin de halage. — Enlève.
12—Signe numérique indiquant l'absence de valeur. — Faire naufrage.

**Verticalement**

1—Fruit. — Donniez un coup avec la main ouverte.
2—Non publiée. — Filet sous les oves d'un chapiteau.
3—Astuce. — Ouvrier qui exécute un travail de sciage.
4—Oeufs cassés et cuits dans la poêle. — Note de la gamme.
5—Béryllium. — Individu. — Époque.
6—Ceux qui prononcent un discours devant une assemblée.
7—Produit de la vache. — Recouvre le bout du doigt.
8—Foyer de la cheminée (plur.). — Pénétrer dans un lieu malgré une interdiction.
9—Dit qu'une chose n'est pas vraie. — Qui est à un rang indéterminé mais très grand.
10—Fabrication de la tôle. — Métal précieux.
11—Rendrait plus laid.
12—Obtenue. — Opérer le lainage du drap.

**Solution d'hier**

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | D | E | B | O | I | R | E | ■ | S | C | I | A |
| 2 | A | B | A | S | O | U | R | D | I | R | ■ | U |
| 3 | P | O | T | E | ■ | D | R | O | G | U | E | R |
| 4 | H | U | I | S | S | I | E | R | ■ | ■ | M | O |
| 5 | N | I | E | ■ | E | M | U | L | S | E | U | R |
| 6 | I | L | ■ | S | T | E | R | O | L | ■ | ■ | A |
| 7 | E | L | E | V | O | N | ■ | T | O | T | A | L |
| 8 | ■ | A | G | E | N | T | ■ | A | V | O | N | ■ |
| 9 | A | N | E | L | ■ | A | I | S | A | N | C | E |
| 10 | E | T | E | T | A | I | S | ■ | Q | U | I | ■ |
| 11 | R | E | N | E | ■ | R | I | E | U | S | E | S |
| 12 | E | R | ■ | S | I | E | S | T | E | ■ | N | U |

# CULTURE ET SOCIÉTÉ

## Dansereau

Suite de la page 17

comme un *gentleman farmer* et c'est ce qui m'a amené à m'inscrire à l'Institut agricole d'Oka. C'est là que j'ai découvert la science, la botanique, le frère Marie Victorin, Jacques Rousseau...»

Laissant vite de côté ses velléités agricoles, l'agronome Pierre Dansereau ira sonc se perfectionner en Europe et obtiendra en 1939 un doctorat en taxonomie à l'Université de Genève. Curieusement, c'est cette discipline fastidieuse du classement des espèces vivantes qui mènera Pierre Dansereau à l'écologie.

«Trop souvent, les classifications sont arbitraires et reflètent surtout notre ignorance, dit-il. Pour ma part, j'ai voulu que la taxonomie soit proche du réel et aussi explicative que possible. Il y a des séquences naturelles, des associations et des équilibres qui ne sont pas arbitraires.»

Très rapidement, il s'intéressera donc à la «sociologie des plantes», c'est-à-dire à leurs interactions entre elles et avec leur milieu, important en Amérique du Nord certaines méthodes typiquement européennes. Il établira une classification systématique de la végétation de la vallée du Saint-Laurent dans laquelle il explique la dynamique de l'évolution végétale depuis la dernière ère glaciaire. Il deviendra d'ailleurs le grand spécialiste des érables.

Élargissant ensuite sa perspective, il évaluera les structures de la végétation à l'échelle mondiale, expliquant leur répartition spatiale en fonction de leurs niches écologiques. À une époque où l'écologie demeurait encore une discipline méconnue ou méprisée, il innovera aussi en analysant les associations complémentaires des plantes et la part relative qui revient à la génétique et à l'écologie dans la sélection naturelle.

À partir des années 60, il élargira à nouveau sa perspective en incluant l'homme dans ces équilibres écologiques. Il transposera alors ses principes au niveau de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, la consécration de cet effort étant le groupoe de travail sur l'analyse écologique sur le territoire aéroportuaire de Mirabel. Depuis lors, son cheminement l'a amené à élargir encore la perspective vers l'avenir, dans le sens du Club de Rome, et à devenir futurologue avec le groupe Gamma.

Tout cela, il l'a fait en voyageant d'université en université, rencontrant souvent l'échec dans ses fonctions administratives et investissant surtout dans l'enseignement. Malgré sa formation littéraire, il devait découvrir récemment la force des médias électroniques en dirigeant une série de plusieurs émissions sur l'environnement pour Radio-Québec, notamment.

Officiellement, Pierre Dansereau est toutefois «à la retraite» depuis sept ans. «En réalité, je n'ai jamais été aussi actif sur le plan scientifique, précise-t-il. Grâce à la compréhension éclairée des autorités de l'UQAM qui m'ont consenti une sorte de statut particulier, je travaille plus que jamais, j'enseigne, je rencontre des étudiants, je fais de la recherche sur le terrain, je publie...»

Depuis toujours (et surtout maintenant), bien des universitaires voient Pierre Dansereau plutôt comme un philosophe que comme un véritable homme de science. Cela le fait bouillir et il se hérisse: «Je fais encore de la recherche et, dans mon domaine, je demeure à l'avant-garde! Regardez autour de vous à quel point sont peu nombreux ceux qui cherchent à élaborer des synthèses, à faire le pont entre les humanités et les sciences naturelles! Moi, je le fais sur le plan théorique et aussi en pratique, en réunissant de vraies équipes interdisciplinaires.»

«Je travaille aussi sur le terrain, poursuit-il. En ce moment, par exemple, je me salis les mains dans les faubourgs de Québec dans des travaux de déblayage pour étudier l'évolution des matériaux de construction... J'essaie de transposer aux aménagements humains les règles écologiques qui existent chez les plantes à l'état sauvage.»

«Dans mon domaine, dit-il, le progrès ne vient pas d'abord du laboratoire mais de la réflexion et de l'esprit de synthèse. L'effort consiste à utiliser toutes les ressources culturelles dont on dispose pour forger de nouveaux ensembles conceptuels plus simples, plus éclairants, plus efficaces. Ce n'est pas moins scientifique poour autant.»

Quoi qu'il en soit, Pierre Dansereau a toujours refusé de se cantonner dans la tour d'ivoire de la science (même s'il aime s'y réfugier à l'occasion). À sa manière originale, il a tenté de tirer les enseignements philosophiques de ses concepts écologiques et il n'a pas craint de défendre son point de vue sur la place publique, par exemple sur l'énergie nucléaire, sur le partage des richesses avec les pays pauvres, sur les normes écologiques d'utilisation du territoire.

Enfin, il admet que son personnage est bourré de contradictions et il en est même fier: «Je n'ai jamais cherché à supprimé mes contradictions mais plutôt à les harmoniser».

## Brunet

Suite de la page 17

ceur des années duplessistes.

Sa plus grande satisfaction, avouera-t-il au cours de l'entretien, c'est d'«avoir raison avant les autres», comme lorsqu'à Toronto il annonçait à un public des années 50: Attendez les événements, quand Duplessis ne sera plus là, quand il y aura un nationalisme laïc intégral à tous les niveaux, vous vous prendrez à regretter la mission «agriculturiste» du Québec.

Le titre de ses mémoires en chantier dit bien l'éclairage particulier que veut apporter l'historien: *Quand hier était aujourd'hui.* Il a périodiquement fustigé la tendance «agriculturiste» d'une partie de l'intelligentsia québécoise. Lorsqu'il aborde la «spécificité» de la nation québécoise, on croirait son vocabulaire sorti des écrits de Franz Fanon: «Cette idée que nous serions une société différente des autres, que nous aurions une spécificité à maintenir, c'est de la phantasmagorie... Remarquez que c'est une attitude de dominé. Le colonisé qui réclame du dominateur la permission d'exister légitime sa demande en disant qu'il a un message particulier et il prend bien soin de préciser que ce message particulier ne dérangera pas le dominateur...»

Cet ancien maître d'école — il commença à enseigner en 1941 à Pointe-Saint-Charles à des «enfants rachitiques» — s'inscrivit à des cours du soir, décrochant simultanément une maîtrise en lettres et un diplôme en sciences politiques. Il eut la chance d'avoir pour professeurs des praticiens, pas de ces enseignants qui pondent des fiches sans avoir «trempé dans le bain». Traité de haut par le doyen lorsqu'il postule une chaire d'histoire, il profite cependant de circonstances favorables, le secrétaire de la faculté suggérant une démarche auprès de la fondation Rockefeller... Après l'obtention d'un doctorat à l'université Clark de Worcester (Mass), il deviendra en 1950 le premier titulaire de la chaire d'histoire des États-Unis à l'Université de Montréal.

Il aime rappeler qu'un chanoine de l'Université de Montréal lui avait suggéré de choisir une université non catholique, pour mieux se frotter à d'autres courants de pensée, et d'étudier dans une petite université pour éviter d'être noyé dans un grand tout anonyme comme la Sorbonne où les Maîtres recevaient une heure chaque jour, l'étudiant ayant à se munir d'un numéro comme dans les supermarchés contemporains!

Recommandé à l'unanimité (moins une abstention) pour succéder à Guy Frégault à la tête de son département, Michel Brunet constate que le recteur tarde à transmettre la recommandation au bureau des gouverneurs de l'université. C'est, révèle-t-il aujourd'hui, l'archevêque de Montréal, Mgr Léger, qui avait des réticences, en raison notamment d'une entrevue donnée en 1957 au DEVOIR, entrevue où Brunet avait prôné la nationalisation de l'Université de Montréal. Mis à part cet accident de parcours, il dit avoir profité d'une liberté totale de chercheur et de professeur.

Celui qui vient d'être désigné professeur émérite de l'UdeM a officiellement cessé ses cours le 5 mai 1983. Jour où ses étudiants lui remirent une plaque de cuivre ainsi libellée: *1949-1983. L'AGEHUM (association générale des étudiants en histoire) est heureuse de vous remettre cette plaque en reconnaissance pour tant d'années passées à enseigner l'histoire.* Il y a 18 ans, le 3 novembre 1965, Michel Brunet invitait le chanoine Groulx à donner un cours d'histoire, 50 ans après ses débuts dans l'enseignement -- le chanoine avait alors 87 ans et Michel Brunet avait retrouvé le polémiste alerte qui en 1928 (!) déplorait que les universités forment des «lévites anémiques».

Que la polémique informe l'Histoire, Michel Brunet ne s'en offusque pas. Ses aphorismes ont souvent suscité la controverse, comme lorsqu'il dit: «Un pays bilingue est un pays infirme.» Un manuscrit qu'il doit bientôt compléter fait l'étude des conséquences de la Conquête sur la vie de l'Église où «je montre que la Conquête se continue jusqu'à nos jours»!

L'un des ressorts de sa carrière, c'est qu'il lit et relit les documents «avec les yeux ouverts», ce qui l'entraîne parfois à corriger les jugements portés des décennies plus tôt sur un personnage ou un événement.

## Miron

Suite de la page 17

aujourd'hui dans un lapidaire qu'il me lance en fin d'entretien et qu'il nous faudra aussi retenir: «La poésie est toujours en avant. Même si l'on sait que le passé donne les traits de son visage à l'avenir.»

C'est pourquoi une des caractéristiques de la modernité, non seulement dans la poésie mais dans l'ensemble des activités créatrices et scientifiques d'une culture, reste la conscience critique. Malheureusement, dit Miron, le rôle critique de la littérature dans la culture et même vis-à-vis du politique semble dévalorisé aujourd'hui, en France depuis 1945, au Québec depuis une vingtaine d'années.

«Quand je parle d'une littérature qui accomplit sa fonction critique, je ne parle pas d'une littérature partisane, de commande ou de service mais d'une littérature qui s'implique dans la société. Alors, on voit la confusion. On en est venu ici à discréditer complètement cette littérature en disant qu'elle n'est pas objective, qu'elle est de parti pris, qu'elle exagère. Alors qu'au contraire elle énonce les conditions objectives d'une situation.

«C'est pourquoi je trouve très triste que des députés libéraux aient boycotté mardi dernier ce qu'ils appellent une «réunion d'indépendantistes», à l'occasion de l'attribution des Prix du Québec. Pourtant, nous avions là des gens qui énonçaient des faits objectifs observés dans leur discipline et qu'ils appliquaient à la collectivité québécoise. J'ai donc trouvé l'attitude de ces députés intolérante,pour ne pas dire plus. Je dirais, pour employer un mot populaire, que c'était «polisson» de leur part. Et je trouve même cela inqualifiable du point de vue intellectuel.»

Rappelons ici que Gaston Miron a conclu son discours de réception du Prix David en se définissant comme poète québécois:«Je sais que la poésie parle la même langue dans toutes les langues. Je sais qu'elle est une autre langue dans la même langue. Je sais que la poésie n'a qu'une seule patrie: la langue, mais ma langue, elle, ma langue à moi, ma langue à nous a une patrie: le Québec.»

Ainsi Gaston Miron, le poète et le militant, identifie son destin personnel à l'avenir collectif québécois. Ainsi est-il devenu un écrivain de la littérature parlée.(Car Miron n'est pas un écrivain de la littérature orale et comme dit Gilbert Langevin:«parler, c'est écrire dans l'espace».)

Et c'est pour continuer de se porter en avant que Gaston Miron me lancera, à la fin de notre entretien:«Je sens qu'aujourd'hui j'arrive à l'âge de l'écriture. On dirait qu'il y a en moi un reflux de tout ce que j'ai fait sur le plan verbal comme littérature parlée. Je sens que maintenant c'est comme si j'avais brûlé toutes mes ressources dans ce domaine-là. Mais c'est positif parce que, là, je vais écrire. Peut-être qu'une nouvelle oeuvre commence.»

## Récital de poésie

*Lune pleine de...* est le titre du récital de poésie que donnera Michel Bujold à la galerie Maximum le 21 octobre, à 21 h. Ce lieu spécialisé dans la diffusion des arts carcéraux entend présenter des événements variés, tel ce récital d'un ex-détenu qui a fait paraître chez Parti-Pris (1972) *Transitions en rupture* et aux Investisseurs (1980) *Péozi.*

«À l'occasion de ce récital (entrée libre) le poète entend célébrer ses 18 ans de fidélité et de révolte contre la poésie sous les chauds rayons d'une Lune pleine de...».

## ÉCHOS

Exposition *Art pré-colombien* à la galerie Pierre Savoir-Le Nautilus (4840 Saint-Denis). Deux millénaires d'art, des Olmèques aux Mayas.

■

*Passer la nuit,* sur un texte et une mise en scène de Claude Poissant, joue jusqu'au 5 novembre à la salle Fred-Barry (4353 Sainte-Catherine). L'action se déroule dans un bar inventé pour fuir la monotonie du jour.

# cinéma

*Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mercredi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées au Service de publicité.*

**ASTRE I:** (327-5001) — "Le démon dans l'île" 2 h 35, 6 h 00, 9 h 25.
**ASTRE II:** — "Le sang du sorcier" 12 h 40, 4 h 25, 8 h 10. — "Psychose II" 2 h 25, 6 h 10, 10 h.
**ASTRE III:** — "Octopussy" 1 h 10, 5 h 20, 9 h 30. — "L'homme des cavernes" 3 h 30, 7 h 40.
**ASTRE IV:** — "Bambi" 3 h 10, 6 h 30, 9 h 50. — "La folle escapade" 1 h 10, 4 h 30, 7 h 50.
**BERRI I:** (288-2115) — "Les dieux sont tombés sur la tête" 12 h, 2 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h.
**BERRI II:** — "Banzai" 1 h 20, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 30.
**BERRI III:** "L'Été meurtrier" 1 h 10, 3 h 40, 6 h 25, 9 h.
**BERRI IV:** — "Fanny & Alexandre" 1 h 15, 4 h 50, 8 h 30.
**BERRI V:** — "Danton" 1 h 40, 4 h 15, 6 h 50, 9 h 30.
**BONAVENTURE I:** (861-2725) — "Lonely lady" 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20.
**BONAVENTURE II:** — "Eddy and the cruisers" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
**BROSSARD I:** (465-3851) — "Banzai" 2 h 05, 5 h 55, 9 h 45. — "La fièvre de l'or" 12 h 15, 4 h 05, 7 h 55.
**BROSSARD II:** (465-3851) — "Danton" 1 h 50, 4 h 20, 6 h 50, 9 h 30.
**BROSSARD III:** "Au nom de tous les miens" 12 h 30, 3 h 10, 6 h 30, 9 h 15.
**CARTIER-LAVAL:** — (663-5124) — "Les dieux sont tombés sur la tête" 1 h, 3 h, 7 h 05, 9 h 10.
**CHAMPLAIN I:** (271-1103) — "Au nom de tous les miens" 12 h 30, 3 h 10, 6 h 30, 9 h 15.
**CHAMPLAIN II:** — "Le sens de la vie selon Monty Python" 2 h 50, 6 h 20, 9 h 55.
**CINÉMA DE PARIS:** — "The gods must be crazy" 12 h 50, 2 h 55, 4 h 55, 7 h 05, 9 h 15.
**CINÉMA DE PARIS:** — "Cendrillon" 12 h 15, 2 h, 3 h 45, 5 h 30, 7 h 15.
**CINÉMA PLAZA:** (272-1080) — "Bambi" 12 h 15, 14 h, 15 h 45.
**CINÉMATHÈQUE:** (842-9763) — "The connection" 18 h 35. — "The brig" 20 h 35.
**CINÉPLEX I:** (849-4518) — "The big chill" 12 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h, 11 h 55.
**CINÉPLEX II:** — "The big chill" 12 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h, 11 h 55.
**CINÉPLEX III:** — "Beyond the limit" 12 h 10, 2 h 05, 4 h, 5 h 55, 7 h 55, 9 h 55, 11 h 50.
**CINÉPLEX IV:** — "Beyond the limit" 12 h 10, 2 h 05, 4 h, 5 h 55, 9 h 55, 11 h 50.
**CINÉPLEX V:** — "Beyond the limit" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30, 11 h 30.
**CINÉPLEX VI:** — "Beyond the limit" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
**CINÉPLEX VII:** — "The big chill" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h, 11 h 15.
**CINÉPLEX VIII:** — "The big chill" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 05, 9 h 15, 11 h 15.
**CINÉPLEX IX:** — "Krull" 12 h 30, 2 h 45. — "Beyond the limit" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10, 11 h 10.
**CINÉMA MONTRÉAL I:** (521-7870) — "Octopussy" 12 h 25, 5 h 10, 9 h 35. — "C'est ma vie après tout" 2 h 45, 7 h 30.
**CINÉMA MONTRÉAL II:** — "Le sens de la vie selon Monty Python" 2 h 45, 5 h 45, 9 h 20. — "200,000 dollars en cavale" 12 h 20, 4 h, 7 h 40.
**CLAREMONT:** (486-7395) — "Never say never again" 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30.
**COMPLEXE DESJARDINS I:** — "Laure Gaudreault" 12 h 30, 2 h 15, 4 h, 5 h 45, 7 h 30, 9 h 15.
**COMPLEXE DESJARDINS II:** — "Officier & gentleman" 12 h 05, 4 h 40, 8 h 55. — "Aventuriers de l'arche perdue" 2 h 25, 6 h 50.
**COMPLEXE DESJARDINS III:** — "Les demoiselles de compagnie" 12 h 05, 14 h 55, 17 h 45, 20 h 35. — "3 Baravoises à Paris" 13 h 15, 16 h 05, 18 h 55, 21 h 45.
**COMPLEXE DESJARDINS IV:** — "Tootsie" 12 h 10, 2 h 20, 4 h 30, 6 h 40, 8 h 50.
**CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE:** (879-4349) — "The conspirator" 7 h. — "Harakiri" 9 h.
**CÔTE-DES-NEIGES I:** (735-5528) — "The big chill" 12 h 15, 2h 25, 4 h 35, 7 h, 9 h.
**CÔTE-DES-NEIGES II:** — "Lonely lady" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
**CRÉMAZIE:** (388-4210) — "Carmen" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
**DAUPHIN I:** (721-6060) — "Vivement dimanche" 12 h 30, 2 h 45, 4 h 50, 7 h, 9 h 15.
**DAUPHIN II:** "Coup de foudre" 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30.
**DORVAL I:** (631-8587) — "Romantic comedy" 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20.
**DORVAL II:** "Risky business" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
**DORVAL III:** "Flashdance" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
**DÉCARIE I:** (341-3190) — "Osterman" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
**DÉCARIE II:** — "Vertigo" 1 h 45, 4 h 15, 6 h 45, 9 h 15.
**ÉLYSÉE I:** (842-6053) — "Erendira" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
**ÉLYSÉE II:** — "Edith & Marcel" 1 h 30, 4 h 45, 8 h 15.
**FAIRVIEW I:** (697-8095) — "Never say never again" 1 h 15, 3 h 40, 6 h 05, 8 h 35.
**FAIRVIEW II:** — "Never say never again" 12 h, 2 h 20, 4 h 45, 7 h 15, 9 h 35.
**IMPÉRIAL:** (288-7102) — "Brainstorm" 1 h 10, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30.
**JEAN-TALON:** (725-7000) — "Banzai" 1 h 30, 5 h 30, 9 h 30. — La fièvre de l'or" 3 h 30, 7 h 30.
**KENT I:** (489-9707) — "Romantic comedy" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
**KENT II:** — "Risky Business" 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 30.
**LA CITÉ I:** (844-2829) — "Never say never again" 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30.
**LA CITÉ II:** — "Never say never gain" 1 h 20, 3 h 40, 6 h, 8 h 20.
**LA CITÉ III:** — "Romantic comedy" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
**L'AUTRE CINÉMA:** (722-1451) — "Diva" 6 h 30. — "Les aventuriers de l'arche perdue" 7 h. — "Le bateau" 9 h. — "Tootsie" 9 h 30.
**LAVAL I:** (688-7778) — "Never say never again" 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30.
**LAVAL II:** — "Bonheur d'occasion" 12 h 10, 2 h 25, 4 h 45, 7 h, 9 h 20.
**LAVAL III:** — "Flashdance" 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h 00, 7 h 45, 9 h 30.
**LAVAL IV:** — "Et la tendresse...bordel" 12 h 35, 2 h 25, 4 h 15, 6 h, 7 h 50, 9 40.
**LAVAL V:** — "A bout de souffle" 12 h 30, 2 h 15, 4 h 05, 6 h, 7 h 55, 9 h 50.
**LAVAL-ODÉON I:** "Au nom de tous les miens" 12 h 30, 3 h 10, 6 h 30, 9 h 15.
**LAVAL-ODÉON II:** — "Banzai" 2 h 25, 6 h, 9 h 35. — "Le soldat" 12 h 45, 4 h 20, 7 h 55.
**LOEW'S I:** (861-7437) — "Never say never again" 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 10, 9 h 45.
**LOEW'S II:** — "Romantic comedy" 12 h, 2 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h.
**LOEW'S III:** — "Flashdance" 12 h 05, 2 h, 3 h 55, 5 h 50, 7 h 50, 9 h 50.
**LOEW'S IV:** — "Staying alive" 12 h, 2 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h.
**LOEW'S V:** — "Mr. Mom" 12 h 05, 2 h 05 4 h 05, 6 h 05, 8 h 05, 10 h 05.
**MERCIER:** — "Gizelle" 7 h 55. — "Les folies d'Élodie" 6 h 20, 9 h 35.
**OUIMETOSCOPE:** — (525-8600) — "Maria Chapdelaine" 7 h 15, 9 h 30. — "Les aventuriers du bout du monde" 7 h, 9 h 15.
**OUTREMONT:** — "Le secret des sélénites" 1 h 30. — "Le monde selon Garp" 4 h. — "Officier et gentlemen" 7 h. — "La règle du jeu" 9 h 30.
**PALACE I:** (866-6991) — "Risky business" 12 h 15, 2 h 10, 4 h 05, 6 h, 7 h 55, 9 h 50.
**PALACE II:** — "Trading Places" 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20.
**PALACE III:** — "Revenge of the Ninja" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
**PALACE IV:** — "Class" 12 h 20, 2 h 10, 4 h, 5 h 50, 7 h 40, 9 h 30.
**PALACE V:** — "Final option" 12 h 25, 2 h 40, 4 h 55, 7 h 10, 9 h 25.
**PALACE VI:** — "Wargames" 12 h 20, 2 h 35, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 20.
**PARALLÈLE:** (843-4725) — "Macho Man" 9 h.
**PARADIS I:** (866-6991) — "Banzai" 2 h 20, 6 h, 9 h 40. — "La fièvre de l'or" 12 h 30, 4 h 10, 7 h 50.
**PARADIS II:** — "Superman III" 1 h 10, 5 h 15, 9 h 20. — "Les naufragés de l'île perdue" 3 h 25, 7 h 30.
**PARADIS III:** — "La maison près du cimetière" 3 h, 6 h 25, 9 h 55. — "El condor" 1 h 10, 4 h 35, 8 h.
**PARISIEN I:** (866-3856) — "Le retour de Jedi" 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 30.
**PARISIEN II:** — "La lune dans le caniveau" 12 h 05, 2 h 25, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 35.
**PARISIEN III:** — "A bout de souffle" 12 h, 1 h 55, 3 h 55, 5 h 50, 7 h 50, 9 h 50.
**PARISIEN IV:** — "Bonheur d'occasion" 12 h 15, 2 h 35, 5 h 00, 7 h 20, 9 h 45.
**PARISIEN V:** — "Et la tendresse bordel II" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
**PLACE LONGUEUIL I:** (679-7451) — "Gizelle" 2 h 45, 6 h 15, 9 h 50. — "Les folies d'Élodie" 1 h, 4 h 30, 8 h.
**PLACE LONGUEUIL II:** — "Le sens de la vie selon Monty Python" 2 h 25, 6 h, 9 h 40. — "200,000 dollars en cavale" 12 h 40, 4 h 20, 8 h.
**PLACE VILLE-MARIE I:** (866-2644) — "Zelig" 12 h 30, 2 h 05, 3 h 40, 5 h 15, 6 h 50, 8 h 25, 10 h.
**PLACE VILLE-MARIE II:** — "Pauline at the beach" 12 h 25, 2 h 15, 4 h 05, 5 h 55, 7 h 50, 9 h 45.
**PLACE ALEXIS NIHON I:** (935-4246) — "Osterman weekend" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 05, 9 h 10.
**PLACE ALEXIS NIHON II:** — "Vertigo" 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h.
**— PLACE ALEXIS NIHON III:** — "The draughtsman's contract" 12 h 45, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 20.
**PLACE DU CANADA:** (861-4595) — "Merry Christmas Mr. Laurence" 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30.
**SAINT-DENIS II:** (845-3222) — "La maison près du cimetière" 14 h 25, 18 00, 21 h 35. — "El Condor" 12 h 30, 16 h 05, 19 h 40.
**SAINT-DENIS III:** — "Superman III" 12 h 25, 16 h 45, 21 h. — "Les aventuriers du bout du monde" 14 h 45, 19 h.
**VERDUN:** — "Banzai" 6 h 05, 9 h 40. — "Le soldat" 7 h 50.
**VERSAILLES I:** (353-7880) — "A bout de souffle" 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 30.
**VERSAILLES II:** — "Bonheur d'occasion" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 20.
**VERSAILLES III:** — "Flashdance" 1 h, 2 h 40, 4 h 20, 6 h 05, 7 h 45, 9 h 25.
**VILLERAY:** (388-5577) — "Au nom de tous les miens" 12 h 30, 3 h 10, 6 h 30, 9 h 15.
**WESTMOUNT SQUARE:** (931-2477) — "Daniel" 12 h 05, 2 h 25, 4 h 45, 7 h 05, 9 h 25.
**YORK:** (937-8978) — "Return of the Jedi" 12 h, 2 h 15, 4 h 35, 7 h, 9 h 30.

# sur scène

**CAFÉ DE LA PLACE:** Place des Arts (842-2112) — Monique Leyrac chante "1900". 20 h 30.
**CHÂLET DE LA MONTAGNE:** L'orchestre du conservatoire de musique de Mtl. 20 h 00.
**CENTRE CULTUREL DE BELOEIL:** (467-4504) — "Ni ange ni bête" dim. 16.
**CATHÉDRALE CHRIST-CHURCH:** John O'Donnel, dimanche le 16, 20 h 00.
**CAFÉ THÉÂTRE QUARTIER LATIN:** 4303 rue St-Denis — (843-4384) "Lune de miel" 20 h 00 — "Erik Satie, "buveur" d'absene" 22 h 00, + Samedi, 13 h 30 "Moulin à musique", dimanche 14 h 00, "Les trois petits cochons" pour enfants.
**CONVENTUM:** 1237 Sanguinet (849-7164) — Pierre et Margaret 20 h 00.
**CAFÉ INSTANTANÉ:** 102 rue St-Georges (514-659-4282). — Richard Leroux 21 h 00.
**CAFÉ-CONCERT LA BELLE ÉPOQUE:** 19 St-Laurent, St-Timothée (1-373-3262) — "Les père et fils Strauss" 21 h 00.
**CAFÉ CAMPUS:** Christiane Raby et son ensemble.
**CAFÉ-:THÉÂTRE LA LICORNE:** 2075 St-Laurent (843-4166) — Jean-Marie Moncelet chante Paris-Pègre, 22 h 30, + "Bluff" 20 h 30.
**CAFÉ MOLIÈRE:** 1200 Saint-Hubert (844-7000) — "Céline Delisle", "Les liaisons mal t'a propos" 20 h 30.
**CINÉMA PARRALÈLE:** 3682 rue St-Laurent (843-6001) — Mancho Man 21 h 00.
**CENTRE D'ESSAI DE L'UNIVERSITÉ DE MTL:** 2332 Édouard-Montpetit (343-6524) — "Outrage au public" 20 h 00.
**GOLEM:** 3460 Stanley St. (845-9171) — Michael Laucke, dimanche le 16 à 7 h 30.
**L'AIR DU TEMPS:** 191 ouest, rue St-Paul (842-2003) — "Karen Young avec Michel Donato et invitée spéciale".
**LE BISTRO D'AUTREFOIS:** 1229 St-Hubert. (842-2408) — "Jean Galtier" 21 h 30. Phillippe Noireaut, 24 h, 22 h 00.
**RISING SUN:** Ste-Catherine. — "Big Mama Thorton."
**SALLE POLLACK:** 555 ouest, rue Sherbrooke W. (392-8224) — "Alarmei Valli" 20 h 00, dimanche: Ensemble vocal Tudor, "A Cappella", 20 h 00.
**SALLE WILFRID-PELLETIER:** (P.D.A. 842-2112) — Relâche.
**Spectrum:** 318 rue Ste-Catherine O. (861-5851) — "Lucien Francoeur".
**SALLE FRED BARRY:** 4353 Ste-Catherine est (253-8974) — "Passer la nuit" 20 h 30.
**4 SOUS BAR:** "La dernière heure d'Harrisson Fisch" 23 h 00.
**THÉÂTRE CENTAUR:** (288-1229) — "Rock and Roll", "How to be a great writer".
**THÉÂTRE MALENFANT:** (514)492-0165. — Voyages de Noce, 20 h 00.
**THÉÂTRE PETIT CHAMPLAIN:** 68 Petit Champlain (Québec) — "Monique Morelli" et "Simon Guay" 20 h 30.
**THÉÂTRE DE LA BORDÉE:** (Québec 694-9631) — "La Basse Cour" 20 h 30.
**THÉÂTRE DE L'ATELIER:** 1-819-566-7554. — Tigres & fragments. 20 h 30.
**THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI:** 1297 rue Papineau (523-1211) — "Bienvenue aux dames — Ladies Welcome" 20 h 30.
**THÉÂTRE DE L'ÎLE:** 1 rue Wellington, Hull (771-6669) — "Aux yeux des hommes".
**THÉÂTRE FÉLIX-LECLERC:** Ste Catherine. Spectacle Jean-Yves Benno et Yolande Moreau.
**THÉÂTRE MERIDIEN:** Complexe Desjardins (285-1968) — "Fin d'siècle" 20 h 30.
**THÉÂTRE DE QUAT'SOUS:** 100 est Avenue des Pins (845-7277) — "Visite libre" 20 h 00.
**THÉÂTRE DU RIDEAU VERT:** (845-0267) — "N'écoutez pas, mesdames!" 20 h 00.
**THÉÂTRE MAISONNEUVE:** (PdA 842-2112). — "Fabienne Thibault" 20 h 00.
**THÉÂTRE LA LICORNE:** 2075 boul. St-Laurent (843-4166) — "Bluff" 20 h 30. Aussi Jean-Marie Moncelet 22 h 30.
**THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE:** 84 Ste-Cath. O. (861-0563) — "Tartuffe" 17 h, 21 h.
**THÉÂTRE PORT ROYAL:** (Place des Arts, 842-2112) — "Soeur Agnès" 17 h 00, 21 h 00.
**THÉÂTRE ZOOPSIE:** 928 Ste-Catherine est)259-4484) — "Smotte, Smash & Green" 21 h 30.

**QUÉBEC**

**GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC:** Salle Louis-Frechette: Fernand Gignac, 20 h 00.

# expositions

**CAISSE POPULAIRE DE BELOEIL:** 830 boul. Sir Wilfrid Laurier — Exposition de tableaux originaux de femmes peintres de la région de Beloeil; Olisette Descarries-Gauthier, Muriel Keddie, Gertrude Manson, Anne McKeating, Marlie Roy, Lorraine Shields, du 20 au 24 oct.
**CENTRE CULTUREL DE VERDUN:** 5955 Bannantyne — Oeuvres d'Hélène Bick, du 12 au 30 oct.
**CENTRE DES ARTS VISUELS:** 350 av. Victoria (488-9558) — Exposition Gail Bradshaw, tapisserie et Kinya Ishikawa, céramique, 22 sept. au 22 oct.
**CHÂTEAU DUFRESNE:** (coin Pie IX et Sherbrooke) — Expositions de parures nouvelle vague, créations d'artistes britanniques.
**LA COLLECTION TUDOR INC.:** 1538 Sherbrooke Ouest (933-2694) — "Oeuvres de M. Bellerive, Ron Bolt, A. Harrison, Bruce le Dain, E. Taheld et Y. Wilson.
**GALERIE ALEXANDRE:** 1456 Sherbrooke O. (844-2593) — Richard Hétu du 20 au 29 oct.
**GALERIE ALLIANCE:** 680 Sherbrooke ouest (284-3768) — Oeuvres de Jean-François Charan, du 20 oct. au 11 nov.
**GALERIE SUZÉLE-CARLE:** 207 Laurier ouest (274-5479) — Sculptures de Gregory Keith, du 30 sept. au 20 oct.
**GALERIE D'ART LES DEUX B:** 4872 St-Denis (284-2668) — "Oeuvres de Marcel Braitstein" du 12 oct. au 2 nov.
**GALERIE D'ART L'ARISTOCRATE:** 1500 Atwater, Plaza Alexis Nihon (935-8030) — Peintures de N. Boisvert, G. Bonmati, M. Brazeau, + Fauvreau, Gingras, Richardson, C.D. Valois
**GALERIE D'ART PELLETIER:** 1030 Henri-Bourassa est (388-9642) — Exposition d'huiles et aquarelles d'A. Rousseau, A. L'Archevêque, H. Champagne, J. L'Escarbeau, J. Baudoin, M. Laberge, G. Légaré, V. Lapierre, V. Honch, S. Cosgrove, etc.
**GALERIE D'ART LE VIEUX PALAIS:** 185 rue du Palais, St-Jérôme (514-432-7171) — Oeuvres de Robert Bataille (pastel, sculptures), du 16 oct. au 6 nov.
**GALERIE ART SELECT:** 6810 St-Denis (273-7088) — Exposition d'artistes canadiens contemporains: Basque, Breton, Del Signori, Gingras, Lecor, Horik, Savard.
**GALERIE ART ET STYLE:** 4875 A, O. rue Sherbrooke, Westmount (484-3184) — Oeuvres de: St-Gilles et Bruno Côté du 8 oct. au 4 nov.
**GALERIE "LA BELLE ÉPOQUE":** 1396A, Sherbrooke (844-9815) — Exposition et ventes importantes de peintures canadiennes telles que Riopelle, Borduas, M.A. Fortin, etc...
**GALERIE L'ART FRANÇAIS:** 370 Laurier O. (277-2179) — Expositions diverses.
**GALERIE L'ART VIVANT:** 3822 St-Denis (849-9690) — Aquarelles de Domingue, Fortin, Nash, Price, Saouter Caya.
**GALERIE AUBES 3935:** 3935 rue St-Denis (845-5078) — Jean Trudel "Doubles". Jusqu'au 23 octobre.
**GALERIE DES 5 CONTINENTS:** 1225 Greene Av. — Masques et statues d'ancêtre du Canada, jusqu'au 22 oct.
**GALERIE LA CIMAISE:** 1392 Sherbrooke O. (845-5045) — Oeuvres de Jean-Paul Jérôme, R.C.A. jusqu'au 31 oct.
**GALERIE GILLES CORBEIL:** 2165 Crescent (844-7147) — Ferron, oeuvres récentes, du 19 oct. au 5 nov.
**GALERIE CONVERGENCE:** 1285 de la Visitation (524-4060) — Aquarelles et dessins de Louisa Nicol, du 5 au 21 oct.
**GALERIE CULTART:** 386 rue La